MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

FOUILLES DE L'INSTITUT FRANÇAIS DU CAIRE
PUBLIÉES SOUS LA DIRECTION DE JEAN SAINTE FARE GARNOT — TOME XXV

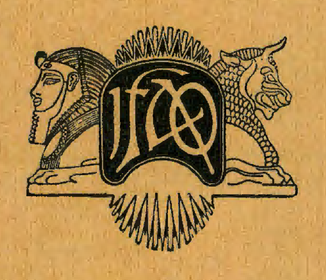
KARNAK-NORD

IV

(1949-1951)

FOUILLES CONDUITES PAR CL. ROBICHON
RAPPORT DE P. BARGUET ET J. LECLANT

FASCICULE 1 (TEXTE)





LE CAIRE
IMPRIMERIE DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE
1954

KARNAK-NORD

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

FOUILLES DE L'INSTITUT FRANÇAIS DU CAIRE

PUBLIÉES SOUS LA DIRECTION DE JEAN SAINTE FARE GARNOT — TOME XXV

KARNAK-NORD

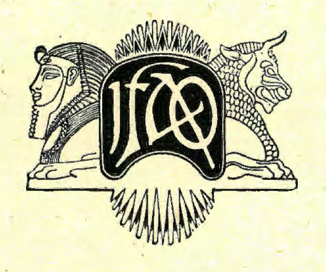
IV

(1949-1951)

FOUILLES CONDUITES PAR CL. ROBICHON

RAPPORT DE P. BARGUET ET J. LECLANT

FASCICULE 1 (TEXTE)

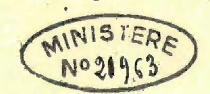




LE CAIRE

IMPRIMERIE DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

1954



INTRODUCTION

Durant les deux campagnes 1949-1950 et 1950-1951, les fouilles de l'Institut Français d'Archéologie Orientale à Karnak-Nord ont porté sur l'étude des vestiges du temple d'Amon-Rê-Montou compris entre la porte monumentale dressée par les Ptolémées au Nord de l'ensemble de Karnak et, d'autre part, au Sud, la porte du temple proprement dit, c'est-à-dire la porte d'entrée du corps principal, tout autour duquel se développe l'inscription dédicatoire d'Aménophis III; des compléments d'enquête nous ont aussi amenés à étudier les terrains autour de la porte monumentale et, à l'extrême Nord, le long du dromos (pl. I A et II).

Encombré de déblais de toutes sortes recouvrant des arasements mal discernables[1], le secteur de l'avant du temple, dit couramment de Montou, n'avait guère offert à Champollion[2] et à Lepsius[3] que l'occasion de signaler deux bases et quelques débris d'obélisques d'Aménophis III. Comme l'avait déjà fait auparavant la *Description de l'Égypte*[4], Lepsius, dans un relevé au 1:400, avait pu mettre en évidence une colonnade à quatre rangées de colonnes englobant les deux bases d'obélisques; il la supposait flanquée d'un mur sur ses deux flancs[5]; la même disposition se retrouve sur le plan de Mariette[6] repris par Porter et Moss[7]. En 1943[8], à la suite des premiers travaux de

(1) Photographie du site en 1864 donnée par A. Varille, *Karnak*, I (*F. I. F. A. O.*, XIX, 1943), pl. II; cf. aussi M. Pillet, *Thèbes, Karnak et Louxor* (1928), fig. 71 (p. 88) et 73 (p. 90).

(2) Champollion, *Notices descriptives*, II (publ. en 1889), p. 271; cf. croquis sommaire, *ibid.*, p. 267.

(3) Lepsius, *Denkmäler, Text*, III (publ. en 1900), p. 2.

(4) Cf. *Description de l'Egypte. Antiquités*, T. II (1821), p. 494, et *Planches* III (1822), pl. XVI, qui indique quatre rangées de colonnes et des murs latéraux (pour cette dernière erreur, cf. n. suivante).

(5) Nous redonnons à la planche I B le plan de Lepsius, qui a l'avantage de distinguer les parties réellement observées sur le terrain de celles restituées théoriquement, lors de la mise en plan. Il apparaît que Lepsius a pris pour le mur extérieur Est de la colonnade les éléments d'un édifice secondaire, qui a été coupé par la fondation ptolémaïque de l'avant-temple de Montou (cf. *infra*, p. 10); ce sont des raisons de symétrie qui lui ont fait supposer un autre mur sur le côté Ouest.

(6) Mariette, *Karnak* (1875), pl. I.

(7) Porter-Moss, *Topographical Bibliography*, II (1929), croquis, p. 4; secteur défini «Forecourt», p. 3. Cf. Nelson, *Key-Plans showing locations of the theban temple decorations* (Chicago, 1941), pl. XX.

(8) Le travail de M. Pillet, durant l'hiver 1921, fut limité au «dégagement et relevé des deux socles d'obélisques du Nord. Clôture de la grande porte du Nord par une grille en menuiserie». (*A. S. A. E.*, XXII [1922], p. 65 et 67).

déblaiements, A. Varille[1] pouvait reconnaître en ce secteur un «important agrandissement du temple de Montou», d'époque ptolémaïque : «un grand portique extérieur, à vingt colonnes... englobant les obélisques d'Aménophis III, fut construit devant la façade du temple».

Depuis lors, le nettoyage minutieux des ruines et des dégagements très partiels avaient permis de préciser la disposition des arasements de cette colonnade ptolémaïque et de constater que les quatre rangées de colonnes sont supportées par des fondations de blocs de grès, orientées Nord-Sud; entre celles-ci, le dallage de grès du niveau supérieur repose au centre sur une chaussée de granit rouge, tandis que latéralement subsiste une double plate-forme de pierres blanches (albâtre et calcaire); le bourrage entre ces divers éléments était constitué par de la terre et de la pierraille; on pouvait y discerner aussi des éléments de murs de briques. Quelques sondages montrèrent que beaucoup des pierres de ces fondations portaient des éléments de décoration ou de texte.

Étant donné l'état de destruction et de délabrement de cette partie du temple d'Amon-Rê-Montou, il était possible de procéder au démontage des éléments de fondation de l'avant-temple[2], opération qui fut menée au cours des deux campagnes de fouilles de l'Institut Français d'Archéologie Orientale 1949-1950 et 1950-1951[3]. Chaque étape du travail, menée en commun par MM. Cl. Robichon, P. Barguet et J. Leclant, fut marquée par l'établissement de relevés (plans et coupes) et la constitution d'une documentation photographique abondante; toutes ces fiches, ainsi que les notes de fouilles et les documents concernant chacun des blocs et objets découverts, seront déposés dans les archives de l'I. F. A. O., à la disposition des chercheurs.

[1] A. Varille, *Karnak*, I, p. 20; «colonnade ptolémaïque» du plan général des fouilles en février 1943 (planche hors-texte).

[2] Faute d'une dénomination meilleure, nous appelerons «avant-temple» d'Amon-Rê-Montou la partie immédiatement au Nord du temple proprement dit (défini lui-même comme la partie principale autour de laquelle se développe l'inscription dédicatoire d'Aménophis III) : elle correspond à l'emplacement successivement occupé par les colonnades éthiopienne, puis ptolémaïque, et aux rampes d'accès vers le temple d'Aménophis III.

[3] Des rapports sommaires du travail et des principaux résultats obtenus ont été donnés : *a*) pour la campagne 1949-1950 dans *Orientalia*, 19 (1950), p. 367-369 et fig. 20-25 (pl. XLV-XLIX); *Chronique d'Egypte*, 50 (1950), p. 240-245 et fig. 21-24; *Compte rendus de l'Académie des Inscriptions*, 1950, p. 362; *b*) pour la campagne 1950-1951 dans *Orientalia*, 20 (1951), p. 468-472 et fig. 21-34 (pl. LVI-LXII); *Chronique d'Egypte*, 52 (1951), p. 280-287, fig. 21-24; *Bulletin de la Société Française d'Egyptologie*, 9 (1952), p. 27-31, fig. 5 et 6. L.-A. Christophe et Cl. Robichon ont tenu compte des faits nouveaux dans leur *Karnak-Nord*, III (*F. I. F. A. O.*, XXIII, 1951), p. 15 et pl. XLI et L.

Une première phase du travail consista à isoler un des éléments de fondation, en étudiant les terrains avoisinants. Une étroite tranchée fut creusée le long des flancs de la substructure de l'Est (A)[1]; on put constater que l'avant-temple n'était pas limité latéralement par un mur, mais était inséré dans les terrains voisins; même, du côté Est, un petit édifice préexistant, superstructure et infrastructure, avait été littéralement coupé, selon un plan vertical d'une grande netteté, orienté Nord-Sud, de façon à ce que la fondation ptolémaïque vînt s'y ajuster parfaitement.

Des quatre fondations de pierre, seule celle de l'Est se présentait encore à peu près complète, les autres ayant souffert de destructions assez importantes. C'est à son étude que fut surtout consacrée la première campagne 1949-1950. Sous les éléments de base de la colonnade ptolémaïque, la fondation se révéla constituée de six assises superposées, dont quelques-unes partiellement dédoublées; les blocs du rang supérieur étaient en pierre neuve; les autres étaient des blocs de remploi, le rang inférieur, moins épais, comprenant beaucoup d'éléments d'entrecolonnements couchés à plat. Toutes ces pierres étaient disposées comme une véritable marquetterie, les blocs ayant été taillés selon les dessins les plus divers pour s'encastrer les uns dans les autres; de nombreux petits éclats servaient à les caler et à boucher les interstices. Dans le sens de la longueur de la fondation, on pouvait distinguer une suite de dix paquets de blocs alternativement larges et étroits, les premiers correspondant aux colonnes de la partie supérieure, les seconds aux entrecolonnements. La dépose des blocs fut opérée lit par lit; le relevé topographique des assises fut dressé minutieusement et les blocs numérotés d'une manière continue pour chacune d'entre elles en commençant par le Nord[2]. L'ensemble du soubassement reposait sur une couche de sable d'environ o m. 30 d'épaisseur. Le fond de la cuvette était de boue solidifiée, ayant conservé les traces des

[1] Les quatre éléments de fondations, en pierres, ont été dénommés A, B, C, D, d'Est en Ouest.

[2] Le numérotage des blocs dont il est fait état dans le présent rapport est celui qui avait été adopté au fur et à mesure de la fouille; si les principes généraux sont restés les mêmes, l'expérience nous a cependant amenés à faire, en cours de travail, diverses modifications de détail. Nous avions l'intention de lui substituer, dans ce rapport, un numérotage homogène et plus rationnel; l'impossibilité d'accéder à notre chantier, en 1952, nous a contraints à conserver le numérotage primitif. De plus, les blocs de toutes les fondations ayant été numérotés de façon continue pour chacune des fondations, assise par assise, en procédant toujours du Nord vers le Sud, et accessoirement d'Est en Ouest, les numéros ont été portés à l'encre de Chine à la partie supérieure de chacun des blocs encore en place, dans le même sens, la base des chiffres étant au Sud; ceci peut permettre de retrouver la situation exacte d'origine de chacun des blocs, actuellement rangés sur les aires d'entrepôt, et d'étudier leur disposition réciproque à l'intérieur de la fondation.

artisans antiques, qui avaient marché dans le plan d'eau qu'elle avait contenu. Sous la couche de boue ont été dégagés des tronçons de murs de briques et les éléments d'une colonnade antérieure, de calcaire blanc.

Durant toute cette étude, on constata que les divers murs de briques, antérieurs à la mise en place des éléments ptolémaïques de l'avant-temple, étaient coupés par ceux-ci et venaient en contact direct avec eux (fig. 1). Il apparaissait donc nettement que les Ptolémées avaient effectué leur travail en respectant les terrains précédents; la notion de cuvette, que mettait en évidence l'examen du niveau inférieur de la fondation, devait être étendue à l'ensemble de celle-ci; les fondations de pierres se trouvaient descendues dans des fosses tranchées à travers les constructions précédentes; en plusieurs endroits, les éléments de briques et même de pierres apparaissaient coupés; des différences de nature dans les terrains, des marques de coups d'outils permettaient de préciser le contour des tranchées, que remplit presque exactement l'assemblage des blocs de fondation.

Ces diverses remarques empêchaient désormais de procéder selon la méthode qui est couramment employée et qui consiste simplement à «déchausser» les fondations, pour en extraire les pierres de l'extérieur. Pour la campagne suivante 1950-1951, il apparaissait nécessaire de procéder à un travail inverse de celui des artisans antiques; il fallait vider les cuves de leurs éléments de remplissage, de façon à étudier, de l'intérieur même, la constitution des terrains avoisinants. Ceci ne put être effectué cependant pour la fondation D, que les destructions des fellahins et les sondages archéologiques antérieurs avaient déjà mise à nu entièrement sur les côtés Ouest et Nord et sur la moitié Nord de la face Est. Le travail en tranchée fut opéré pour B et C (fig. 2); ces deux éléments étaient butés au Nord par des constructions antérieures édifiées par Taharqa (dépôts de fondation) avec des blocs de remploi de la XVIII[e] à la XXII[e] Dynastie; ces avant-corps éthiopiens étaient encastrés eux-mêmes dans des massifs de briques, qu'il convient d'attribuer à un état de l'avant-temple datant d'Aménophis III; dans leur partie centrale enfin, B et C englobaient les fondations des obélisques d'Aménophis III.

La configuration des terrains plus anciens (à l'exclusion de ceux antérieurs au Nouvel Empire, qui sont en profondeur et n'ont pas encore été recherchés), fut aussi précisée par le déblaiement des bourrages de terre et de remblais séparant les divers éléments de pierre; dans leur partie Nord, ils avaient déjà perdu les dallages qui les recouvraient originellement; les dallages subsistants furent l'objet de relevés précis, puis ils furent démontés; dans l'allée centrale,

sous le dallage ptolémaïque, se trouvait un dallage de granit rouge de l'époque éthiopienne (fig. 2), séparé par un remblai de terre et de briques de la rampe de grès, en forte pente, d'Aménophis III.

Près de la porte du temple proprement dit, le dallage était constitué par quatre grandes bases de calcaire blanc. En profondeur, le démontage de C fit apparaître latéralement l'existence d'une tranchée et d'une poche séparant, dans l'axe du temple, les éléments de la façade de ceux de l'avant-temple. Après démontage des bases de calcaire blanc, qui se révélèrent taillées en forme de vases à vin, ce secteur devait livrer une vingtaine de statues et de fragments, parmi lesquels, dans l'axe même du temple, en «roche verte», une main tenant le vase à vin. Le passage de la porte lui-même contenait des blocs de remploi: du côté intérieur furent trouvées trois autres statues; l'une d'elles était encastrée dans une logette pratiquée à la base, côté Sud, du bloc de granit constituant le seuil (pl. XXXV).

Afin de préciser les diverses étapes de la construction: Aménophis III, les Ramsès, Taharqa, les Ptolémées, une étude enfin a dû être entreprise des niveaux d'accès successifs au temple : elle a conduit en premier lieu à examiner l'intérieur du passage de la porte monumentale des Ptolémées au Nord de Karnak, ainsi que ses abords; puis à faire un sondage dans le dromos qui, du quai-débarcadère, menait au temple. Sous le dallage de la porte monumentale, furent retrouvés en place les éléments de la porte de la XVIII[e] dynastie. Enfin, au milieu du dromos, à l'intérieur d'une sorte de chapelle, étaient tournées, face au temple, trois statues, dont une au nom d'Horemheb et une autre au nom de Séti II; sous le dallage de la chapelle étaient enfouis, brisés en milliers de morceaux, les fragments de deux statues de quartzite d'Aménophis III.

Il aurait été sans doute souhaitable que des compléments de fouilles fussent opérés, pour préciser certaines des conclusions auxquelles a conduit le double examen du terrain et des blocs remployés. Tel était le but fixé à la campagne de l'Institut Français d'Archéologie Orientale 1951-1952. Il aurait aussi fallu pouvoir revenir sur place pour étudier plus spécialement certaines pierres, en particulier les éléments de colonnes provenant de la colonnade éthiopienne. Les circonstances ont empêché la réalisation de ce plan et ont même interdit aux fouilleurs l'accès du chantier. Nous avons cru cependant de notre devoir de livrer sans délais excessifs la masse de documents nouveaux en notre possession.

Dans le présent rapport, nous étudierons en une première partie le *terrain* lui-même. Afin que le lecteur ne s'égare pas sans guide aucun, dans le

labyrinthe de l'analyse détaillée des nombreux éléments de la topographie et de la stratigraphie de Karnak-Nord, nous ferons d'abord (chap. I) une mise en place sommaire des étapes qu'a connues, nous semble-t-il, l'édification de l'avant-temple d'Amon-Rê-Montou; les divers moments du schéma proposé seront précisés et discutés, aux endroits correspondants, dans la description détaillée que constitue la suite de notre travail.

Pour l'examen des éléments de l'avant-temple de Montou (chap. II), nous nous enfoncerons dans le terrain, de haut en bas, selon le progrès même de la fouille; après avoir décrit les vestiges de la superstructure du portique ptolémaïque, nous étudierons les soubassements de pierre de celle-ci, d'une manière générale d'abord, puis chacun en particulier; nous descendrons enfin sous le dallage central, pour examiner les fondations de la zone axiale et les portes d'entrée de l'avant-temple et du temple proprement dit.

Enfin le niveau de l'avant-temple de Montou ayant considérablement varié au cours des âges, nous étudierons les accès qui y conduisaient (chap. III); nous serons amenés ainsi à examiner la stratigraphie du terrain sur lequel a été édifiée la porte monumentale du Nord de Karnak; puis, la franchissant, à étudier un dispositif très particulier de statues, au centre du dromos.

Dans la seconde partie, nous examinerons les *blocs de remploi* trouvés au cours de nos deux campagnes de fouilles; cette partie constitue un inventaire des blocs classés chronologiquement, qu'ils aient été extraits des quatre fondations de la colonnade de l'avant-temple de Montou ou des dallages ptolémaïques, tant de l'avant-temple lui-même que de la porte monumentale et de ses abords. Depuis le début du Nouvel-Empire jusqu'aux Ptolémées, ils fournissent les éléments de nombreuses constructions, dont nous avons essayé de reconstituer les caractéristiques principales. La plupart semblent devoir être replacées à l'intérieur du secteur étudié. Les blocs de remploi de Karnak-Nord offrent donc pour ainsi dire un abrégé de l'histoire monumentale de la partie septentrionale du temple d'Amon-Rê-Montou.

Une troisième partie enfin a été spécialement réservée à la description et à l'étude des *statues* qui ont été retrouvées devant et dans la porte du temple proprement dit d'une part, dans la chapelle du milieu du dromos d'autre part; à l'édition même des statues, nous avons joint un essai de traduction et quelques notes de commentaire.

PREMIÈRE PARTIE

ÉTUDE DU TERRAIN

CHAPITRE PREMIER

HISTOIRE SOMMAIRE DU TERRAIN

Les résultats atteints au cours de la fouille de la partie antérieure du temple d'Amon-Rê-Montou et de ses abords, ainsi que ceux acquis par l'étude des blocs de remploi qui ont été extraits des fondations, permettent de reconstituer les grandes étapes de l'édification du temple et, en plus de données certaines, de proposer quelques hypothèses que les investigations postérieures devront vérifier : il reste en effet à étudier tous les terrains sous-jacents et à étendre la fouille, d'une part latéralement, d'autre part vers l'intérieur du temple proprement dit.

Le schéma proposé ci-dessous se trouvera d'ailleurs précisé en ses différents points et discuté dans la suite de cet ouvrage, à propos des remarques faites lors de l'étude des fondations et des observations recueillies sur les blocs remployés; dans le résumé chronologique sommaire qui va suivre, nous renverrons, au fur et à mesure, à ces diverses discussions de détail.

*
* *

Dans le terrain[1], en dehors des éléments de colonnade en calcaire et des murs de briques mis au jour sous la fondation A (cf. *infra*, p. 23), les plus anciens niveaux atteints sont ceux d'Aménophis III. Tout comme au temple de Louxor, on y discerne trois étapes (fig. 3 et pl. III)[2].

Dans la première construction, le temple, réduit à un simple carré, était monté sur une plate-forme construite en cuve; le soubassement avait été laissé grossièrement piqueté. On y accédait par une rampe (rampe I), avec deux bordures latérales de pierre surmontées de corniches[3].

[1] Parmi les éléments remployés (cf. *infra*, p. 53 sq. et 61) se trouvent quelques blocs de Thoutmosis III, Hatchepsout, Aménophis II et Thoutmosis IV; ils peuvent provenir de secteurs autres que Karnak-Nord. Signalons que des blocs d'Aménophis II ont été repris par Aménophis III pour les fondations du temple proprement dit.

[2] Cf. les remarques déjà exposées par L.-A. Christophe, *Karnak-Nord*, III, p. 16-17. Trois étapes ont été aussi reconnues par H. Ricke dans la construction du temple funéraire de Thoutmosis III, avec trois rampes qui se sont masquées successivement (H. Ricke, *Der Totentempel Thutmoses' III, Beiträge zur ägyptischen Bauforschung*, Heft 3, Le Caire, 1939, p. 18, fig. 3 ; p. 20 ; pl. 5, 6, 7) ; pour la superposition des niveaux de rampes, H. Ricke renvoie à L. Borchardt, *Das Grabdenkmal des Königs Nefer-'Ir-ke3-Rē'* (1909), p. 20, 23, 24.

[3] De la rampe I, qui se trouve sous la première cour du temple actuel, il ne subsiste plus que les éléments latéraux, à l'exclusion de tout fragment du dallage ; elle était encadrée de deux bandes de pierres

Le second état consista dans un agrandissement du temple; on enterra la rampe I, qui fut englobée dans le bourrage de ce qui constitua désormais la première cour. La façade actuelle fut alors construite, avec son bandeau de dédicace. Un fragment de la porte du temple qui fut à ce moment édifiée a été retrouvé dans la fondation ptolémaïque B; elle reçut plus tard dans son embrasure un texte d'Horemheb, relatif au couronnement de ce roi (p. 58). Désormais on accéda au temple ainsi agrandi par une nouvelle rampe (rampe II), constituée intérieurement de murs de briques et munie latéralement de bordures de pierres; des éléments de cette rampe se trouvent encore en place (p. 35) [1].

Sur des fondations, qui descendent profondément, furent alors dressés deux obélisques, de part et d'autre de la rampe [2].

Dans un troisième état, Aménophis III ferma l'avant-temple : il construisit, au Nord, un pylône de briques crues (p. 36), entre les môles duquel fut ménagée

liées au plâtre chacune à son assise supérieure. Elle est posée sur un remblai de petits fragments de grès épais de 3 mètres environ, qu'une couche de sable de o m. 10 sépare du sol de base. Le bourrage de la partie axiale semble être constitué de deux éléments différents : au milieu de remblais de couleur grise se distingue une terre blanchâtre, plus fine, dessinant la forme générale d'un gros œuf (fig. 4 *a*). A la partie supérieure, on a trouvé une tête d'uraeus en granit noir, sectionnée de la même manière que les têtes de deux autres uraei trouvées antérieurement sur le chantier de Karnak-Nord (fig. 4 *b*); la coupure est très nette, sans éclats (cf. les remarques de G. Legrain, *Rec. Trav.*, XXVIII [1906], p. 139). On y a ramassé aussi des fragments de poterie pris au plâtre et de nombreux petits morceaux de grès usés, qu'on dénomme « polissoirs ».

[1] Des murs de briques constituant un noyau à l'intérieur d'une rampe en pierres sont signalés par H. Ricke dans la rampe centrale du temple funéraire de Thoutmosis III (*op. l.*, p. 20) et dans la rampe du sanctuaire d'Hathor qui lui est annexé (*op. l.*, p. 21 et pl. 3 *a*); la rampe d'accès au mammisi de Nectanébo à Dendera comportait à l'intérieur un lit de briques (F. Daumas, *B. I. F. A. O.*, L [1950], p. 152-153 et pl. IX, 1 et 2).

[2] Les socles de granit des deux obélisques (cf. Varille, *Karnak*, I, p. 5) sont constitués par des masses monolithes cubiques de granit, grossièrement taillées, à en juger d'après les parties conservées masquées par les fondations des colonnades ptolémaïques B et C; en surface elles étaient très salpêtrées.

L'obélisque Est était placé sur un socle plan; la rainure dite « de pose » se trouve du côté Est. La surface supérieure du socle de l'obélisque Ouest était taillée en calotte sphérique concave (fig. 5); le rayon de cette dernière aurait été d'une vingtaine de mètres, ce qui correspondrait à la hauteur même de l'obélisque (cf. d'après les fragments conservés, l'évaluation d'A. Varille, *l. l.*); le centre de la calotte sphérique coïnciderait avec la pointe de l'obélisque. La rainure dite « de pose » se trouve du côté Ouest. Du côté Sud une gorge polie, large d'environ o m. 03, s'enfonce progressivement à partir de l'Est pour se relever du côté Ouest; cette courbe correspond à la coupe diamétrale de la calotte sphérique. Le dessous de l'obélisque, dont il ne reste pas de fragment, était très vraisemblablement taillé en forme de calotte sphérique convexe. Pour la pose, il semble difficile d'admettre qu'il ait été redressé à l'appui sur la rainure « de pose », le contact théorique ne pouvant se faire alors qu'en un point.

Les fondations de ces obélisques sont constituées d'un grand nombre de blocs de grès; elles s'enfoncent profondément dans le terrain. Des rigoles d'usure par grattage se remarquent sur certains blocs, qui furent en surface à l'époque d'Aménophis III, puis furent recouverts sous ce même souverain, lors de son troisième remaniement. Dans l'axe, du côté Nord de l'obélisque Est, à la partie supérieure du soubassement, sont creusées sept petites cupules, qui furent elles aussi masquées par la suite; l'une contenait du charbon, une autre un fragment de grès taillé en bouchon.

une porte de grès, regravée ensuite par Ramsès II (p. 55); celle-ci dut rester en place jusqu'à l'époque ptolémaïque, puisque c'est le constructeur du dernier portique qui l'a démontée et couchée en partie dans le dallage central (p. 28). En avant, Aménophis III construisit une rampe de briques crues (rampe III), dont une partie tout au moins fut recouverte d'un badigeon (p. 41); une fouille complémentaire devra étudier ce secteur. Latéralement, des murs partaient des môles de briques en direction du Sud, jusqu'à la façade du temple, et englobaient les bases d'obélisques; quelques éléments en subsistent encore, enfermés dans les constructions postérieures (p. 36). Au Nord, la porte d'accès à l'ensemble de l'édifice d'Aménophis III se trouvait déjà à l'emplacement où sera édifiée la porte monumentale ptolémaïque; un des montants a été retrouvé en place sous le dallage de cette dernière (p. 40). A partir de la porte, un sol blanchi montait en pente douce en direction du Nord; il devait conduire probablement à un quai-débarcadère. Immédiatement au Sud de cette même porte ont été retrouvés les restes inférieurs de deux sphinx de calcaire, celui de l'Ouest portant sur la base le cartouche de Merneptah.

En dehors de la regravure de la porte de l'avant-cour, il semble qu'il faille attribuer à Ramsès II ou à ses successeurs la construction des murs de briques délimitant des chambres à l'Est et à l'Ouest des murs latéraux d'Aménophis II. Le nombre de ces pièces serait de chaque côté de cinq; c'est le nombre des colonnes, entrecolonnements et éléments de fondations pour chacune des rangées des colonnades éthiopienne et ptolémaïque (p. 36).

Sous les grands-prêtres, des aménagements furent effectués, probablement dans la partie centrale : des éléments d'une colonnade et d'une porte de cette époque furent successivement remployés dans les fondations éthiopienne et ptolémaïque (p. 65-67).

Ce fut Taharqa qui aménagea en colonnade à quatre rangées l'espace compris entre le pylône de briques crues d'Aménophis III et la façade du temple proprement dit. Cette construction est caractéristique des Ethiopiens : un ensemble du même type se dresse encore à l'Est de Karnak, entre le temple de Ramsès II et la grande porte de Nectanébo; les vestiges d'un autre subsistent entre le temple de Khonsou et la porte de Ptolémée Evergète au Sud; la fameuse colonnade monumentale de la Première Cour, à l'Ouest, présente des colonnes de la même forme, mais de proportions gigantesques; ainsi Karnak se trouvait munie de colonnades à ses quatre points cardinaux.

Les éléments de la colonnade éthiopienne de Karnak-Nord ont été trouvés remployés dans les fondations ptolémaïques : restes de vingt colonnes et d'une grande partie de leurs entrecolonnements (p. 68 sq.). De l'emplacement des fondations éthiopiennes elles-mêmes, nous n'avons pas retrouvé traces. Cependant la colonnade éthiopienne était de proportions moindres que le portique ptolémaïque [1] :

[1] Les fondations éthiopiennes ne semblent pas s'être enfoncées aussi profondément que les ptolémaïques (p. 10, n. 1).

latéralement à l'Est; elle coexistait avec le petit monument que nous appellerons «édifice secondaire de l'Est»[1]; de celui-ci, qui fut décoré par Taharqa et où se lisent les noms d'Harprê, Montou et Rattaoui, une partie a été remployée dans la fondation ptolémaïque B (p. 23); la colonnade éthiopienne débordait donc moins à l'Est que la colonnade ptolémaïque qui, par la suite, a coupé cet édifice (p. 10).

Au Nord, les deux éléments centraux de la colonnade de Taharqa étaient butés par des avant-corps établis à l'intérieur des massifs de briques d'Aménophis III; des dépôts de fondation au nom de l'Ethiopien ont été retrouvés sous eux (p. 35-39); ces avant-corps servaient probablement de fondations aux massifs flanquant la porte conservée d'Aménophis III-Ramsès II. Entre les quatre rangées de colonnes, Taharqa avait établi un dallage : au centre, rouge et noir, de granit; dans les deux travées latérales, blanc, de calcaire et albâtre.

La porte d'accès au temple lui-même se trouva modifiée par Taharqa; il la relia par deux petits murs latéraux aux deux premières colonnes de la cour intérieure[2].

Au début de l'époque ptolémaïque, la colonnade éthiopienne se dressait encore, puisque les noms de Ptolémée II[3] se trouvent peints en rouge sur certaines colonnes, dans les cartouches préalablement arasés[4]. Nous ne connaissons pas de façon sûre, le nom du Lagide, qui ensuite démonta la colonnade éthiopienne pour en construire une nouvelle : les briquettes de fondation, toutes retrouvées en place, étaient anépigraphes; cependant une monnaie, dans le sable de la fon-

[1] L'édifice secondaire de l'Est est délimité par les colonnes de Merneptah à l'Est et la galerie décorée au nom de Nekhtnebef du temple de Harprê, au Sud. La plate-forme, sur laquelle il est assis, est constituée par un remblai englobant les constructions ramessides signalées ci-dessus (p. 5). C'était une sorte de kiosque, placé sur un soubassement entouré d'une corniche, à un niveau supérieur à celui de la colonnade éthiopienne voisine; on y accédait au Nord par un escalier. Derrière une façade de pierre percée d'une porte, dont les éléments ont été retrouvés dans la fondation ptolémaïque B, se trouvait une salle limitée sur les trois autres côtés par des colonnettes, sans doute en bois, dont les trous d'encastrement et les tracés de base sont encore visibles; les colonnettes étaient réunies les unes aux autres par de petits entrecolonnements.

[2] Celles-ci subirent aussi des modifications entraînées par ces remaniements. Des éléments de ces colonnes d'Aménophis III, dont les abaques avaient été déjà regravées par Pinedjem (p. 60), furent réutilisés par Taharqa dans sa colonnade même (p. 59), avant d'être repris dans la fondation ptolémaïque (p. 27).

[3] Au même Ptolémée II peuvent être vraisemblablement attribués quelques travaux secondaires (p. 74).

[4] Nous n'avons trouvé aucune trace de la surcharge des cartouches par Psammétique II, responsable du martelage général des Ethiopiens (J. Yoyotte, *Revue d'Egyptologie,* 8 [1951], p. 235-239). L'une des colonnes (B 318) présente, sur le cartouche arasé, le nom peint de Nekhthorheb; or ce furent les Nectanébos qui construisirent vraisemblablement la nouvelle enceinte de Montou et décorèrent certaines des portes (*Karnak,* I, p. 27 et pl. LXXVII-LXXXV; *Karnak-Nord,* III, p. 5-6). Sur les entrecolonnements, aucun nom n'a pu être lu sur le plâtre dont étaient recouverts souvent les cartouches martelés. Des deux uraei dont était muni primitivement le front du souverain, presque partout celle de devant a été grattée, pour ramener l'effigie royale à celle d'un souverain traditionnel et abolir la caractéristique d'une dynastie désormais exécrée.

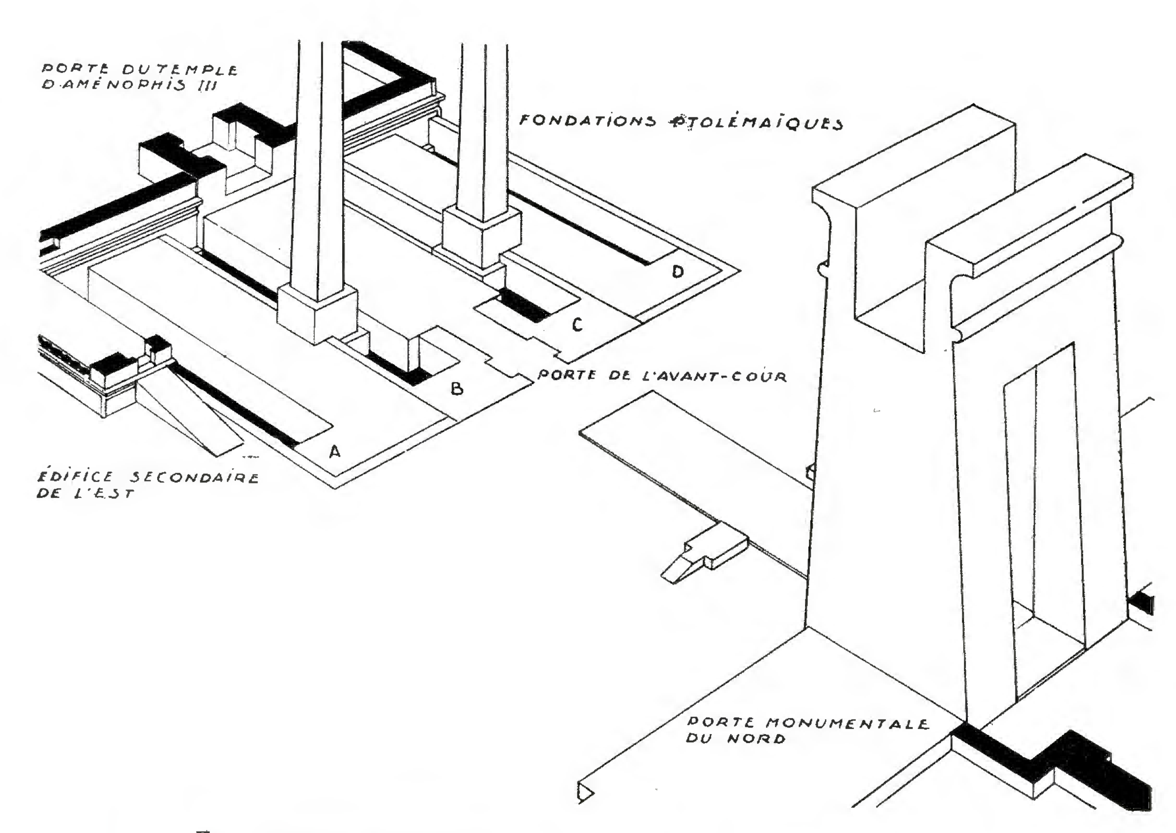


Fig. 1. Croquis perspectif montrant les divers éléments du terrain et les tranchées ptolémaïques.

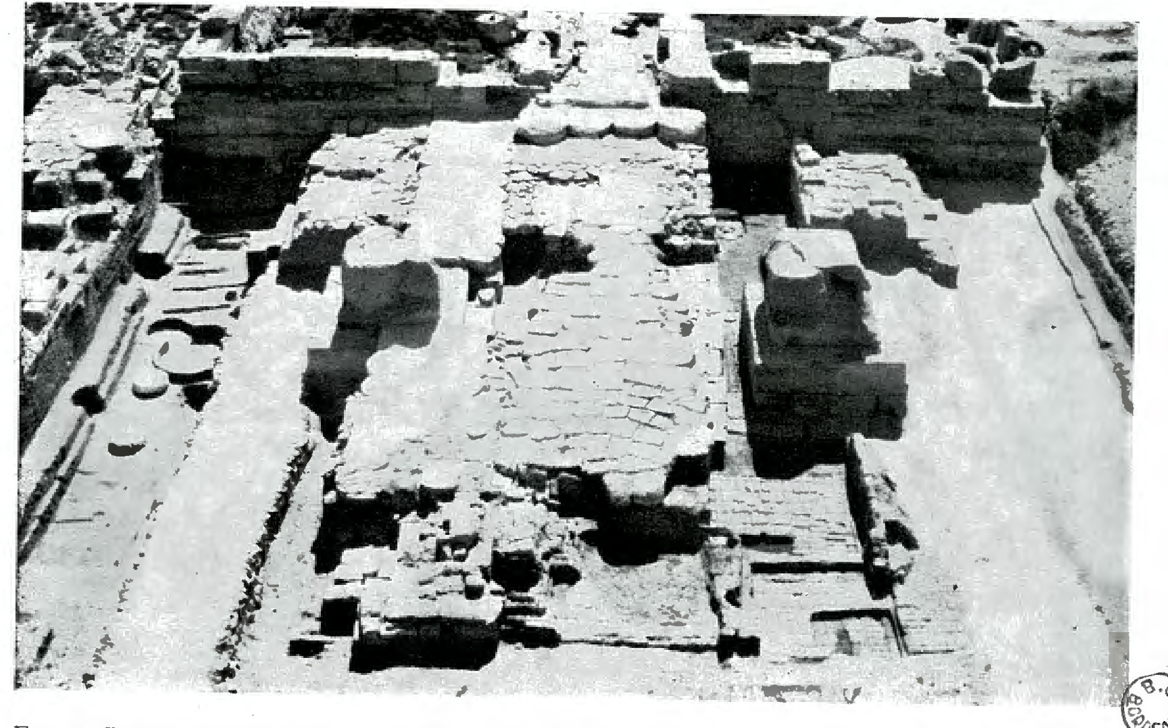


Fig. 2. Les quatre tranchées de fondation : A a été totalement retirée, montrant les terrains antérieurs; D est descendue jusqu'au sable; B est encore en place, prise dans les terrains voisins; les blocs de C sont retirés, on distingue nettement les tranchées de fondation.

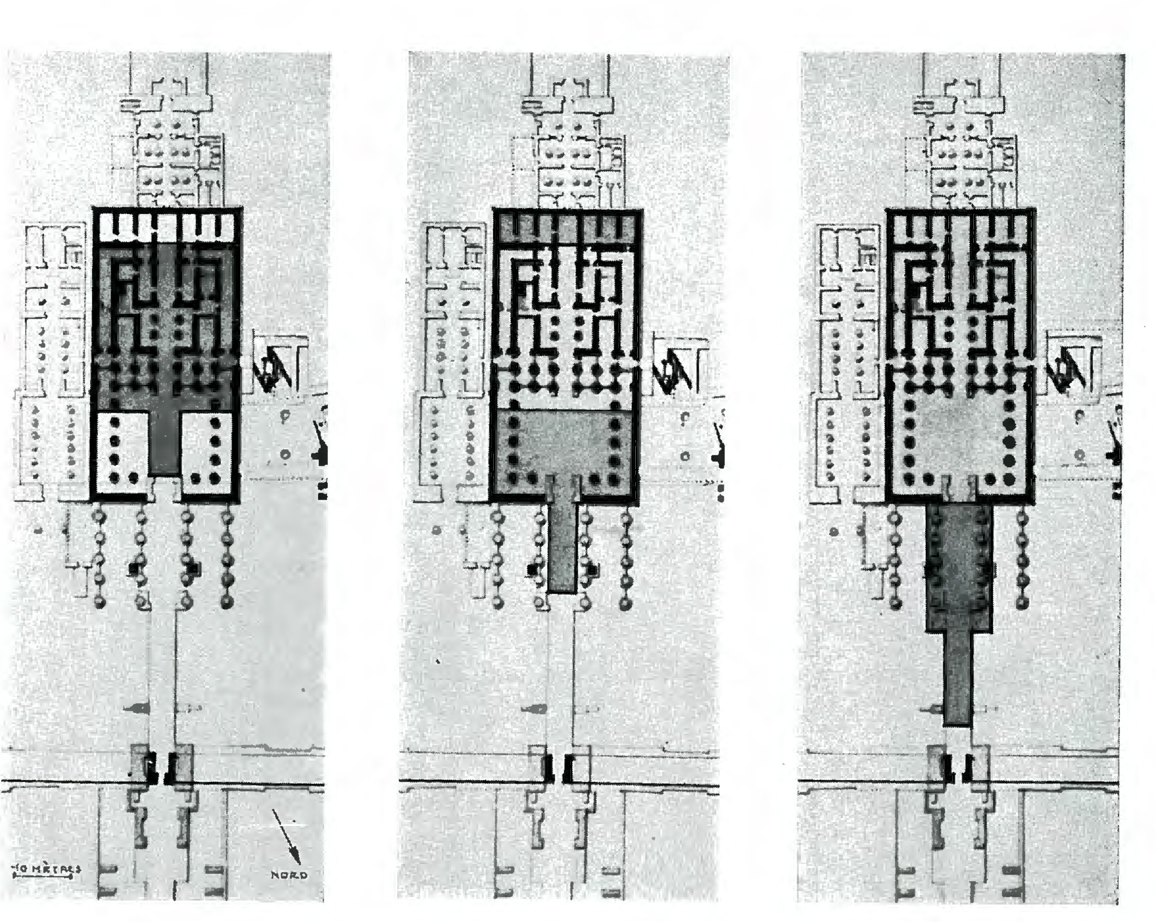


Fig. 3. Schéma des trois états d'Aménophis III (pour le détail, cf. pl. III).



Fig. 4. *a*) Bourrage ovoïde de la partie axiale de la rampe I.



Fig. 4. *b*) Les trois têtes d'uraei, systématiquement brisées.

dation C, pourrait être attribuée avec grande vraisemblance à Ptolémée X Sôter II, soit fin du IIe siècle-début du Ier av. J.-C. (cf. *infra*, p. 26).

Ce Ptolémée creusa quatre tranchées à travers l'ensemble des terrains antérieurs et y réutilisa les éléments des constructions de ses prédécesseurs [1]. Sur l'axe, entre les deux rangées centrales de son portique, qui en comporta quatre, il recouvrit d'un dallage de grès celui en granit de l'Ethiopien.

Quant à la construction de la porte d'entrée ptolémaïque du temple proprement dit, elle a précédé celle de la colonnade. En effet quelques pierres des soubassements de cette dernière viennent s'encastrer dans les fondations de la porte; aucun bloc de la colonnade éthiopienne (à l'exception de fragments du dallage) n'étant remployé dans le travail de construction de la porte, la colonnade devait être alors encore debout. Aucun indice ne nous a permis de préciser la date exacte de la construction de la porte. L'antériorité de ce travail par rapport à celui de l'établissement des fondations de la colonnade n'empêcherait pas cependant de les attribuer tous deux au même règne.

[1] Le dallage ptolémaïque et les fondations de la colonnade s'adossent au Sud à la dédicace de façade du temple d'Aménophis III, et la masquent entièrement. Le dallage éthiopien, en revanche, est à un niveau légèrement inférieur à la dédicace, et les murs de la colonnade éthiopienne en masquaient certaines parties seulement; or, lors de l'incendie qui ravagea les monuments éthiopiens, quatre passages du texte de la dédicace sont restés intacts. Ceci nous permet de localiser approximativement l'emplacement de la colonnade éthiopienne : les bords extérieurs des entrecolonnements des rangées centrales *b* et *c* se situeraient sur l'axe des fondations ptolémaïques B et C, les bases de granit des obélisques jouant alors le rôle d'entrecolonnements; les bords extérieurs des rangées extrêmes *a* et *d* se situeraient à environ o m. 50 des bords intérieurs des fondations ptolémaïques A et D.

CHAPITRE II

DESCRIPTION DES ÉLÉMENTS DE L'AVANT-TEMPLE D'AMON-RÊ-MONTOU

Considérées dans leur ensemble avant la présente fouille, les ruines du portique ptolémaïque dressé à l'avant du temple d'Amon-Rê-Montou consistaient en une avant-cour englobant les deux bases d'obélisques d'Aménophis III; on y distinguait les arasements de quatre rangées de colonnes avec entrecolonnements.

L'exploitation en carrière de toute cette partie du temple avait été sauvage [1], au cours des siècles derniers; de plus, des sondages archéologiques étaient descendus à travers le terrain et avaient déblayé les sols les plus meubles, ne laissant en place que les éléments de pierres. Il ne subsistait plus guère que quelques débris de la superstructure; les fondations elles-mêmes avaient été «déchaussées» et, pour une certaine partie, enlevées (pl. IV).

I

LES VESTIGES DE LA SUPERSTRUCTURE DU PORTIQUE PTOLÉMAÏQUE

La partie la moins endommagée — réduite d'ailleurs aux assises de base : dallage, soubassement, bases des colonnes et des entrecolonnements — était au centre, près de la façade du temple proprement dit; plus rien ne subsistait du secteur Ouest.

Des fragments divers ont été recueillis, épars. Ce sont d'abord des morceaux d'entrecolonnements, correspondant au niveau des pieds de personnages, au-dessus d'un soubassement à décor végétal (pl. V A); quelques débris présentent le niveau des couronnes; sur ces blocs certains éléments de la gravure sont en creux tandis que d'autres sont en relief. Plusieurs tambours de colonnes subsistent (pl. V B); l'un d'eux avait reçu une inscription en grec (fig. 6). Des fragments de chapiteaux et d'architraves complètent ces débris, qui ne permettent d'imaginer que dans ses grandes lignes l'aspect primitif du portique ptolémaïque [2].

[1] Cf. *Description de l'Egypte. Antiquités*. T. II (1821), p. 29 : «Au Nord..., aucun endroit de Thèbes ne réunit plus de fragments de granit. Il semble qu'ici la barbarie ne se soit pas lassée de détruire; rien n'est entier; on ne voit plus que les fondations d'édifices qui durent être considérables».

[2] Nous définissons comme «portique» une superstructure complexe à nombreux éléments de décoration, dont la «colonnade» proprement dite est l'ensemble de files de colonnes réunies par des entrecolonnements, avec, accessoirement, des portes.

Le plan en revanche peut être établi d'une façon précise grâce au tracé de position des colonnes et des entrecolonnements, qui avait été marqué sur leurs bases (pl. VI; cf. pl. IX A); le centre des colonnes était précisé par une petite croix et par un point gravés; la première colonne de la rangée du centre Ouest était indiquée par deux tracés excentriques, déterminant une lunule (fig. 7 *a*).

Du côté Est, les bases des colonnes étaient ravalées, traitées en cylindres surmontés de troncs de cônes (fig. 7 *b*); du côté Ouest au contraire, elles n'avaient pas été achevées, mais laissées à l'état de cylindres imparfaitement dégrossis (fig. 7 *c*). Dans la rangée extérieure Est, les trois bases de colonnes conservées [1] sont composées chacune de cinq pierres, alors que les bases d'entrecolonnements les séparant comportent deux pierres; dans la rangée centrale Ouest, les deux bases de colonnes conservées [2] sont formées chacune de six pierres; le reste des bases est trop abîmé pour être l'objet de notations quelconques.

La place des bases des colonnes et entrecolonnements avait elle-même été marquée par un tracé de position sur l'assise supérieure des fondations. Sur celle-ci, d'autres tracés permettent encore de replacer la porte de l'avant-temple [3] et, du côté Est, une petite porte, dont subsistait aussi l'emplacement de la crapaudine [4].

L'accès au portique, dallé de grès dans son allée centrale, se faisait par une rampe, dont le tracé de pente se remarque en oblique, sur le flanc latéral Ouest d'un bloc (T BB 4) appartenant à l'avant-corps Est de Taharqa, devenu l'une des deux têtes du portique ptolémaïque (p. 37).

II

LES SOUBASSEMENTS DE PIERRE DE LA COLONNADE PTOLÉMAÏQUE

1. Étude générale.

Les quatre rangées de colonnes ptolémaïques reposaient sur quatre fondations de pierres indépendantes les unes des autres; elles constituaient des massifs, d'une vingtaine de mètres de long et 2 m. 80 environ de large, appuyés sur la façade du temple. Les terres avoisinantes ayant été enlevées dans toute la partie Nord et un faux niveau du sol ayant ainsi été créé autour d'elles [5], elles apparaissaient au début de la fouille comme des espèces de banquettes isolées (fig. 8).

En fait les lambeaux de terrains existant dans les parties non déchaussées les

[1] Sur celle du Sud, seule intégralement conservée, on remarque quatre queues-d'aronde.

[2] L'ensemble de chacune des bases est lié par quatre queues-d'aronde.

[3] Un morceau de granit, percé d'un trou, est encastré dans le dallage et était utilisé pour maintenir la porte ouverte.

[4] A l'Ouest, où rien ne subsiste, il est vraisemblable de supposer le même dispositif.

[5] Le niveau moderne avait été descendu à 1 m. 50 environ au-dessous du sol antique.

montraient encastrées (pl. VII) au milieu des constructions antérieures : pylône et murs de brique, rampe d'accès et soubassements d'obélisques d'Aménophis III; aménagements de Ramsès II; remblais, constructions et dallages de Taharqa; modifications d'un Lagide enfin, antérieur au constructeur de la colonnade ptolémaïque.

Le démontage, opéré en respectant les couches les enveloppant, devait permettre de préciser le mode de construction de ces fondations et d'étudier comment elles s'inséraient au milieu des terrains antérieurs.

A. Les fondations étaient descendues dans des *tranchées,* taillées à bords francs à travers l'ensemble du terrain. Dans les briques crues et les remblais, les coups d'outil apparaissent parfois visibles : c'est ainsi qu'à la partie inférieure des cuvettes, protégées par le sable disposé au fond, se remarquent les traces d'une houe large de o m. o5 environ, employée dans ce cas (fig. 9). Sur les bords des tranchées apparaissent aussi, sectionnés, des éléments de pierre (pl. VII B). L'exemple le plus caractéristique est le montant gauche de la porte d'Aménophis II, dont une partie a été retrouvée en place, prise dans les éléments de base de la partie axiale, en bordure de la fondation B (fig. 83) et dont l'autre partie était remployée au rang II de cette même fondation; lors de l'établissement de la tranchée de la colonnade ptolémaïque[1], le montant se trouvait encore d'une seule pièce, remployé tout à fait en profondeur dans le terrain d'Aménophis III, couché selon une direction Ouest-Est; la tranchée ptolémaïque a coupé le bloc, de même qu'elle a sectionné tous les autres éléments des terrains antérieurs (murs de briques, etc.); la moitié engagée sous la partie axiale a été laissée en place; l'autre, coupée par la fondation, a été remployée à l'intérieur de celle-ci.

Il y a mieux encore : la tranchée de fondation ptolémaïque A a sectionné sur toute sa longueur la partie Ouest de l'édifice secondaire de l'Est; la limite primitive Ouest de cet édifice, dont certaines parties de la superstructure ont été réemployées dans une des fondations, est encore marquée dans le mur de façade du temple d'Aménophis III auquel il s'adossait (fig. 1 et pl. VI).

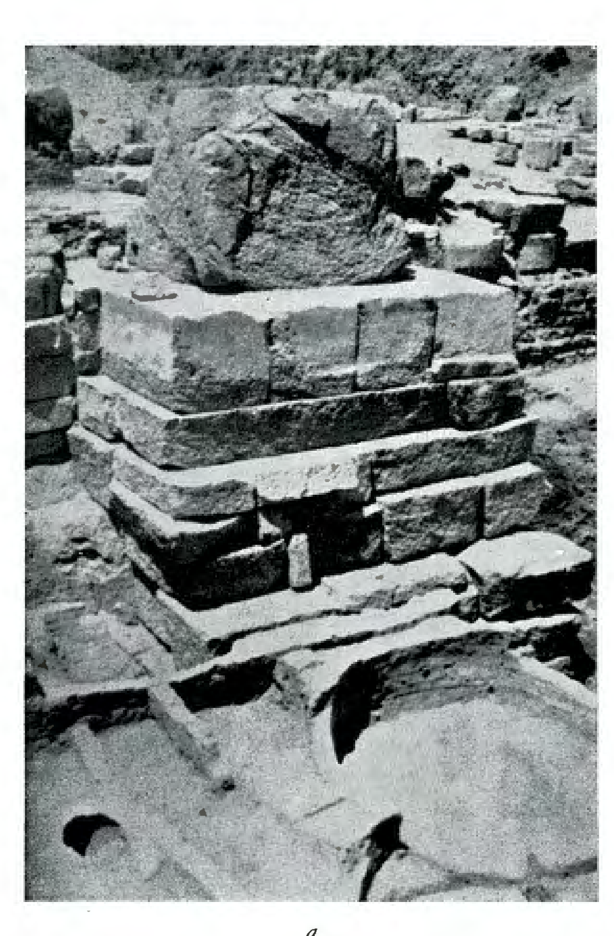
La mise en évidence de ce travail en tranchées apporte la démonstration archéologique d'opérations dont les textes nous rendent compte, en particulier les rituels de fondation des temples ptolémaïques.

Une architrave du temple de Louxor, de l'époque de Ramsès II, indique : [hiéroglyphes] *«a été creusée une grande tranchée de fondation* (mḏwt) *par Sechat, dame des maîtres-d'œuvres*[2] ». Cf. aussi au tombeau de Pétosiris : [hiéroglyphes] *«il ressemblait à un (monument) dont on n'aurait jamais creusé les fondations»*[3].

[1] La tranchée de fondation éthiopienne, moins profonde que la tranchée ptolémaïque, n'avait pas atteint ce niveau.

[2] G. Legrain, *B. I. F. A. O.*, XIII (1917), p. 60.

[3] G. Lefebvre, *Le tombeau de Pétosiris,* p. 105 et texte p. 37.



a



b



c

Fig. 5. *a)* Base et soubassement de l'obélisque Est d'Aménophis III.
b et *c)* Base de l'obélisque Ouest d'Aménophis III.



Fig. 6. Inscription grecque sur un tambour de colonne ptolémaïque.

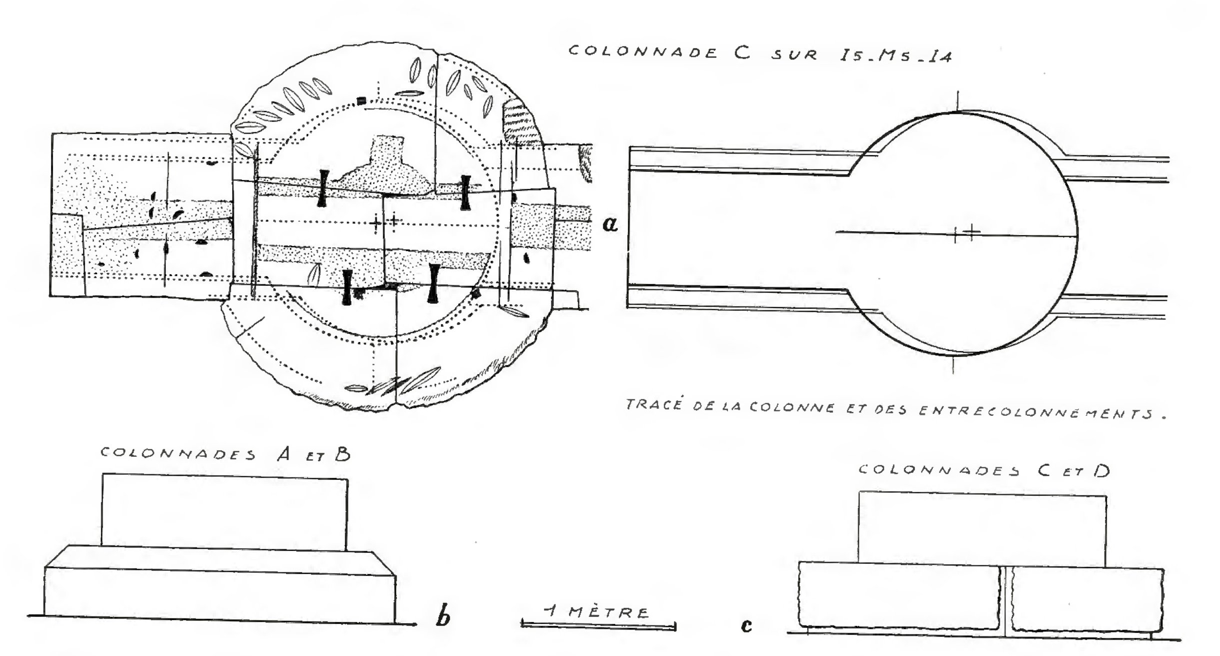


Fig. 7. *a*) Tracés sur la base d'une colonne du centre Ouest. — *b*) Base de colonne, côté Est. *c*) Base de colonne, côté Ouest.

Dans les scènes ptolémaïques de fondation, comme le résume A. Moret[1], «le roi, armé d'un hoyau, pioche la terre». C'est la cérémonie : [2]. On trouve aussi la légende : *«ouverture de la tranchée»*[3].

B. Dans chacun des quatre éléments, le fond de la tranchée déterminait une *cuvette*, à bords francs et à fond plan, de boue solidifiée. Chacune des cuvettes avait, en effet, contenu de l'eau, sur une faible épaisseur[4]. Les traces des pas de ceux qui ont marché dans cette boue ont pu être notées[5]; elles sont particulièrement nettes dans la fondation A, où plusieurs personnages, dont un enfant, se sont déplacés, les uns pieds nus, les autres chaussés de sandales (fig. 10); l'un d'eux s'est affaissé et son pagne plissé s'est marqué dans le sol. La présence des porteurs de sandales semble indiquer que certains des assistants étaient plus que de simples ouvriers. Un bloc de la Chapelle Rouge de la Reine Hatchepsout[6] nous montre d'ailleurs des prêtres procédant, les pieds s'enfonçant sous un niveau noté par un trait gravé (fig. 11); quant aux rituels ptolémaïques, ils indiquent que la tranchée de fondation doit descendre jusqu'à l'eau[7].

D'autres traces se remarquent encore sur le fond des cuvettes. Quelques trous peuvent correspondre à la chute de pierres lancées du haut de la tranchée. Dans D, existe une sorte d'escalier, au droit de l'obélisque Ouest d'Aménophis III; il descend vers ce dernier et est remblayé de pierres. Dans A, la descente vers l'obélisque Est, qui avait été comblée de terre et de sable à l'époque d'Aménophis III, n'a pas été l'objet de remaniements postérieurs. Le long des deux obélisques, dans les fondations de B et de C, on note des poches de sable, au niveau de la partie inférieure des fondations ptolémaïques.

Tout autour des parois des tranchées, à une quarantaine de centimètres au-dessus

(1) A. Moret, *Du caractère religieux de la royauté pharaonique* (*Ann. du Musée Guimet*, XV, 1902), p. 134. A. Moret ajoute : «pour fixer les limites du temple par une tranchée où l'eau vient du sous-sol».

(2) *Edfou*, II, p. 60; III, p. 106 et 166; VII; p. 45; VII, p. 237; cf. Mariette, *Denderah*, p. 133; la formule complète est : Mariette, *Denderah*, pl. I, 20.

(3) *Wb.*, I, 299, 16. Pour l'ensemble des scènes de fondation, cf. Clarke-Engelbach, *Anc. Eg. Masonry* (1930), p. 60-61.

(4) L'étude des parois et de la boue du fond des cuvettes, ainsi que des poches de sable latérales, au niveau des obélisques, indique que l'eau n'a pas été versée de l'extérieur, par en haut, mais qu'elle correspond à la montée de la nappe d'infiltration des eaux du Nil.

(5) Ces traces de pas, fort difficiles à déceler, n'ont pu être mises en évidence que par un déblaiement très minutieux du sable contenu dans les cuvettes de boue. Des moulages de plâtre ont pu en être pris (p. 22 et pl. XVII). L'attention de Cl. Robichon avait été attirée sur ce point par une interprétation d'ensemble du jeu de la nappe des eaux dans l'Egypte ancienne, que lui avait communiquée M. Schwaller de Lubicz.

(6) Bloc n° 21. Cf. la publication prochaine de P. Lacau et H. Chevrier.

(7) Aux références déjà citées (Chassinat, *Edfou*, VIII, p. 237 et Moret, *Du caractère rel. de la roy. phar.*, p. 134), ajouter Brugsch, *Wörterbuch*, Suppl., p. 1360 :

du fond, parallèlement aux plans d'eau contenus dans les diverses cuvettes de base [1], ont été tracées des lignes, par définition parfaitement horizontales (fig. 9); elles sont incisées dans les briques crues et les terrains de remblais, gravées [2] sur les éléments de pierre (flanc latéral de la rampe d'Aménophis III, soubassements des obélisques et de la façade du temple). Par référence à ce niveau sans doute ont pu être marqués, sous forme de petits points rouges, des repères visibles en certains endroits [3].

C. Après ces opérations de fondation, les cuvettes avaient reçu une *couche de sable* [4], épaisse d'environ 0 m. 30, sur laquelle ont été disposées les pierres moins épaisses du dernier rang. Dans l'ensemble, on ne reconnaît pas de strates dans ce sable; des couches s'y distinguent cependant à la partie Nord de la fondation A; le sable semble au contraire avoir été répandu à partir d'un certain point au Nord de la fondation C.

Le sable contenait divers objets, disposés différemment selon les fondations; on doit les considérer comme des espèces de dépôts. En A, ce sont trois briquettes de matière blanche recouverte d'une couche d'or, déterminant les trois sommets d'un grand triangle rectangle, ainsi qu'une quatrième plaquette de matière verte et un petit sceau. Les dépôts des trois autres fondations se trouvaient à proximité de la façade du temple : en B, sept plaquettes de matière verte; en C, six plaquettes de matière verte et cinq briquettes blanches recouvertes d'or, ainsi qu'une pièce de monnaie; en D, une seule briquette de matière blanche recouverte d'une feuille d'or. Briquettes et plaquettes sont anépigraphes; quant à la pièce, elle semble pouvoir être datée de Ptolémée X Sôter II.

Dépôt de sable, de briquettes et de lingots de métaux : , , , ce sont des opérations bien connues par les scènes de fondation

[1] Comme nous l'avons déjà dit, nous n'avons pas obtenu l'ensemble complet des cuvettes de fondation, certains terrains ayant été retirés de l'extérieur (en A et D); il ne semble pas qu'il y ait eu de trait gravé sur l'obélisque Ouest ni sur le soubassement de la façade du temple correspondant à la fondation D. Clarke et Engelbach (*Anc. Eg. Masonry* [1930], p. 61-62) ont déjà supposé l'existence de ce «niveau d'eau» parfait.

[2] L'outil qui a servi à graver ces traits devait être un stylet très pointu, en métal dur, qui incise par petits coups, en effleurant et en suivant les anfractuosités de la pierre.

[3] Deux de ces points rouges étaient peints sur la base de calcaire B 4 (p. 32); d'autres points rouges ont pu être notés sur les blocs de granit, tout le long de la face Est de la fondation C. Au droit de l'obélisque un bloc ptolémaïque portait un trait vertical rouge, à l'encre (en correspondance avec le tracé de pourtour gravé).

[4] Ce sable des fondations ptolémaïques — jaune — diffère du sable d'Aménophis III, trouvé le long des obélisques et sous le mur de façade du temple; ce dernier est gris et plus fin. Sur l'usage de fonder le temple sur du sable, cf. Brugsch, *Wörterbuch, Suppl.*, p. 1360 cité ci-dessus, établissant que la tranchée de fondation est «munie de sable selon les règles»; Griffith, *Tell-el-Yahudiyeh*, p. 59, note D; et le rite *wšꜣ šꜥ* (*Wb.*, I, 369; Brugsch, *Thesaurus*, p. 1273; Moret, *Rituel du culte divin journalier*, p. 200; et les textes cités à la note suivante).

des temples [1], usage constant durant toute la durée de la civilisation égyptienne, puisqu'une réprésentation d'un sanctuaire solaire de la Ve dynastie montre déjà l'apport des vases dans un dépôt de fondation [2].

D. Les fondations elles-mêmes, qui occupent pleinement les cuvettes définies ci-dessus, étaient constituées de *blocs de pierres*, — grès essentiellement, — disposés avec soin, encore que leur répartition — morceaux de toutes dimensions et de toutes formes, taillés de différentes manières et ajustés avec la plus grande variété, mais avec minutie — puisse apparaître déconcertante.

1. Dans trois des fondations (A, B, C), les pierres sont disposées en six assises, d'épaisseurs différentes, présentant des variations de détail, mais à des niveaux qui apparaissent bien définis [3]. Certains des lits sont par endroits dédoublés (dans A, au rang III : I 5; au rang IV : I 2, I 3 et I 5; en C, toute la partie Sud du rang IV, d'I 3 à I 5); quelques blocs isolés sont aussi, de-ci de-là, disposés à deux dans la hauteur d'un rang. La fondation D est constituée de cinq lits de blocs plus épais.

Les blocs ne sont pas seulement répartis en assises; dans l'ensemble [4], ils sont groupés de façon à constituer une suite de paquets alternativement épais et plus minces (fig. 12). Ces paquets ne sont pas homogènes et indépendants les uns des autres; leurs séparations ne sont pas toujours franches (pl. VIII); elles présentent des décrochements d'un lit à l'autre; à chaque assise, il arrive que des pierres chevauchent d'un élément sur l'autre. Si l'on considère les deux fondations A et D, on y reconnaît une succession de massifs (du Nord au Sud : M 1, M 2, M 3, M 4, M 5), correspondant aux colonnes du portique ptolémaïque, et d'intercalaires (I 1, I 2, I 3, I 4 et I 5), équivalant aux entrecolonnements. Si l'on tient compte du fait que dans les deux fondations centrales, les soubassements des obélisques d'Aménophis III sont dans l'axe des intercalaires I 2 et que celles-ci ont dû, dans leur partie septentrionale, servir elles-mêmes de fondations à la porte de l'avant-temple, on reconnaîtra qu'elles obéissent au même principe, légèrement modifié dans son application : le massif M 1 déborde vers l'intérieur, M 2 et M 3, réduits à quelques pierres, englobent la masse des blocs de fondation de l'obélisque (fig. 12).

[1] Mariette, *Denderah*, pl. I, 21-22; *Edfou*, II, p. 32 et XII, pl. CCCLXXV (p. 132-133); Dümichen, *Hist. Inschr.*, II, XLIX *a*, où un personnage du temple de Philæ apporte des briquettes d'or.

[2] Fr. W. v. Bissing, *Das Rê-Heiligtum des Königs Ne-woser-Rê*, II, pl. I.

[3] Comme nous l'avons dit, nous avons désigné par les lettres A, B, C et D chacune des fondations, d'Est en Ouest; chacun des lits a été numéroté à partir de l'assise inférieure, de I à VI; nous avons désigné par M les paquets de blocs les plus larges, par I les paquets les plus étroits en les numérotant du Nord vers le Sud. Cf. différents types de fondations de temple dans Clarke-Engelbach, *op. laud.*, p. 69-77.

[4] Pour le rang de base I, le principe général de répartition ne s'applique pas partout de façon simple. Il faut tenir compte qu'en certaines parties les pierres sont disposées par bandes transversales (sur toute la longueur de A; pour B et C, entre l'obélisque et le temple; cf. pl. VIII C).

2. Dans l'ensemble, les pierres ont été ajustées rigoureusement; en beaucoup de cas, des encoches, des retailles de tous types ont été pratiquées pour qu'elles s'adaptent les unes aux autres; souvent les arêtes des blocs ne sont pas rectilignes, mais présentent des courbes, dont les incurvations ont leurs correspondants sur les blocs voisins. Le travail de pose des blocs constitue une véritable marquetterie : dans tous les sens, de petites pierres ont été disposées pour caler les blocs, les coincer et boucher tous les interstices.

D'une manière générale, on n'a remarqué aucune queue-d'aronde joignant entre eux les blocs de fondation. En revanche, en A 116, sur un bloc retaillé au moment de la mise en place dans la fondation, se trouve latéralement une moitié de queue-d'aronde; le lien alors doit jouer avec le mur de brique voisin (fig. 13; cf. p. 19).

Aux rangs supérieurs, les pierres sont liées entre elles par du plâtre; des bandes horizontales et des cheminées verticales ont été ménagées [1], mais non d'une manière systématique et uniforme. On remarquait les traces des doigts ayant arrêté les coulées de plâtre latéralement, sur les joints verticaux extérieurs, dans les endroits où la fondation ne touchait pas étroitement les terrains voisins (fig. 14 *a*). Des gousses végétales se sont trouvées prises dans le plâtre, l'une longue de 0 m. 15 au Sud de la fondation C, l'autre dans les fondations de la porte du temple proprement dit. En certains endroits, des lits de sable très peu épais avaient été ménagés. Dans quelques rares cas, des blocs avaient reçu des placages de terre (A 96 *bis*, C 395) (fig. 14 *b*). Quelques charbons de bois ont été trouvés par endroits ainsi que de petits éclats de granit. Un morceau de métal a été recueilli entre C 245, 247 et 248. Sous l'angle Sud-Ouest de B 105 se trouvait le tronc d'une petite statuette féminine en terre cuite [2] (fig. 15).

Le rang II était posé sur sable, mais ses blocs étaient liés au sommet par le plâtre ayant coulé du rang supérieur (III). Au rang I, les blocs qui reposent sur sable sont simplement juxtaposés. Quelques pastilles oblongues et aplaties, en forme de dragées, faites de terre humectée, y ont été recueillies (fig. 16).

3. Lors de l'établissement des fondations ptolémaïques, des tracés d'ensemble, affectant chacune des fondations, ont été établis et notés sur les pierres.

Ce sont d'abord des tracés d'axe, qui sont gravés verticalement sur les pierres des fondations de la façade du temple et sur les blocs des fondations des deux obélisques d'Aménophis III (fig. 17). Ces tracés d'axe n'ont pas été marqués sur les pierres des assises de fondation elles-mêmes, sauf sur C 395.

En revanche, à la surface de chacune des assises de toutes les fondations, est gravé un tracé de pourtour, sur les longs côtés et à l'extrémité Nord (fig. 18 *a* et *b*);

[1] Cf. quelques exemples sur les blocs d'entrecolonnements éthiopiens, *infra*, p. 71. Cf. aussi Clarke-Engelbach, *Anc. Eg. Masonry* (1930), p. 79-83.

[2] Haut. subsistante : 4 cm. 5 ; ~~larg.~~ des hanches : 3 cm. 8.



Fig. 8. La fondation Est « déchaussée » des terrains avoisinants.



Fig. 9. Flanc Ouest de la fondation C : tracé horizontal de niveau et coups d'outils.



Fig. 10. Traces de pas dans la boue de la cuvette.

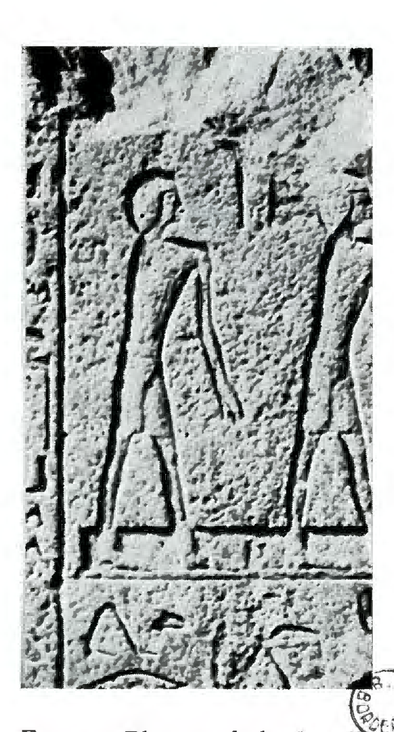


Fig. 11. Bloc 21 de la chapelle rouge d'Hatchepsout, de Karnak.

il n'y en a pas au Sud, où la limite des fondations ptolémaïques est constituée par le soubassement de la façade du temple, contre lequel elles s'appuient. Le tracé de pourtour est d'ailleurs souvent interrompu : parfois en effet le bloc est tangent à ce tracé ou même en retrait par rapport à lui; sur le même bloc, il peut n'être pas continu. En A 94, le tracé de pourtour passe sur un sceptre ⲁ disposé de façon à le recevoir (fig. 19 et *infra*, p. 19). En CC 212 et en C 444, il traverse une croix ansée (fig. 20). Très marqué sur la fondation C, le tracé de pourtour est au contraire léger en B. Si, dans une même fondation, l'on considère ces traits les uns par rapport aux autres, d'assise en assise, on remarque qu'ils ne sont pas parallèles, mais décalés et en oblique.

Enfin, à chacun des tracés de pourtour des longs côtés correspond sur le mur de façade du temple un long trait vertical, qui dépasse même en hauteur les textes de la corniche. A l'endroit où le tracé de pourtour Ouest de C coupe le soubassement de l'obélisque d'Aménophis III se remarquent aussi des traits verticaux, mais non pas sur le soubassement de l'obélisque Est, correspondant à la fondation B.

A part l'assise supérieure des fondations, qui porte la marque des bases des colonnes et entrecolonnements de la superstructure, on ne distingue pas, sur les faces supérieures des autres assises, de tracés de position des blocs, sauf dans le cas de B 154, pierre à laquelle correspond un tracé sur les blocs du dessous : B 203 et B 205.

4. Les blocs sont affectés de nombreux piquetages [1] et de marques de types différents, qui peuvent correspondre soit à leur emploi primitif dans les édifices dont ils proviennent, soit à des intentions diverses lors de leur remploi dans la fondation ptolémaïque.

De petites encoches, larges en moyenne de 0 m. 03 et profondes de 0 m. 03, et longues de 0 m. 07, se trouvent parfois à la face supérieure de certains blocs, à l'emplacement du joint des pierres du dessus; l'une des faces latérales de l'encoche est verticale, l'autre en plan incliné (fig. 22). Elles ont pu servir lors de la mise en place des blocs. Attendu que toutes ces encoches sont disposées de la même façon, elles indiquent le sens de pose des pierres, qui s'est effectué du Sud vers le Nord : les premières pierres posées sont celles proches du temple. Latéralement, le travail, dans chacune des fondations, a dû se faire d'Est en Ouest.

Il faut noter encore des engravures de 0 m. 002 de largeur, pouvant atteindre une profondeur de 0 m. 005; elles ne sont pas toujours parfaitement rectilignes,

[1] Il était de notre intention d'examiner en détail les nombreux types de piquetages et d'arasements qui se remarquent sur les diverses faces des blocs et d'essayer de préciser leurs dates et leurs buts respectifs, qui peuvent n'avoir pas été uniquement et uniformément d'ordre architectural; l'interdiction d'accès au chantier en 1952 nous a empêché de réaliser ce projet, qui nécessitait une revue minutieuse de chacun des blocs. Nous avons cependant disposé d'éléments suffisants pour l'étude des piquetages et arasements des entrecolonnements éthiopiens (*infra*, p. 71-73).

mais peuvent présenter un léger mouvement de torsion (fig. 23). Elles se trouvent très souvent à l'emplacement des joints des pierres du dessus. Elles semblent faites par un fil souple (ou une bande métallique) de 0 m. 002 de section et ont pu se produire accidentellement au moment de la mise en place des pierres.

En dehors d'un pied, qui a été engravé assez profondément sur A 129 (fig. 24), il faut encore signaler, sur plusieurs blocs [1], un trou profondément enfoncé, avec cinq coups d'outils rappelant l'arrachement d'une patte d'animal sur le sol (fig. 25); ces «griffes» sont généralement à la surface des assises; dans deux cas pourtant, elles sont sur le revers inférieur des blocs; ni leur destination, ni leur date ne peuvent être précisées.

En revanche, les rigoles d'usure par grattage, qui se remarquent, allongées verticalement, sur diverses pierres, datent de l'époque où les monuments étaient encore en place; ceci est particulièrement net pour le décret d'Horemheb gravé dans l'embrasure d'une porte d'Aménophis III (cf. p. 58) [2]; on les retrouve aussi sur un tambour de colonne (T CC 9) remployé dans la fondation éthiopienne et sur divers éléments de la colonnade éthiopienne [3].

5. Sauf quelques exceptions de détail, les fondations ptolémaïques sont constituées de blocs de grès. A part les assises supérieures VI de la fondation A et V de D, faites de pierres neuves, ceux-ci sont des blocs de remploi provenant de nombreuses constructions, dont la plupart peuvent être attribuées à des états antérieurs du secteur Nord de Karnak.

Ces blocs remployés n'ont pas été simplement empilés pour constituer les fondations nouvelles. Etant repris dans une construction, dont les diverses assises étaient d'une hauteur bien définie, ils ont été retaillés. La partie alors supprimée correspond généralement à la partie du bloc primitivement inférieure.

Au moment du remploi, certains blocs ont été blanchis à un lait de plâtre (fig. 26 et 27); cette observation ne peut être établie de manière sûre qu'au rang I, non lié au plâtre de fondation; on y remarque que la couleur blanche recouvre à la fois les bas-reliefs primitivement peints de couleurs vives et les cassures ultérieures (blocs A 666 et A 668). Sur quelques blocs, du plâtre a été ajouté à la main (fig. 28 et 29)

Lors de la réutilisation des blocs, il semble que certains éléments aient été martelés; si, dans de nombreux cas, la mise en place dans la construction nouvelle peut

[1] A 146, A 155, A 215, A 303, A 471, D 284, D 444, D 462. Il s'agit essentiellement de pierres éthiopiennes; mais la griffe se retrouve sur E 73, pierre d'Aménophis III. Elle avait déjà été remarquée sur un bloc du dessus de la porte qui s'ouvre, près du temple de Ptah, dans la grande enceinte du temple d'Amon.

[2] Nous avons déjà signalé (p. 4, n. 2) les rigoles d'usure par frottement sur les parties des soubassements des obélisques d'Aménophis III, qui ont été masquées au cours même du règne de ce souverain.

[3] Cf. *infra*, Eβ' 1, bloc B 316, pl. LXV; Eγ'-3, bloc C 465, pl. LXXVI; Eδ 3, bloc D 415, pl. LXXVIII.

expliquer ce remaniement, d'autres exemples apparaissent plus complexes : des représentations ont été systématiquement détériorées ou détruites (p. 92).

En règle générale, les blocs remployés ont été disposés de sorte que les inscriptions soient sur les côtés ou en-dessous; il est très rare que les faces inscrites apparaissent en surface [1], sauf naturellement au rang I, où il s'agit dans beaucoup de cas d'entrecolonnements reposant une face en terre, l'autre vers le haut (pl. XV A). Dans le plus grand nombre de cas, pour les inscriptions latérales, il apparaît que le bloc a été mis à l'envers par rapport à sa position primitive.

On constate enfin que les blocs remployés ont été très souvent disposés en groupes de même origine. Les éléments de la chapelle des Divines Adoratrices ont été trouvés uniquement en A; ceux de la porte d'Harprê en B. Si les colonnes de Taharqa ont été remployées dans toutes les fondations et dans tous les rangs, on constate pourtant qu'il y en a bien moins dans C et en règle générale qu'elles font défaut dans tous les rangs I. Quant aux entrecolonnements éthiopiens, ils semblent avoir été repris, dans chaque fondation nouvelle, en correspondance directe avec leur position première : tous les entrecolonnements décorés extérieurement des Nils de Haute-Egypte — et eux exclusivement — étaient dans la fondation A; tous ceux portant les Nils de Basse-Egypte dans la fondation D; les entrecolonnements sont disposés presque exclusivement dans les assises I, sauf pour la fondation D.

2. La Fondation A (pl. IX-XVIII).

La plus orientale des quatre fondations de pierres, sur lesquelles avait été établi le portique ptolémaïque, était la mieux conservée; elle subsistait presque entière.

A sa partie supérieure, elle était la seule à posséder encore une bonne partie [2] de l'*assise VI*, sur laquelle étaient posés les éléments de la colonnade proprement dite (pl. IX B et X B).

Cette assise était constituée de gros blocs de grès, qui étaient disposés de telle façon que les paquets correspondant aux colonnes et entrecolonnements du dessus peuvent y être discernés.

Ces blocs sont d'un grès très dur, plutôt blanc-gris, à veine noire [3]. Ce sont des blocs neufs. Presque tous portent la trace du logement des coins de bois, qui ont servi à les disjoindre de la masse (fig. 30) [4].

Plusieurs des blocs ont été laissés sur l'éclat de la cassure; d'autres ont été

[1] La face inscrite est en surface dans les cas suivants : A 94, A 174, A 276.

[2] Les pierres de l'extrémité Nord, très salpêtrées, n'ont pu être extraites intactes et l'on n'a donc pas pu en connaître toutes les caractéristiques.

[3] La veine noire est parfois double. Les blocs ont toujours été taillés parallèlement au plan de la veine.

[4] Il est vraisemblable, d'après l'étude de la position des coins sur les diverses arêtes des blocs, de supposer que ceux-ci ont été débités à partir d'une ou de deux masses considérables, extraites d'ensemble de la carrière; cf. Clarke-Engelbach, *op. laud.*, p. 18 et fig. 15, et p. 22-23.

dégrossis sommairement; certains ont reçu alors un épannelage en forme de chevrons (fig. 31 *a*, *b*, *c*). Les blocs ne sont pas taillés à angles droits, mais selon des angles de valeurs diverses, dont les compléments sont fournis par les pierres voisines. Leurs arêtes ne sont pas rectilignes, mais présentent des courbes dont les incurvations ont leurs correspondants sur les blocs voisins. Il convient de remarquer la précision de ce travail de taille des blocs, dont l'ajustage n'a pu se faire qu'au moment de la pose. Quelques blocs ont été retaillés de façon à s'emboîter les uns dans les autres; des décrochements ont été pratiqués latéralement dans les blocs 8* et 26*, pour recevoir respectivement des attaches des blocs 9* et 37* (fig. 32). Il faut constater en revanche l'absence totale de queues-d'aronde.

Sur les blocs de l'assise VI se remarquent des tracés, piquetages et marques diverses. Des tracés de pose sont ceux des bases des colonnes et entrecolonnements de la superstructure; mais on constate souvent un certain décalage entre tracé de pose et pose réelle.

Des bandes de piquetage légèrement creuses, atteignant une largeur d'une dizaine de centimètres, correspondent en général à la partie centrale des pierres du dessus; ces canalisations sont celles de coulées de plâtre (fig. 33).

On note aussi, à la surface de cette assise, de petites encoches de pose et des engravures fines des types cités ci-dessus dans la description générale (cf. p. 15). Une marque se retrouve enfin sur les faces latérales de plusieurs des blocs de la VIe assise de la fondation A (fig. 34). Elle n'est jamais disposée verticalement, mais «couchée»[1]. Certains blocs (31* et 32*) portent deux marques de ce même type; sur d'autres une moitié seulement a été gravée. Cette marque n'a été faite que sur ces pierres neuves; elle ne se retrouve jamais sur les blocs de remploi des autres rangs. Ce n'est pas une plume de Maât, car l'une des extrémités est chevronnée alors que le retour de l'autre est très souvent pointu; elle ressemble plutôt à une tresse d'enfant[2].

Les autres rangs de la fondation A sont constitués de blocs de remploi, dont certains, en eux-mêmes ou à cause de leur position, présentent des particularités dignes d'être notées.

A l'*assise V* (pl. XI A et XII A), les blocs sont surtout des tambours de colonnes, provenant de la colonnade de Taharqa.

[1] Sur le pourtour du temple d'Amon-Rê-Montou lui-même, une marque en forme de vase est toujours ainsi disposée horizontalement; elle est tantôt gravée, tantôt peinte (fig. 35).

[2] On trouve cette marque, disposée verticalement, pointes en bas, aux carrières de Kertassi (G. Rœder, *Debod bis Bab Kalabsche,* I, 176 et pl. LXXVIII *c*), dans le sens de notre figure 34 *b*. Une marque d'un type voisin se rencontre aux carrières de Silsileh (Fr. Preisigke et W. Spiegelberg, *Aegyptische und griechische Inschriften aus den Steinbrüchen des Gebel Silsileh (Oberaegypten), nach den Zeichnungen von G. Legrain* (Strasbourg, 1915), pl. III, n° 42; peut-être aussi pl. IV, n° 62 (mais le signe est lu *β*, p. 8). Cf. notre figure 36.

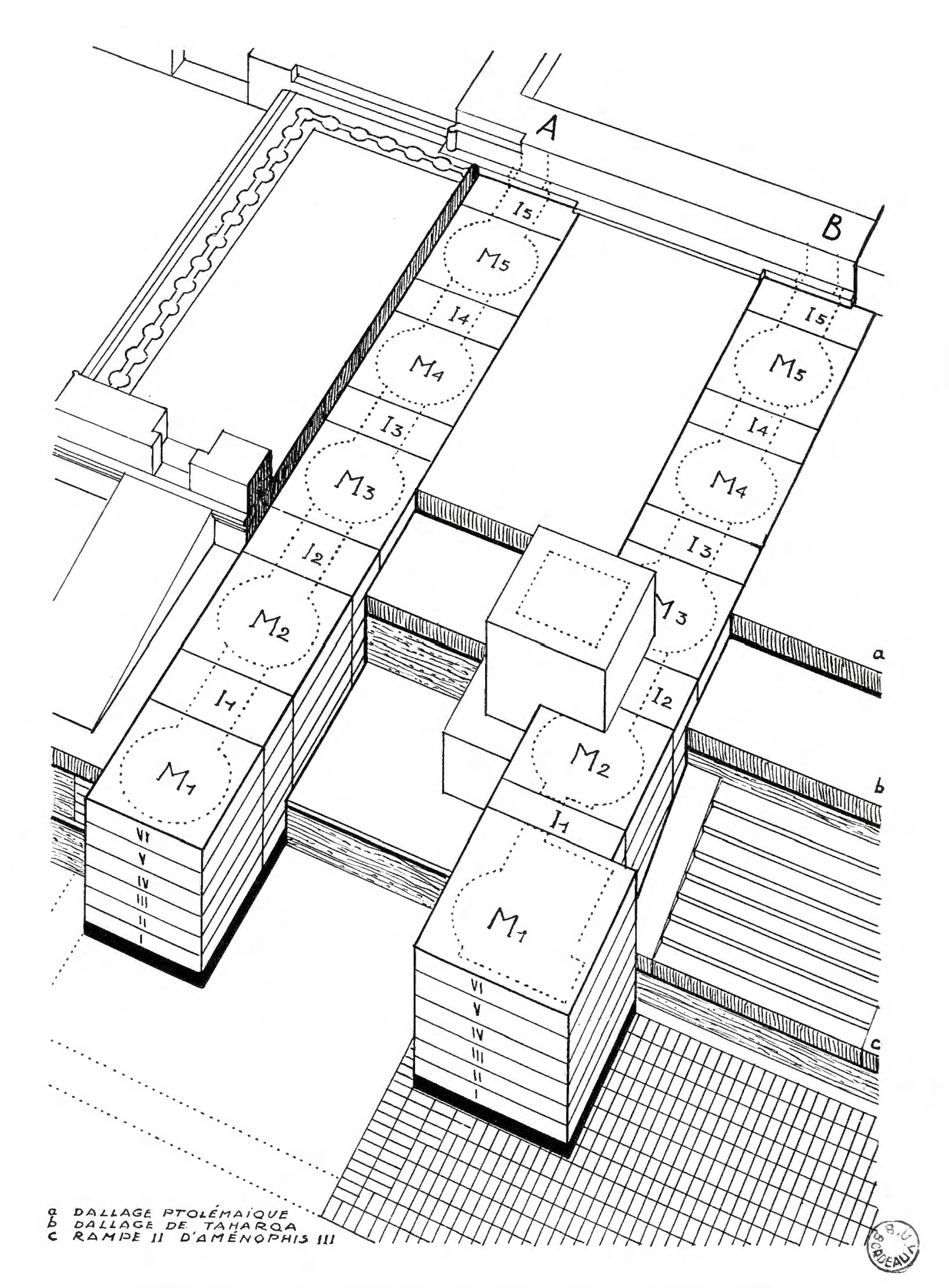


Fig. 12. Dessin perspectif des assises et des paquets des fondations A et B.

Fig. 13. Queue d'aronde du bloc A 116.



a

Fig. 14. *a*) Traces de doigts dans le plâtre.



b

Fig. 14. *b*) Bloc A 96 *bis*

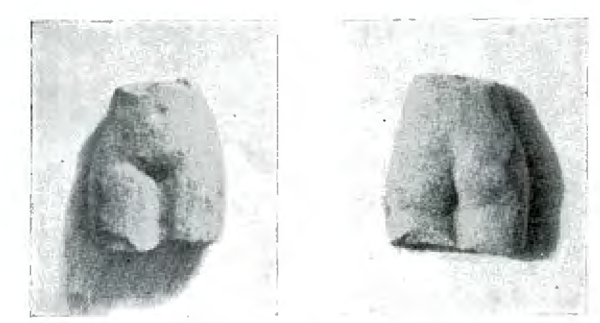
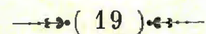


Fig. 15. Statuette féminine de terre cuite.



Fig. 16. Pastilles de terre au so[l]



A 18 est un tambour de colonne qui a été presque entièrement retaillé, de sorte que sur le plan, désormais, sa forme rappelle celle du chapiteau de fête *Sed* (fig. 37 *a*). Or le bloc A 25, peu éloigné, vient de la représentation de la fête *Sed* de la Divine Adoratrice Chepenoupet (fig. 37 *b*; cf. p. 118).

A 27 a subi avant sa mise en place dans la fondation un curieux arrangement. Sur l'un de ses petits côtés, une forme, rappelant le sexe d'un enfant [1], avait été délimitée par un contour; une entaille a été faite ensuite le long du contour ainsi défini et l'éclat obtenu de cette façon a été sorti, marqué d'un coup d'outil, brûlé, puis remis en place dans sa position originelle; si bien que le bloc A 27 est une sorte de pierre « truffée » (fig. 38).

A 44 a reçu deux traits gravés, à l'endroit du tracé du pourtour. Le plus extérieur, de part en part de la pierre, est perpendiculaire à la ligne de séparation de I 2 et M 3; l'autre, intérieur et partiel, est perpendiculaire à la ligne de séparation de I 2 et M 2 (fig. 39). A 44 se trouve dans l'axe de l'obélisque Est d'Aménophis III, sur la base de granit duquel, côté Sud, on remarque aussi un tracé double.

L'intercalaire I 3 présente en plan le dessin général d'une table d'offrandes *ḥtp*. Le tambour de colonne A 80, qui entre dans les éléments le constituant, présente l'offrande *ḥtp* (fig. 40).

A 87 est orientée selon la diagonale du massif M 4; au rang inférieur IV, M 4 possède une pierre A 236 disposée à 45° par rapport à l'axe général.

A 94 est un éclat dont la décoration, exceptionnellement, est tournée face en l'air. Le sceptre qui est au milieu se trouve sur le trait de pourtour Est de l'assise : la convention qui semble en effet avoir été généralement adoptée est que l'axe correspond non au centre du creux ou du relief, mais à un de ses traits de départ; à partir de ce tracé initial très net, mais très fin, qui est le seul à avoir valeur, des traits d'outils plus grossiers accentuent en creux le tracé, mais tout naturellement le décalent (cf. *supra*, p. 15 et fig. 19 et 21).

A 96 *bis*. Cet éclat, gravé de : « les *Deux Terres* », était enrobé de terre (fig. 14 *b*).

A 116 est un demi-tambour de colonne retaillé, avec un ressaut en son milieu, à la hauteur du joint qui sépare les deux pierres (A 111 et A 111 A) de l'élément dédoublé voisin M 5. Sur sa face extérieure Est, en son milieu, ce bloc a été entaillé d'une demi queue-d'aronde, dont le complément ne pouvait être que dans le mur de briques voisin, si, comme il est vraisemblable, cette demi queue-d'aronde ne figurait pas dans l'emploi primitif du bloc (fig. 13).

[1] Cf. ci-après, p. 108, la porte de l'Edifice secondaire de l'Est, supprimée lors de l'établissement de la fondation A.

A 129 a reçu, à la surface de l'assise, le dessin d'un pied, profondément enfoncé (fig. 24).

C'est de la partie Nord de l'*assise IV* (pl. XI B et XII B) que provient la majeure partie des blocs de la chapelle des Divines Adoratrices.

Les intercalaires I 2, I 3 et I 5 sont dédoublés; ils faisaient une légère saillie à la partie supérieure, si bien qu'à ces endroits les pierres correspondantes de l'assise V étaient moins épaisses.

A 174 présente sa face inscrite en surface.

A 182 et *A* 189 sont des fragments avec colonnes engagées saillant nettement à l'extérieur du côté Ouest de la fondation.

A 276 est un fragment de corniche d'entrecolonnement, décoré dessus et dessous, s'appuyant sur la façade à corniche du temple; cf. C 174.

A l'*assise III* (pl. XIII A et XIV A), les blocs des paquets M 2, I 2 et M 3 sont disposés d'une manière particulièrement complexe; on a juxtaposé de gros blocs retaillés et de petites pierres rangées avec soin les unes à côté des autres; certaines : A 346, 347, 348 ont été rougies au feu. On pourrait reconnaître dans cet ensemble la forme générale d'un taureau aux pattes repliées, le mufle pointant vers le Nord; le cou correspondrait aux pierres brûlées. Le bloc du poitrail (A 353) a reçu deux incisions. Il y a enfin discontinuité dans le tracé général au passage de A 351; ce bloc a reçu un piquetage particulier; il correspond à l'endroit où le sacrificateur enfonce son couteau (fig. 41 *a* et *b*, et 42 *a*) scène de sacrifice figurée sur un bloc voisin du rang supérieur IV : A 163; le garrot de la bête est coupé par une longue entaille; devant le taureau figurent deux personnages, l'un court vêtu, l'autre en robe longue (fig. 41 *b*). On pourrait chercher à retrouver ces personnages sur le bloc d'angle A 333, disposé devant le mufle de la bête (fig. 42 *b*). Si l'on examine de quelles pierres est composé le corps de celle-ci, on peut remarquer qu'il s'agit d'éléments de chapiteaux de colonnes : la tête (A 339) est constituée d'un élément supérieur de chapiteau, qui a été entièrement retaillé pour recevoir sa forme actuelle; le corps est formé des deux éléments centraux (A 361 et A 368); la base de chapiteau A 376 correspond à la croupe de la bête.

L'intercalaire I 5 est constitué de deux rangs de pierres superposées; le rang inférieur comprend trois ronds de colonnes : A 448 A, A 449 A, A 450 A.

L'*assise I* (pl. XV A et XVI A), qui repose directement sur la couche de sable, est formée de blocs moins épais (en moyenne 25 à 30 cms.). On y remarque beaucoup de fragments d'entrecolonnements provenant de la colonnade éthiopienne, posés à plat, avec textes à la fois en dessous et au-dessus; ils appartenaient tous — et

exclusivement — à la rangée extérieure Est, décorée sur sa face extérieure des nomes de Haute-Egypte.

Si l'on examine le plan de cette assise, il est très difficile d'y reconnaître à première vue la division générale en massifs et intercalaires. Les pierres sont disposées en trente-cinq étroites bandes transversales. Celles-ci peuvent être groupées en cinq éléments, correspondant chacun à l'ensemble d'un massif et d'un intercalaire; chacun des éléments comprend sept bandes. Si le joint entre les septième et huitième bandes correspond à la division entre I 1 et M 2 des rangs supérieurs, partout ailleurs il y a décalage. Dans chacun de ces cinq éléments, on peut, en négligeant les pierres très petites, utilisées pour coincer les autres, compter vingt-quatre blocs. Ce nombre est atteint dans deux cas par le bris en deux fragments de la même pierre, au moment de sa mise en place dans les fondations; coupure accentuée encore par l'adjonction de petites pierres, dans le joint de la cassure (A 681, A 682; A 618 A, A 618 B); dans le dernier groupe, le total de vingt-quatre est obtenu par l'adjonction de deux pierres complémentaires, engagées sous les fondations de la façade d'Aménophis III (A 736, A 728).

Les pierres de la première bande (A 594-A 597), au Nord de la fondation, se caractérisent par le nombre élevé de jambes et de pieds représentés (fig. 43). Sur *A* 594 et *A* 595, les quatre paires de pieds dessus et dessous sont opposées deux à deux. *A* 597, primitivement pierre d'angle de porte de naos, décorée de pieds, sert de pierre d'angle à l'ensemble de la fondation ptolémaïque; un *graffito* représentant un pied y a été grossièrement gravé, lors de la mise en fondation[1] (fig. 44).

A 622 est décoré sur sa face reposant dans le sable d'une curieuse base de sceptre, avec de chaque côté de l'axe sept retombées (fig. 45). Ce bloc a été isolé par une cassure, qui est tangente exactement à la septième retombée, du bloc A 333 (qui est celui portant les trois jambes devant le mufle du taureau de la «mosaïque» du rang III, fig. 42 *b*); primitivement, le bloc formé de A 622 et A 333 marquait un axe dans l'édifice des Divines Adoratrices (cf. *infra*, p. 122); c'était un élément d'un naos, auquel appartenait aussi la pierre d'angle A 597. Dans le sable, en dessous du sceptre de A 622, a été retrouvée une briquette de matière blanche plaquée d'or, qui correspond au sommet de l'angle droit d'un triangle rectangle, dont les deux autres angles sont indiqués par des briquettes semblables (cf. *infra*, p. 22).

Des traces noires ont été remarquées tout autour de l'assise I, sauf au Sud, près du temple (fig. 46). Elles proviennent du dépôt de cendres résultant de la calcination d'os (dans un joint a été trouvé un fragment d'os brûlé).

L'assise I, dont les pierres ne sont pas liées au plâtre, mais simplement posées côte à côte, reposait sur une *couche de sable*, épaisse d'une quarantaine de centi-

[1] Cf. A. Varille, *Quelques caractéristiques du temple pharaonique* (Le Caire, 1946), p. 13 et fig. 2 (p. 12).

mètres, occupant tout le fond de la tranchée. Dans l'ensemble, ce sable est brouillé, sauf dans la partie Nord, où sur une longueur de trois mètres, il était disposé en couches discernables les unes des autres par des différences de couleur et de consistance, comme s'il avait été jeté en languettes, à partir du bord Nord de la cuvette (fig. 47).

Dans le sable (pl. XV B) ont été trouvées trois briquettes (pl. XXVII A) d'une matière blanche (plâtre ?) moulée, plaquée d'or[1]; elles formaient un triangle rectangle[2]. Un quatrième point était marqué par une plaquette de matière vitrifiée verte, moulée, bombée à la partie supérieure[3]. En outre, un fragment de sceau en terre sigillaire a été trouvé dans la partie Sud de la fondation (fig. 48).

Le fond de la tranchée constituait une *cuvette,* aux côtés réguliers et taillés à bords francs. Comme l'indiquait la consistance de *boue* solidifiée du fond de la tranchée, la cuvette avait été occupée par de l'eau; vraisemblablement, le niveau supérieur de la nappe — parfaitement horizontal par définition — était à o m. o3 au-dessus du niveau moyen du fond de la cuvette. L'eau avait d'ailleurs sapé certains endroits du rebord; du côté Est s'était produit un léger éboulement.

Dans la boue de la tranchée de nombreuses *traces de pas* ont pu être observées (pl. XVII A, B et C)[4] :

a) A l'extrémité Nord, un homme a marqué le sol des empreintes rapprochées et nombreuses de ses pieds nus; l'un des pieds (long. o m. 26 environ) a tourné d'environ 180°, sur lui-même, par petits déplacements multipliés, laissant l'empreinte du talon fortement marquée à chaque pas. Elles se situent exactement sous les pieds, placés en opposition, de la figure 43 (cf. *supra,* p. 21).

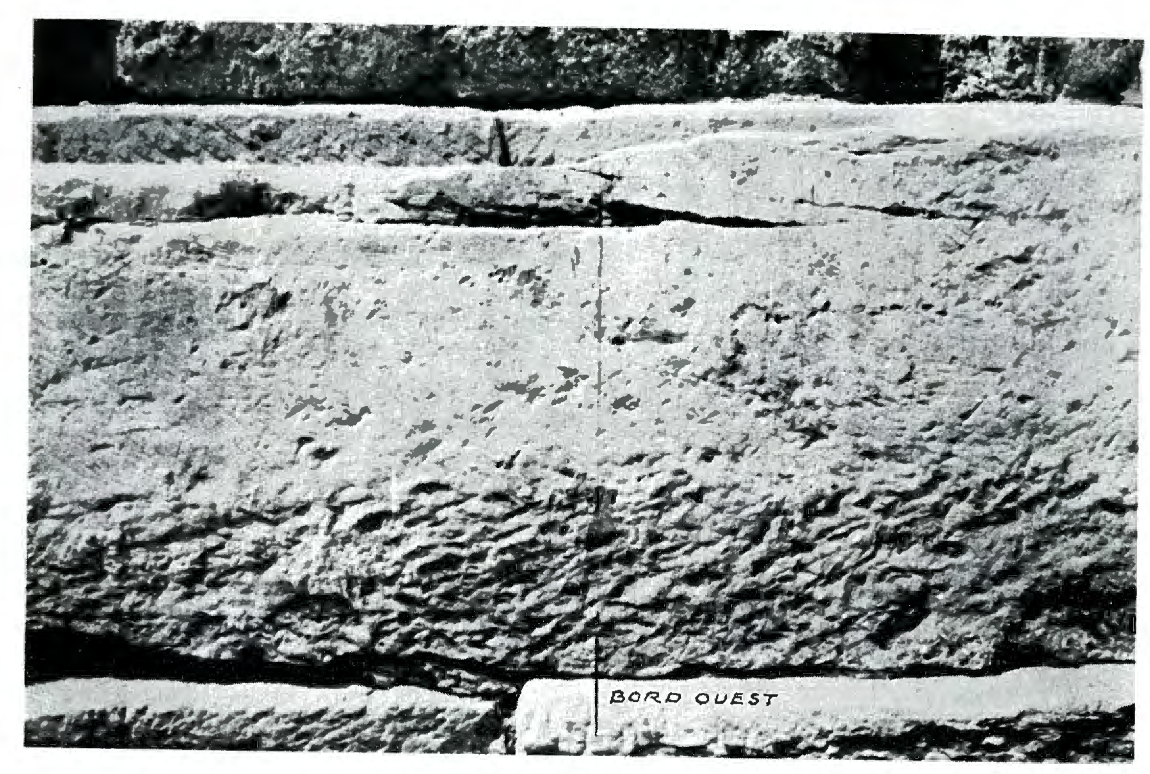
b) En plusieurs autres points, traces diverses de pieds nus (long. o m. 26 environ).

c) Plusieurs des traces sont de petites dimensions : ce sont les pieds nus d'un enfant (long. o m. 165 environ).

d) En de nombreux points, traces de sandales : les bourrelets qui faisaient le tour de la partie arrière de la sandale sont nettement dessinés; les orteils étaient saillants à l'avant et se sont marqués dans la boue.

e) L'un des assistants s'est affalé et la double marque de son pagne plissé — vraisemblablement empesé[5] — se lit encore sur le sol.

[1] Approximativement, long. : 46 cm.; larg. : 24 cm.; épaisseur : 12 cm.; poids : 24 gr.
[2] La briquette de l'angle rectangle était placée sous le bloc A 622 (cf. *supra,* p. 21).
[3] Approximativement, long. : 65 cm.; larg. : 35 cm.; épaisseur : 18 cm.; poids : 56 gr.
[4] Des photographies directes de toute la couche de boue solidifiée ont pu être prises; en outre, des moulages en plâtre ont été exécutés des empreintes les plus importantes; des contre-moulages ont permis de conserver l'image exacte du terrain, qui a dû être enlevé ensuite pour l'étude des niveaux sous-jacents.
[5] J. et L. Heuzey, *Histoire du costume. L'Orient* (1935), p. 15.



a) Obélisque Ouest, face Nord



b) Obélisque Est, face Nord

Fig. 17. Tracés d'axe et de pourtour.



Fig. 18. *a*) Tracés de pourtour (fondation C).

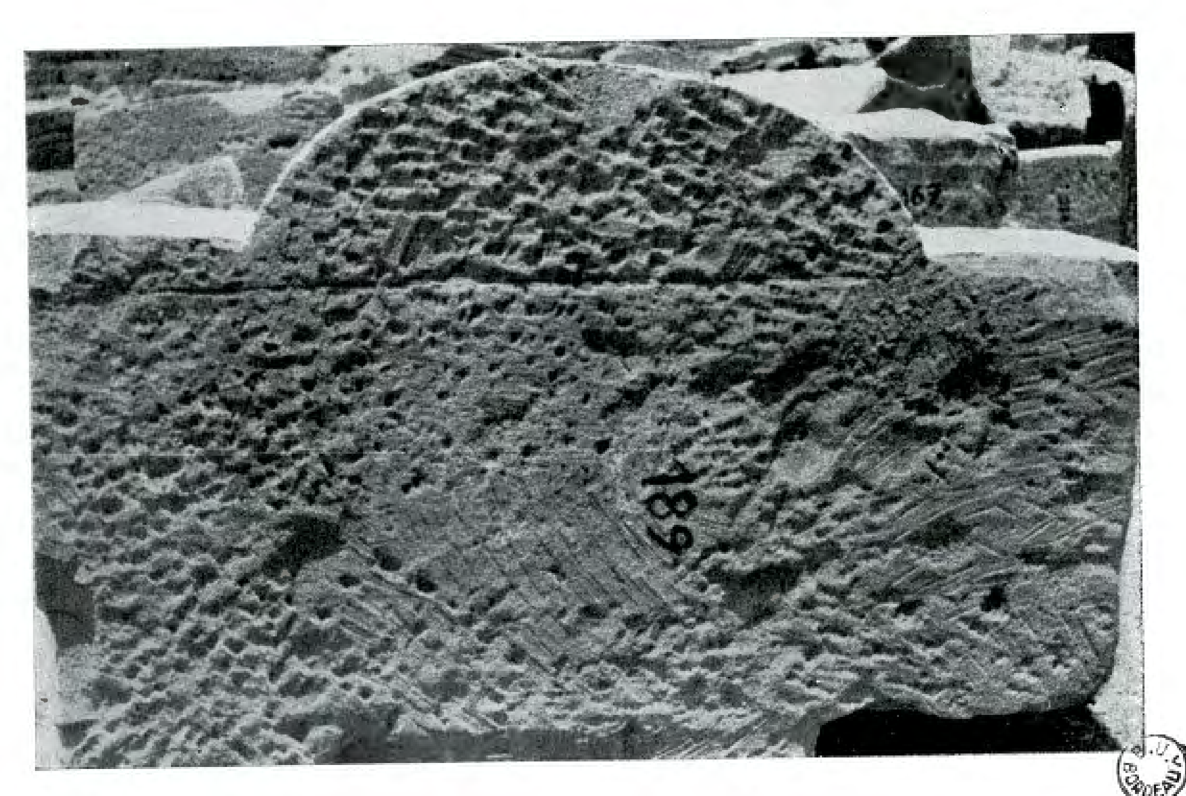


Fig. 18. *b*) Tracés de pourtour (fondation A, bloc 189).

Ayant étudié la fondation A en premier et ayant alors, selon la méthode habituelle, «déchaussé» les lits de pierres, en retirant les terrains les enveloppant, nous n'avons pu constater s'il y avait un *trait* horizontal gravé sur les bords de la cuvette, comme nous l'avons observé dans les autres fondations, postérieurement, au cours de la seconde campagne. Mais le trait horizontal est visible sur une des pierres des fondations de la façade du temple d'Aménophis III, à o m. 44 au-dessus du fond moyen.

Au droit de l'obélisque, une différence de consistance dans la boue du fond de la tranchée a permis de déceler une descente, antérieure à l'établissement de la fondation et comblée par un bourrage de terre et de sable. Cette descente vers les assises inférieures de fondation de l'obélisque a dû être creusée et utilisée lors de l'établissement de l'obélisque d'Aménophis III; elle n'a pas été remaniée ensuite (ce qui est au contraire le cas dans la fondation D).

En s'enfonçant enfin dans le sol de la tranchée en dessous de ce niveau de boue, la fouille a atteint, à environ o m. 30, le niveau des constructions antérieures à Aménophis III, qui les a coupées lors de son aménagement du temple (pl. XVI B). Il s'agit vraisemblablement de plusieurs salles, dont l'une avait des colonnes à bases en calcaire, formant un alignement de direction Nord-Sud, comme les colonnades postérieures; deux de ces bases étaient en place; une troisième a été retirée, mais son emplacement est discernable par une cuvette de o m. 50 de sable, sur laquelle elle était primitivement posée. Ces constructions du début de la XVIII[e] dynastie ou du Moyen-Empire sont elles-mêmes installées sur un ensemble antérieur de briques crues, qui a été complètement coupé par leur niveau.

3. La Fondation B (pl. XIX-XX et XXIII).

Elle était relativement bien conservée; certains des blocs du rang supérieur existaient encore, portant le tracé d'une porte latérale (cf. *supra*, p. 9 et pl. VI).

Descendue en tranchée à travers les terrains antérieurs qui l'enserraient de tous côtés, la fondation B comprenait six rangs de pierres, où le principe général de répartition en massifs et intercalaires se reconnaît, compte tenu du fait que la fondation contourne les fondations de l'obélisque Est d'Aménophis III, à l'emplacement de l'intercalaire I 2 et des éléments voisins des massifs M 2 et M 3 (fig. 12). Les assises inférieures butent au Nord contre un élément antérieur, dénommé T BB, établi par Taharqa et partiellement conservé (cf. *infra*, p. 36); l'assiette de la porte d'accès à l'avant-cour détermine un débord de M 1. Le creusement de la cuvette ptolémaïque a tranché un montant de porte d'Aménophis II, réutilisé dans les terrains de la zone axiale d'Aménophis III (cf. *supra*, p. 10). Dans les soubassements du mur d'Aménophis III sont visibles deux blocs de remploi en calcaire, d'Aménophis I[er].

Les six assises sont constituées uniquement de blocs de grès, provenant de remplois. Ce sont surtout des tambours de colonnes et des fragments de chapiteaux;

aux rangs II et III (surtout en M 1 et I 5) se rencontrent des blocs provenant d'une porte éthiopienne de l'édifice secondaire de l'Est (cf. p. 106 sq.).

A la tête Nord de l'*assise III* se trouvait un gros bloc : *BB* 87; c'est un montant de porte d'Aménophis III gravé d'une stèle d'Horemheb (cf. *infra*, p. 58).

Sur les deux blocs *B* 203 et *B* 205 du rang III se remarque un tracé circulaire correspondant au tambour de colonne B 154 du rang supérieur IV; un tel tracé de position de bloc est exceptionnel (cf. *supra*, p. 15).

A l'*assise I*, c'est uniquement entre l'obélisque et le temple que les blocs sont disposés en bandes transversales, semblables à celles de A. On peut y reconnaître deux groupes, composés chacun de 2 + 5, soit 7 bandes; la même disposition se retrouve en C.

Le *sable* (pl. XXVII B) ne contenait que des briquettes de matière verte, disposées à l'extrémité Sud de la fondation, près du temple d'Aménophis III, en deux paquets, l'un de cinq à l'Ouest, l'autre de deux à l'Est (fig. 49).

Le *tracé d'axe* et les *tracés latéraux* de la fondation sont gravés sur les pierres de la façade du temple; sur les blocs de fondations de l'obélisque, on remarque le tracé d'axe et le tracé latéral Est.

Enfin, un *niveau horizontal*, à 0 m. 48 de moyenne au-dessus du fond de la cuvette, a pu être repéré, marqué sous forme d'un trait continu, tout autour de la tranchée : sur les terrains de remblais et les briques, sur les fondations de la façade du temple et sur les trois côtés des fondations de l'obélisque Est d'Aménophis III.

4. La Fondation C (pl. XXI-XXII et XXIII).

La partie supérieure de la fondation C était partiellement endommagée, surtout dans son secteur Nord et au passage de l'obélisque.

Bordée de tous côtés par les terrains antérieurs, notamment en avant par le bastion éthiopien T CC en partie conservé [1], la fondation C était appuyée dans sa partie centrale sur les fondations de l'obélisque Ouest d'Aménophis III, par rapport auquel elle est décalée vers l'Est.

Elle comprend six assises de blocs, dont l'une (IV) a été dédoublée dans toute sa partie Sud (I 3, M 4, I 4, M 5, I 5). La présence de l'obélisque amène, comme en B, un aménagement particulier de la répartition des massifs et intercalaires. Quant au massif M 1, il contourne le départ de la rampe d'Aménophis III et déborde vers l'Est, de façon à servir de fondation à la porte d'accès de l'avant-temple.

Les blocs de la fondation C sont presque exclusivement de grès [2], provenant

[1] Lors de l'établissement de la fondation ptolémaïque C, des blocs du bourrage ont pu être introduits, s'incorporant aux éléments de l'avant-corps éthiopien T CC.

[2] Plusieurs blocs sont en calcaire (CC 183, CC 247, CC 348, CC 251, C 256 et C 276).

tous de remplois; les tambours de colonnes sont peut-être moins nombreux que dans les autres fondations, mais il faut tenir compte du fait que beaucoup d'entre eux ont été retaillés en cubes, surtout entre la rampe et l'obélisque.

Assise IV. A chacune des extrémités est disposée l'une des moitiés d'un linteau d'Aménophis II, qui a été scié dans le sens longitudinal; la partie supérieure (C 241) a été placée à l'extrémité Sud de la fondation contre le soubassement de la façade du temple, à l'envers, face au Nord; la partie inférieure (CC 55) a été disposée à l'extrémité Nord, à l'endroit, face au Nord.

C 395. Ce bloc se trouvait le long de la face Sud du soubassement de l'obélisque, à l'endroit, sa face inscrite étant au Sud, couverte de terre jusqu'à mi-hauteur. Placé au rang inférieur I, il s'enfonçait profondément dans la couche de sable sous-jacente; au milieu de la face se remarque un sillon grossièrement tracé : il correspond à la limite d'affleurement du sable du fond de la cuvette C; pareille coupure à mi-hauteur de la pierre se retrouve sur le bloc de l'angle Nord-Ouest du mur-bahut à pilier, encadrant au Nord le sanctuaire de la barque, au grand temple d'Amon de Karnak (fig. 50).

A l'*assise I*, les blocs au Nord de l'obélisque sont répartis selon le principe des massifs et intercalaires; cependant, c'est par une coupure biaise que sont séparés M 1 et I 1. Au Sud, entre l'obélisque et le temple, les pierres sont disposées en bandes transversales, groupées, comme en B, selon le principe : 2 + 5, 2 + 5.

En CC 212, le tracé de pourtour traverse une croix ansée (cf. *supra*, p. 15 et fig. 20 et 21).

Le dégagement de la tranchée de fondation ptolémaïque a fait apparaître, dans les fondations du mur du temple d'Aménophis III, un bloc de remploi, en calcaire, au nom d'Aménophis Ier.

A 2 m. 60 du temple, le rebord Est de la tranchée, constitué par la bordure de la rampe d'Aménophis III, était entaillé et trois blocs étaient logés dans cette niche : C 440 *bis*, C 445 *bis*, C 448 *bis* [1].

Des blocs avaient été rapportés aussi le long des fondations de l'obélisque, sur ses côtés Nord (CC 273-276) et Sud (C 468-471).

La banquette de *sable* dans la partie Nord semble avoir été constituée de couches jetées à partir d'un point unique U.

Les objets déposés dans le sable (pl. XXVII C) étaient groupés au Sud, près du mur du temple d'Aménophis III : un premier groupe, près de l'angle Sud-Est, comprenait quatre paires, composées chacune d'une briquette de matière blanche recouverte d'or et d'une plaquette de matière verte, disposées l'une devant l'autre;

[1] C 448 *bis* est un bloc de remploi, qui présente la tête de Montou et le cartouche de (Montou)-*ḥr-ḫpš-f*.

un second paquet, à l'angle Sud-Ouest, comportait une paire du type précédent : briquette recouverte d'or et plaquette verte; et, un peu à l'écart au Sud, une autre plaquette verte (fig. 51). A 0 m. 70 du mur du temple enfin, à peu près sur l'axe de la fondation ptolémaïque, se trouvait une monnaie [1] (pl. XLIX A); selon les indications que nous a aimablement communiquées M. le Professeur J. Vogt [2], elle pourrait être attribuée à Ptolémée X-Sôter II (soit fin du IIe siècle-début du Ier av. J.-C.).

La couche de *boue* du fond de la cuvette, très humide, n'avait pas conservé d'empreintes très lisibles. On y remarquait cependant deux trous, provenant probablement de la chute de pierres en terrain mou.

Le fond de la cuvette, entre 3 mètres et 4 m. 50 au Nord du mur du temple, était creusé par une petite fosse (fig. 52), bouchée par un dallage de blocs de grès (C 472 à C 482). Ce trou déborde vers l'Est, sous l'emplacement de l'ancienne rampe de pierre d'Aménophis III, qui a été en partie retirée en cet endroit.

Le *tracé d'axe* et les *tracés latéraux* de la fondation sont gravés sur les pierres de la façade du temple; sur les blocs de fondation de l'obélisque, on remarque le tracé d'axe et le tracé latéral Ouest.

Enfin, le démontage de la fondation ayant respecté les parois latérales de la cuve constituée par les terrains antérieurs, on a pu mettre en évidence, tout autour de la tranchée, un *niveau horizontal*, à 0 m. 40 au-dessus du fond de boue; il est marqué par un trait dans les terrains de remblai et les briques crues (cf. p. 11-12 et fig. 9), mais non pas sur les fondations de l'obélisque Ouest d'Aménophis III, ni sur le mur de façade du temple; en revanche, il figure sur les blocs de départ de la rampe d'Aménophis III au Nord.

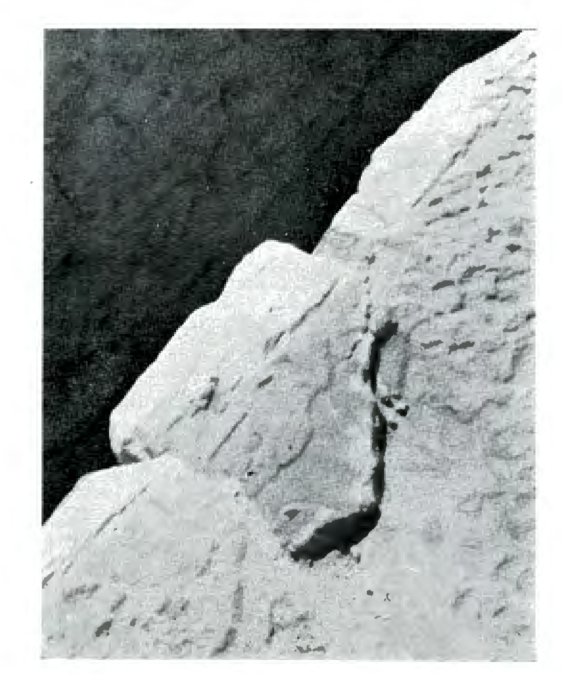
5. La Fondation D (pl. XXIV-XXVI).

Elle était fortement endommagée; elle avait été entièrement déchaussée des terrains avoisinants dans toute sa partie Nord et les pierres du dessus avaient été extraites; les blocs restés longtemps en surface avaient été attaqués par le salpêtre et tombaient en sable.

La fondation D ne comportait que cinq assises de blocs. Celle du haut (V) était probablement en pierres neuves; aucun remploi n'y a été trouvé; mais il faut tenir compte du fait que les pierres étaient trop abîmées pour qu'on puisse même y lire une marque de carrier.

[1] Bronze; diam. : 18 mm.; poids : 7 gr.

[2] Lettre de M. le Professeur J. Vogt : « Zwar ist der Typ (Kopf des Zeus-Doppeladler) ziemlich häufig, aber das Füllhorn neben dem Doppeladler ist selten und der üppige Bart des Zeus ist eine Besonderheit. Cf. Svoronos, Τὰ *νομίσματα τοῦ κράτους τῶν Πτολεμαίων*, Bd. III, Taf. LVIII, n° 21 ». Ptolémée X Sôter II a précisément effectué des travaux dans un autre sanctuaire de Montou, à Médamoud, et au pylône du petit temple de Médinet-Habou (H. Kees, in Pauly-Wissowa, *R. E.*, 2e série, V, 2 [1934], s.v. Thebai, col. 1581; Gauthier, *L. R.*, IV, p. 360 et 361, n. 1).



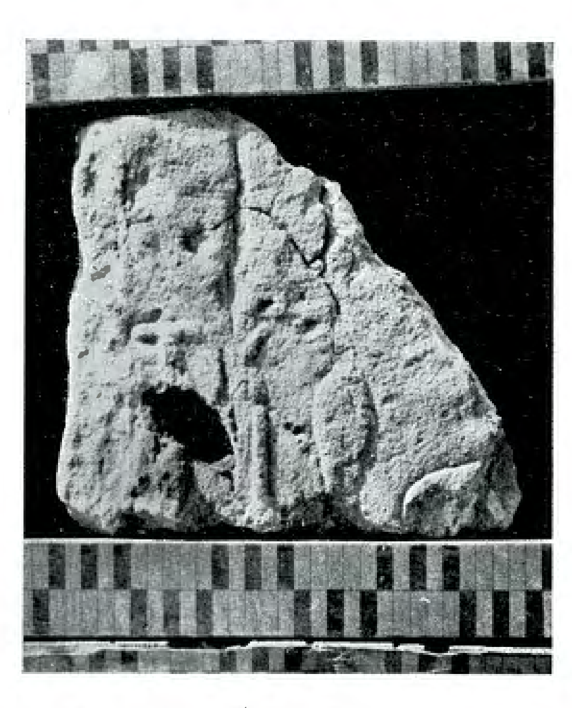


Fig. 19. Tracé de pourtour passant sur un sceptre 𓌀 (A 94).



Fig. 20. Tracé de pourtour traversant un 𓋹 (CC 212).

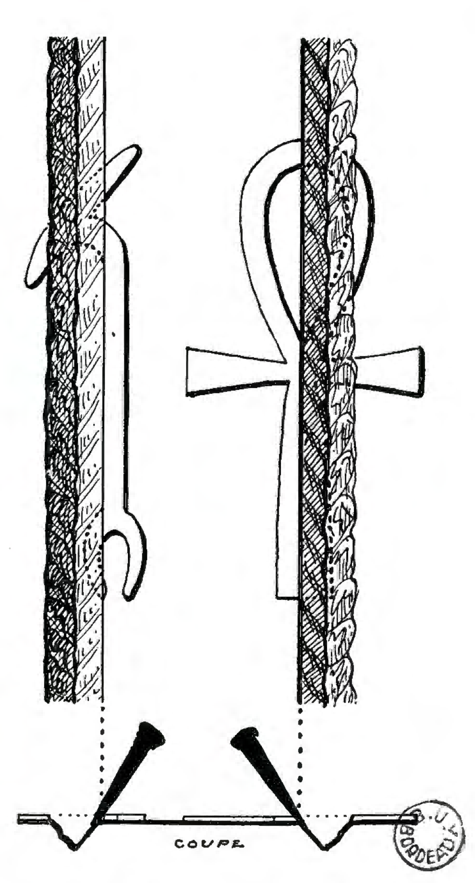


Fig. 21. Détail du passage du tracé de pourtour sur les signes 𓌀 et 𓋹.

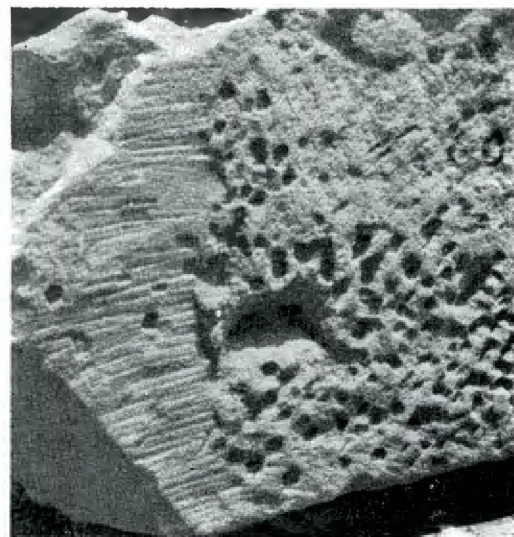



FIG. 22. Petites encoches.

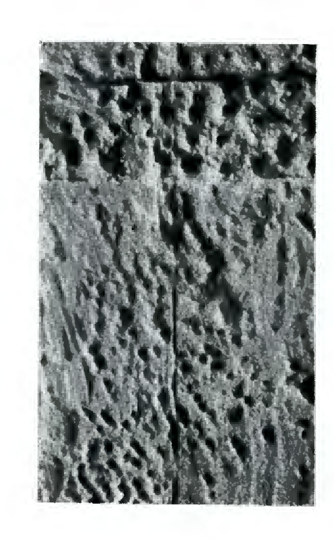



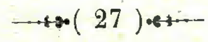

FIG. 23. Engravures.

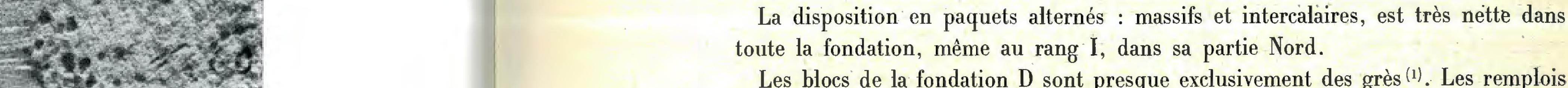




FIG. 24. Pied gravé sur le bloc A 129.

FIG. 25. Type de griffe sur un bloc.




La disposition en paquets alternés : massifs et intercalaires, est très nette dans toute la fondation, même au rang I, dans sa partie Nord.

Les blocs de la fondation D sont presque exclusivement des grès [1]. Les remplois sont surtout des tambours de colonnes : certains proviennent de la colonnade éthiopienne, d'autres d'une colonnade d'Aménophis III (colonnes fasciculées retaillées). On peut noter sur la face Est d'I' 5 la superposition de quatre types de colonnes : au rang IV (D 86) une colonne fasciculée retaillée; au rang III (D 202) une colonne à pans coupés; au rang II (D 338) une colonne éthiopienne; au rang I (D 473), le demi-tambour de colonne a sa partie circulaire reposant dans le sable (fig. 53 *b*). Les entrecolonnements éthiopiens se trouvent aux diverses assises et non pas uniquement à l'assise I; celle-ci contient plusieurs tambours de colonnes (pl. XXVI B).

Assise V : pierres neuves, mais trop dégradées pour que des observations aient pu systématiquement y être tentées.

Assise IV : constituée de trois files longitudinales de colonnes juxtaposées, dont les bords ont été retaillés.

Assise III : les deux files de colonnes, disposées latéralement, encadrent, au centre, une file de pierres rectangulaires; sur les bords, les tambours de colonnes n'ont pas été retaillés.

Assise II : formée de trois files de colonnes, qui ont été retaillées pour constituer des bords rectilignes.

Assise I : Dans la partie Sud, la répartition en bandes transversales ne se laisse que difficilement reconnaître. Au Nord, on distingue la division en massifs et intercalaires. C'est la seule assise inférieure à posséder des tambours de colonnes; plusieurs, près de l'angle Sud-Est, sont disposés de sorte que leur partie circulaire repose dans le sable et se trouve simplement calée par de petites pierres (fig. 53 *b*).

La couche de *sable* ne contenait qu'une briquette recouverte d'or, près de l'angle Sud-Ouest (pl. XXVII D).

Au fond de la cuvette D, dans la couche de *boue,* les traces de pas étaient peu nettes; on remarquait deux trous correspondant sans doute à des pierres jetées du haut de la fondation.

Au droit de l'obélisque et dans son axe, le sol présentait un enfoncement, taillé en gradins d'Ouest en Est, recouvert de deux étages de blocs de grès, séparés par du sable; dans ce dernier, un petit éclat de calcaire portait une partie supérieure des deux signes [illegible]. Les blocs bourrant le trou proviennent de remplois : Taharqa au niveau supérieur, Aménophis III à l'inférieur (pl. XXV C et fig. 54). La descente devait conduire à la partie inférieure des fondations de l'obélisque; comme celle de A, elle daterait donc d'Aménophis III. Lors de l'établissement de la fondation

[1] En calcaire sont les blocs D 469 et trois petits morceaux sous le bloc D 470.

ptolémaïque, elle aurait été débarrassée de ses remblais primitifs et comblée par les matériaux de remplois qui y furent retrouvés.

Dans toute sa partie Nord, la fondation D avait été antérieurement privée des terrains au milieu desquels elle avait été descendue; de plus elle fut démontée par nous avant la mise en évidence des niveaux horizontaux. Nous ne pouvons donc savoir si le *niveau* horizontal avait été marqué latéralement dans les terrains voisins. En outre, nous n'en avons pas trouvé de vestiges sur le mur du temple d'Aménophis III; il y faut signaler seulement, dans l'axe, un petit trou carré, au niveau présumé du trait.

III. LE DALLAGE CENTRAL, LES FONDATIONS DE LA ZONE AXIALE ET DES PORTES D'ENTRÉE DE L'AVANT-TEMPLE ET DU TEMPLE PROPREMENT DIT.

Des sondages antérieurs, le long du soubassement et des fondations de l'obélisque Ouest d'Aménophis III, permettaient de reconnaître la grande complexité du terrain, avec superposition des niveaux d'Aménophis III, Taharqa et Ptolémée, ainsi que la présence de remblais de toutes sortes : terre, briques et pierres [1].

§ I. Le dallage supérieur de la zone axiale.

Au niveau supérieur 1, un dallage de grès ptolémaïque (A) s'étendait de la porte de l'avant-temple (à laquelle accédait la rampe montant à partir de la porte monumentale du Nord, *infra*, p. 42) jusqu'à quatre grandes pierres circulaires, blanches (B), placées devant la porte d'entrée du temple, dont le seuil était constitué de deux blocs de granit rouge (C), auxquelles, vers l'intérieur, faisait suite un dallage de grès (D) (fig. 55 et pl. IV et VI).

Le dallage A, dont la partie centrale, à la hauteur des obélisques, avait été détruit par une investigation archéologique antérieure, était constitué par les éléments remployés d'une porte d'Aménophis III regravée par Ramsès II (p. 55). Cette porte, ainsi «couchée» dans le dallage ptolémaïque, était celle de l'avant-cour; elle avait été précédemment conservée par Taharqa à l'entrée de sa colonnade.

Le dallage D de la porte du temple proprement dit (pl. XXVIII et XXX A) ne contenait en revanche aucun élément de cette porte, pas plus d'ailleurs que de fragments de la colonnade éthiopienne. Porte de l'avant-temple et colonnade éthiopienne se dressaient vraisemblablement encore lors de l'aménagement de la porte d'entrée du temple, qui est donc antérieure à la confection du dallage A. Le dallage D, parfaitement jointoyé, montre sur l'axe un tracé percé de petits trous.

[1] L.-A. Christophe, *Karnak-Nord*, III, p. 15 et pl. XLIV, 34.

§ II. Les fondations de la zone axiale.

En retirant le dallage ptolémaïque A, on s'aperçut que les quatre grandes bases blanches (B), devant le seuil de granit du temple (C), descendaient plus profondément (cf. *infra*, p. 32). Contre elles venait buter un niveau 2 de dallage séparé du premier par une mince couche de sable (fig. 56; pl. XXVIII et XXX B).

Pas plus que le niveau 1, ce niveau 2 n'est homogène : il est composé au Nord d'un dallage de granit (§ II-A), au Sud d'un élément de dallage lui-même hétérogène (§ II-C), tous deux flanqués de chaque côté, d'une manière irrégulière et non continue, d'un bourrage de fragments divers (§ II-B).

A. Le dallage de granit (pl. XXVIII et XXIX), dans l'ensemble rouge, avec quelques éléments noirs, est constitué à son extrémité septentrionale de petits blocs disposés en arcs de cercle successifs; au centre les blocs sont plus gros et disposés longitudinalement en bandes Nord-Sud; il se termine au Sud par trois pierres plus grandes. Les faces inférieures des blocs de granit ont été laissées grossières; elles sont arrondies et reposent dans des cuvettes du terrain sous-jacent.

Ces blocs de granit sont en place et n'ont pas subi, dans les parties centrale et septentrionale, de remaniements postérieurs. Ils représentent le niveau éthiopien de l'avant-temple d'Amon-Rê-Montou. Pareil dallage de granit se remarque dans le passage central de la colonnade Est de Taharqa à Karnak et dans celui de la colonnade géante de la grande cour du temple d'Amon; à Louxor, le dallage de granit au milieu de l'avant-cour peut fort bien représenter l'emplacement de l'élément central de la colonnade de Chabaka [1].

La largeur de ce dallage correspond à celle des rangées centrales de colonnes de Taharqa, dont les fondations n'ont pas été retrouvées (cf. *supra*, p. 7).

B. Le dallage ci-dessus, tout comme le dallage suivant (§ II-C), est bordé de chaque côté, mais non d'une manière continue, par un bourrage, qui les sépare des fondations ptolémaïques B et C. Grossièrement constitué, ce bourrage, à l'emplacement du portique de la XXI-XXII[e] dyn., comprend des fragments divers (grès, calcaire, granit, briques crues), de toutes formes, généralement de petites dimensions, disposés souvent sur deux hauteurs. A l'Est, quelques briques crues sont en place, formant une sorte de mur : c'est la partie supérieure d'un élément qui descend en profondeur et remplace la bordure de rampe d'Aménophis III, dont les éléments sont d'ailleurs remployés dans le remblai à cet endroit (T 61 et 62, fragments de corniches posés à l'endroit, mais regardant vers l'Ouest au lieu de l'Est).

[1] Pour le dallage de Louxor, cf. *Orientalia*, 20 (1951), p. 455-457. Pour la grande colonnade de l'Ouest de Karnak, cf. H. Chevrier, *A. S. A. E.*, XXXIX (1939), p. 555; XLVII (1947), p. 181; XLIX (1949), p. 13-14; il y a, au centre, une base d'albâtre qui a dû servir d'emplacement au reposoir de la barque, lors de la procession. Les dallages des colonnades Est et Sud de Karnak n'ont pas été étudiés.

Le bourrage est plus important dans la partie moyenne, où l'on avait retiré davantage du dallage de Taharqa.

La date du bourrage pose problème. Il comprend des fragments de la colonnade éthiopienne, provenant en particulier des chapiteaux, avec le décor simplement peint et non pas gravé (p. 74 et 105); il a donc été fait après démontage de la colonnade de Taharqa. Mais il convient sans doute de le mettre en place avant l'établissement des fondations ptolémaïques elles-mêmes : plusieurs blocs semblent avoir été coupés par celles-ci; d'autres portent des points rouges, qui ont probablement servi à indiquer des mesures lors de la construction des fondations ptolémaïques.

C. Le dallage de granit du § II-A s'interrompt à cinq mètres environ au Nord de la porte du temple (probablement arrêté devant l'emplacement de l'avant-porte de la XXIIe dynastie (cf. p. 66), prise dans un portique de la XXIe dynastie; les trois blocs de granit à l'extrême Sud du dallage de Taharqa, pourraient être les restes du passage intérieur de cette avant-porte). Il est remplacé par un dallage composé d'éléments de toutes sortes : fragments de calcaire, granit, grès, abaques, tambours de colonnes (pl. XXVIII et XXX B) [1]. On n'y trouve pas un seul élément de la superstructure de grès de la colonnade de Taharqa, comme sous le dallage D. De plus, il a la même structure que les différents niveaux qui lui font face, de l'autre côté de la porte, sous D. Comme eux, il contient, remployés, des éléments du dallage de granit de Taharqa. Il a donc remplacé la partie Sud du dallage de Taharqa, avec lequel, sur leur partie mitoyenne, il se trouve parfaitement ajusté.

En fait, ces sols ont été établis en même temps. S'ils ne sont pas au même niveau, c'est qu'alors il y avait un degré à franchir entre l'avant-cour et l'intérieur du temple.

Contemporains, ils recouvrent des terrains contemporains : ceux mis en place lors de l'aménagement de la porte ptolémaïque. Il convient donc d'étudier ce secteur d'ensemble.

§ III La porte ptolémaïque du temple et ses abords.

A. La porte du temple proprement dit n'a pas été véritablement fouillée; elle ne sera d'ailleurs pas étudiée ici en elle-même [2]. Son examen n'est envisagé que dans la mesure où sa construction a entraîné des remaniements dans les terrains voisins.

Comme il est d'usage, les fondations de la porte ptolémaïque ont été descendues

[1] Sous T 5 (base de colonne renversée, avec départ d'entrecolonnement retaillé) se trouve un muret de bourrage demi-circulaire (fig. 57 et pl. XXX C), qui correspond au même dispositif que sous la base de calcaire B 3, qui se trouve devant (pl. XXX C).

[2] La superstructure de cette porte a été publiée par MM. Christophe et Robichon, *Karnak-Nord*, III, p. 15-16 et pl. XLIII. Signalons seulement, sur les blocs de grès des fondations du montant Est, face Sud, une « marque » en forme de triangle rectangle posé horizontalement, et sur la face Nord une autre « marque » en forme de triangle isocèle, pointe en haut.



Fig. 26. Bas-relief badigeonné d'un lait de plâtre (C 460).



Fig. 27. Bas-relief badigeonné d'un lait de plâtre (B 326).





Fig. 28. Blocs plâtrés à la main, avant nettoyage (A 654 et A 668).

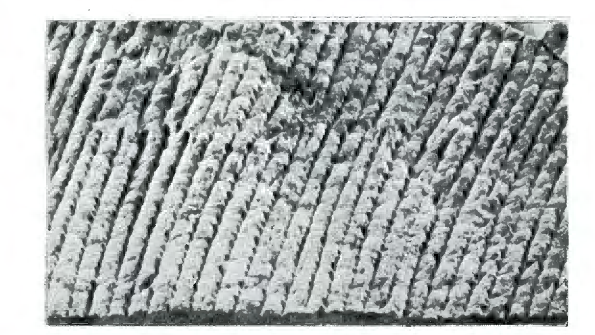




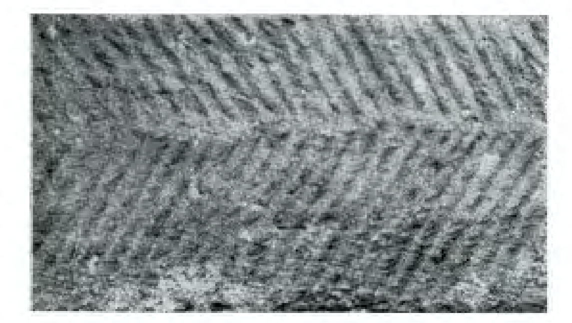
Fig. 29. Blocs plâtrés à la main, après nettoyage (A 654 et A 668).




FIG. 30. Logements des coins de bois.

a) Hachures biaises.




b) Hachures en chevrons.




c) Éclats de cassure.

FIG. 31. *a*) *b*) et *c*) Trois types de surface de blocs.

en tranchée, à travers les éléments préexistants (pl. XXVIII). Latéralement, ses pierres de base ont été ajustées exactement dans le mur de façade du temple, qui avait été coupé pour les recevoir; au Sud, elles ont été enfoncées en coupant la rampe I du premier état d'Aménophis III (*supra*, p. 3). Du côté du Nord, les terrains de l'avant-cour avaient été tranchés assez largement pour lui laisser la place : ses éléments n'ont pas rempli tout l'espace qui avait été réservé; ainsi fut réservée une tranchée sous les grandes bases B, qui s'élargit à la partie supérieure vers le Nord, pour former une poche (§ III-D).

L'ensemble des fondations de la porte est posé sur une assise de base, dont les blocs de grès sont simplement juxtaposés. Au-dessus sont disposées des assises de blocs de grès [1] liés au plâtre entre eux ainsi qu'aux fondations de grès des deux montants, latéralement, et aux deux gros blocs de granit [2], qui constituent la partie Nord du seuil. Ces éléments liés déterminent une sorte de fer à cheval, ouvert à l'intérieur au Sud [3] (pl. XXXIV).

B. La partie qui correspond à l'intérieur du fer à cheval, contient trois assises de blocs, non liées au plâtre, recouvertes elles-mêmes par le dallage du § I (pl. XXXIV).

L'assise inférieure constitue un dallage de grès, avec au Nord deux blocs de calcaire, appuyés le long de la partie inférieure du seuil de granit, dont l'énorme masse repose sur de petites plaquettes de grès irrégulières [4]. Les deux blocs calcaires supportent une banquette, constituée de dalles de grès plates, bordées au plâtre comme un véritable seuil.

Le bloc de granit lui-même est entaillé à ce niveau en forme de niche; une statue-cube (E 144) y a été logée, face tournée vers l'intérieur. Le plan de son dos, qui dessine un ovale, a été légèrement raboté; il était en continuité avec un tracé gravé sur la dernière dalle Est de la banquette placée devant. Tout autour de la statue, dans la logette, étaient disposés des éclats de granit (E 143), provenant d'une

[1] Le seul remploi visible extérieurement se trouve sur la face Nord, dans l'axe, en dessous et en avant du bloc de granit du seuil. Il présente, avec une belle polychromie, en relief, la partie supérieure, avec légendes, de scènes où figurait un « Amon-Rê » à hautes plumes; à droite du bloc, plumes moins élevées; il y subsiste les parties supérieures de deux cartouches : l'un débute par le disque solaire, l'autre par le nom d'Amon restauré sur martelage; il s'agit vraisemblablement soit d'Aménophis II, soit d'Aménophis III (fig. 58).

[2] Le seuil de granit du Nord du passage est un élément d'ancienne porte remployé; sur sa face Nord se remarque une coulée verticale de plâtre et un trou profond triangulaire, aux faces polies; un petit trou en surface, dans le granit, correspond à l'axe de la fondation nouvelle.

[3] Vue avant démontage des blocs, L.-A. CHRISTOPHE, *Karnak-Nord*, III, pl. XLIV, 33.

[4] L'une des plaquettes de grès est percée d'une cavité qui détermine une sorte de barre d'attache (fig. 59 *a*). La paroi au Nord de la façade du grand quai de l'Ouest de Karnak, devant le Ier pylône, est percée de plusieurs barres d'attache de ce type, réservées dans les blocs de grès creusés en dedans; elles ont servi à l'amarrage des barques. Au Nord-Est de la chapelle d'Osiris *ḥri-ib pꜣ išd*, à Karnak, les pierres des murs d'accès sont entaillées de façon semblable, ce qui permettait à des cordes, dont l'empreinte a été retrouvée sur le plâtre, de lier les blocs entre eux (fig. 59 *b*).

coupe de granit noir, dont les fragments complémentaires ont été retrouvés plus au Nord de l'autre côté du seuil (T 32). Le tout avait été bouché au plâtre; il ne restait visible que l'ovale du dos de la statue, avec inscription dorsale (pl. XXXV).

Les deux assises du dessus, à l'intérieur du fer à cheval, étaient composées de grès, granit et calcaire. Dans l'assise supérieure, qui reposait sous le dallage de grès ptolémaïque D, étaient prises les statues E 133 (statue d'Amenemhat III, renversée, face vers le sol, marquant la direction de la niche) et E 134 (statue de vizir, placée sur le même axe, face en l'air, les pieds tournés vers Amenemhat) (fig. 60 *a* et *b*). Les éléments de granit remployés dans ces deux assises proviennent vraisemblablement de la partie démontée du dallage central de Taharqa; ils sont moins caractéristiques cependant que ceux remployés dans le dallage du § II-C.

Si l'on franchit la porte du temple vers le Nord au delà du seuil de granit, il convient désormais d'examiner les quatre grandes pierres circulaires blanches B, avant d'étudier les terrains qui s'étendent en dessous d'elles et au delà, dans la poche et la tranchée ouvertes lors de la construction de la porte.

C. Les quatre grosses bases circulaires (B 1, B 2, B 3, B 4), de calcaire blanc très dur, placées devant la porte du temple, n'étaient pas disposées exactement sur le même alignement : les deux centrales, en retrait, touchaient exactement le seuil de granit; les deux extérieures, qui s'appuyaient sur les éléments inférieurs des montants de la porte du temple, débordaient vers le Nord (fig. 56).

Hautes de 1 m. 02, elles étaient posées sur une mince couche de sable. Le dallage A et celui du § II-C venaient s'ajuster sur elles; ils ont donc été posés après elles : le dernier mentionné est d'ailleurs contemporain de leur mise en place, appartenant au même stade de construction, alors que le dallage A leur est nettement postérieur.

Ce sont, retournés, des blocs correspondant à des bases de colonnes prises au-dessus de leurs socles de fondation[1]; le diamètre de la base était de 1 m. 26; le tracé de la colonne qui s'y appuyait a un diamètre de 0 m. 92. La partie constituant la base proprement dite est arrondie et polie par usure et frottement; ces blocs ont donc servi dans leur utilisation première (fig. 61 *a*). Une bande de texte, prise entre deux traits horizontaux, gravée en creux assez profond, est encore visible sur B 1 (partie de 𓋹).

Mis à l'envers, dans leur position actuelle, ces socles-bases ont un aspect semblable à celui d'énormes vases cylindriques à rebord, transposition gigantesque dans la pierre de l'hiéroglyphe du vase d'offrandes *nw* (fig. 61 *b*). Ils ont été retaillés pour être assis le long de la porte, s'adapter les uns aux autres, recevoir l'ajustage des dallages et des fondations; ces entailles latérales ont déterminé, en coupe, sur chacune, quatre nouveaux vases *nw* elliptiques.

[1] B 4 est peut-être un bloc de pierre neuve, taillé de même façon que les autres bases-socles renversés.

B 3 a été retaillé en dessous par une entaille semi-circulaire, qui lui donne partiellement l'aspect d'une colonne engagée; la partie ainsi évidée, sur la face Nord, est calée par un muret de petites pierres (fig. 62 et pl. XXX C).

A l'Est du vase B 1, avait été coincée, entre la fondation ptolémaïque B et la courbe du vase (à 0 m. 70 en dessous de la partie supérieure), une statue de Ramsès IV, tenant Montou hiéracocéphale (T 6); elle était allongée, côté gauche en terre, tête à l'Est, face au Sud. Un fragment d'autel à logettes (T 54), dessus vers le Sud, a été pris aussi dans cette rainure (pl. XXX C et fig. 132).

D. En retirant ces grandes bases-socles et le dallage du § II-C, la fouille a fait apparaître un remblai de terre avec cailloutis divers, duquel des statues émergeaient; près de la porte se remarquaient aussi des poches de sable, surtout à l'Ouest. Épais d'une cinquantaine de centimètres, ce remblai repose sur la rampe II d'Aménophis III, dont seule subsiste la bordure Ouest. Celle-ci est coupée à 8 m. 50 environ du temple et le remblai (de terre à l'Est, sable et pierre à l'Ouest, avec quelques fragments de statues) s'enfonce en tranchée le long des fondations de pierre de la porte du temple.

Les plus importantes des statues gisant au milieu des blocs divers se trouvaient au *niveau supérieur;* placées devant le soubassement des montants de porte, elles étaient séparées, au centre, par un paquet de pierres (pl. XXX C, D et E; pl. XXXI-XXXIII).

Appuyant son pilier dorsal contre le soubassement du *montant Ouest* de la porte, une statue d'Aménophis II, de granit noir, assis, foulant aux pieds les Arcs, était placée sur champ, flanc droit en terre, partie supérieure tournée vers l'axe central (T 33). Cette statue royale formait groupe avec deux autres statues posées aussi sur champ : une statue-cube de calcaire très siliceux, de *Ḏd-Ḏḥwty-iw·f-ʿnḫ*, posée sur le flanc gauche, socle à l'Est (T 35) et une statue-cube de granit gris, de taille plus petite, au nom de *Pšš̌w-pr,* flanc droit en terre (T 36). Le pilier dorsal de cette dernière statue était appuyé à une pierre calcaire, dont la partie supérieure était entaillée d'une cuvette.

Le long de la partie inférieure du socle de la statue d'Aménophis II était placée une tête de sphinx en grès, à visage humain, joue gauche en terre, regardant vers l'Ouest (T 34).

A l'autre bord de la porte, appuyant son pilier dorsal contre la fondation du *montant Est,* était placée une statue-cube de granit noir de Montouemhat, partie supérieure tournée aussi vers l'axe central (T 40).

Parmi les *pierres du centre,* en majorité des grès, il convient de noter un fragment d'autel à logettes T 31 (qui se raccorde à T 54, trouvé à l'Est de la base B 1) et un fragment de coupe en granit noir T 32 (dont les morceaux complémentaires E 143 ont été trouvés dans la niche au Sud du seuil de granit). A l'extrémité Nord du paquet de

pierres, il y avait un petit socle en frite émaillée verte, avec inscription grossière, de basse époque (T 20), un Osiris de schiste vert coupé en deux dans le sens de la longueur (T 22) et un petit Osiris de bronze.

A un niveau légèrement supérieur, donc placé en dernier, peut-être même après les bases de calcaire en forme de vases à vin, se trouvait, sur l'axe, un splendide fragment de statue en roche verte (T 12) : le vase d'offrande rond, tenu dans une main droite tournée vers l'Ouest, pouce en l'air (fig. 63)[1].

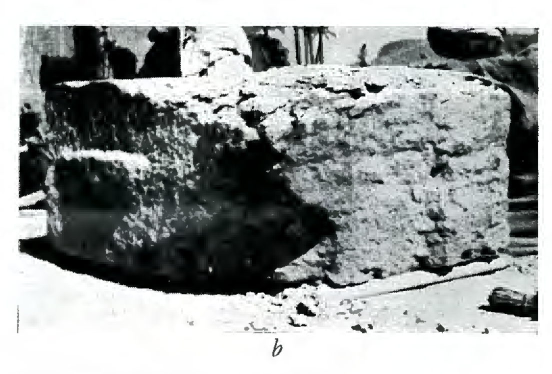
Plus au Nord étaient répartis un certain nombre de statues et fragments, pris uniquement dans la terre, à l'intérieur de la rampe de pierre d'Aménophis III (fig. 64). A l'Ouest, constituant une file se dirigeant vers le Nord, il y avait une statue de Pa-kher-(en)-Khonsou, tenant un Montou hiéracocéphale (T 16), flanc droit en terre; un socle d'Aba, (T 15), côté gauche en terre; une statue-cube d'Ouserhat, (T 8), flanc droit en terre. Vers le centre était posée une splendide tête d'Amon en calcaire, joue droite en terre (T 13). Entre celle-ci et la main de roche verte au vase à vin, à un niveau légèrement supérieur, un bloc de calcaire portait le nom d'Hatchepsout (T 14, texte tourné vers l'Est) ; au Nord-Est gisait, sur son flanc gauche, une statuette calcaire en deux fragments (T 17-18).

Si nous abandonnons la poche prise entre le dallage du § II-C et le niveau de la rampe coupée d'Aménophis III et que nous descendions dans la *tranchée* ménagée le long des fondations de la façade elle-même, nous trouvons encore quelques pièces dans les terrains de remblais : sable à l'Ouest, terre à l'Est, mêlés de cailloutis divers : grès surtout et quelques éléments de calcaire et granit.

A l'extrémité Ouest, en dessous de la statue d'Aménophis II, se trouvait, le dos en l'air et la tête à l'Ouest, une grande statue de grès avec peinture rouge, peut-être éthiopienne, arrachée à un ensemble mural (T 41); à un niveau un peu inférieur et à l'Ouest, deux petits sphinx de grès, privés de leurs têtes, touchaient l'assise I de la fondation C de la colonnade ptolémaïque (T 43, flanc gauche en terre, avant à l'Ouest; un peu plus au Nord, T 44, corps en terre, avant à l'Est) (pl. XXX E et fig. 65).

En longeant le soubassement vers l'Est, on rencontre encore, dans le sable, à proximité de l'axe, un fragment de titulature, probablement ramesside, dont seul le disque solaire était conservé (T 48, texte en-dessous) et plus à l'Est, trois fragments de cartouches, portant le disque solaire (T 51, T 52, T 53).

[1] Dans la fouille des substructions du pronaos du temple de Médamoud a été trouvée une main de statue tenant un vase à vin, en granit noir (haut. 0 m. 11) (*Journal manuscrit de fouilles* 1929-1931, feuillet 368, n° 4329). Le rapport de M. H. Chevrier (*A. S. A. E.*, XXIX [1929], p. 141-142) signale à la base du mur Sud du IIIe pylône de Karnak, au droit de la porte de l'escalier du pylône, « un puits où fut trouvé un fragment de granit gris (main tenant un vase rond), une statuette de roi en calcaire, sans tête ni pieds, des petits Osiris en bronze». Dans le commerce, au Caire, il y avait en 1951 une main gauche tenant le vase rond, en roche verte, qui a été dite provenir de Tell el-Daba. Une applique de bronze, figurant la main tenant le vase rond, est conservée au Musée du Caire : $\frac{2}{26}\big|\frac{12}{14}$.

a *b*

FIG. 32. *a* et *b*) Assemblage de blocs par mortaise et tenon.



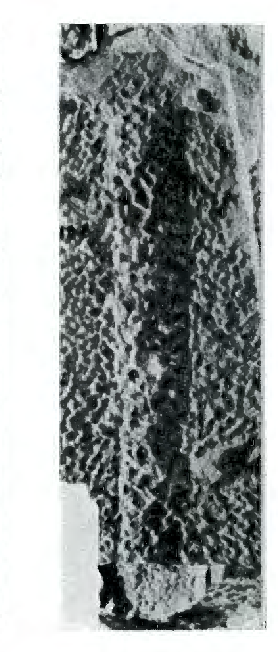


FIG. 33. Bandes de piquetage (coulées de plâtre) sur l'assise V de la fondation A (M^2, I^2, M^3).

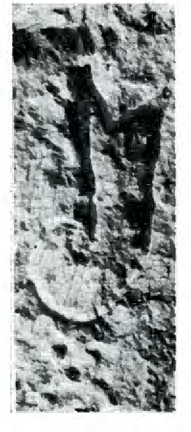



FIG. 34. Marques gravées sur les blocs de l'assise VI de la fondation A.

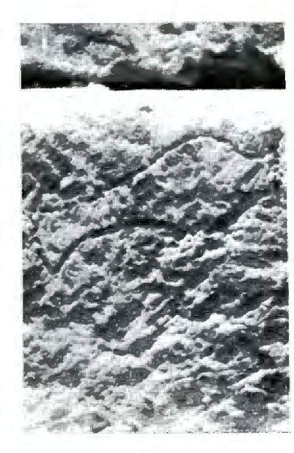
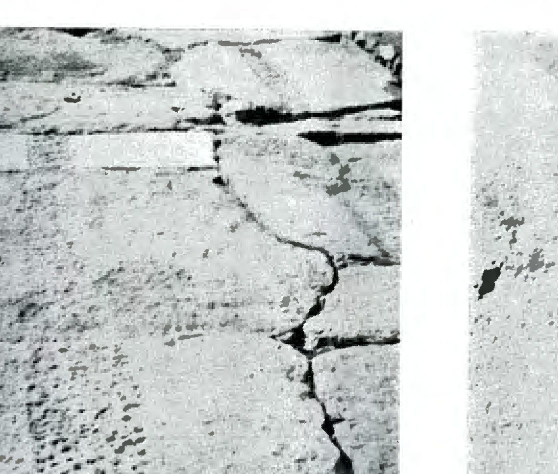


FIG. 35. Marque gravée sur le pourtour du temple d'Amon-Rê-Montou.



FIG. 36. Marques de carrière de Silsileh.





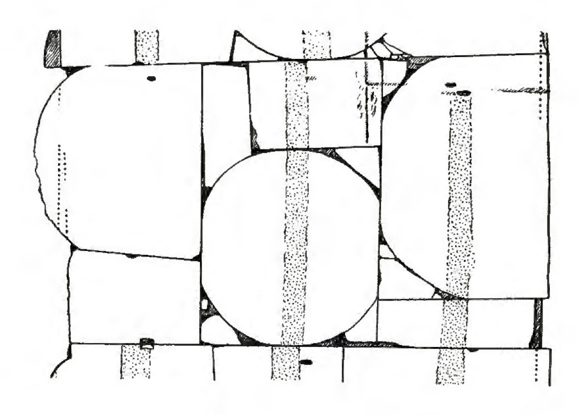
a *b*

Fig. 37. *a*) Bloc taillé en forme de chapiteau de la fête Sed, dans l'assise V de la fondation A. *b*) Détail du bloc A 25.





Fig. 38. Le bloc A 27.



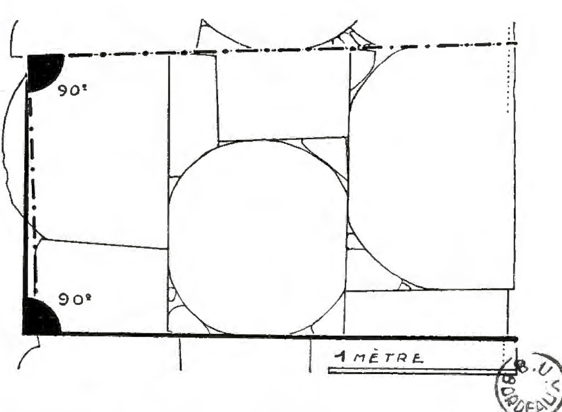


Fig. 39. Dessin du jeu des perpendiculaires (intercalaire I[2]).

Dans le fond de la tranchée enfin, au centre, un fragment de base de colonne taillé en coin, planté comme une épine, portait à sa partie supérieure un tracé, dans l'axe de la porte (fig. 66 *a*); celui-ci correspond à l'axe gravé sur une pierre identique, de l'autre côté du seuil de granit de la porte (fig. 66 *b*).

§ IV. Fondations des avant-corps éthiopiens.

A. Comme nous l'avons déjà vu, la tranchée et la poche sous les vases B, ouvertes lors de la construction du temple, ont été taillées dans des terrains anciens, ceux de la rampe II d'Aménophis III, donnant accès à son second état du temple (p. 4). Dans un premier état en effet le temple, réduit à une simple cuve, était atteint par une rampe I, dont les éléments ont été retrouvés sous la première cour du temple (p. 3); à un stade postérieur, la rampe II elle-même fut mise hors d'usage et remplacée par une rampe III (p. 41).

La rampe II (fig. 67 et pl. XXXVI) repose en partie sur un niveau de sol horizontal, qui a été blanchi. Sous celui-ci, un grand nombre de poteries ont été retrouvées, brisées ou complètes; certaines étaient couchées dans le sol, vides; une poterie rouge contenait sept morceaux d'une poterie blanche.

Latéralement, des murs de briques crues ont été établis qui se rejoignent à angle droit à la hauteur des obélisques. Ils sont doublés extérieurement de murs de pierres, à gros éléments de grès, qui s'enfoncent en terre. Cette bordure de pierre constituait sans doute de chaque côté de la rampe une sorte de balustrade à corniche. Du côté Est, la bordure de pierre était démontée entièrement; deux de ses éléments avaient été remployés sur place, semble-t-il, dans le bourrage du § II-B : ce sont des fragments de corniche posés à l'endroit, mais regardant vers l'Ouest, au lieu de l'Est (T 61 et T 62). A l'angle Nord-Est, au départ de ce qui subsiste actuellement de la rampe, au niveau du dallage même, ont été rapportées deux pierres, vraisemblablement des montants de porte, très usés, où se lisent les traces du nom d'«Amonrasonther».

Le cœur de la rampe, entre les murs de briques crues, au-dessus du niveau du sol blanchi, est constitué de terre avec éclats de grès. Au-dessus reposent les dalles de la rampe proprement dite, qui occupent toute la largeur des marches, avec quelques petites pièces rapportées. La rampe semble avoir été usée systématiquement, par frottement, ce qui détermine dans le grès des sortes de petites vagues (pl. XXXVI).

Il ne reste de la rampe II que son départ, au Sud du pylône de briques du troisième état d'Aménophis III (p. 36). Au Sud, le niveau supérieur de la montée a été raboté par Aménophis III, dont le troisième état comportait une chaussée horizontale, conduisant de la porte-pylône, conservée par Ramsès II et Taharqa, jusqu'à la porte d'entrée du temple proprement dit. Cet élément ne peut être connu, car Taharqa l'a modifié pour asseoir dessus son dallage. Il est probable, à considérer

la terre damée trouvée sous les dalles de Taharqa, qu'il y avait seulement un sol de briques à l'époque d'Aménophis III, de même nature que la rampe III établie au Nord de la porte de l'avant-temple.

Au droit du côté Sud de l'obélisque Est, le mur latéral Est de briques crues de la rampe est percé, à un endroit où le dallage de Taharqa lui-même manquait. Le trou a la forme d'une cuvette large de o m. 80 et profonde de o m. 50; on y a recueilli quelques fragments de granit noir et le fût d'une petite colonnette en matière émaillée verte (fig. 68). Cette cavité se trouve juste en face de l'emplacement de l'entrecolonnement éthiopien E *b* 3, qui présente, face à Montou, le sceptre ⲯ emblème de Thèbes. Il est ainsi vraisemblable de supposer que se trouvait fiché à cet endroit ce pieu-fétiche [1].

B. Au Nord, le départ de la rampe est «bouché» par un énorme massif de briques, qui occupe toute la largeur du devant de l'avant-temple de Karnak-Nord (fig. 67). Ce sont les fondations du *pylône* de la nouvelle façade d'Aménophis III (3e état; cf. pl. III), masquant sa propre rampe II et entourant l'espace en avant du temple. Des murs de retour, en fondation, partent en effet au Sud de chacun des môles du pylône et englobent les obélisques.

Dans l'axe, au centre du pylône, Aménophis III dressa une porte, sur laquelle Ramsès II grava ensuite son nom.

De l'époque des Ramsès doivent aussi dater les murs postérieurs, qui, de chaque côté, s'appuient latéralement sur l'enclos de briques crues d'Aménophis III (pl. XXXVII A).

Quand Taharqa édifia sa colonnade et consolida la porte d'entrée de l'avant-temple, il établit les fondations de ses avant-corps (dénommés en cours de fouilles T BB et T CC), en les encastrant à l'intérieur des assises de briques crues du pylône d'Aménophis III (pl. XXXVII B et fig. 69).

Avant-corps éthiopien T BB (pl. XXXVIII et fig. 70). — De l'avant-corps T BB, très endommagé, il ne subsistait que les éléments inférieurs, ensemble de blocs d'assez petites dimensions, aux contours non-géométriques, disposés en lits irréguliers, avec du sable, de la terre et de menus fragments de grès bouchant les interstices.

L'élément le plus important était, au Sud, dans l'axe, un tambour de colonne (T BB 53), haut de o m. 45, autour duquel étaient disposés les autres blocs plus petits des assises II et III (fig. 71); à la surface supérieure de ce bloc, on remarque un tracé en croix; le tambour a été trouvé incliné, ce qui est sans doute sa position originelle, car les autres blocs, latéralement, sont en place; une pierre plate (T BB 110) avait été posée sous lui, pour le caler.

[1] W. Spiegelberg, *Der Stabkultus bei den Aegyptern*, *Rec. Trav.*, XXV (1903), p. 184-190 et XXVIII (1906), p. 163-165.

La plupart des blocs sont de grès; en calcaire cependant T BB 65, 95, 98, 100 et 117; en granit, T BB 15. A l'angle Sud-Est de l'assise III, était disposée une rangée de briques; sur celles-ci s'ajustaient et s'appuyaient les éléments de pierres de l'extrémité Nord de la fondation ptolémaïque; ces briques ont appartenu à la fondation de l'avant-corps de Taharqa (provenant du remploi d'éléments d'Aménophis III) et n'ont pas été disposées ainsi seulement lors de l'établissement de la construction ptolémaïque.

L'ensemble des blocs de T BB provient de remplois. T BB 39 est une esquille, témoignant elle-même de deux états successifs (p. 61); T BB 93-A est un fragment de cartouche d'Aménophis III (p. 60); T BB 53 est un tambour de colonne au nom de Ta-ched-Mout (p. 65); T BB 45 et 46 portent le nom de Nemrod; T BB 74 appartient sans doute au même monument que ces derniers blocs, ainsi peut-être que T BB 4 qui porte une scène d'offrande au sphinx royal d'Osorkon et qui est originellement un élément de porte avec l'emplacement du tourillon (p. 66).

Ce bloc T BB 4 est un des rares éléments qui subsistent de l'assise V; une entaille latérale, sur son côté Ouest, correspond au passage de la rampe, à l'époque ptolémaïque. La IVe assise de pierres, dont on ne peut être sûr d'avoir conservé l'ensemble, est aussi longue, mais moins large que les deux assises qui sont sous elle; elle comprenait un ensemble de blocs constituant un quadrilatère de forme régulière. La limite Ouest de ce quadrilatère est marquée sur l'assise III par un tracé (sur les blocs T BB 37, 50, 52, 56 et 59).

Les assises de pierres II et III avaient sensiblement même longueur et même largeur; elles débordent sur l'assise de pierres I, à la fois à l'Ouest et au Nord. Sur ce dernier côté, ces assises se terminaient librement, alors qu'elles sont encastrées dans des briques à l'Ouest et à l'Est.

L'assise I n'est constituée de blocs de grès que dans sa partie Sud-Est; à l'Ouest et au Nord se trouve une banquette, qui a été humidifiée; celle-ci a été taillée dans le massif de briques d'Aménophis III, qui a reçu au Nord une adjonction de briques, sur lesquelles reposait l'extrémité de l'assise II. Lors de l'humidification de ces briques, la boue a coulé à partir de leur niveau supérieur, formant une sorte de corniche bien visible sur le côté Nord. Les pierres de l'assise I, qui n'étaient pas liées mais étaient placées dans du sable, reposaient directement sur le sol des briques d'Aménophis III.

Celles-ci, à l'angle Nord-Est, avaient été entaillées pour former deux cuvettes ovales peu profondes, destinées à recevoir un double *dépôt de fondation* [1].

[1] Pour les dépôts de fondation éthiopiens, cf. au temple de Taharqa à Sanam (F. L. Griffith, *A. A. Liverpool*, IX (1922), p. 81-82, 90-93, pl. VI, VII, XXI-XXII), au temple B 700 (Atlanersa) du Gebel Barkal (G. A. Reisner, *J. E. A.*, IV (1917), pl. XLV, 3 et V (1918), p. 106-108), à Nuri (*Harvard African Studies*, II [1918], p. 41-44, pl. VI-X, XVI, fig. 30-53), à El Kurru (D. Dunham, *El Kurru* [1950], p. 23 et 25, pl. VI D-E et VII B-C).

Le premier dépôt de fondation avait environ o m. 50 sur o m. 50 (pl. XXXIX B et XL). On y avait déposé à même la terre quatorze coupes de terre cuite rouge [1] ; elles ont été trouvées presque intactes, certaines reposant normalement sur leur fond, d'autres à l'envers, quelques-unes de champ. Parmi les coupes, il y avait une plaquette de matière verte très pâle, non vernissée [2], présentant sur sa face plane, tournée en l'air, le nom de Taharqa, incrusté en noir, dans un très beau style, et un vase de forme allongée, de terre cuite blanchâtre, décoré de stries horizontales [3]. A la partie inférieure du dépôt ont été recueillis une très petite plaquette d'argent [4], une petite colonne torse en albâtre [5] et un semis de perles bleues, plates [6] ; en outre, deux morceaux de métal [7].

Plus à l'Ouest et séparé du premier par l'épaisseur de deux briques se trouvait, disposé dans une cuvette peu profonde taillée dans les briques, un second dépôt de fondation : une tête d'herbivore (long. : o m. 25 ; larg. : o m. 10 environ), à calotte crânienne sectionnée, museau tourné vers l'Est, et au Sud de la tête, une patte du même animal : omoplate à l'Ouest et os repliés à angle droit les uns par rapport aux autres [8].

Ces deux dépôts de fondation étaient à même la brique ; sur eux avait coulé la boue provenant de l'humidification des briques voisines, ainsi que du sable tombé de la couche supérieure, où il servait à séparer les diverses pierres du rang I.

Avant-corps éthiopien T CC (pl. XXXVIII). — L'avant-corps de l'Ouest T CC était encore plus endommagé que T BB ; il n'en subsistait que trois assises de pierres assez petites, aux formes irrégulières, disposées en lits peu cohérents, séparés par un remplissage de sable, de terre et de cailloux. Le long de la fondation C, on notait des traces de remaniements ; des blocs de bourrage ont pu être disposés dans cet avant-corps, au moment de l'ajustage de la fondation ptolémaïque C (cf. T CC 4, p. 130).

Dans T CC comme dans T BB, l'élément le plus important était, au centre et près de l'axe, un tambour de colonne cannelée (T CC 9), d'un diamètre de o m. 85, et haut de o m. 54, portant quatre bandes verticales de textes, orientées aux quatre points cardinaux ; les autres pierres étaient, semble-t-il, disposées en fonction de ce

(1) Diamètre de l'ouverture : o m. 10 ; haut. : o m. 04 ; diamètre de la base : o m. 04.

(2) o m. 052 × o m. 031. Epaisseur : 0,013 ; poids : 20 gr.

(3) Haut. : o m. 16 ; diamètre du col : o m. 045.

(4) o m. 02 × o m. 01 ; poids insignifiant.

(5) Haut. : o m. 23 ; diamètre : o m. 05. D'autres petites colonnes torses ont été retrouvées par la Mission Américaine de G. A. Reisner dans les dépôts de fondation des Pyramides de Nuri VII, VIII, X, XXVI, XXVII, XXX (Reisner, *Harvard African Studies,* II [1918], pl. VI, VII, IX, X).

(6) Diamètre : o cm. 2.

(7) Long. : o m. 04. Il est impossible de savoir s'il s'agit d'un ou de deux outils.

(8) Cf. les dépôts éthiopiens cités ci-dessus (p. 37, n. 1), ainsi que le dépôt de fondation d'Hatchepsout, trouvé en 1910 à l'Est de Deir el-Bahari par Lord Carnarvon (Carnarvon-Carter, *Five years' Explorations at Thebes* [1912], pl. XXI).



Fig. 40. *a)* Le bloc A 80.

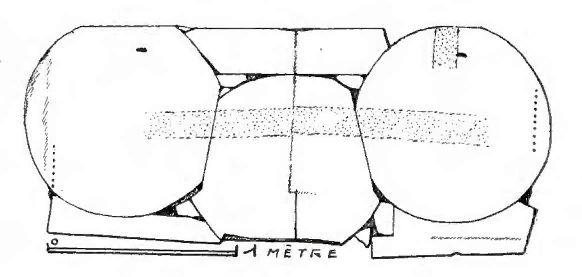


Fig. 40. *b)* L'intercalaire I[3] dessinant le signe ___.

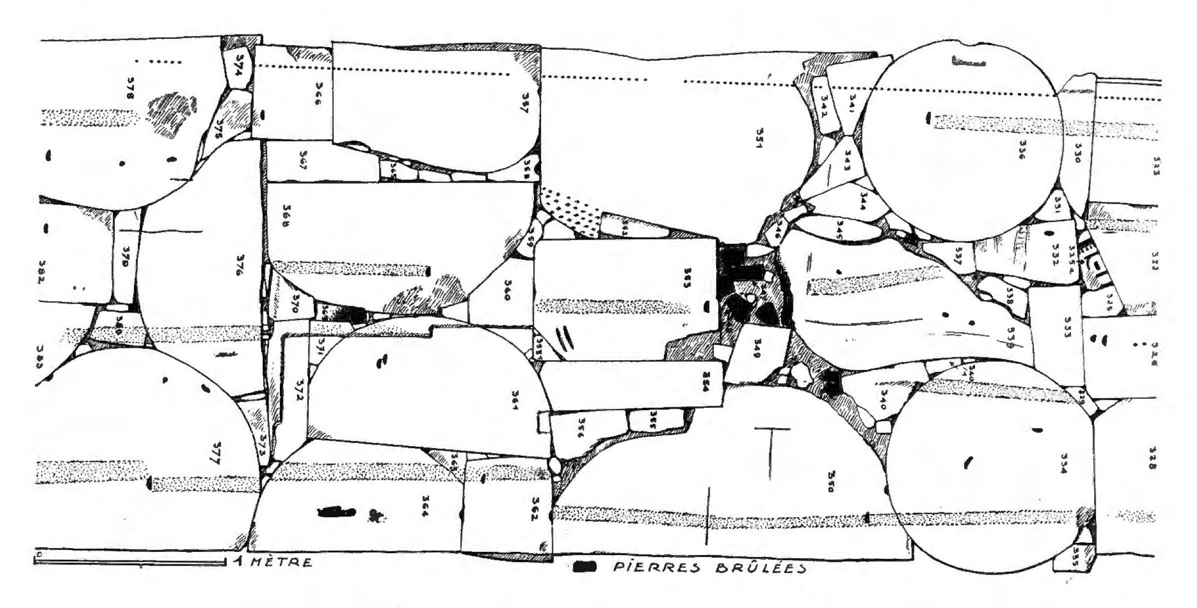


Fig. 41. *a)* Détail de l'assemblage des pierres de l'assise III.

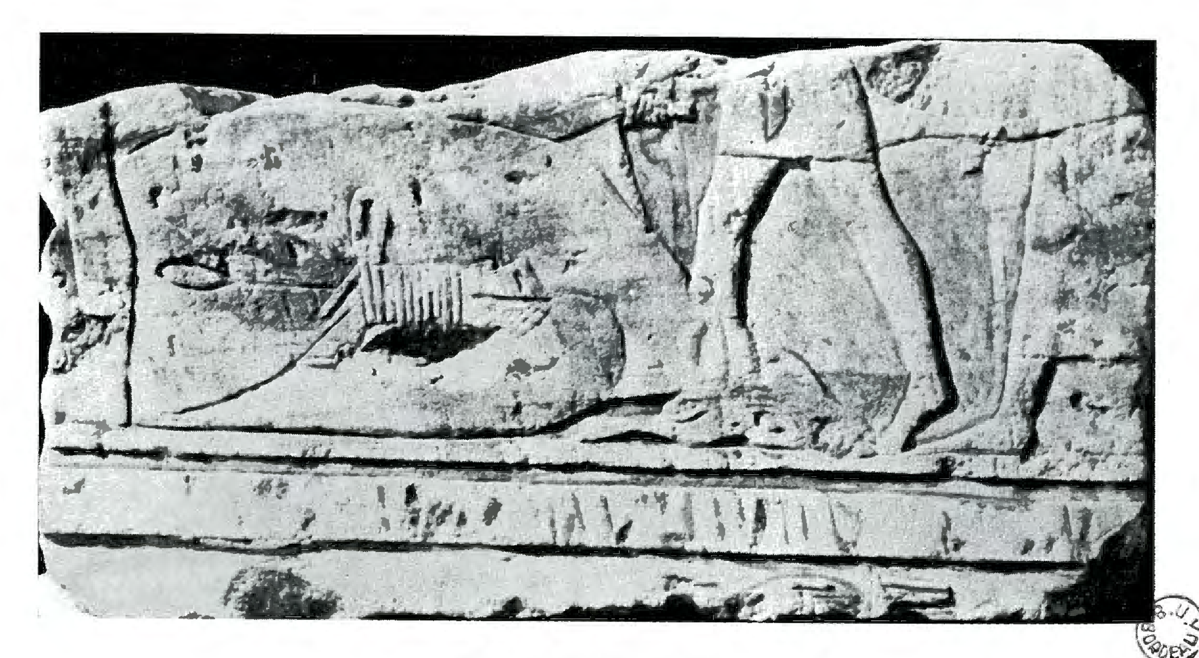


Fig. 41. *b)* Bloc A 163.



Fig. 42. *a*) Les pierres des paquets M², I², M³, en place, vues de l'Ouest.

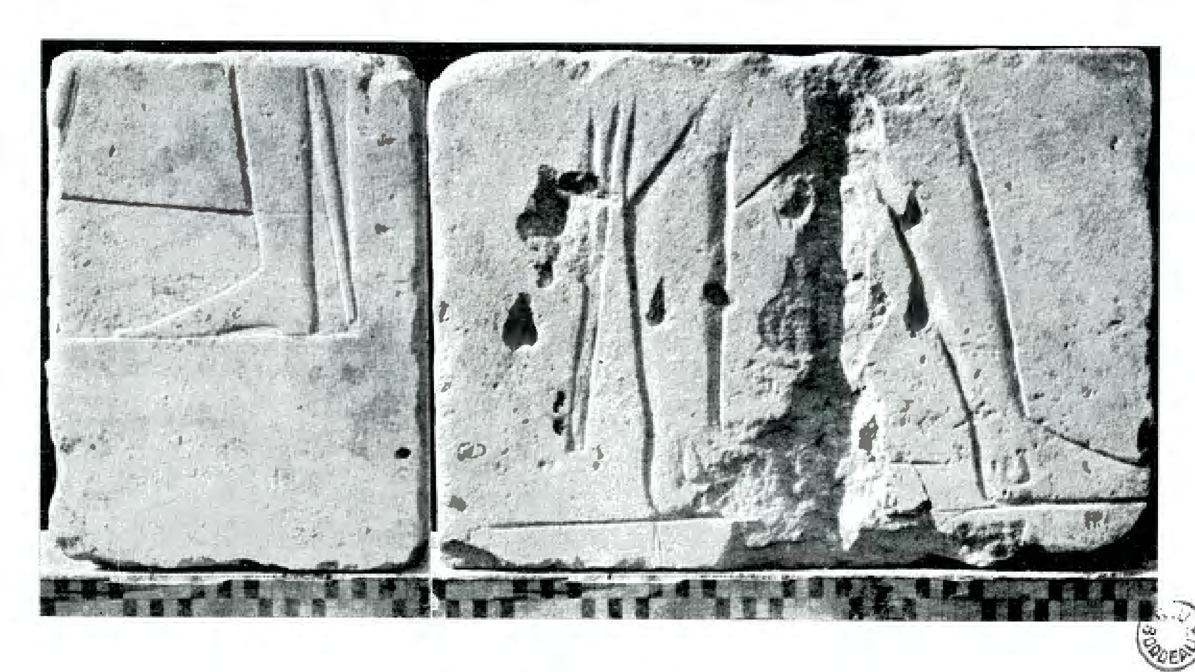


Fig. 42. *b*) Bloc d'angle A 333.

bloc et d'un autre tambour de colonne (T CC 8) de o m. 80 de diamètre, occupant lui aussi la hauteur de deux rangs.

La plupart des blocs étaient de grès, sauf de petits fragments de calcaire au rang II, le long de la fondation ptolémaïque. Ce sont dans l'ensemble des blocs de remploi, dont seul était inscrit le tambour de colonne T CC 9.

Le lit de pierres inférieur était moins étendu que les assises II et III; il était bordé au Nord et à l'Est par une banquette de briques, qui ont été humidifiées et dont la partie supérieure s'est transformée en une couche de boue; celle-ci a « coulé » et a recouvert le bord des pierres du rang I.

Ces dernières reposaient sur un matelas de sable épais d'environ o m. 30, contenu dans une cuvette taillée dans le massif de briques d'Aménophis III.

Dans le sable, sous la pierre de l'angle Nord-Ouest, était placé un dépôt de fondation de Taharqa de même superficie que pour T BB (pl. XXXIX) : sous une quinzaine de centimètres de sable se trouvaient au moins treize petites coupes de terre cuite rouge [1], dont quelques-unes entières et les autres brisées, ainsi que les morceaux d'un pot à fond pointu, de terre cuite rouge aussi [2]; au-dessus de ces vases, un semis de perlettes bleues [3]; en dessous des vases ont été recueillis les éléments de métal d'une petite hachette et d'un couteau de taille réduite [4]. Au Sud des vases et séparé d'eux, se trouvait une plaquette de matière verte, non vernissée, marquée au nom de Taharqa, le texte, incrusté d'une façon grossière, reposant sur le sol [5]. Après dégagement complet de la couche de sable, sont apparues, posées sur la boue du sol, quatre plaquettes : deux en argent [6] et deux en matière verte [7], ainsi qu'un morceau de charbon de bois.

[1] Diamètre de l'ouverture : o m. 10; haut. : o m. 04; diamètre de la base : o m. 04.
[2] Hauteur : o m. 16 environ.
[3] Diamètre : o m. 002.
[4] Hachette, long. : 2 cm. 7; largeur : 2 cm. Couteau, long. : 9 cm. 5; larg. : 1 cm. 1.
[5] 5 cm. 2 × 3 cm. 4. Epaisseur : 1 cm.; poids : 24 gr.
[6] Long. : o m. 02; larg. : o m. 01.
[7] Pour l'une, long. : 1 cm.; largeur : 1 cm. Pour l'autre, long. 1 cm. 1; larg. : o cm. 7.

CHAPITRE III

LES NIVEAUX D'ACCÈS À L'AVANT-TEMPLE D'AMON-RÊ-MONTOU
ÉTUDE DU PASSAGE ET DES ABORDS DE LA PORTE MONUMENTALE DU NORD DE KARNAK

L'étude des étapes de construction de l'avant-temple d'Amon-Rê-Montou a montré que son niveau a considérablement varié selon les époques; ces différences de dénivellation ont dû entraîner des remaniements dans les voies d'accès. Il convenait donc de rechercher les niveaux de départ et d'arrivée des rampes et installations qui se sont succédées dans ce secteur.

Nous étudierons d'abord le passage de la porte monumentale du Nord, ainsi que les terrains qui sont immédiatement au Sud d'elle, en direction du temple, en partant des niveaux les plus anciens et en remontant vers la surface actuelle. Puis, franchissant la porte, nous examinerons les arasements et les fondations de l'avant-porte. Une fouille complémentaire, enfin, a été effectuée au milieu de l'allée de sphinx, mettant au jour une sorte de chapelle contenant un groupe de statues tournées vers le temple lui-même.

1. LE PASSAGE DE LA PORTE MONUMENTALE DE KARNAK-NORD ET LES NIVEAUX D'ACCÈS AU SUD D'ELLE.

(pl. XLII et XLIII)

A 1. Le démontage du dallage de la porte monumentale et le déblaiement des terrains au-dessous de lui ont fait apparaître le niveau d'une *porte plus ancienne* (fig. 72), conservée à l'intérieur de la plus grande : il subsiste la partie Sud du montant Ouest, en grès jaune, posée sur une plate-forme de pierre, représentant le niveau ancien; l'autre montant a été entièrement enlevé lors de l'établissement de la tranchée, dans laquelle ont été descendues les fondations du jambage Est de la porte monumentale.

Le niveau de cette porte, par comparaison avec les terrains qui se raccordent avec l'avant-cour et que nous allons étudier maintenant, est celui d'Aménophis III; la porte peut même être antérieure à cette époque; nous la désignerons d'une manière générale comme porte de la XVIII[e] dynastie. Elle peut se relier au monument le plus ancien, situé extérieurement à l'angle Nord-Ouest du mur d'enceinte actuel de Montou.

2. De là part vers le Sud, en direction du temple, un sol fait d'une mince couche de terre, épaisse d'environ 0 m. 04, posée sur une faible épaisseur de sable gris; le sol a été blanchi. A partir de 4 mètres au Sud de la porte, ce sol monte en pente douce vers la porte de l'avant-temple d'Aménophis III.



FIG. 43. Blocs A 594-595, en place dans la fondation A.





FIG. 44. Cliché montrant les deux faces inscrites, redressées, du bloc A 597.





FIG. 45. Les deux faces opposées du bloc A 622.



FIG. 46. Traces de calcination autour de l'assise I.

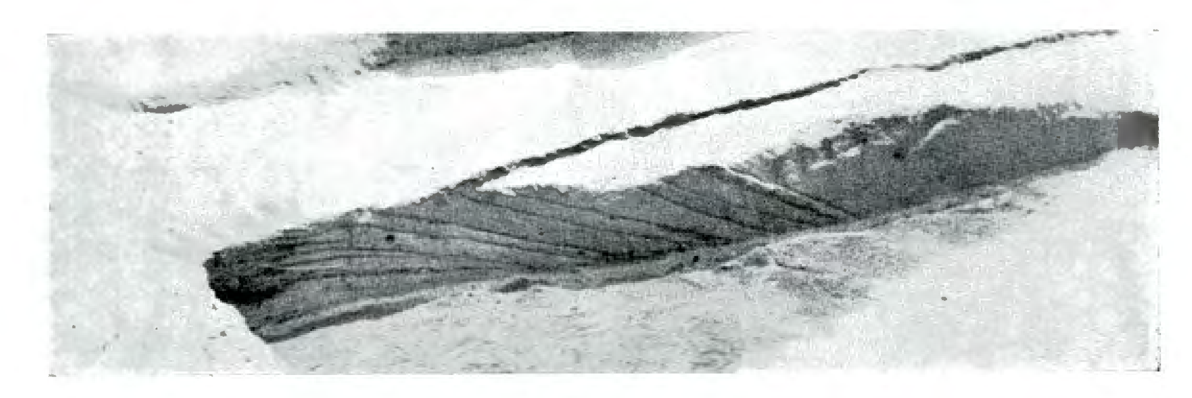


FIG. 47. Couches obliques de sable, à la tête Nord de la fondation A.

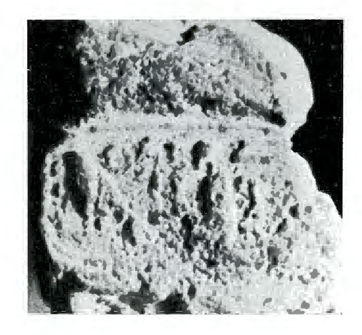


FIG. 48. Fragment de sceau en terre sigillaire.



FIG. 49. Briquettes à l'extrémité Sud-Ouest de la fondation B.

Le départ de la rampe (fig. 73) est *peint* : sur un badigeon blanc, qui a reçu une gravure de lignes fines orientées Nord-Sud, se détachent des lignes brisées, en chevrons; entre trois lignes bleues, se trouvent deux lignes de chevrons rouges, les lignes de couleur étant isolées elles-mêmes par la réserve de quatre lignes de chevrons blancs. D'une bande jaune, qui limite les chevrons au Nord, surgit, dans l'axe, une masse rouge, trop fragmentaire, pour qu'on puisse en déterminer le contour exact; disposées en éventail, des fleurs à ombelles bleues, bordées de petits traits rouges discontinus, en partent vers le Nord; au bout des tiges elles-mêmes bleues, les sépales forment trois petites pointes rouges; le motif est limité au Nord par une seconde bande jaune (pl. XLI).

3. Cette rampe est posée sur un terrain de remblai composé de terre et de sable. A la partie Sud des chevrons, ce remblai s'appuie sur un *dallage* de pierres plates qui a été disloqué par tassement [1] avant même la construction de la rampe.

Non usé, ce dallage forme un rectangle, en saillie, délimité par un léger rebord en creux, des trois côtés actuellement connus : Nord, Est, Ouest; le côté Ouest est cassé. Ces trois côtés sont bordés eux-mêmes par une épaisse couche de terre glaise très dure. Un pareil dispositif pourrait avoir convenu à un bassin, ayant reçu de la terre meuble, pouvant être arrosée (fig. 73-74).

4. Vers le Sud, la rampe précédemment définie monte lentement; elle est faite d'un rang de briques posé sur sable; à la partie supérieure, une légère couche de terre a reçu un enduit blanc.

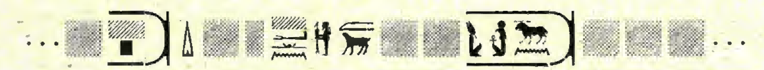
B 1. Entre les montants de la porte de la XVIII[e] dynastie, a été disposé un *dallage* en grès, épais d'une soixantaine de centimètres; il est composé de plusieurs grandes pièces supportant une marquetterie de petits blocs dont deux tambours de petites colonnes (fig. 72).

2. De ce niveau part en pente douce une nouvelle *rampe*, au sol blanchi, établie sur un remblai de fragments de briques brisées; le plâtre a environ 0 m. 01 d'épaisseur. Ce doit être le niveau ramesside et cette rampe a dû être établie au moment de la transformation de la porte de l'avant-temple d'Aménophis III par Ramsès.

3. Au-dessus de ce niveau ramesside et jusqu'au dallage supérieur, sur une épaisseur de 1 mètre environ, le terrain est composé d'un *remblai* de terre, avec quelques cailloux. Celui-ci est coupé, à environ 4 mètres de la porte, par un mur de briques, d'orientation Est-Ouest, probablement contemporain de la construction de la porte monumentale.

[1] Dans tout ce secteur, le terrain s'*affaisse vers l'Est* : le montant Est de la porte monumentale penche légèrement, d'où la dislocation des linteaux; le sol de la porte de la XVIII[e] dynastie est incliné vers l'Est, un changement de niveau de son dallage rattrapant une différence de 0 m. 04 ; enfin, sous la rampe ancienne elle-même, le dallage de pierres plates, nous venons de le voir, s'est lui-même disloqué vers l'Est.

4. Posés directement sur ce remblai, soit au niveau inférieur du dallage de la porte monumentale, sans fondation ni socle, reposent deux *sphinx* [1], en calcaire blanc, sans correspondance avec chacun des montants Sud de cette porte; celui de l'Est est isolé de deux mètres du montant de la porte; celui de l'Ouest au contraire a été entaillé, de sorte que le montant s'appuie contre lui. Ces sphinx sont très endommagés et réduits désormais à de simples formes, assez vagues. Sur la bordure de base de celui de l'Ouest se lisent quelques bribes de texte : le nom de «Ptah» et les cartouches de «Merneptah», ces derniers sur la partie arrondie à l'arrière du socle et sur les côtés. Un morceau de l'avant du sphinx Est a été retrouvé, avec les stries verticales de la retombée de la coiffure.



C. Quant au *dallage supérieur du passage*, il est contemporain de la construction de la porte monumentale [2]. Il monte en pente très douce, à partir du milieu de la porte vers le Sud, en direction du temple. Le seuil d'entrée, au Nord, est constitué

[1] Ces deux sphinx semblent bien être dans leur position originelle; ils n'ont été affectés par aucun des remaniements postérieurs du passage de la porte monumentale du Nord. Attendu que leur position n'est pas concordante avec la disposition d'ensemble de la porte monumentale, il apparaît qu'il y a eu changement d'axe entre la porte première et la porte monumentale de l'enceinte actuelle. Quant à l'état antérieur de l'enceinte autrement orientée, dont témoignent les sphinx et la porte première, il correspond aux éléments de murs mis en évidence à l'angle Nord-Ouest de l'enceinte actuelle de Montou (L.-A. Christophe-C. Robichon, *Karnak-Nord*, III, pl. XVI et L).

[2] La porte monumentale du Nord n'a pas été étudiée en elle-même (P.-M., *T. B.*, II, p. 3 et A. Varille, *Karnak*, I, p. 2-4); elle sera l'objet d'une publication spéciale par Mme Desroches-Noblecourt, qui a participé elle-même aux travaux de fouilles de la Mission Française à Karnak-Nord, en 1939-1940. La décoration de la porte est aux noms de Ptolémée III et Ptolémée IV (A. Varille, *Karnak*, I, p. 3); mais nous ignorons qui fut son constructeur véritable. Il n'est pas possible que l'enceinte construite vraisemblablement sous les Nectanébos (cf. *supra*, p. 6, n. 4) ait utilisé telle quelle la petite porte de la XVIIIe dynastie. Signalons seulement que la porte du temple de Maât, ouverte à travers l'enceinte de Montou, présente les cartouches de Nekhtnebef et Nekhthorheb et que le nom de Nekhtnebef se lit sur la porte monumentale de l'Est de Karnak, ainsi que sur la porte secondaire, ouverte, devant le temple d'Opet, à travers l'enceinte du temple d'Amon de Karnak.

Il est vraisemblable que le gros œuvre des portes monumentales du Nord et du Sud (cette dernière devant le temple de Khonsou, au nom de Ptolémée III) a été dressé au moment de la construction des enceintes elles-mêmes d'Amon et de Montou (hypothèse déjà présentée pour la porte du Nord par M. Pillet, *Thèbes, Karnak et Louxor*, p. 89).

L'examen du niveau inférieur de la porte monumentale de Karnak-Nord montre que ses deux montants reposent sur des fondations entièrement indépendantes l'une de l'autre.

Sur des blocs des fondations du montant Est, on peut voir deux «marques» peintes en rouge : l'une du signe ☥, l'autre non lisible. Une autre «marque» est gravée : celle d'un triangle rectangle, couché, à hypothénuse courbe.

A la partie supérieure de la porte monumentale, dont la hauteur totale est d'environ 18 m. 70, dans le vaste espace réservé à l'intérieur entre les deux linteaux à corniche, se trouve un dallage très ajusté de plaques de grès. Son niveau est gravé intérieurement sur les linteaux et les montants.





Fig. 50. Bloc de remploi à l'angle Nord-Ouest du mur-bahut thoutmoside du sanctuaire de la barque du grand temple de Karnak.

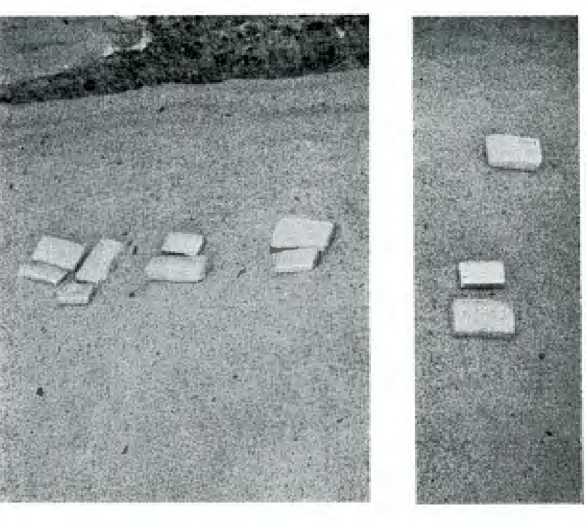
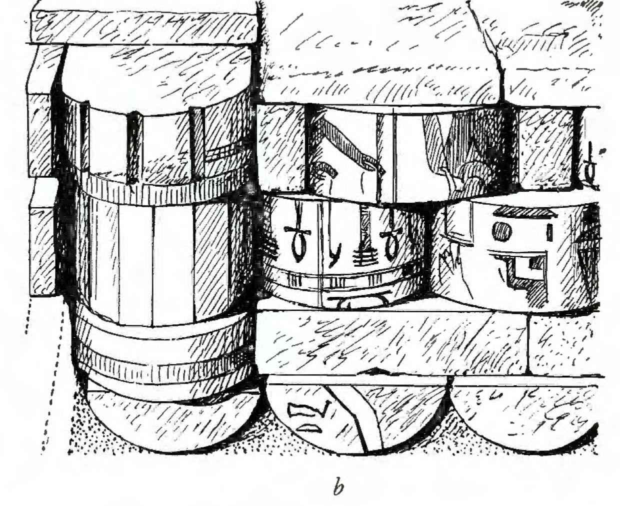




FIG. 51. Briquettes aux angles Sud de la fondation C.



FIG. 52. Fosse dans la cuvette de la fondation C.



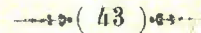
a *b*

FIG. 53. *a)* Colonne d'Aménophis III (D 297).
b) Croquis montrant la superposition de quatre types de colonnes (I[5]).





FIG. 54. Fosse dans la cuvette de la fondation D.



de granit : trois grands blocs épais sur lesquels s'ajustent d'autres fragments plus petits. Les dalles dans l'ensemble sont de grès, sauf, à l'intérieur du passage de la porte, quelques blocs de granit, dont un fragment P 4 de listes de nomes avec indications numériques, telles qu'on en a trouvé sur les soubassements de diverses chapelles de Karnak (p. 62); au Sud de la porte, le dallage était très mal conservé; il tombait en sable; plusieurs dalles de grès ont pu cependant être sorties; certaines proviennent de remplois de la XVIII[e] dynastie (en particulier les éléments d'un linteau : P 1 et P 2, d'un grès jaune et brûlé, p. 61).

Sous le dallage de la porte proprement dite, le séparant du niveau ramesside, le *bourrage* était constitué de blocs très divers, parmi lesquels, dans l'axe, un lion de grès, très rudimentaire (P 13, p. 135) et un relief brisé en trois morceaux (P 14, P 15, P 16), blanchi d'un badigeon, représentant la partie inférieure d'un personnage, s'avançant, bâton à la main; la technique et le style pourraient permettre d'y voir un fragment des entrecolonnements décorés de Nils de la colonnade éthiopienne (p. 73, n. 2, et 100)[1].

Les pivots de la porte monumentale étaient posés dans de grandes cuves circulaires de grès; en dessous, se trouvaient des morceaux de granit, au-dessus desquels se faisait le mouvement de rotation du pivot.

Sur le dallage, au Sud de la porte, de part et d'autre de l'allée centrale, se trouvaient des *autels*. Il subsiste une partie de la superstructure de celui de l'Est[2]. Quant à celui de l'Ouest, il n'est connu que par un reste de tracé sur le dallage. Une dalle en dessous représente un fragment de *sm;-t;* renversé.

2. L'ACCÈS NORD DE LA PORTE MONUMENTALE ET SON AVANT-PORTE.

(pl. XLII-XLIV)

A. L'étude du terrain immédiatement au Nord de la porte monumentale de Karnak-Nord est assez complexe et des compléments de fouille auraient été souhaitables dans ce secteur, pour pouvoir, d'une manière absolument sûre, mettre en rapport ses divers niveaux avec les deux portes superposées, qui viennent d'être précédemment étudiées.

Il est vraisemblable que la porte la plus ancienne, qui peut elle-même être antérieure à Aménophis III, a été modifiée à l'époque éthiopienne : son dallage a pu alors être surélevé, au moment où s'est trouvée remblayée la rampe III d'Aménophis III (celle de briques recouverte de stuc peint, p. 41) et où a été constitué le niveau de la

[1] Dans le dallage de l'avant-porte (p. 44) se trouvait, de même, un bloc au nom d'Aménirdis, ce qui affirme le démontage de monuments éthiopiens lors de la construction de la porte monumentale (cf. p. 100).
[2] A. VARILLE, *Karnak*, I, p. 4.

colonnade de Taharqa. Mais il n'est pas exclu que cette transformation ait été opérée dès l'époque ramesside; comme nous l'avons déjà vu (p. 42), les deux sphinx ramessides du Sud de la porte, qui peuvent être dans leur position originelle, n'ont été affectés par aucun remaniement du passage de la porte monumentale.

En tout cas, la concordance a pu être établie entre les terrains au Sud de la porte monumentale et ceux qui sont situés immédiatement au Nord (fig. 75).

Dans son dernier état, la partie immédiatement au Nord de la porte monumentale, constitue une avant-porte, réduite maintenant à de simples arasements (pl. I B, XLII et XLV B).

Le dallage de cette avant-porte, en grès, est contemporain du dallage du passage lui-même. Il était très abîmé; les joints des pierres, pour la plupart devenues pulvérulentes, n'ont pu être dégagés que par un travail très patient. Tangent au seuil de granit de la porte monumentale du Nord, était remployé un chapiteau palmiforme, posé à l'endroit.

L'avant-porte était à tête double au Nord et au Sud [1]; sa fermeture était à deux battants. Les deux crapaudines, gauche et droite, en granit rose, sont encore visibles. Sur le côté droit, un trou dans le sol de l'ébrasement, servait à maintenir ouvert le battant droit de la porte.

Le seuil était constitué par un bloc monolithe de granit rose P 22, long de 5 mètres environ. Il a été retrouvé brisé en plusieurs fragments, dont le plus important était en place. La face gravée était tournée contre le sol, le texte courant de l'Ouest à l'Est; il ne restait plus que la bande verticale centrale, le dessous ayant été taillé en arrondi latéralement. Le texte, qui mentionne une «coque» (de bateau), ne permet pas de préciser la destination première de ce bloc, morceau probablement d'obélisque ou de pilier (p. 62, n° 19). Contre ce seuil, se trouvait remployé un bloc de grès P 23, au nom d'Aménirdis (cf. *infra*, p. 135).

Sous le dallage de l'avant-porte, après qu'un remblai de terre eût été retiré, a été atteint un premier sol, légèrement blanc, correspondant au changement de dallage signalé dans la petite porte du Nord (p. 43). Ce niveau de sol venait s'appuyer à l'Ouest de la sortie Nord de la porte monumentale, sur un massif de pierres, ayant probablement servi de socle à une statue, comme en témoigne sa partie supérieure (fig. 76 *a*), et où figure un remploi, à l'envers, portant des cartouches ramessides fragmentaires.

A un niveau inférieur se trouve le sol correspondant à celui de la petite porte, sol blanchi montant vers le Nord; celui-ci pouvait mener à un quai-débarcadère datant de la construction du temple d'Aménophis III, hypothèse qui devra être précisée par une fouille ultérieure.

[1] C'est à tort que Lepsius (cf. *supra*, p. VII et notre pl. I B) et, d'après lui, Mariette ont représenté la porte de l'avant-cour munie d'une tête seulement, au Nord; cf. déjà *Description de l'Egypte, Antiquités, Planches III* (1822), pl. XVI.

B. Immédiatement à droite et à gauche de la porte monumentale du Nord, l'avant-porte présente un élargissement, qui englobe les restes de deux *statues ramessides*, en grès cristallin jaunâtre, aujourd'hui brisées [1]. Elles étaient adossées aux montants de la porte monumentale, qui, à cet endroit, ne sont pas décorés, mais présentent chacun une sorte de pilastre non dégrossi [2]; les pierres de celui de l'Est dessinent une courbe, qui rappelle le cintre d'une stèle; celles de l'Ouest au contraire sont taillées en forme de pointe tronquée. Notons qu'à Louxor, les colosses assis devant le grand pylône ont des piliers dorsaux, à l'Ouest en forme d'obélisque, à l'Est en forme de stèle cintrée (fig. 77). Les bases de ces statues ramessides, qui ne font qu'un avec les corps proprement dits, présentent latéralement une rainure, généralement appelée, lorsque la statue est indépendante de son socle, «rainure de pose».

Sous l'avant et l'arrière de la statue de l'Ouest sont disposés parallèlement deux fragments d'architraves d'Aménophis III (fig. 76 *b*). Celui qui est sous le pied avant est posé à l'envers; l'autre, sous le pied arrière, est à l'endroit; sur l'un des côtés de chacun se remarque le même biais : il s'agit de la même architrave coupée en deux. Elle était décorée d'un disque solaire ailé; c'était donc une architrave d'axe. Il est vraisemblable de la mettre en relation avec les fragments de tambours de colonnes d'Aménophis III trouvés dans les fondations de la colonnade ptolémaïque (p. 59); comme les deux colonnes proviennent sans doute, comme nous l'avons vu (p. 6, n. 2), de la cour au Sud de la porte du temple, il s'agirait de l'architrave d'axe de cette colonnade, immédiatement au Sud de la porte du temple proprement dit.

Sur le haut de chacun des fragments d'architraves d'Aménophis III se remarque une canalisation, de tracé Ouest-Est; attendu que l'un des fragments est à l'endroit et l'autre à l'envers, les canalisations ne datent que du remploi; elles sont vraisemblablement en rapport avec la mise en place des statues.

Sous le pied avant de la statue de l'Est, on aperçoit, comme remploi actuellement visible, à la partie supérieure, une corniche renversée d'Aménophis III. Sous cette corniche se trouve un bloc avec protocole fragmentaire de Ramsès III (?) et Ramsès IV [3].

Les deux statues ramessides, qui ont été réutilisées par les Ptolémées dans l'installation de leur porte monumentale, sont peut-être les deux statues antérieurement posées sur les socles, dont l'un, celui de l'Ouest, a été décrit ci-dessus (p. 44).

Le socle correspondant du côté Est manque; nous avons déjà noté l'absence du montant Est de la petite porte englobée à l'intérieur de la porte monumentale du Nord (p. 40) et celle de la bordure Est de la rampe II d'Aménophis III (p. 35).

[1] A. Varille, *Karnak*, I, p. 2. La *Description de l'Egypte, Antiquités*, t. II (1821), p. 496, signale les colosses encore debout.

[2] Id., *ibid.*, pl. V.

[3] Pour une disposition identique montrant les protocoles de Ramsès III et Ramsès IV remployés sous une statue de Ramsès II, cf. L.-A. Christophe-Cl. Robichon, *Karnak-Nord*, III, p. 10.

3. LE DROMOS À SPHINX DE KARNAK-NORD.

Au Nord de l'avant-porte, le dallage continue, d'abord sur toute la largeur de la porte, puis en se rétrécissant : c'est le départ du dromos à sphinx. Une coupure profonde de quelques centimètres, taillée à travers tous les blocs, se remarque, très peu au Nord, barrant littéralement le dallage du dromos (pl. XLII) [1].

Le dromos [2] n'a pas été étudié en lui-même. Les nettoyages et dégagements opérés en certains points ont cependant permis de faire les quelques constatations suivantes, et de mettre en évidence une curieuse installation, en plein milieu du dromos.

Les pierres du dallage, de grès, avec quelques rares éléments de calcaire, sont taillées latéralement de sorte que, de chaque côté, la bordure du dromos est droite. Les socles des sphinx sont adossés à un mur de briques crues, peu épais, qui de chaque côté limite l'allée (fig. 78) [3].

Au milieu de l'allée de sphinx, à 60 mètres au Nord de la porte, un sondage a permis de dégager un dallage dans lequel se trouvaient encastrés les restes de deux statues tournées vers le Sud, en direction du temple : à l'Ouest c'est une statue de Séti II, en grès (S 1) ; le socle ne fait qu'un avec la statue elle-même ; le roi était debout, tenant un poteau divin du côté gauche ; à l'Est la seconde statue, en albâtre, était d'Horemheb (S 2), comme a permis de le reconnaître un fragment retrouvé tout auprès (cartouche de l'objet que le roi portait à la main) ; la statue faisait pièce avec son socle ; le roi, chaussé de sandales, foule aux pieds les Arcs (fig. 79).

Devant les restes très fragmentaires de ces statues, qui étaient séparées par un socle de quartzite vide, le dallage était très salpêtré et avait été bouleversé. La fouille permit cependant de reconnaître que l'appareillage des blocs, descendant plus profondément, limitait sur trois côtés une chambre ouverte vers le Sud et contenant à son extrémité Nord les deux statues précédemment décrites. A l'ouverture de cette sorte de chapelle correspond un bloc de granit rose, ayant servi de seuil (pl. XLV A, XLVI, XLVII).

Le long de la face Nord du seuil de granit, donc à l'intérieur du périmètre qui vient d'être défini, sur le dallage, a été trouvée la partie inférieure de la statue d'un personnage agenouillé (p. 162).

Cette statue S 4 (fig. 79) était sans doute placée sur le socle [4] vide du milieu. La surface de ce dernier se trouvait à un niveau inférieur à celui du sommet du socle de la statue de Séti II, qui est assez haut (0 m. 50) et s'enfonce profondément dans

[1] La même coupure avait été remarquée à Médamoud.
[2] Cf. A. Varille, *Karnak*, I, pl. III et IV.
[3] Le même fait a été observé à Médamoud, Louxor, dans divers dromos à sphinx de Karnak; cf. *A. S. A. E.*, XXXVI (1936), p. 87 ; XXXVII (1937), p. 77 ; LI (1951), p. 557 ; *Orientalia*, 19 (1950), p. 362 et 367 ; 20 (1951), p. 472.
[4] Long. : 1 m. 16, larg. : 0 m. 64 ; haut. : 0 m. 36, environ.

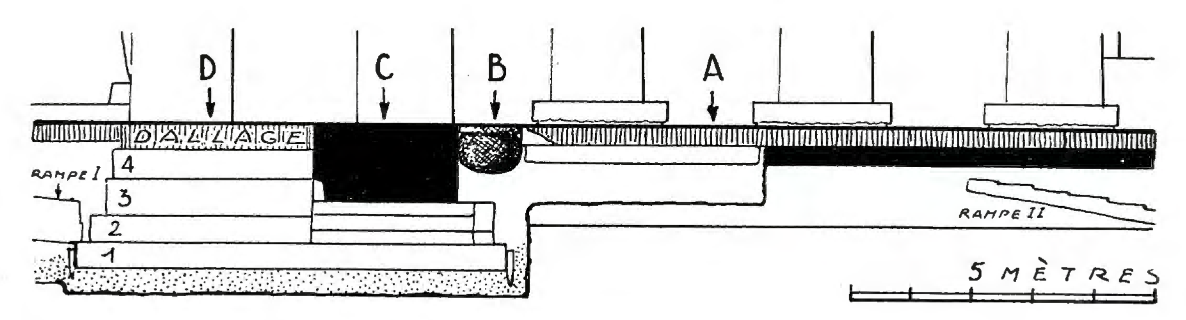


Fig. 55. Schéma de position des éléments du niveau supérieur (ptolémaïque) de la zone axiale.



Fig. 56. Les quatre grandes bases blanches, après dégagement.

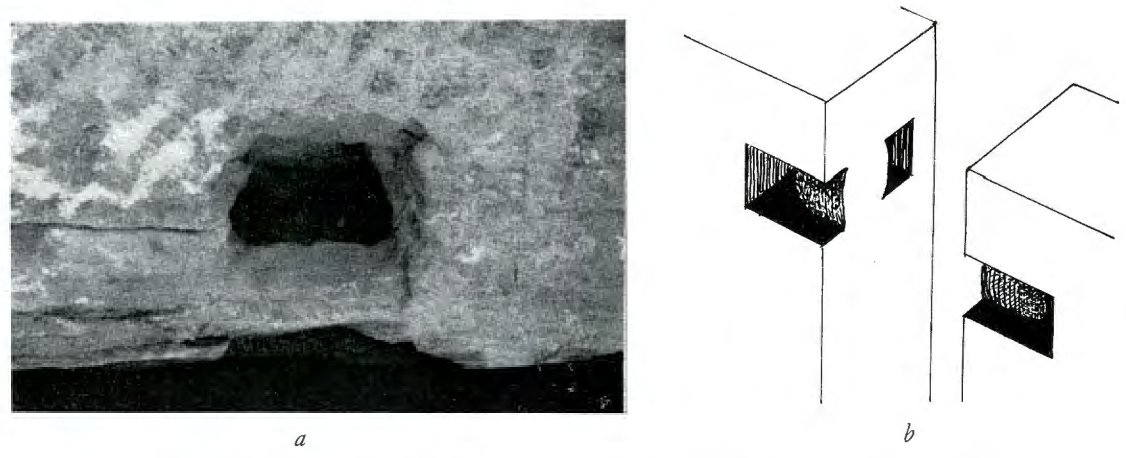


Fig. 57. Muret de bourrage semi-circulaire en avant des grandes bases de calcaire.





FIG. 58. Linteau remployé en fondation sur la face Nord de l'entrée de la porte du temple, sous son seuil de granit.



a *b*

FIG. 59. *a)* Barre d'attache en grès, en fondation de la porte du temple.
b) Assemblage de pierres entre elles, par des cordes.



FIG. 60. *a)* Statue E 133 en place.



FIG. 60. *b)* Statue E 134 en place.

le sol. Il se trouve en revanche au même niveau qu'un autre socle[1] de quartzite, qui supporte le socle d'albâtre, très peu épais, pris dans la masse même de la statue d'Horemheb. Les deux socles de quartzite du centre et de l'Est sont des blocs remployés à l'envers; on y lisait des dédicaces au nom d'Aménophis III.

Le sol de l'intérieur de la petite chapelle, entre le seuil de granit et les socles des statues, était très bouleversé. Parmi les fragments nombreux recueillis en cet endroit furent trouvés un morceau de tête de bélier, en grès, pouvant provenir du poteau de la statue de Séti II, des éclats de granit, les menus fragments d'un phallus (long. du gland : o m. o6; long. totale subsistante : o m. 18; plus grand diamètre : o m. o7) en schiste S 3 (fig. 80), les morceaux de petites stèles en schiste S 7, S 8, S 9.

En descendant plus profondément dans cet espace, à environ 1 m. 3o du niveau du sol du dromos, apparurent, disposés en deux carrés occupant toute la largeur de la chambre, les milliers de fragments brisés de deux statues de quartzite S 5 et S 6 (pl. XLVI et XLVIII). Aux angles Sud-Est et Nord-Est de cette sorte de dépôt se trouvaient les pieds de la statue, dont les débris constituaient le paquet de l'Est, qui est un peu moins enfoncé que celui de l'Ouest. L'un des pieds de la statue du paquet de l'Ouest avait été placé à l'angle Sud-Ouest de l'ensemble; quant au pied gauche, il avait été mis dans le sol au Nord-Ouest du socle de la statue d'albâtre (fig. 81). Les têtes de chacune des statues constituaient le centre des paquets; elles étaient tournées vers le temple. Les fragments de chacun des paquets ayant été sortis séparément, puis nettoyés[2], la reconstitution de leurs éléments devint possible. Il apparut que chacun des deux carrés contenait bien, exclusivement, les fragments d'une même statue. Ces statues étaient au nom d'Aménophis III : le roi était représenté debout, tenant le poteau divin[3]. Le bris des statues semble provenir d'un incendie, qui les a fait éclater en innombrables fragments. Il n'y a que de rares traces de brûlures en revanche sur leurs socles, qui sont précisément ceux que nous avons déjà décrits remployés pour supporter les deux statues du milieu et de l'Est du niveau supérieur.

Dans les interstices des socles du niveau supérieur et parmi les débris de quartzite du groupe de l'Ouest ont été trouvées des monnaies. Selon les indications qu'a bien voulu nous communiquer M. le Professeur J. Vogt et pour lesquelles nous lui exprimons nos profonds remerciements, elles datent les unes de Domitien, les autres des Antonins[4] (pl. XLIX B, C, D). Mais étant donné l'état de bouleversement du

(1) Long. 1 m. 27, larg. o m. 67, haut. o m. 28, environ.

(2) Lors du nettoyage et du classement, les fragments étalés les uns près des autres couvraient une superficie de plus de 5o m², se montant à environ 4o.ooo.

(3) Toutes les statues de ce secteur sont des statues à bâton divin, emblème caractéristique des rois figurant dans les barques processionnelles divines.

(4) XLIX-B : (Diam. : 25 mm.; poids : 9 gr.). Auf der Vorderseite Kopf eines Herrschers, auf der Ruckseite Adler stehend nach rechts, Kopf nach links gewandt. Wahrscheinlich Munze des Domitian. Cf. J. VOGT, *Alexandrinische Münzen*, II, S. 2o; DATTARI, *Numi Augg. Alexandrini*, Nr. 593.
XLIX-C (diam. : 31 mm.; poids : 13 gr.) : Auf der Rückseite Sarapis stehend im Tempel (zwei Säu-

terrain, les pièces de monnaie ont pu glisser postérieurement à la mise en place de l'installation ci-dessus décrite, tant dans les fissures séparant les socles, qu'à travers le sol meuble, jusqu'au niveau des fragments de l'Ouest [1].

A l'extérieur de la chapelle du milieu du dromos, le dallage de l'allée de sphinx s'élargit et sa forme en courbe rappelle celle de l'avant d'une barque. Le bord extérieur Ouest se relève légèrement.

Une coupe transversale, faite en avant du seuil de granit, à un endroit où le dallage était disparu, a permis de constater qu'un canal devait sans doute être creusé là, antérieurement au remblai du dromos; il aurait mené au quai d'embarquement signalé (p. 44) au Nord de la petite porte englobée dans la porte monumentale; ce dispositif serait donc à dater de la XVIIIe dynastie (fig. 78).

L'allée de sphinx actuelle, qui recouvrit ce canal, serait sans doute contemporaine du mur d'enceinte actuel de Montou, soit entre les XXVIe et XXXe dynasties [2].

Pour terminer, nous formulerons une hypothèse concernant l'emplacement premier des statues d'Aménophis III. Nous avons vu (p. 42) que les deux sphinx de calcaire (dont le texte au nom de Merneptah n'est sans doute qu'une usurpation), situés au Sud de la porte monumentale de Karnak-Nord, sont sans correspondance avec les montants de cette dernière, mais sont disposés parallèlement au mur d'enceinte de la porte de la XVIIIe dynastie (p. 41), et à environ 2 mètres de celui-ci. Entre eux et la porte ont pu se dresser deux statues, contre les montants Sud de cette dernière. Les statues de quartzite d'Aménophis III, retrouvées brisées dans le dromos, avaient leur socle et leur tête tournés vers le temple actuel; ceci pourrait laisser supposer qu'Aménophis III, avant la construction de son temple, avait érigé ses deux statues à la porte d'un ensemble monumental antérieur, ouvert au Sud, en opposition avec le temple qu'il construisit ensuite, et qui est ouvert au Nord. Elles durent être enlevées au début de la XIXe dynastie, et servirent de fondation dans la chapelle du dromos; c'est alors que Ramsès II érigea ses deux statues (p. 44-45) au Nord de la porte de la XVIIIe dynastie, statues légèrement surélevées et déplacées au moment de la construction de la porte monumentale du Nord, décorée par Ptolémée III et Ptolémée IV.

len korintischer Ordnung), der Gott legt die rechte Hand auf eine Stele. Das ist ein Typ der alexandrinischen Kaisermünzen, der in der Prägung von Trajan und Hadrian erscheint (J. Vogt, *ibid.*, I, S. 69 f.). Ich glaube, die Münze zeigt auf der Vorderseite den Kaiser Trajan (vg. Dattari, *ibid.*, Nr. 1142, Tafel XXX).

XLIX-D (diam. : 31 mm.; poids : 17 gr.) : Stark verwischt und entstellt; vielleicht Spuren einer Quadriga.

[1] Parmi ces fragments, ont été trouvées des perles bleues, probablement incendiées (diam. : 6 mm., épaisseur : 2 mm.), ainsi que des fragments d'os calcinés et des clous de métal.

[2] Dans la façade du quai, au Nord du dromos, se trouvait, avant sa disparition récente (entre 1943 et 1945, absence de la mission de l'I. F. A. O.), un bloc portant les cartouches de Nitocris et de Psammétique Ier. On datera le quai « au plus tard de l'époque de Nitocris » (M. Pillet, *A. S. A. E.*, XXIV [1924], p. 85) — ou bien d'une époque postérieure (L.-A. Christophe, *Karnak-Nord*, III, p. 115), selon que l'on considère ce bloc en place — ou au contraire comme un remploi.

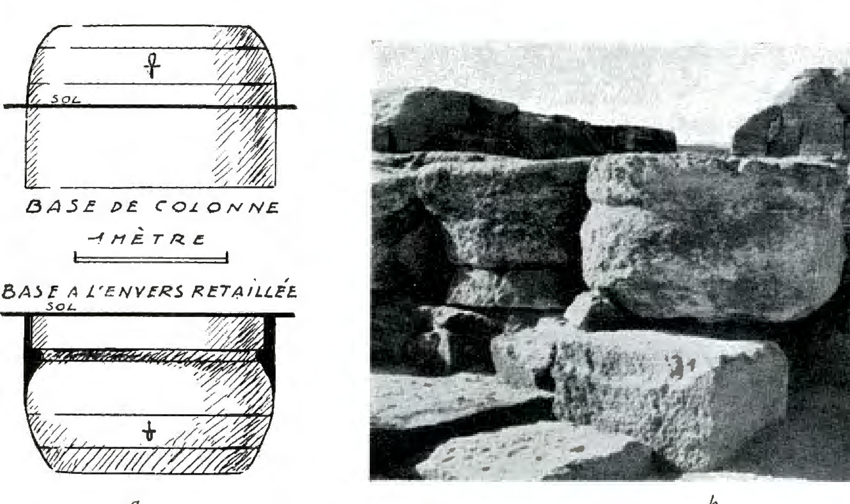
a  *b*

Fig. 61. *a*) Schéma de base de colonne retaillée en vase. — *b*) Le premier vase Ouest.





Fig. 62. Le second vase Ouest posé sur un muret circulaire de pierres.

Fig. 63. La main tenant le vase.



Fig. 64. Le dépôt de statues au Nord des vases.

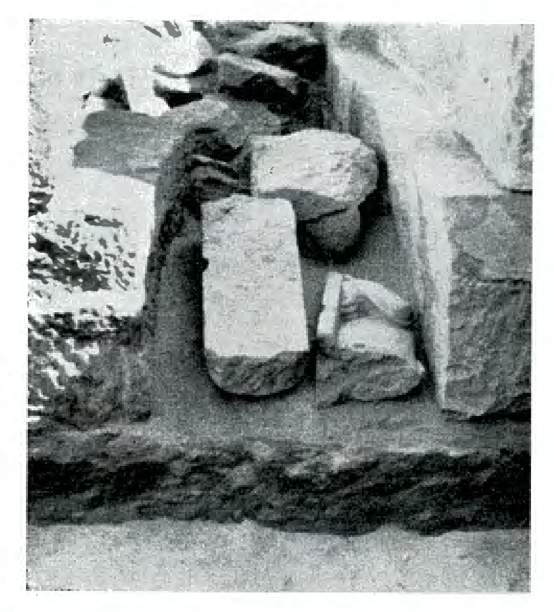


FIG. 65. La grande statue T 41 retournée et les sphinx.



FIG. 66 *a*.



b

FIG. 66. Bloc fiché verticalement en terre et marquant l'axe de la porte: *a*) au Nord, *b*) au Sud.

DEUXIÈME PARTIE

INVENTAIRE DES BLOCS REMPLOYÉS

ET

ESSAI D'ÉTUDE DES ENSEMBLES DONT ILS PROVIENNENT

PLAN GÉNÉRAL

Au cours de la description des éléments du terrain de l'avant-corps du temple d'Amon-Rê-Montou, et dans les essais d'étude des divers états successifs de cette partie du temple, nous avons signalé de nombreux blocs de remplois : dans les fondations de la zone axiale, les avant-têtes de la colonnade éthiopienne, les tranchées de fondation ptolémaïques; dans la fosse de remblai devant la porte d'entrée du temple et à l'intérieur même de cette porte; dans le dallage effectué à l'époque ptolémaïque sous la porte monumentale du Nord; dans les réfections du dromos enfin [1].

Certains blocs ont même été remployés plusieurs fois à mesure que les remaniements affectaient les éléments du terrain antérieurs et en réutilisaient les fragments sur place. C'est ainsi, par exemple, qu'un montant monolithe de la porte d'Aménophis II, réutilisé dans le terrain d'Aménophis III, a été coupé lors du creusement de la tranchée ptolémaïque B; un des morceaux a été alors remployé parmi les blocs de la fondation (cf. *supra*, p. 23, et *infra*, p. 53, fig. 83); des tambours de colonnes et un abaque au nom d'Aménophis III furent repris successivement par Taharqa et par les Ptolémées (cf. *infra*, p. 59-60).

Pour cette étude des blocs remployés, nous grouperons tous ceux qui proviennent évidemment des mêmes ensembles primitifs : souvent des raccords directs sont possibles; ailleurs, nous expliquerons les raisons architecturales, stylistiques ou épigraphiques, qui nous semblent justifier nos essais de reconstitution.

Pour chacun des monuments ou détails de monuments ainsi obtenus, nous signalerons d'abord de quelles parties du terrain en proviennent les éléments, ainsi que les modifications apportées lors de la réutilisation; nous décrirons ensuite le monument tel qu'il est possible de le reconstituer : matière, dimensions, caractéristiques de style, étude des scènes et des légendes; en conclusion, nous chercherons à fixer sa place primitive et éventuellement à préciser sa signification et son rôle antérieur [2].

[1] Etant donnée l'impossibilité où nous nous sommes trouvés d'avoir accès au terrain en 1952, les blocs de remploi du secteur situé au Nord de la porte monumentale de Karnak-Nord n'ont pu être étudiés systématiquement en eux-mêmes, et certains ne figurent pas dans l'inventaire ci-après. N'y sont pas non plus inclus les blocs de remplois pris à la base des fondations du temple d'Aménophis III, mises au jour en dégageant les tranchées ptolémaïques B et C; ces blocs feront partie de l'étude d'ensemble des fondations du temple d'Aménophis III.

Les statues retrouvées au cours de la fouille ont été traitées à part, dans une troisième partie : d'abord celles trouvées de part et d'autre de la porte du temple proprement dit, ensuite celles dont les restes ont été dégagés dans la petite chapelle au milieu du dromos.

[2] De la planche L à la planche CXV comprise, et de la figure 82 à la figure 132, les blocs représentés sont à une échelle constante de 7 cm. 5 par mètre, à l'exception des planches LV, LVI, LXXXVIII B, LXXXIX, XC, et des figures 107, 108, 109, 112, qui portent leurs échelles respectives.

CHAPITRE PREMIER

BLOCS DE LA XVIIIE DYNASTIE

1. Bloc au nom d'Hatchepsout (fig. 82) : T 14 : trouvé dans le remblai ptolémaïque devant la porte du temple (cf. *supra*, p. 34). — Calcaire. — Gravure en relief. — Eléments des deux cartouches de la reine.

2. Porte d'Aménophis II et de Tiâa (pl. L et LI) : Linteau : C 241 et CC 55. — Montant gauche : B 71 et T 79. — Fragments du montant droit : B 350, B 356-A-B-C-D, T 39.

Les deux éléments du linteau ont été retrouvés dans la fondation C. Le linteau a d'abord été amputé de son extrémité de droite, qui portait originellement un personnage féminin. Puis il a été scié dans le sens longitudinal, à hauteur du cou des personnages, au moment de la mise en fondation. La partie supérieure (C 241) a été placée au rang IV, à l'extrémité Sud de la fondation, contre le soubassement de la façade du temple, à l'envers, face au Nord. La partie inférieure (CC 55), correspondant au corps des personnages, a été disposée à l'autre extrémité de la fondation, au même rang IV, à l'endroit, face au Nord. C'est le dessous du bloc qui a été retaillé (suppression des pieds des personnages), pour obtenir une hauteur correspondant à l'assise; donc le bloc a été ajusté aux dimensions avant la mise en place dans les fondations.

Le montant gauche est entièrement conservé. Il a été retrouvé scindé en deux parties, la partie supérieure au rang III de la fondation B, la partie inférieure prise dans les éléments de base de la partie axiale du temple, en bordure même de la fondation B (fig. 83; cf. *supra*, p. 10 et 23).

Du montant droit ne subsistent que des fragments minimes. Certains ont été retrouvés dans la fondation B, et des éclats dans le bourrage de la partie axiale.

La porte d'Aménophis II et de Tiâa était en grès; sa gravure, en creux, était peinte en jaune. Elle a reçu une épaisse couche de plâtre.

Linteau. — Il comporte, sous un signe du ciel, deux scènes symétriques, séparées par une ligne verticale. Vers «*Amon-Rê*[1], *maître des Trônes du Double Pays*», assis sur un siège, et tenant la croix ansée d'une main et le sceptre *w;s* de l'autre, se dirige le roi, portant le godet d'encens dans la main. Au-dessus du dieu, légende : «*Puisse-t-il donner toute vie, toute santé*» (var. à droite : «*Puisse-t-il donner toute vie, toute stabilité et force*»). Titre de la scène : «*Encenser*».

[1] Rê est écrit en dehors de la colonne de légende.

A gauche, devant les légendes d'Amon, et face aux noms du roi, une déesse serpent est lovée sur une corbeille supportée par un fourré des plantes du Nord; elle tend le sceptre *w;s* et l'anneau *šn*. A droite, même disposition; la déesse dressée sur la corbeille est le vautour; le fourré est celui des plantes du Sud.

A gauche, le roi est nommé : « *Le dieu parfait Âakheperourê, le fils de Rê, Aménophis II, doué de toute vie, comme Rê, à jamais* »; il est vêtu du pagne à devanteau triangulaire, avec rabat à uraei.

Le roi est suivi d'une femme habillée d'une robe collante, coiffée des hautes rémiges, tenant à la main deux vases de vin : « *Donner le vin* ». Elle est appelée : « *L'épouse du roi, la grande mère du roi, la régente du Double Pays, Tiâa, vivant comme Rê* ». Le nom de Tiâa [1], épouse d'Aménophis II, se trouve dans un cartouche arasé et regravé, avec traces de plâtre; il est en surcharge. Le nom primitif, dont des traces sont encore visibles, était celui de la mère du roi : « *Meritrê* » [2].

Sur le côté droit, le roi est figuré dans la même tenue. C'est : « *Le dieu parfait Âakheperourê, le fils de Rê, Aménophis II, doué de toute vie, comme Rê, à jamais* ». Derrière lui, il ne subsiste que le début de la légende : « *(L'épouse) du roi, la grande mère du roi...* ».

Montant gauche. — Il porte trois bandes verticales, hautes de 1 m. 76, avec des titulatures; les deux premières se rapportent au roi, la troisième à la reine.

¦ « *L'Horus Taureau vaillant, grand de puissance, le roi de Haute et Basse Egypte, maître des rites, Âakheperourê, aimé d'Amon maître des Trônes du Double Pays, doué de vie à jamais* ². *Celui des Deux Maîtresses, fort de prestige, qui fait apparaître dans Thèbes. Le fils de Rê, de son corps, Aménophis II, aimé d'Amonrasonther, doué de vie à jamais* ³. *La noble, grande de faveurs, douce d'amour, l'épouse du roi* (en surchage sur : *la mère du roi*) ... *Tiâa, ... aimée d'Amon-Rê qui est à la tête du Double Pays, douée de vie à jamais* ».

Montant droit. — Un fragment donne un élément du serekh royal, tandis qu'un autre correspond à l'épithète du roi, de la colonne 1 : « *aimé d'Amon, maître des Trônes du Double Pays, vivant...* ».

Un morceau plus important fournit des éléments de la partie supérieure des deux dernières colonnes : « ² ... *(dans) Thèbes, (le fils) de Rê, de son corps, Aménophis II* ..., ³ ... *l'épouse du roi* (en surcharge sur : *la main du roi*), *maîtresse du Double Pays, qui s'unit à ..., Tiâa, ...* ».

L'emplacement primitif de cette porte d'Aménophis II ne peut être précisé [3]. On sait cependant qu'elle s'ouvrait dans un mur de briques crues; les flancs de

[1] Sur Tiâa, cf. GAUTHIER, *L. R.*, II, p. 287-288, et Miss J. R. BUTLES, *The Queens of Egypt* (1908), p. 100-101.

[2] Sur Meritrê-Hatchepset, cf. GAUTHIER, *L. R.*, II, p. 287 et Miss J. R. BUTLES, *op. cit.*, p. 97-99.

[3] Pour les travaux exécutés par Aménophis II à Karnak, cf. GAUTHIER, *L. R.*, II, p. 282, n. 2.

retour n'ont pas été aplanis, mais laissés en épannelage grossier, ce qui convient à l'épaulement d'un mur de briques.

La porte était déjà démontée à l'époque d'Aménophis III et ses éléments remployés. En effet, le montant de droite était couché, en profondeur, sous la rampe même d'Aménophis III. Aussi, le martelage antiamonien de l'hérésie amarnienne ne l'a-t-il pas affecté.

3. ÉLÉMENT DE PORTE À LINTEAU OUVERT AU NOM DE THOUTMOSIS IV (fig. 84). C 395. Ce bloc était dans la fondation C, le long de la face Sud du soubassement de l'obélisque (cf. *supra*, p. 25). Grès jaunâtre. — Gravure en creux, signes peints en jaune.

Dans un cadre couronné par le signe du ciel se lit le nom du « *Roi de Haute et de Basse Egypte, maître des rites, Menkheperourê, doué de vie* »; le roi est dit « *Aimé d'Amon-Rê* ».

En dessous de ce panneau de linteau ouvert, on remarque le départ des deux traits verticaux d'encadrement du montant.

On ne connaît pas l'emplacement originel de cet élément architectural : le grès jaune dans lequel il est taillé est semblable à celui de l'élément de porte de la XVIIIe dynastie, encore en place à l'intérieur de la porte monumentale du Nord (p. 40); la largeur et le fruit de ce dernier correspondent à ceux de notre montant.

4. FRAGMENT DE THOUTMOSIS IV (fig. 85) : C 448 *bis*. — Grès. Gravure en relief.

Face au fourré du Nord, dont la tige centrale porte un serpent enroulé, se trouvent, en colonnes, les éléments de la titulature de Thoutmosis IV ¦ : « *(L'Horus) d'or, fort de bras* [1], *qui repousse* [2] *(les Neuf Arcs)*, ² ... *Maître des rites, Menkheperourê*, ³ *fils de Rê, de son corps...* ».

Pour un complément de sa décoration, cf. p. 121-122, et pl. CIX-CX. Pour la décoration de son autre face, cf. *infra*, p. 64, n° 34.

5. LINTEAU DE PORTE REMPLOYÉ DANS LES FONDATIONS DE LA PORTE DU TEMPLE PROPREMENT DIT (Aménophis II ou Aménophis III). Cf. *supra*, p. 31, n. 1, et fig. 58.

6. PORTE D'AMÉNOPHIS III, REPRISE PAR RAMSÈS II (pl. LII-LIV) :

Montant droit : E 63, E 54, E 53, E 89, E 79.
Montant gauche : E 70, E 51, E 77, E 91 (ce dernier en très mauvais état).
Soubassement du montant gauche : E 73, E 97.
Autres éléments : E 49 *bis*, E 68, E 80, E 86 (éventuellement E 92 et E 95).

[1] Epithète de Thoutmosis IV (GAUTHIER, *L. R.*, II, p. 290 sq.) et non de Thoutmosis III (*ibid.*, p. 261-270).

[2] Graphie abrégée de *dr* : [hiéroglyphe].

Ces éléments proviennent tous du dallage ptolémaïque placé dans le passage axial de l'avant-cour, au-dessus du dallage de granit de Taharqa; les seuls remplois de ce secteur étaient ces blocs (cf. *supra*, p. 28). — Grès. — Gravure en creux.

Montant droit de la façade. — On distingue plusieurs gravures l'une sur l'autre : une — ou peut-être deux — de l'époque d'Aménophis III; une autre, beaucoup plus distincte, de Ramsès II.

La paroi était occupée par deux grands personnages; à gauche subsistent les éléments des plumes de la coiffure d'un Amon; la couronne du personnage qui lui fait face à droite, arasée dans l'état ramesside, n'a pas été regravée.

Au-dessus sont disposées quatre larges colonnes de texte. Les deux colonnes de gauche se rapportent au dieu : ¦ « *(Amon-Rê) maître des trônes du Double Pays, qui préside à Karnak* (martelé), *le Dieu Grand;* ¦ *(je te donne) les jubilés comme Rê, les années d'(Atoum) sur le trône d'Horus*». Les deux colonnes de droite concernent le Roi : « ¦ *(Le Roi de Haute et Basse Egypte, régent des)* [1] *Neuf Arcs, le maître (de force, le maître du Double Pays) Ousirmaâtrê-Setepenrê, doué de vie,* ¦ *(le fils de Rê) aimé d'Atoum, possesseur des couronnes, Ramsès II...*».

La gravure antérieure est difficilement lisible. Le texte était disposé en six colonnes, plus étroites : la première se termine par «*aimé de*»; la seconde comportait mention des «*monuments*» et, à la fin, de «*son père Amon-Rê*»; la troisième devait se rapporter au don, car elle se termine par : «*toute chose par devers lui*»; au bas de la quatrième se lit le cartouche de Roi de la Haute et Basse Egypte d'Aménophis III, et à la fin de la cinquième, celui de «*fils de Rê*»; dans la sixième on distingue à peine quelques traces.

Dans ce premier état, le roi portait la couronne *ḫnw*, dotée sur les côtés de deux uraei, vraisemblablement à disque solaire; la couronne a été arasée par la suite. Quant au dieu, c'était Amon à hautes rémiges; le tracé de ces dernières a d'ailleurs été déplacé légèrement à l'époque ramesside, les plumes étant alors un peu redressées vers l'avant.

Montant gauche. — Il ne subsiste que trois blocs gravés de la façade. En haut, près de l'embrasure, symétriquement à l'autre montant, se trouvait le dieu Amon, à grandes rémiges, appelé : «... *qui préside à* ...»; le don accordé était : «... *toute santé et toute joie*». En face, le roi : «...*maître des rites, Ousirmaâtrê... Le possesseur des couronnes, Ramsès II...*». Le texte ramesside est en surcharge sur une gravure d'Aménophis III, comportant, comme de l'autre côté, six colonnes de texte. Ici aussi, l'inclinaison des plumes d'Amon a été modifiée à l'époque ramesside.

A la base de la façade se trouvait gravée une ligne horizontale de texte, dont il ne reste qu'un cartouche : *Ousirmaâtrê* en surcharge sur *Nebmaâtrê*.

[1] Cf. inscription du temple d'Abydos (Gauthier, *L. R.*, III, p. 58, LXXXVIII).

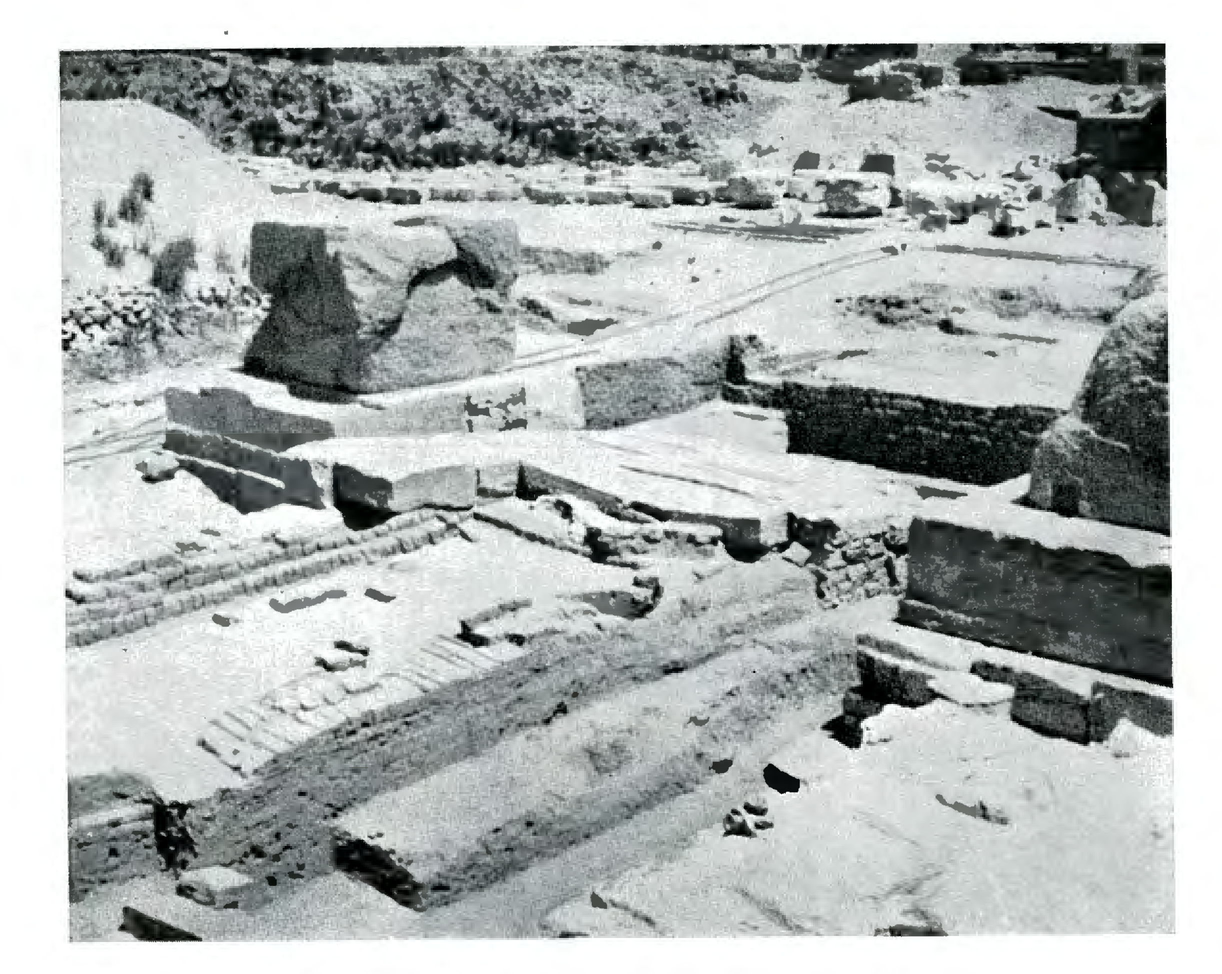


Fig. 67. La rampe II d'Aménophis III sous le dallage de Taharqa.

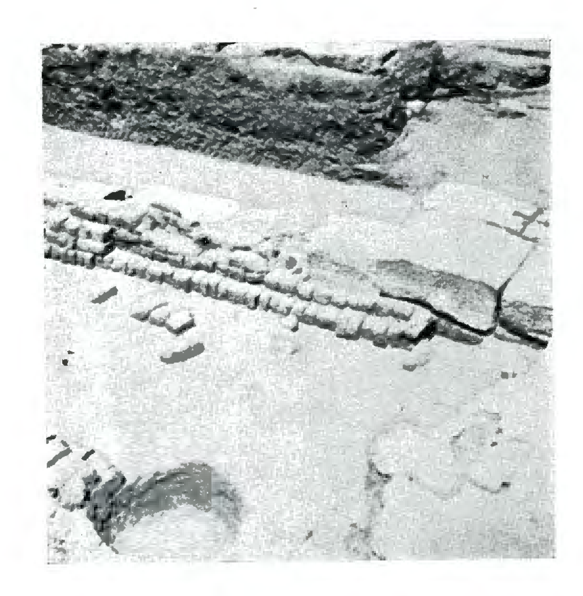




Fig. 68. Emplacement de l'emblème de Thèbes.



Fig. 69. Les avant-corps éthiopiens TBB et TCC, à l'avant des fondations ptolémaïques (l'avant-corps Ouest, à droite, est démonté).



Fig. 70. Avant-corps TBB, vu du Nord.



Fig. 71. Tambour de colonne TBB 53, avec tracé en croix, vu du Sud.

Embrasure de la porte. — De chaque côté de l'embrasure ne se voit qu'une gravure : celle datant de Ramsès II. Elle consiste en une colonne de titulature, gravée entre les deux tiges à pousses tenues à la base par le personnage *ḥḥ,* les pousses elles-mêmes étant supportées par des têtards placés sur l'anneau *šn*. En dessous du nom d'Horus : «*taureau vaillant*», se lit : «*... fils de* (*Rê*), *de* (*son*) *corps...*».

Nous possédons un élément de la base de la porte (E 86), avec emplacement de la crapaudine et gorge pour la mise en place du montant.

Blocs complémentaires. — La place des blocs suivants doit être très vraisemblablement cherchée dans la porte d'Aménophis III reprise par Ramsès II, attendu que dans le dallage du passage axial de l'avant-cour on n'a retrouvé aucun bloc provenant évidemment d'un autre édifice.

A. E 49 *bis* porte une double gravure. C'est un bloc d'angle, en contact avec un mur de briques. La gravure de Ramsès II est nette : on voit un disque solaire avec uraei, l'une à couronne rouge, l'autre avec couronne blanche; sous le disque, «*Le Béhédite*»; devant lui : «*qui donne vie-stabilité-force*». En face, titulature du roi sur deux colonnes : «| *Le maître du Double Pays, Ousirmaâtrê-Setepenrê,* | *le possesseur des couronnes, Ramsès II*». Derrière le disque, colonne de légende : «*Paroles à dire : je te donne...*».

De la gravure antérieure, dont les signes étaient de plus grande taille, subsistent quelques traces : «*Le Béhédite... maître de...*». Etant données les dimensions de ces signes, on peut supposer que E 49 *bis* est un élément du linteau.

B. Il semble qu'au linteau puissent être attribués les blocs E 92 et E 95. Le style de la décoration semble celui d'Aménophis III non repris à l'époque ramesside; la moitié inférieure du linteau n'aurait pas été regravée; les personnages sont de petite taille. Le roi fait une offrande à Amon; derrière le roi : «*protection de* (*toute*) *vie* (*derrière lui*)»; derrière le dieu : «(*je te donne*) *toute vie* (*et force*)».

C. E 68 (fig. 86 *a*) porte le cartouche d'Aménophis III surchargé par celui de Ramsès II.

D. E 80 (fig. 86 *b*) montre, sous le signe du ciel, deux colonnes de textes donnant les deux premiers noms du roi; des traces de la gravure antérieure sont visibles.

E. E 73 (fig. 87) doit être un fragment de cette même porte, ou d'une de ses adjonctions latérales. On y voit la tête d'un roi à double couronne; ses traits semblent ceux d'un Ethiopien. Sous la XXV[e] dynastie en effet, la porte était encore debout; elle reçut même alors des adjonctions qui élargirent sa façade (cf. *infra,* p. 58).

Cette porte, dont la décoration d'Aménophis III a été reprise par Ramsès II, devait laisser un passage de 6 mètres de hauteur sur 2 m. 60 de largeur; sa façade avait un fruit prononcé; ses montants, larges de 1 m. 20, étaient pris dans un mur de briques crues. Trouvée non loin du pylône d'Aménophis III (troisième état),

qui fut repris de part et d'autre par les Ramsès, elle prend place parfaitement sur le passage d'entrée de l'avant-cour.

Le dallage de Taharqa s'engage assez profondément sur l'emplacement supposé des éléments intérieurs des montants de la porte. Comme, d'une part, on n'a pas retrouvé d'éléments ramessides du côté intérieur, mais qu'en revanche on sait que l'extérieur de la porte a été debout jusqu'aux Ptolémées, on peut supposer que les Ramsès eux-mêmes ont démonté le côté intérieur de la porte. Le plan s'en est trouvé transformé : des deux têtes qu'elle présentait primitivement, elle n'a conservé que la tête Nord (pl. III et XXXVII).

La façade extérieure, en place jusqu'à l'époque ptolémaïque, a été «couchée» au sol par les Ptolémées, qui en utilisèrent les éléments dans le dallage dont ils ont recouvert la zone axiale.

Latéralement, sous Taharqa, la porte fut flanquée de deux adjonctions, qui sont les superstructures des avant-corps TBB et TCC, retrouvés au Nord des fondations ptolémaïques, et aux angles desquels ont été recueillis les dépôts de fondation au nom de l'Ethiopien (cf. *supra*, p. 36-39).

7. Porte d'Aménophis III, avec inscription d'Horemheb (pl. LV-LVI et fig. 88) : BB 87 (à la tête Nord de l'assise III de la fondation B). — Ce bloc correspond au côté droit d'une porte; il présente les deux montants, intérieur et extérieur, ainsi que l'embrasure qui les sépare; cette dernière était pourvue, originellement, à chaque extrémité, d'un retour de tête peu profond; celui-ci a été supprimé de chaque côté, afin que le bloc, remployé comme élément de fondation, ne présentât plus de saillies. Sur le montant intérieur, les lignes de base d'encadrement s'inclinent de 0 m. 01 environ vers le passage de la porte, tandis que, sur l'autre montant, elles sont parfaitement horizontales.

Montant du côté extérieur (fig. 88 *c*). — Il porte une gravure en creux, du style d'Aménophis II ou Aménophis III : «... *aimé de..., maître du ciel*».

Montant du côté intérieur. — Il porte, gravé en creux, un texte semblable : «... *aimé de..., maître du ciel*».

Embrasure (fig. 88 *a* et *b*). — Large de 1 m. 47 en moyenne, d'une face à l'autre, elle a reçu l'inscription d'un texte d'Horemheb [1], relatif au couronnement de ce roi. Il n'en subsiste que le tiers gauche des onze lignes inférieures.

Tout l'intérieur de la porte a subi l'épreuve de nombreux coups d'outils, qui, par usure, ont déterminé des sortes de rigoles allongées. Cette mutilation, fréquente à travers tous les temples thébains, est postérieure à la gravure du décret, et antérieure au démontage de la porte et à la suppression des têtes précédemment définies.

[1] Sur le texte des restaurations de Toutankhamon, Horemheb avait gravé son nom en surcharge (Varille, *Karnak*, I, p. 19, et pl. XLVIII).

Il est permis de considérer cette porte comme celle du temple proprement dit, de l'époque d'Aménophis III.

Inscription du couronnement d'Horemheb (pl. LV-LVI) : «($x+1$)... ($x+2$)... *sur le chemin de Dieu* [1]. *Dis alors* [2] ($x+3$)... *avisé de conseils, j'ai institué pour lui des gens* ($x+4$)...(*en belle pierre blanche de*) *grès au nom de Sa* (=*Ma*) *Majesté..., des troupeaux, des bœufs, des volailles, de l'encens, sans limite*, ($x+5$)... *vin, miel, qu'a fait Sa* (=*Ma*) *Majesté en cœur bienveillant pour mon père; j'ai été instauré roi* (m nsw); (*le dieu*) *a incliné la tête* [3] ($x+6$)... *de visage à visage, devant la terre entière. Or donc, Sa Majesté était à faire apparaître son père dans sa belle fête d'Opet* ($x+7$)... *Alors la Majesté de ce dieu auguste dit... à son Ennéade* : «*Venez à mon côté, et écoutez mes paroles : c'est Thoth qui a entendu ce qui a été mis ici en écrit* ($x+8$)... *des millions de fêtes et des centaines de milliers d'années heureuses, exprimant ce qu'il a fait pour moi, des monuments brillants d'actes utiles; il les a munis de choses excellentes* ($x+9$)... *en santé et force; cela a été ordonné dans le ciel, entendu dans Karnak, l'Ennéade était en jubilation, les dieux* ($x+10$)... *pour protéger... au cours de la journée. Tu es mon fils aîné que j'ai établi sur mon trône, maître et régent de tout ce qu'entoure le disque* ($x+11$)... *Horemheb,* (*aimé d'*)*Amon-Rê maître des trônes du Double Pays, qui préside à Karnak...*».

8. Colonnes d'Aménophis III. Dans la fondation D en particulier, ont été trouvés des tambours de colonnes fasciculées à douze lobes (D 297); une autre colonne se voit à l'angle Nord-Ouest de la fondation A (pl. XVIII C). Les lobes ont été plusieurs fois retaillés, et l'on peut distinguer trois états successifs; il est vraisemblable de penser que les textes ont été, eux aussi, plusieurs fois modifiés (fig. 53 *a*).

Ces blocs proviennent sans doute de la première cour d'Aménophis III. Ce serait Taharqa qui les aurait démontés; en effet, les tambours, retaillés, ont pu servir comme éléments de la colonnade de l'Ethiopien; les espaces séparant les lobes ont été replâtrés, et une nouvelle gravure faite, tant sur la pierre retaillée que sur le plâtre intercalaire. Ce furent principalement des éléments végétaux de base qui y furent gravés et peints.

Les Ptolémées enfin, ayant démonté la colonnade éthiopienne, firent dans leur fondation une nouvelle utilisation de ces éléments.

[1] Cf. R. P. Couroyer, *Le Chemin de vie en Egypte et en Israël, Rev. Bibl.*, 1949, p. 412 sq.

[2] *Ḏd my*. Selon Faulkner (*J. E. A.*, XVI [1930], 171-172), le sens interrogatif donné par le *Wb.*, II, 36, serait à rejeter; il s'agirait d'un impératif avec la particule enclitique 𓅓, plus tard 𓅓𓂝 et 𓅓𓂝𓇌.

Notre version du texte de couronnement d'Horemheb est différente des deux textes déjà connus : texte de Turin (Davis, Maspero et Daressy, *The Tombs of Harmhabi and Touatânkhamanou*, p. 9 ssq.) et texte de Memphis (Petrie, *Memphis*, I, pl. VI; cf. Newberry, *Ancient Egypt*, X [1925], p. 4).

[3] C'est de cette façon que, dans le texte de Turin, Amon désigne Horemheb comme roi.

9. Abaque d'Aménophis III (pl. LVII et fig. 89) : D 415. Bloc remployé dans la fondation ptolémaïque D. Auparavant, il fut un des éléments de l'entrecolonnement E *d* 3 de la colonnade de Taharqa, la scène de l'imposition des couronnes (cf. *infra*, p. 89) étant gravée sur le dessous de l'abaque; c'est alors, sans doute, que lui a été donnée son épaisseur actuelle, par retaille. Dans son état antérieur, c'était un abaque de 1 m. 07 de côté, au nom de Pinedjem. Mais la plus ancienne gravure, visible encore sur le côté A, est d'Aménophis III.

Côté A. Gravure d'Aménophis III : « *...Nebmaâtrê-tit-Rê, doué de vie* ». C'est à cette époque, sans doute, qu'appartiennent les petits trous carrés, profonds, disposés à intervalles assez réguliers; un pareil dispositif se retrouve sur diverses colonnes. La gravure de la XVIII[e] dynastie a été surchargée par un grand cartouche de sens opposé, dans lequel on ne distingue plus guère qu'un disque solaire.

Côté B. Il a reçu un piquetage de coups carrés, sans doute lors de la mise en fondation. On ne reconnaît plus que quelques traces du contour du grand cartouche.

Côté C. Derrière le petit cartouche de la XVIII[e] dynastie, on lit encore : « *doué de vie* ». On aperçoit, en surchage, un grand disque solaire dans un cartouche de sens opposé.

Côté D. La surface est polie par un frottement régulier. Il ne reste rien de la gravure d'Aménophis III. Dans le grand cartouche, où il faut sans doute restituer en tête : « *aimé d'Amon* », se lit le nom de « *Pinedjem* »[1].

10. Architrave d'Aménophis III (fig. 76 *b*). Deux fragments se trouvent sous les colosses ramessides de la porte monumentale du Nord. Cf. *supra*, p. 45, les remaniements successifs subis par ce bloc.

BLOCS DE LA XVIII[e] DYNASTIE NON DATABLES AVEC PRÉCISION

11. TBB 93-A : Grès. Gravure en relief.
Trouvé dans l'avant-corps éthiopien de la fondation B. Fragment portant une partie du cartouche d'un Aménophis (?), ou peut-être le nom d'Amon regravé après arasement.

12. BB 214 (fig. 90) : Calcaire.
Le bloc porte des gravures en relief et en creux. Deux de ses faces sont inscrites.
La première, en relief, d'un style semblable au bloc d'Hatchepsout signalé ci-dessus (n° 1), porte en relief la légende : « ... *pour faire des millions (d'années)*... ». La face de

[1] Un fragment de Pinedjem a été remployé dans un autre édifice éthiopien, la chapelle d'Osiris Nebankh, dédiée par Taharqa et Chepenoupet (Legrain, *Rec. Trav.*, XXIV [1902], p. 210).

retour a une gravure en creux, peut-être de la même époque que l'inscription en relief, avec deux colonnes de légendes.

13. *Fragments avec représentations d'animaux et de plantes* (fig. 91) : D 266 et TBB 2. Calcaire. Gravure en relief.
Sur un fond de lotus en fleurs (*nymphea caerulea*) et en boutons, avec quelques feuilles, se détachent un échassier, un héron vraisemblablement, et un poisson, sans doute un *labeoniloticus*[1].

14. *Linteau de porte* (fig. 92) : T 42 et T 60. Calcaire. Gravure en creux.
Deux fragments remployés dans le dallage de la porte monumentale du Nord. On y voit deux lignes de texte superposées : « ¦ *Le Béhédite, dieu grand*... ¦ *le ka vivant du roi, qui préside à*... ».

15. *Linteau attribuable peut-être à Thoutmosis IV* (pl. LVIII A) : P 1 et P 2, remployés dans le dallage de la porte monumentale du Nord. P 1, très rougi, a dû brûler. Grès jaunâtre. Gravure en creux. Epaisseur maxima : 0 m. 15.
P 1 est l'extrémité gauche du linteau. Sous le signe du ciel, ligne de légende : « *Le Béhédite, dieu grand, (bigarré) de plumes, maître du ciel* ». Une seconde ligne, en dessous, est dirigée en sens inverse.
P 2 est un élément de la moitié droite du linteau. Sous le signe du ciel, au bout de l'aile du faucon : « *...maître du ciel; puisse-t-il être doué de vie* ». En-dessous, ligne de texte avec surcharges : « *...qui se lève en Maât, le dieu parfait, fils d'Amon*... ». Le nom d'Amon a été regravé sur arasement.

16. TBB 39 (fig. 93).
Fut trouvé dans la tête éthiopienne de la fondation B. Grès.
Bloc en forme d'esquille, décoré sur deux côtés; c'était un morceau rapporté dans un ensemble mural.
La gravure la plus ancienne, en creux, représente un joli profil dans le style de Thoutmosis III, coiffé de la couronne blanche.
L'autre face, perpendiculaire à celle-ci, est décorée en relief d'un vautour tenant dans ses serres l'anneau *šn*.

17. CC 243 (fig. 94) : Grès. Gravure en relief.
Au centre, « *le roi de Haute et Basse Egypte* » et « *le fils de Rê* »; face au premier élément de titulature, sur la gauche, la déesse vautour tenant le sceptre passé dans un anneau *šn*; derrière la déesse, il y avait vraisemblablement une colonne de texte.
A droite du second élément de titulature : « *image (de Rê)* ».

[1] Cf. Cl. Gaillard, *Recherches sur les poissons* (*M. I. F. A. O.*, LI [1923], p. 39-43 et fig. 27). On peut rapprocher l'ensemble de la scène du jardin du temple de Deir-el-Bahari (Naville, *Deir-el-Bahari* V, pl. CXLII).

18. P 4 (pl. LVIII B)[1].

Remployé dans le dallage de la porte monumentale du Nord (cf. *supra,* p. 43). Granit rose. Gravure en creux.

Ce bloc d'angle porte le fragment terminal d'une liste de nomes, avec cases donnant les noms des nomes, ceux de certaines divinités, et des indications de mesures. Des intitulés exactement semblables figurent sur le soubassement de la chapelle blanche de Sésostris Ier, reconstituée avec les blocs extraits du troisième pylône et publiée par MM. Chevrier et Lacau. Les mêmes indications, concernant exactement les mêmes nomes, se retrouvent sur des blocs d'Aménophis Ier dégagés par A. Varille à Karnak-Nord, dans la cour du temple d'Aménophis III (A. Varille, *Karnak I,* p. 16 et pl. XLIV).

Les textes mentionnent :

« *Nʿrt antérieur* » (XXe nome de H. E.); la case des divinités a été laissée vide.

« *Nʿrt postérieur* » (XXIe nome de H. E.); dieu : « *Khnoum* » (martelé; regravé).

« *Mtnw* » (XXIIe nome de H. E.); divinités : « *Neith, Sobek, Chep du Sud* »; case des mesures : « *6006* ».

La face inférieure, qui est aplanie, est creusée de deux trous qui ont servi à loger les gonds supérieurs de deux portes. Il est permis de supposer que ces deux trous sont contemporains de la gravure du texte. On remarquera que, dans la chapelle blanche de Sésostris Ier, il n'a pas été retrouvé de bloc comblant l'espace en dessous du bloc monolithe portant les nomes correspondants; la possibilité d'une petite chambre avec porte peut donc être envisagée.

19. P 22. *Bloc monolithe de granit rose* (pl. LIX)[2]. Gravure en creux.

Ce bloc constituait le seuil de l'avant-porte au Nord de la porte monumentale du Nord (pl. XLII et XLIV). Il fut retrouvé brisé en plusieurs fragments, le plus important (pl. LIX) étant en place (cf. *supra,* p. 44). La face gravée était tournée contre le sol; les bords ayant été retaillés, seule la colonne centrale de textes a été conservée. Il y a tout lieu de penser que ce bloc provient d'un obélisque ou d'un pilier. Ce qui reste de l'inscription décrit une barque :

« ... *en or sur sa longueur; sa coque*[3] *est en or : longueur* (𓂝) *80 coudées, largeur* (▼) *10 coudées; son poids total*[4]... ».

[1] Cf. *Chronique d'Egypte,* 51 (1951), p. 286; *Orientalia,* 20 (1951), p. 471.

[2] Cf. *Chronique d'Egypte,* 51 (1951), p. 286; *Orientalia,* 20 (1951), p. 472.

[3] *Wndwt* : *Wb.,* I, 326 et Belegst.; cf. S. ⲟⲩⲛ̄ⲧ et B. ⲟⲩⲉⲛⲧ (*Wb.,* VI, 234).

[4] Sur la graphie * 𓋴, cf. Grdseloff, *B. I. F. A. O.,* XLV (1947), 179-180.

CHAPITRE II

BLOCS DE LA XIXe À LA XXIIe DYNASTIE

20. T 46 (fig. 95) : Grès. Gravure en relief.

Fragment de la partie inférieure d'un cartouche, avec le signe 𓈖, ce qui laisse supposer le nom de Séti Ier : (☉𓋹𓈖). Un raccord avec le bloc E 162 peut être envisagé.

21. E 162 (fig. 96) : Grès. Gravure en relief.

A droite, colonne de légende : « (*Renouvellement du*) *monument, qu'a fait le roi de* (*Haute et*) *Basse Egypte*..., ...-*Maât-Rê* ». Le signe manquant dans le cartouche peut être soit 𓂓, soit plus vraisemblablement 𓈖. Dans ce dernier cas, il s'agirait de Séti Ier, et un raccord avec le bloc T 46 peut être envisagé.

Tournant le dos à la colonne de légende s'avançait un personnage, tenant de son bras gauche pendant la croix ansée; le bras et le corps du personnage ont été martelés.

22. E 161 (fig. 97). Grès. Gravure en relief.

Sous l'aile éployée d'un oiseau dominant le départ d'un signe du ciel, commence une colonne de légende : « *Renouvellement du monument*... ».

Si ce bloc est, lui aussi, de Séti Ier, comme l'indique le style des hiéroglyphes, il peut appartenir à un montant symétrique de celui d'où proviendraient les deux blocs précédents.

23. BB 239 (fig. 98). Grès. Gravure en creux.

Sur deux faces opposées se lit le premier cartouche de Ramsès II, précédé du nom du dieu dont il est dit aimé : « *Amon-*(*Rê*) ».

Il peut s'agir d'un abaque ou d'un socle.

24. CC 183. Grès. Gravure en creux.

Eléments du premier cartouche de Ramsès II.

25. D 221 (fig. 99). Grès. Gravure en creux.

Scène d'offrandes : Ramsès II, coiffé de la *khepre̱ch,* présente deux vases à un dieu, dont il est séparé par une table d'offrandes couverte de fleurs.

Légende : « *Faire la libation à son père* ».

Au-dessus de la scène, les deux cartouches du roi, suivis de : « (*doué de vie*) *comme* (*Rê*) ». Derrière, peut-être restes du nom d'« *Ipet-Sout* ».

25 *bis*. Surcharge, par Ramsès II, de la porte d'Aménophis III (cf. *supra,* p. 55, no 6).

26. BB 119 (fig. 100 *a*). Grès. Gravure en creux.

C'est vraisemblablement le deuxième cartouche de Ramsès II (Gauthier, *L. R.*, III, p. 51 (LV) et p. 53 (LXI)). Gauthier attribue un cartouche de ce type aussi à Ramsès III, d'une part, p. 163 (XXVI-A) et d'autre part p. 168 (LI), mais il note là qu'en fait, sur cette base de statue de Thmouis, ce cartouche se trouve «*après le cartouche-prénom de Ramsès II*».

27. BB 116 (fig. 100 *b*). Grès. Gravure en creux.

Vraisemblablement du même monument que le fragment précédent... «*aimé d'Amon-Rê, le primordial du Double Pays*».

28. A 325-A (fig. 101). Grès. Gravure en creux.

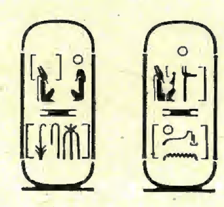
Fragment de cartouche, sans doute de Merneptah [hiéroglyphes], suivi du signe [hiéroglyphe], vraisemblablement [hiéroglyphes].

29. *Bloc avec cartouche de Ramsès IV.*

Il est remployé sous le socle des colosses ramessides au Nord de la porte monumentale (cf. *supra,* p. 45 et n° 10) : [hiéroglyphes].

30. T 51 et D 247. Grès. Gravure en creux.

Ce sont, très vraisemblablement, les deux fragments de la titulature de Ramsès VII :



31. P 21 (fig. 102). Grès. Gravure en creux.

Fin d'un texte en ligne, encadré d'un filet dessus et dessous.

Elément final du second cartouche d'un Ramsès, suivi du souhait : «*riche en jubilés, comme Rê*».

32. T 48 (fig. 103). Grès. Gravure en creux.

Colonne de titulature : «*...le roi de Haute et Basse Egypte, maître du Double Pays*»; vient ensuite le cartouche dont il ne reste que le premier élément : un disque solaire.

33. T 68. Grès. Gravure en creux.

Colonne de titulature : «*... maître du Double Pays*»; vient ensuite le cartouche, dont il ne reste que le premier élément : un disque solaire.

34. C 448 *bis* (fig. 104).

Ce bloc était encastré sous la bordure Ouest de la rampe d'Aménophis III (pour la décoration de son autre face, cf. *supra,* p. 55, n° 4). Grès. Gravure en creux.



Fig. 72. La porte de la XVIII[e] dynastie, dans le passage de la porte monumentale du Nord.



Fig. 73. Départ de la rampe III d'Aménophis III, avec le dessin peint, vu de l'Ouest.

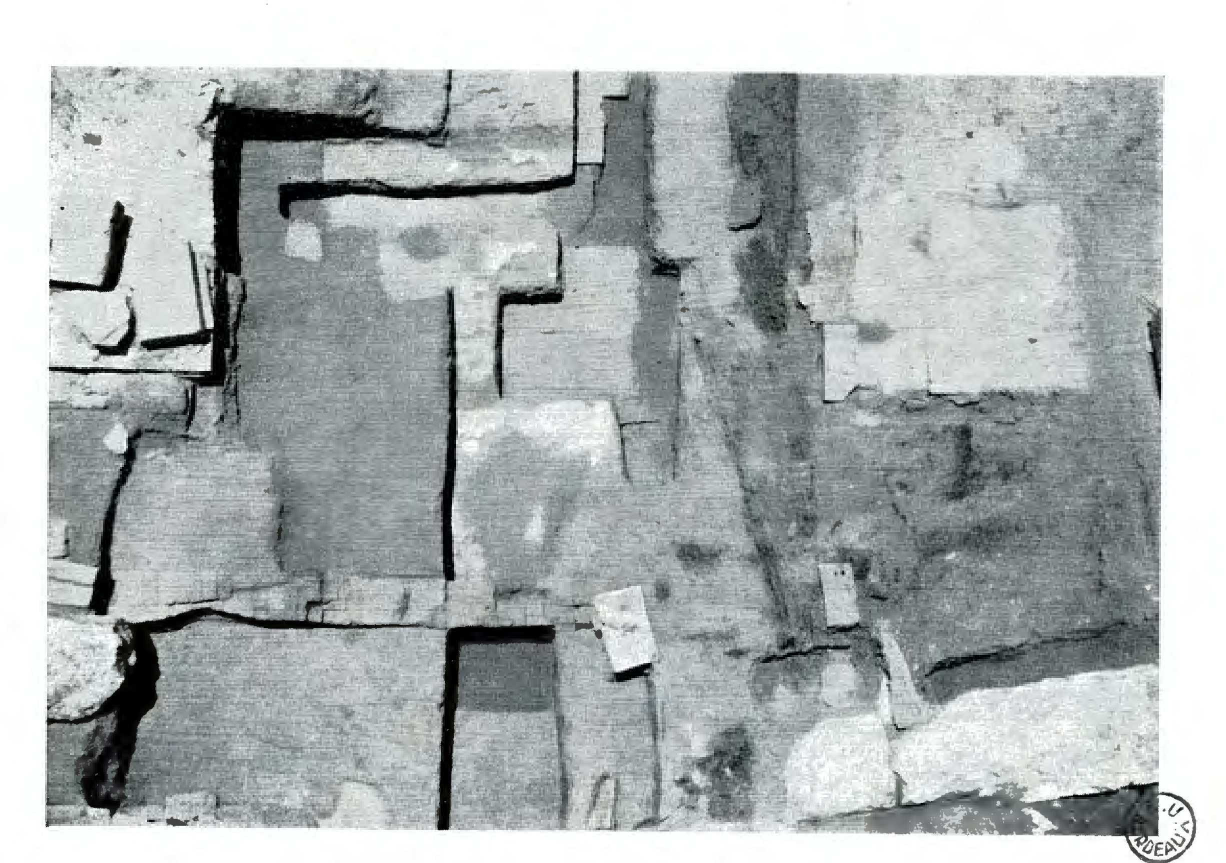


Fig. 74. Le bassin attenant au Sud du dessin peint, vu du Nord.

Le dieu Montou hiéracocéphale, coiffé du disque solaire à deux uraei dont la première peut avoir été martelée; derrière le dieu, colonne de légende : « *(Montou)-her-khepechef, aimé* [1] *de Montou* ».

Il subsiste des traces de peinture rouge.

35. A 437-A et A 447, et C 432 (fig. 105). Grès. Gravure en creux sur deux faces opposées du bloc. Peut-être éléments d'architrave.

Les deux premiers fragments peuvent sans doute se raccorder. Ligne de légende horizontale : « *(ce dieu) auguste, qui est dans...* ».

Le bloc A 447, d'une épaisseur de o m. 75, est inscrit sur sa face opposée, qui a été martelée et où l'on ne distingue plus qu'un [hiéroglyphe].

Le bloc C 432 porte, sur une de ses faces, mention de « *fils de Rê* ».

36. A 722 (fig. 106). Grès. Gravure en creux.

Bloc de la même gravure que les deux précédents; porte mention de « *(instaurant) les lois* (hpw) ». Le texte est en colonnes verticales.

37. TCC 1 (fig. 107). Calcaire. Gravure en creux.

Vraisemblablement, fragment du socle d'une statue.

Légende : « ... *de ma statue, sous les offrandes et les aliments, pour le ka de..., préfet et vizir, Nebamon, j. v.* [2] ». Une légende de direction inverse aboutissait à ce point. Ce serait donc un fragment du dos du socle.

38. T 57 (fig. 108). Grès. Gravure en creux.

Deux colonnes verticales. Sur la première : « *chanteuse d'Amonrasonther...* »; sur la seconde : « ... *d'Amonrasonther, Moutem...* ».

39. D 445 et TBB 53 (fig. 109).

Ce sont deux fragments d'une colonne se superposant.

D 445 est un demi-tambour de colonne, haut de 1 m. 35, qui a été sectionné latéralement, de sorte qu'il offre deux surfaces planes parallèles. Le demi-tambour de colonne avait été lui-même taillé dans un bloc portant primitivement une titulature de Merneptah.

TBB 53 est un tambour de colonne, en grès, haut de o m. 45, d'un diamètre de 1 mètre. Seule une partie de la colonne, soit un panneau de 1 m. 30 de large, portait une décoration en relief. De la partie inférieure n'est conservé, dans l'axe, que le départ d'une colonne de texte : « *pour le dieu auguste...* ». La partie supérieure présentait deux tableaux adossés l'un à l'autre, symétriquement : sur un

[1] *Mry* est répété sous deux graphies différentes. Pour des compléments de ce bloc, cf. *infra*, p. 121-122, et pl. CIX-CX.

[2] Cf. Weil, *Die Veziere...*, p. 88, n° 17; Spiegelberg, *Rechnungen in der Zeit Sethos I.*, p. xvi *b/a*, 2; Mariette, *Abydos*, II, 56.

tabouret à pieds entre-croisés, recouvert d'une peau d'animal et supportant deux épais coussins, est assis de chaque côté un personnage à longue robe enveloppante, chaussé de sandales à bout relevé; ses pieds reposent sur un petit socle. Vers ce personnage s'avance une femme, vêtue d'une longue robe traînant jusqu'à terre et dessinant sur ses épaules un châle; sa coiffure est agrémentée de fleurs. Elle offre un bouquet de lotus au personnage assis.

La légende du tableau de droite, conservé, donne son nom; il s'agit de «*la chanteuse d'Amonrasonther, la grande auguste royale, Ta-ched-Mout* [1], *justifiée auprès de v. s. f.* [2]».

40. *Eléments d'une porte de Nemrod* (pl. LX) : TBB 4. TBB 46; TBB 1 *bis*; TBB 50; TBB 52. TCC 2.

Presque tous ces fragments ont été remployés dans l'avant-corps Est de Taharqa; l'un d'eux provient de l'avant-corps Ouest [3]. Grès. Gravure en creux.

Peinture de diverses couleurs sur un badigeon épais [4].

A. TBB 4 est un élément de la partie supérieure gauche du passage d'une porte, avec la cavité de logement d'un tourillon. On y voit, gravés face à face, une ligne de texte et un sphinx à tête humaine coiffé de la nemsit à uraeus, tendant un vase à huile.

Au-dessus du corps du sphinx, légende : «*image de Rê*»; devant lui : «*le dieu parfait, Ousir-Maât-Rê-setepen-Imen* [5], *puisse-t-il vivre à jamais*». Face au groupe des légendes du sphinx royal [6] : «*Montou-Rê*»; cette dernière légende, en grands hiéroglyphes, est celle du départ du bandeau de couronnement.

Une entaille latérale, sur le côté Ouest du bloc dans sa position de remploi, correspond au tracé de passage de la rampe, à l'époque ptolémaïque.

B. TBB 46 et TBB 1 *bis* sont des éléments du même édifice, car la ligne de légende qu'ils portent est du même style, du même format et de la même direction que celle du bloc précédent, dont le texte commence par «*Montou*».

[1] Cf. Ranke, *P. N.*, I, p. 30, n° 13.

[2] I. e., le roi.

[3] Signalons qu'un fragment de Takelot a été remployé pour le fronton d'une chapelle des Divines Adoratrices éthiopiennes, celle d'Osiris Neb-djet (G. Legrain, *A. S. A. E.*, IV [1903], p. 181; cf. Gauthier, *L. R.*, III, p. 333 et 354).

[4] Un des blocs non décorés appartient vraisemblablement à cette porte et était peint en noir, d'un très petit texte démotique, mal conservé. L'interdiction d'accéder au chantier nous a empêché d'en donner un fac-similé.

[5] Ramsès IV étant exclu, ce cartouche caractérise les rois des XXIIe et XXIIIe dynasties (cf. Gauthier, *Index, B. I. F. A. O.*, XV [1918], p. 29). Ici, il s'agit vraisemblablement d'Osorkon II (Gauthier, *L. R.*, III, 335 sq.), père du premier prophète d'Amon, Nemrod (*ibid.*; III, 345-346), comme le montre l'étude des autres blocs.

[6] Sur le sphinx en tant que roi, cf. C. de Wit, *Le rôle et le sens du lion dans l'Egypte ancienne* (Leiden, 1951), p. 39-54.

TBB 46 offre la titulature du «(*premier prophète ? d'Amonra*)*sonther, Nemrod, j.v.*».

C. TCC 2 est un élément d'une ligne de légende du même style, du même format, mais de direction contraire à celle des blocs précédents : «...*Amonrason*(*ther*)».

D. TBB 50 et TBB 52 peuvent se raccorder (les éléments des queues-d'aronde qui y sont ménagées s'accordent); ils constituent une assise de montant de porte. Les deux faces décorées à angle droit portent chacune une colonne d'inscriptions; la première colonne est celle de l'embrasure et vient se placer à une certaine distance en dessous du sphinx de TBB 4 : «...(*Nem*)*rod, fils royal du maître du Double Pays*.. ». La deuxième colonne porte : «...*son* (*père*), *qu'il soit doué de toute vie-stabilité-force, comme Rê*».

TBB 52 est un bloc d'angle avec tore; on y voit les jambes d'un personnage s'avançant vers la droite.

Cette porte de Nemrod aurait été élevée en avant (au Nord) de la porte du temple proprement dit, dont elle a pu constituer une sorte d'avant-porte; elle formerait l'entrée d'un portique à deux rangées de colonnes, de la XXIe dynastie (cf. *supra*, p. 30).

Le plan que nous donnons de cette porte est celui de la troisième porte d'entrée du temple de Ptah thébain.

CHAPITRE III

BLOCS ÉTHIOPIENS

41. Porte du temple, de Taharqa (fig. 110) : Grès. Gravure en creux profond. Traces de peinture rouge et bleue. Blocs D 350, D 378, D xxx [1].

Ces trois blocs appartiennent à la base de la même scène. Au-dessus de deux bandes peintes en rouge, ils portent, gravés, les pieds de divers personnages, dans lesquels nous proposons de reconnaître, s'avançant devant un Amon bleu suivi d'une déesse rouge, un roi accompagné d'un personnage plus petit, le *ka* royal. Le style est évidemment éthiopien.

La scène aurait décoré un mur placé à l'Est du passage dont aurait été prolongée intérieurement, sous Taharqa, la porte d'entrée du temple proprement dit, œuvre d'Aménophis III. Son extrémité buterait contre une des colonnes centrales de la première cour intérieure du temple, comme le montre l'extrémité, taillée en courbe, de D xxx.

42. La Colonnade de Taharqa (pl. XCI).

Le démontage de la colonnade ptolémaïque de l'avant-temple d'Amon-Rê-Montou a permis, d'une part de déceler dans le terrain, parmi les différents restes des époques antérieures, ceux qui ont appartenu à l'état « éthiopien », et d'autre part de recueillir, parmi les éléments de remploi en fondation, de nombreux fragments d'entrecolonnements et de colonnes. Il est apparu ainsi qu'antérieurement à la colonnade ptolémaïque, il y avait eu au même endroit une colonnade éthiopienne, dont les éléments ont été remployés sur place.

L'étude intrinsèque, tant épigraphique qu'architecturale, de ces fragments, permet de reconstituer entrecolonnements et colonnes; il est possible d'agencer ces éléments de façon à remonter une colonnade complète; celle-ci peut même être remise en place exactement, en tenant compte des indices fournis par ce qui est resté, comme témoin dans le terrain, des différentes étapes de la construction.

Avant l'érection de la colonnade éthiopienne se trouvait définie devant le temple d'Amon-Rê-Montou une sorte d'avant-cour, à laquelle on accédait du Nord par une porte, ouverte à travers un pylône de briques; au centre s'y dressaient les deux

[1] Le numéro de fouille inscrit sur le bloc a disparu au cours des manœuvres de déplacement; l'interdiction d'accéder au chantier a empêché toute recherche ultérieure.

obélisques d'Aménophis III. Des deux côtés, il y avait des salles, probablement au nombre de cinq; les restes de leurs substructions de briques ont été retrouvés du côté Ouest (pl. XXXVII A).

Les conditions particulières imposées par cet état antérieur des lieux devront être tenues en mémoire, lorsque nous tenterons la reconstitution d'ensemble du monument par comparaison avec d'autres colonnades de la même sorte. Il semble en effet que la colonnade de Karnak-Nord s'insère dans un programme d'ensemble du Pharaon qui l'érigea : l'Ethiopien Taharqa. A l'Est de l'enceinte du Grand temple d'Amon de Karnak, entre la porte monumentale de l'Est, de Nectanébo, et le sanctuaire de Ramsès II, près de « l'obélisque unique », subsistent encore les ruines d'une colonnade de Taharqa, avec des colonnes et des entrecolonnements du même type que ceux retrouvés par nous à Karnak-Nord [1]. Au sud de la grande enceinte, entre la porte d'Evergète et le temple de Khonsou, se voient encore quelques rares vestiges d'une troisième colonnade éthiopienne [2]. Pour la quatrième direction cardinale, celle de l'Ouest, tous connaissent la colonnade géante de la Grande cour, entre le premier et le second pylônes [3]; certes la disposition y est différente, les proportions sont tout autres, la raison d'être peut ne pas avoir été la même; cependant l'allure générale des éléments est semblable à celle de la série précédemment définie. Une colonnade éthiopienne se dressait devant le temple de Louxor [4]. Peut-être y en avait-il une aussi à Médamoud [5]. Aux exemples éthiopiens doivent être encore ajoutés les « kiosques » à colonnes et murs-bahuts du petit temple de Médinet-Habou [6], du temple de Mout à Karnak-Sud [7] et du temple de Hibe dans l'Oasis de Khargeh [8]; il conviendrait encore de les comparer, tout en notant les différences, aux kiosques de Philæ, du temple de Ptah à Karnak, de Deir-el-Bahari, et à ceux de Médamoud [9].

[1] J. Leclant, *B.I.F.A.O.*, LIII (1953).

[2] H. Chevrier, *A. S. A. E.*, XXXVI (1936), p. 84-85.

[3] P.-M., *T. B.*, II, p. 13.

[4] *Orientalia*, 20 (1951), p. 455-457.

[5] Un fragment d'entrecolonnement du type éthiopien habituel (avec nomes d'un côté, scène de consécration des offrandes de l'autre; cartouches arasés, sauf le disque solaire) a été trouvé à Médamoud (Inventaire manuscrit, 28 janvier 1928, n° 3451).

[6] La colonnade de Médinet-Habou est d'un type légèrement différent. Elle est au nom de Nectanébo; nous n'avons pas trouvé d'éléments permettant de retenir l'attribution à Chabaka faite par Lepsius, *Denkmäler*, Text, III, p. 151; H. Kees, *Z. Ä. S.*, LII (1914), p. 63 et W. Fr. v. Bissing-H. Kees, *Untersuchungen* (1922), p. 7-8; cette erreur a été relevée par U. Hölscher, *The excavation of Medinet-Habu*, vol. II. *The temples of the XVIIIth Dynasty* (1939), p. 28. Ajoutons que la colonnade se trouve en contradiction avec l'organisation de la façade du pylône éthiopien, devant lequel elle est dressée; en particulier les attaches des architraves de bois sur la façade détruisent la possibilité de logement des mâts.

[7] Benson-Gourlay, *The Temple of Mut in Asher*, plan p. 36; P.-M., *T. B.*, II, p. 90.

[8] Winlock, *The Temple of Hibis in El Khârgeh Oasis*, I (1941), pl. IV-VII, plan pl. XXXIII, élévation pl. XXXV et pl. XLI.

[9] Cf. F. Bisson de la Roque, *F. I. F. A. O.*, IV, *Médamoud* (1926), p. 31-32 et 122-123.

Le dénombrement des éléments qui ont été recueillis dans la fouille de Karnak-Nord et la comparaison avec les monuments énumérés ci-dessus, permettent d'affirmer que la colonnade éthiopienne de Karnak-Nord consistait en quatre rangées de cinq colonnes qui, dans le sens longitudinal, étaient reliées les unes aux autres par des entrecolonnements.

L'ensemble de la construction est d'un grès d'assez mauvaise qualité, qui s'effrite facilement; cependant les blocs, dans la fondation, sont généralement bien conservés; la couleur du grès tire sur le jaune.

La colonnade a reçu une décoration en relief réservé, peu saillant au-dessus du fond, dont le champ a été peu profondément enfoncé; le style est assez lourd; les signes présentent une tendance à l'empâtement; les détails sont assez peu soignés. Pourtant les musculatures des personnages sont indiquées avec grande netteté et parfois même vigueur (cf. en particulier le modelé des muscles des jambes); les visages sont expressifs, tant du roi conquérant, venu du Sud, que des dieux figurés à son image. Comme il est habituel aussi sur les monuments éthiopiens, l'ensemble de la décoration a reçu ensuite un badigeon blanc, fin et résistant, servant à la fois de teinte de fond et de support à la peinture (cf. en particulier Eβ 1). Les couleurs dominantes sont le rouge (corps du roi, corps des porteurs d'offrandes, corps des dieux Horus et Thoth, ruban dorsal d'Amon, disques solaires) et le bleu (corps d'Amon, coiffure des dieux Horus et Thoth); les porteurs d'offrandes (Nils) des rangées extérieures des entrecolonnements se détachent en rouge sur un fond jaune; on note du vert sur les colonnes. Toutes les scènes sont en relief sur fond jaune.

Les pierres qui ne s'ajustaient pas exactement ont été jointoyées par du plâtre ou du mortier, sur lequel la gravure a été faite (Eβ 1 = B 337). A cela s'ajoutent des recharges de plâtre et d'un mortier gris rosé, assez grossier et granuleux, appliquées sur des parties usées ou endommagées par l'eau [1], ainsi que des restaurations de peinture.

Dans l'ensemble de la fondation, les pierres ont été trouvées relativement en bon état; de patients et nombreux nettoyages les ont débarrassées du plâtre et de la terre qui les enrobaient. Cependant, tous ces blocs portent les traces de retailles, de coups et de martelages divers. Beaucoup de ces accidents les ont affectés, lors de leur remploi comme matériaux dans la construction ptolémaïque; le plus souvent pourtant, ces destructions ou ces remaniements ont été effectués lorsque la colonnade était encore debout; pour chacun des cas qui se présenteront, nous devrons nous livrer à une enquête spéciale; il est en effet souvent bien délicat de distinguer ce qui a été effectué lors de la mise en fondation et ce qui est le propre du monument encore en place [2].

[1] Mortier bouchant des trous (Eα 1 = A 594; Eγ′ 1 = CC 212); mortier sur lequel la décoration a été regravée (Eα 3 = A 615; Eδ′ 5 = D 166).

[2] Cf. les remarques déjà groupées dans l'étude générale des blocs remployés dans les fondations ptolémaïques (*supra*, p. 16-17).

On peut tout d'abord mettre à part toutes les retailles que les blocs ont subies, pour être ajustés dans la fondation nouvelle; ainsi les colonnes ont été généralement retaillées de façon à présenter deux, trois ou quatre côtés rectilignes. On a indiqué par des traits de gravure certaines lignes de pose [1]. On a martelé, arasé ou piqueté des surfaces [2]. Sans doute voulait-on obtenir ainsi une plus grande adhérence; mais celle-ci ne pouvait être rigoureuse, puisque les pierres de toutes les assises inférieures étaient posées dans le sable, qui les entourait à la fois dessus, dessous et latéralement. Des cheminées ou des rainures [3] ont été ménagées sur certains blocs, pour y couler le plâtre servant au lien. Quelques blocs semblent avoir reçu une sorte d'enduit de plâtre épais, sur lequel se reconnaissaient par endroits les traces des doigts des plâtriers [4].

En revanche, certains des martelages, arasements et replâtrages ont été effectués lorsque la colonnade était encore debout; en effet, sur deux blocs voisins dans les entrecolonnements primitifs, se remarque parfois le même type de modification, passant à cheval sur les deux fragments séparés ensuite dans la fondation [5].

C'est encore à la colonnade debout qu'il convient d'attribuer les rigoles verticales d'usure par grattage que l'on remarque sur certains blocs [6].

De plus la colonnade a subi les effets d'un incendie [7]; de nombreux fragments d'entrecolonnements ont rougi au feu et ont éclaté; ils ont été ensuite badigeonnés en blanc sur toute la surface.

En certains points, des surfaces détériorées par des trous ont été rebouchées au mortier, sur lequel éventuellement a été gravée la décoration [8].

Comme il est habituel sur les monuments éthiopiens, les noms de cartouches royaux

[1] Marques sur blocs inscrits : A 94 = Eα′ 4; CC 212 = Eγ 1; C 444 = Eγ 5; C 467 = Eγ′ 3.

[2] Il ressort, de l'étude d'ensemble de la colonnade et de ses entrecolonnements, que les piquetages les plus nombreux sont en rapport avec une restauration générale des personnages et des textes (réfection en plâtre), les blocs ayant, apparemment, subi des déprédations importantes du fait de l'eau; cette restauration a précédé l'incendie (cf. ci-après), qui détruisit les architraves de bois de la colonnade (p. 105); celles-ci, en tombant, marquèrent les entrecolonnements de traces de feu.

Les principaux blocs sur lesquels on peut noter des traces caractéristiques d'usure par l'eau sont : A 619 et A 594 = E *a* 1; A 615 et A 687 = E *a* 3. Le bloc B 150 *a* montre encore ses signes entièrement refaits en plâtre (pl. LXXXVIII A).

[3] CC 144; CC 150; CC 177; D 152; D 166.

[4] C 444 = Eγ 5; A 654 et A 668 = Eα 2.

[5] A 666 et A 668 = Eα 2; B 316 et B 339 = Eβ′ 1; C 448 et CC 144 = Eβ 4; D 359 et D 360 = Eδ′ 3; D 148 et D 74 = Eδ′ 1.

[6] B 316 = Eβ′ 1; C 465 = Eγ′ 3; D 415 = Eδ 3; cf. *supra*, p. 16.

[7] Il convient de distinguer ces traces d'incendie de la calcination notée tout autour de la fondation A (p. 21). Les principaux, les plus incendiés, dont la surface est écaillée et repeinte en blanc, sont : A 666 et A 668 = Eα 2; A 94 = Eα′ 4; A 615 = Eα 3; A 687 = Eα′ 3; A 702 = Eα 4; B 326 = Eβ 3; C 445, C 465 = Eγ′ 3; C 444 = Eγ′ 5; C 460 = Eγ 4; D 415 = Eδ 3; D 148 = Eδ 1; D 360 = Eδ′ 3. Aucun des blocs de l'entrecolonnement E *d* 4, qui est uniquement peint (cf. p. 74) ne porte de traces d'incendie; comme tous les autres blocs, cependant, ils reçurent ensuite un badigeon blanc.

[8] Cf. *supra*, p. 70, n. 1.

de la colonnade ont été systématiquement détruits; en quelques cas cependant, il reste possible d'y reconnaître des traces des noms de Taharqa qui la construisit [1]. Le plus souvent l'arasement a été radical; il arrive même que la bordure du cartouche ait entièrement disparu; ce n'est guère alors qu'à l'adhérence toute particulière du plâtre que se reconnaît la forme d'ensemble du cartouche, dessinant une tache blanche. Parfois le signe solaire a été respecté [2], comme il arrive à Karnak [3] et à Louxor [4]; c'est que le disque solaire entrait dans la composition du nom du roi qui ordonna ce martelage et inscrivit le sien à la place de celui de l'Ethiopien : Neferibrê-Psammétique II [5]. Cependant, nous n'avons pas retrouvé de vestiges de ces cartouches nouveaux, peints sur plâtre; si l'on observe les traces de peinture visibles, uniquement sur les colonnes [6], on constate que plus tard un Ptolémée (Ptolémée II) se substitua même au Saïte [7].

D'une manière générale, la destruction des cartouches s'est accompagnée de celle de la double-uraeus, caractéristique des rois de cette dynastie d'Egypte et du Soudan [8]. Les deux serpents ont pourtant été préservés en Eα 1 *c* et Eβ 3 [9]. Il semble qu'on n'ait jamais gravé qu'une seule uraeus en Eδ 3 *a*, où le roi porte la double couronne.

Comme il se rencontre souvent sur les monuments de l'époque éthiopienne, certaines scènes des entrecolonnements présentent un martelage particulier : de longues files parallèles de stries légères, interrompues, offrant l'aspect d'ensemble d'une sorte de « pluie ». Celle-ci n'est d'ailleurs pas uniformément appliquée au panneau entier; seuls possèdent ce curieux piquetage certaines figures ou certains signes, toujours sur des parties en relief. Ainsi se remarque-t-il sur les soubassements des entrecolonnements Eα 1 et Eα 4; dans Eβ' 3, il n'affecte que la partie supérieure des dieux Horus et Montou. Etant donné que seules les parties en relief possèdent le martelage *« en pluie »*, on peut supposer que celui-ci a été uniformément appliqué à tout le panneau primitif; lors du travail de gravure, qui a détaché

(1) Entrecolonnements Eα 3 *a*, Eα 4 *b*, Eβ' 1 *a*, Eβ' 1 *b*, Eβ 1 *a*, Eβ 4 *b*, Eγ 1 *a*, Eγ' 5, Eδ 3 *a*, Eδ 5. Colonnes A 76 *bis*, A 251, A 263, A 398, B 59, BB 64, BB 70, BB 75, D 66, D 181 (ce dernier exemple très lisible).

(2) Entrecolonnements Eα 1 *b* et *c*; Eβ' 1 *b*, Eβ 1 *a*, Eγ' 4, Eδ 3 *b*, Eδ 5. Colonnes A 52, A 234, A 385, A 398, B 32, BB 70, D 55, D 81, D 114, D 132, D 319. Cf. *Orientalia*, 19 (1950), p. 369.

(3) *E. g.* au temple de Ptah, cf. J. Leclant, *B. I. F. A. O.*, XLIX (1950), p. 188 et pl. II A.

(4) *Orientalia*, 20 (1951), p. 457.

(5) J. Yoyotte, *Revue d'Egyptologie*, 8 (1951), p. 215-239.

(6) ou , : A 60, A 76 *bis*, A 83, A 230, où se lit, en plus des prénom et nom, le nom d'Horus; A 398, C 272, D 128, D 132, D 134, D 191, D 252, D 319.

(7) Le nom de Nekhthorheb se lit, repeint, sur B 318 (cf. *supra*, p. 6, n. 4).

(8) J. Leclant, *B. I. F. A. O.*, XLIX (1950), p. 187-190.

(9) Les deux uraei ont été conservées sur un élément de la colonnade éthiopienne de Louxor, où le roi porte la couronne blanche (*Orientalia*, 20 [1951], p. 457).

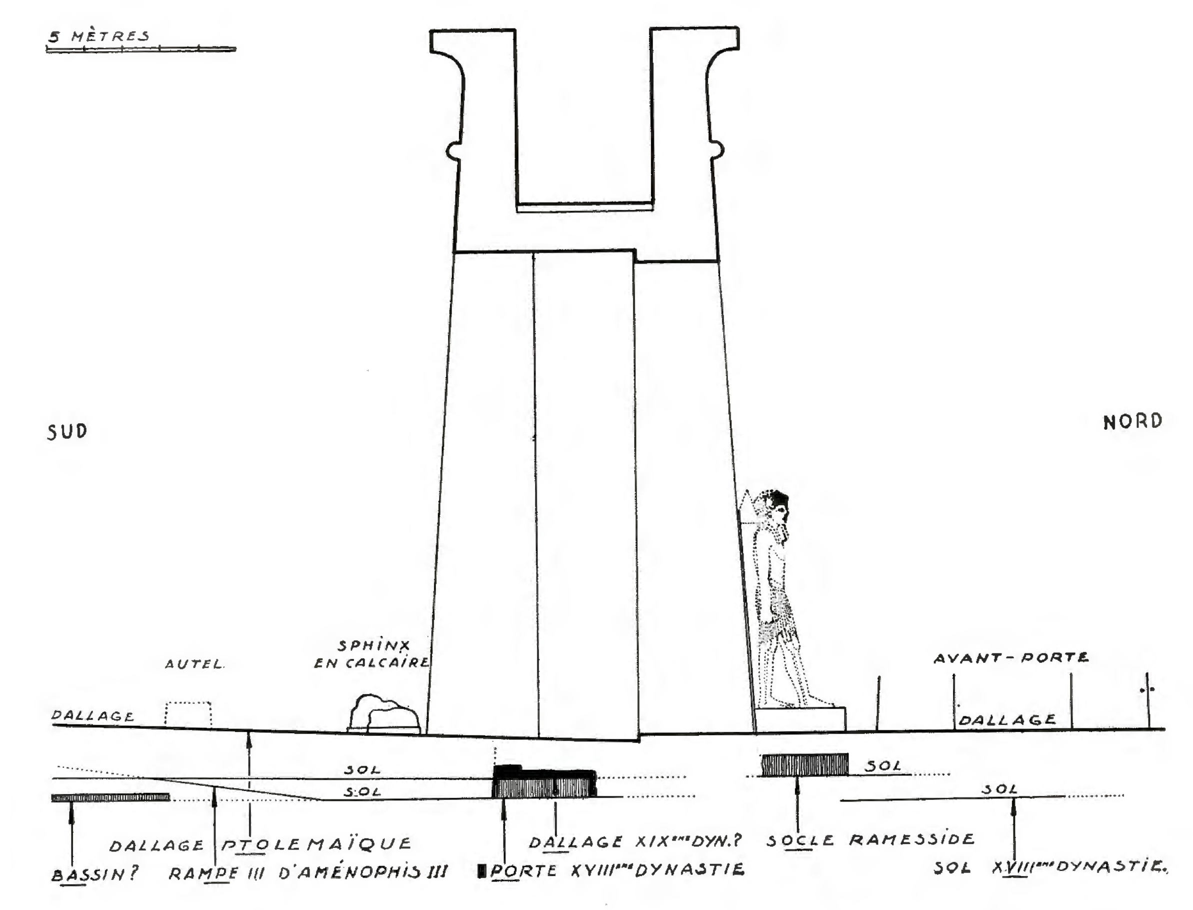


Fig. 75. Coupe schématique sur la porte monumentale, montrant les divers niveaux depuis la XVIIIe dynastie jusqu'à la dernière époque.

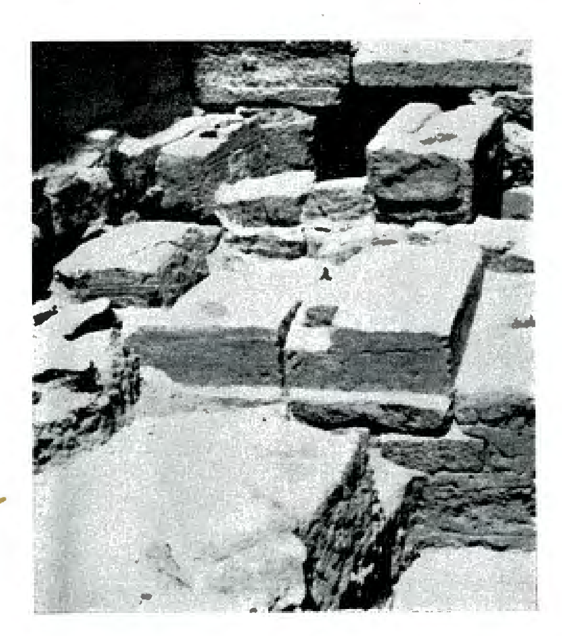


Fig. 76. *a*) Socle de la statue Ouest, au nord de la porte monumentale.



Fig. 76. *b*) L'architrave remployée sous le socle de la statue ramesside Ouest.





FIG. 77. *a*) Les colosses de Louxor.





FIG. 77. *b*) Appui dorsal des colosses de Karnak-Nord sur la porte monumentale.

en relief les signes et les figures, le fond nouvellement obtenu de la sorte a été aplani, alors que les témoins de l'ancienne surface, désormais en relief, conservaient seuls le piquetage (cf. de ce point de vue B 353, élément de Eβ 3). On peut admettre qu'il assurait une meilleure adhérence des stucs. Mais il semble qu'il n'ait pas été appliqué à tous les panneaux qui, dans leur ensemble, recevaient les mêmes enduits. On s'explique mal aussi que le piquetage «*en pluie*» ait été limité, sur le même panneau, à certains personnages ou à certains détails. Ce type de piquetage enfin semble être caractéristique de l'époque éthiopienne.

I. LES ENTRECOLONNEMENTS [1]. — Des entrecolonnements de la colonnade éthiopienne de Karnak-Nord, les fondations ptolémaïques de l'avant-temple d'Amon-Rê-Montou nous ont livré de nombreux éléments, dont certains assez complets; il semble que nous possédons des fragments de tous [2].

Dans l'ensemble, les blocs des entrecolonnements ont été retrouvés dans les fondations correspondantes, c'est-à-dire que les éléments de chacune des quatre rangées éthiopiennes se retrouvent dans la fondation de la même rangée ptolémaïque : ainsi tous les entrecolonnements éthiopiens *a* se rencontrent exclusivement dans la fondation de la colonnade ptolémaïque A [3].

Presque tous les blocs d'entrecolonnement se trouvaient aux assises I, posés à plat dans le sable [4]. Dans la fondation D seule, les blocs d'entrecolonnements se trouvaient répartis à diverses assises; comme beaucoup de pierres des rangs supérieurs de cette fondation ne sont pas parvenues jusqu'à nous il se trouve précisément que nous possédons une série moins complète de fragments de la rangée *d*.

Les pierres des entrecolonnements paraissent avoir été pour la plupart des pierres

[1] Pour chaque entrecolonnement, défini en fonction de sa rangée (d'Est en Ouest : *a, b, c, d*) et de sa place dans la rangée (1, 2, 3, 4, 5, en partant du Nord et en se dirigeant vers le temple), nous avons affecté, pour chaque panneau décoré, la lettre grecque correspondante, munie ou non d'un ′ : α, β, γ, δ correspondent aux panneaux tournés vers l'axe central, α', β', γ', δ' aux panneaux tournés vers l'extérieur (pl. XCI). A, B, C, D désignent les quatre fondations ptolémaïques, d'où ont été extraits les blocs de remploi (cf. *supra*, p. IX, n. 1).

[2] En effet, si nous n'avons pas trouvé de morceaux de l'entrecolonnement *b* 5, deux hypothèses peuvent être présentées : ou bien, il y avait à cet endroit une porte, comme à la colonnade éthiopienne de Karnak-Est, ou bien cet entrecolonnement n'était déjà plus en place, lorsque la colonnade éthiopienne fut démontée pour être remployée dans les fondations ptolémaïques. La première hypothèse reste purement conjecturale : nous n'avons trouvé, semble-t-il, aucun élément de cette porte latérale. En revanche, les fragments P 14-15-16, trouvés sous le dallage de la porte monumentale de Karnak-Nord (p. 43), pourraient être des morceaux de cet entrecolonnement; celui-ci a pu être retiré lors de la transformation de la colonnade par Ptolémée II, qui peignit son nom dans certains cartouches arasés (cf. p. 72 et p. 104).

[3] Il y a pourtant une exception : la totalité des fragments de *b* 4 ont été retrouvés dans C.

[4] Il convient pourtant de noter un certain nombre d'exceptions : certains blocs d'entrecolonnements se trouvent couchés à des assises autres que I; quelques blocs d'entrecolonnements sont placés verticalement, les uns à l'endroit, d'autres à l'envers.

neuves, d'un grès tirant sur le jaune, assez tendre et friable; c'est ainsi que des cassures ont affecté quelques reliefs, lors des transports anciens. Certains blocs cependant, portant plusieurs gravures, témoignent de remplois successifs. Ainsi le bloc D 415 a d'abord été un abaque au nom d'Aménophis III, avant que Pineddjem gravât son propre nom; il est devenu ensuite bloc de l'entrecolonnement E *d* 3 de la colonnade de Taharqa, avant d'être posé à plat dans la fondation ptolémaïque. Le bloc D 447, de l'entrecolonnement E δ 2, a servi aussi d'élément de chapiteau peint, vraisemblablement éthiopien [1]; ainsi un des propres éléments de la colonnade éthiopienne aurait été réutilisé dans la colonnade elle-même.

Les blocs des entrecolonnements sont épais de 0 m. 26 à 0 m. 31 ; en règle générale, les panneaux de chaque entrecolonnement sont constitués de deux rangs de pierres superposés, comprenant chacun deux ou trois dalles; au-dessus du panneau a été ajoutée la corniche à tore (fig. 111), le joint entre l'élément du panneau et celui de la corniche passant en général sous le tore [2]. Seul l'entrecolonnement E *d* 4 est constitué de petits blocs, uniquement peints en rouge; peut-être s'agit-il d'ailleurs là d'une restauration ptolémaïque, plus précisément de Ptolémée II.

Sur leurs bords, les entrecolonnements épousent le galbe des colonnes voisines et la forme des bases de celles-ci. Comme à Karnak-Est, l'ajustage devait n'être qu'approximatif et le joint assez épais, plâtré. Les derniers entrecolonnements, au Sud, étaient taillés selon le fruit de la façade du temple d'Aménophis III, sur laquelle ils s'appuyaient (cf. *d* 5; les éléments de *a* 5, qui lui correspondent, manquent).

La reconstitution des scènes présentées ci-dessous a été effectuée en fonction des observations et des principes suivants. Pour chacun des entrecolonnements a été exécuté le raccord matériel ou photographique des divers fragments retrouvés : particularités de taille permettant ou non l'emboîtement ou l'ajustage des blocs voisins; raccord des scènes, des légendes, avec la contre-épreuve fournie par l'examen de leurs contrefaces.

La place respective de chacun des entrecolonnements dans la colonnade reconstituée a été attribuée en tenant compte de la direction des personnages par rapport à l'entrée et au fond du temple, ainsi que de la nature de la scène par rapport à la suite que doit constituer la série des entrecolonnements d'une même rangée; ont été prises aussi en considération les mentions de divinités ou d'emblèmes en fonction du Nord et du Sud, ainsi que les positions par rapport à des éléments en place dans le terrain, tels que les obélisques. La comparaison avec les scènes des autres colonnades déjà mentionnées, celle de Karnak-Est en particulier, a permis un contrôle constant de nos reconstitutions.

Les entrecolonnements des rangées centrales et les panneaux intérieurs des ran-

[1] Plusieurs fragments des chapiteaux de Taharqa sont uniquement peints et non gravés (p. 105).

[2] Il arrive parfois que la partie inférieure de la corniche soit prise dans le même bloc que la partie supérieure de la scène d'entrecolonnement (B 351 = E *b* 3).

gées extrêmes sont décorés de suites de scènes, où le roi est montré profitant de la faveur des dieux ou leur faisant des offrandes; dans toutes ces scènes qui, pour une même série d'entrecolonnements, constituent une sorte de suite, le roi se dirige vers le fond du temple, où l'accueillent les dieux. Cependant la rangée *b* présente des anomalies et à première vue paraît en contradiction formelle avec les principes généraux de la décoration de la colonnade; nous croyons toutefois pouvoir les expliquer. Nous étudierons ainsi tout d'abord successivement Eα, Eβ', Eβ, Eγ, Eγ', Eδ, en procédant à chaque fois de E 1 à E 5.

Nous décrirons ensuite à part les panneaux extérieurs Eα' et Eδ' des rangées extrêmes; ils portent en effet des figures et des légendes relatives aux nomes de Haute Egypte pour le côté Est, de Basse Egypte pour le côté Ouest. Ils sont introduits en direction du temple par le roi. Aussi convient-il de les décrire de E 5 à E 1.

Eα 1 [1] (pl. LXI) [2] : L'entrecolonnement comporte trois scènes.

a. La sortie du palais [3] : Le roi, coiffé de la couronne blanche, pourvue primitivement de deux uraei, dont celle de devant a été martelée, est vêtu d'un pagne avec rabat; ses chairs sont colorées en rouge. S'avançant hors du palais figuré par une bordure de *khakerou,* il tient à la main gauche la longue canne *mâkès* [4] et dans la main droite la petite massue blanche, horizontalement, ainsi que la croix de vie.

Le roi est nommé : «*le dieu parfait* (cartouche martelé), *fils de Rê* (cartouche martelé), *doué de vie, comme Rê*».

Devant lui se dressent les deux enseignes traditionnelles : la nébride-Khonsou, précédée du chacal, auquel se rapporte la colonne de texte : «*Oupouaout du Sud, le puissant du Double-Pays, donnant toute vie, stabilité, force, toute santé, comme Rê, à jamais*».

b. La purification [5] : Le roi, vêtu de la *chendit* et portant vraisemblablement la coiffe éthiopienne à bandeau, avec primitivement deux uraei, dont celle d'avant a été arasée, reçoit la double lustration des 𓋹𓌀, «*vie-force*», que Thoth et Horus, debout sur des socles, lui versent de leurs vases *ḥs*.

Le souverain est tourné vers la droite : «*Le dieu parfait, le maître des rites, le roi de Haute et Basse Egypte, le maître du Double-Pays* (cartouche martelé sauf le disque solaire)».

[1] Blocs A 619, A 557, A 596, A 595, A 594.

[2] La photographie de l'entrecolonnement reconstitué a déjà été donnée dans *Chronique d'Egypte,* 52 (1951), fig. 23 (p. 285).

[3] Pour chacune des scènes, la liste des scènes semblables des colonnades de Karnak-Nord et Karnak-Est est donnée *infra,* p. 91.

[4] G. Jéquier, *Les frises d'objets, M. I. F. A. O.,* XLVII (1921), p. 174, cf. p. 164-165.

[5] A. H. Gardiner, *The baptism of Pharaoh, J. E. A.,* XXXVI (1950), p. 3-12, pl. I et II.

Thoth est ibiocéphale : « *Le maître d'Achmounein, maître des paroles divines. Paroles à dire : Je te donne toute vie et force. Paroles à dire : Je te donne toute santé* ».

De l'autre côté du roi, les épithètes d'Horus hiéracocéphale : « *Le Béhédite, dieu grand, maître du ciel* », sont accompagnées des mêmes dons que ceux de Thoth : « *Paroles à dire : Je te donne toute vie et force. Je te donne toute santé* ».

Devant chacun des dieux, légende habituelle de cette cérémonie : « *Ta purification est ma purification, et réciproquement* ».

c. L'offrande du pain : Le roi s'avance vers la droite, suivi de son *ka*, petit personnage, sur la tête duquel est posé le *serekh*, encadré de bras et surmonté du faucon avec deux cornes et deux longues plumes ; le *ka* tient de la main gauche une hampe surmontée d'une tête ; on ne trouve pas, semble-t-il, l'habituelle plume de Maât dans sa main droite, qui ne tient que la croix ansée. Au-dessus de lui : « *Le* ka *vivant du roi, qui préside au naos, maître du Double-Pays* » [1].

Le roi, coiffé de l'*atef*, avec double-uraeus, exceptionnellement non-martelée, et vêtu du pagne à devanteau triangulaire, présente de la main gauche le pain haut, qu'il frappe de la main droite. Au-dessus de lui : « *Le roi de Haute et Basse Egypte* (cartouche martelé, sauf le signe solaire] *le fils de Rê* (cartouche martelé], *doué de vie comme Rê* ».

Entre le roi et le dieu, légende : « *Consacrer le pain blanc* [2] *à son père Montou ; puisse-t-il être doué de vie* ».

Le dieu est hiéracocéphale ; sa coiffure est composée du disque et des plumes, avec double uraeus frontale ; il tient le sceptre *w;s*. « *Montou-Rê, maître de Thèbes. Paroles à dire : Je te donne toute vie et force* ».

L'ensemble des scènes de l'entrecolonnement est surmonté d'une bande peinte en bleu.

E α 2 [3] (pl. LXII) : *Scène de la présentation.*

L'entrecolonnement est occupé par une scène unique, dont il manque l'élément central, où était représenté le roi.

Celui-ci était encadré par Ouadjet et Nekhbet ; cette dernière est aujourd'hui manquante. Ouadjet est vêtue d'une robe jaune ; elle donne la main aux trois âmes de Pe, hiéracocéphales, aux chairs rouges, vêtues de pagnes blancs et coiffées de perruques bleues ; les âmes de Pe font don, l'une de « *toute* (*vie et force*) », l'autre de « *toute stabilité* (*et force*) », la troisième de « *toute santé* ». De l'autre côté, la déesse Nekhbet donnait la main aux trois âmes de Nekhen, à tête de chacal, qui faisaient chacune un don de la même sorte.

(1) P. Barguet, *A. S. A. E.*, LI (1951), p. 211.
(2) [hieroglyphs] *skr t-ḥḏ* : « consacrer (en le frappant) le pain blanc ».
(3) Blocs A 654, A 668, A 656 et A 666.

Compte tenu de la règle de symétrie, qui les ordonne par rapport à la figure centrale, tous les personnages se dirigent, en se donnant la main, vers un Amon debout, aux chairs bleues, de la toque duquel pend en arrière le ruban rouge. Le dieu tient devant lui le sceptre *w;s* et de la main gauche laisse pendre le ☥.

Derrière lui, colonne de texte : « *Je te donne... toute santé et toute joie...* ».

E α 3 [1] (pl. LXIII) :

a) *L'imposition des couronnes :* La première scène se passe sous un dais à *khakerou*, « *Ouadjet de Pe et Dep, maîtresse du Pernou et maîtresse du Perneser* » [2], tenant à la main gauche le sceptre *w;s* et laissant pendre de la droite le ☥, est tournée vers la cérémonie de l'imposition des couronnes.

Devant elle, une longue colonne de légende : « *Paroles à dire : Je t'impose les deux couronnes sur ta tête* [3] ; *c'est leur aimé* (cartouche martelé], *vivant* [4] *à jamais* ».

Le roi : « *Le dieu parfait, maître des rites* (cartouche martelé, avec traces] », reçoit la double-couronne, sans uraeus [5]. Il est vêtu du pagne muni d'un rabat.

Le roi est encadré d'un côté par Thoth, ibiocéphale : « *Le maître d'Achmounein, maître...* », de l'autre par Horus hiéracocéphale, dont les épithètes manquent. Chacun des dieux élève une de ses mains vers la couronne ; Thoth, figuré derrière le roi, porte l'autre main sur l'épaule de ce dernier ; Horus soutient de sa seconde main la nuque du souverain et tourne vers lui son visage.

La scène d'imposition des couronnes se passe devant Amon, dont on peut reconnaître le ruban dorsal et la main tenant la croix de vie ; le dieu se trouve à l'extérieur du dais à *khakerou*. C'est le seul cas, sur les entrecolonnements éthiopiens, où l'imposition des couronnes soit faite en présence d'un dieu.

b) Il lui fait suite sans séparation une scène d'adoration : « (*Adorer le dieu*) *quatre fois ; puisse-t-il être doué de vie à jamais* ». Le roi laisse pendre les mains, paumes vers l'intérieur, dans un geste d'hommage. Le dieu qui lui fait face est un Amon bleu.

E α 4 [6] (pl. LXIV) : L'entrecolonnement comporte deux scènes, dont il ne subsiste que la partie inférieure.

a) *La montée royale :* Le roi, tourné vers la droite, est saisi par deux dieux, qui

(1) Blocs A 615, A 686, A 687.
(2) Sur ces sanctuaires de Basse Egypte, cf. Gauthier, *D. G.*, II, 90, 98 ; IV, 216 ; Gardiner, *J. E. A.*, XXX (1944), 27, n. 3.
(3) *Wb.*, V, 273, 1-4 et M. F. L. Macadam, *Kawa*, I, Text, p. 18, n. 28.
(4) *mry-sn(y) pw* (*cartouche martelé*] *'nḫty ḏt*.
(5) Dans la scène d'imposition des couronnes, celles-ci, à Karnak-Nord, en E α 3, E γ 3, E γ' 3, n'ont pas été pourvues d'uraeus ; en E δ 3, il y a une uraeus unique. A Karnak-Est au contraire, il se trouvait une double-uraeus en E α 3 (non martelée) ; la nature de l'uraeus en E β' 3 y est difficile à préciser.
(6) Blocs A 411, A 715, A 723 et A 702.

lui prennent chacun un bras [1]; dans sa main droite, il tient la massue blanche. Les têtes des personnages manquent.

De chaque côté, colonne de légende; à gauche : « *(Paroles à dire : Je te donne) toutes (les terres), tous les pays étrangers, (à toi qui es) sur le trône d'Horus des vivants, comme Rê*»; à droite : « *...toute stabilité, toute joie, vivant comme Rê à jamais*».

La montée se fait vers Amon, qui tient le sceptre *w;s*.

b) Scène de consécration des pièces de choix : La colonne de texte suivante se rapporte à la seconde scène : « ... *le fils de Rê* (cartouche martelé, traces de Taharqa], *sur le trône d'Horus, comme Rê à jamais*».

Le roi, tenant dans sa main gauche la canne longue et la massue blanche dressée, le bras droit levé, est suivi de son *ka*, simple pavois animé, portant un *serekh* placé entre les deux bras, et surmonté d'un faucon, derrière lequel est conservée la croix de vie, qui était sans doute suspendue au serpent du disque solaire [2]. Entre le roi et son *ka*, qui tient la hampe à tête, «*protection de toute vie derrière lui, comme Rê*».

Le roi fait offrande de quatre animaux sacrifiés : «*gazelle*», «*oryx*», «*taureau*»; le quatrième, en bas, n'est plus visible.

L'offrande est faite à un Amon bleu, debout, tenant le sceptre *w;s*.

Derrière lui, colonne de texte : «*Je te donne toute vie-force, (toute) santé, toute joie, sur (le trône)...*».

E α 5. On n'en peut rien décrire, car les trois pierres qui semblent en provenir (A 335, A 188 et A 712) et qui, de l'autre côté (α'), portent des scènes et textes relatifs au défilé des nomes, ont les représentations de leurs contrefaces α détruites.

E β' 1 [3] (pl. LXV) :

a) L'imposition des couronnes : D'une manière exceptionnelle, la première scène de cette rangée n'est pas celle de la sortie du palais, mais celle de l'imposition des couronnes en présence des deux déesses Ouadjet et Nekhbet, sous un dais à *khakerou*.

« *Ouadjet de Pe et Dep, maîtresse du Pernou et maîtresse du Perneser*» tient en avant, de la droite, le sceptre *w;s*.

Le roi : «*Le dieu parfait, maître des rites* (cartouche arasé et plâtré, peut-être traces du soleil], *doué de vie*», reçoit la double couronne avec une seule uraeus des mains de Thoth, ibiocéphale : « *le maître d'Achmounein, maître de la parole divine*» et d'Horus : « *le Béhédite, dieu grand...*».

Il ne subsiste que la colonne de texte, derrière Thoth : «*Paroles à dire : Je t'im-*

[1] Même attitude sur les autres panneaux de Karnak-Nord sauf en E β' 4 *b*, où, comme à Karnak-Est, le roi donne la main aux dieux.

[2] Cf. E γ' 4 *b* de Karnak-Est.

[3] Blocs B 339, B 337, B 316, B 321.

pose les deux couronnes (sur ta tête); c'est leur aimé (cartouche martelé, traces de Taharqa], *vie et force comme Rê*».

De Nekhbet, derrière Horus, il ne reste que peu de traces. On remarque en cet endroit des rigoles verticales d'usure par frottement.

b) Scène d'offrande : La seconde scène, extérieure au dais, montre le roi à couronne blanche, tenant la canne et sans doute la massue; il présente les offrandes à Montou-Rê. L'ensemble est très abîmé.

Au-dessus du roi : «*Le dieu parfait* (cartouche martelé, sauf le signe solaire], *le fils de Rê* (cartouche martelé, quelques traces], *doué de vie, comme Rê, à jamais*».

Au-dessus du dieu : «*Montou-Rê, maître (de Thèbes). Paroles à dire : Je te donne toute vie et force. Paroles à dire : Je te donne toute santé*».

Colonne de texte derrière le dieu : «*Paroles à dire : Je te (donne) toute vie et force...*».

La position de ces deux scènes en initiale pose un problème, car en règle générale elles sont placées en position 3 (cf. tableau, p. 91). La place de l'entrecolonnement est pourtant assurée par la contreface (E β 1) qui comporte bien la sortie normale du palais et la scène habituelle de purification. Un essai d'explication de cette perturbation sera donné dans l'étude de E β' 3.

E β' 2 n'existe pas, à cause de l'emplacement de l'obélisque.

E β' 3 [1] (pl. LXVI) : L'entrecolonnement comporte deux scènes, qui sont d'ordinaire celles des entrecolonnements de première position (E 1).

a) La sortie du palais : Devant les *khakerou* du palais, s'avance le roi, tenant à la main gauche la courte massue blanche, horizontale, et de la droite la canne *mâkès*. Devant lui, portées par un *ankh* animé, se dressent les deux enseignes, dont il ne reste que les hampes. Celle qui est en avant est nommée : «*Oupouaout du Sud, le puissant du Double-Pays, donnant toute vie, toute santé, à jamais*».

b) La purification : Le roi, coiffé du bandeau éthiopien à deux uraei, dont celle d'avant a été martelée, reçoit la lustration des mains de (Thoth?) et d'Horus hiéracocéphale : « *Le Béhédite, dieu grand, (maître de Mé)-sen. Paroles à dire : (Je te donne) toute vie et force*».

La scène se passe devant « *Montou-(Rê), maître de Thèbes. Paroles à dire : Je te (donne) vie et force*».

Derrière le dieu, colonne de texte : « *(Paroles à dire) : Je te (donne toute) vie et (force), (toute santé), toute joie, (à toi qui es) apparu sur le trône d'Horus, comme Rê, à jamais*».

Généralement ces deux scènes sont en position 1, c'est-à-dire en place d'entrée. Mais il convient de tenir compte du rôle spécial que joue cet entrecolonnement par

[1] Blocs B 351, B 353, B 232, B 326, B 325, B 129. Le bloc B 351 porte à la fois le haut de la scène d'entrecolonnement et un élément de la corniche.

rapport à l'obélisque et de l'importance particulière attribuée à ce dernier. Sur le panneau du revers (E β 3), l'orientation d'une scène se trouve même en contradiction avec le mouvement général de la décoration de la colonnade et est dirigé exceptionnellement vers le symbole amonien que constitue l'obélisque.

E β' 4 [(1)] (pl. LXVII) :

a) De la première scène, il ne reste que la partie supérieure de « *Montou, maître de* (*Thèbes*), *dieu grand* ». Son disque solaire est cerclé ; les deux plumes sont dédoublées. La partie supérieure du corps du dieu a été martelée.

b) *La montée royale.* La scène a été affectée par des martelages de deux types : des coups ont été frappés sur le corps de Montou, le corps et la tête de Thoth, tandis qu'au contraire un grattage minutieux s'est attaqué à la légende de Thoth. Vraisemblablement, ces martelages ont été exécutés lors de la mise en fondation.

Le roi porte double couronne, sans uraeus : « *Le dieu parfait* (cartouche martelé) *doué de vie et force à jamais* ». Il est mené par Horus et Thoth [(2)]. Du second ne subsiste qu'une partie de la tête et un élément de la légende : « ...*qui préside* (*à He*)*seret* ». Horus est intact : « *Le Béhédite, dieu grand, maître du ciel. Paroles à dire : Je te donne toute vie et force* ». Les deux dieux tenaient vraisemblablement le roi par la main [(3)] ; de sa droite, Horus, se retournant, lui tend à respirer le signe de vie.

Devant la montée se dressent les deux enseignes : nébride-Khonsou et « *Oupouaout du Nord, le puissant du ciel, donnant toute vie, santé, stabilité..., à jamais* ».

Entre les emblèmes et le corps d'Horus, légende : « *Montée royale...* ».

Le dieu vers lequel monte le roi est Montou, reconnaissable à ses deux uraei. Texte : « (*Je te donne*) *la santé* ».

E β' 5 : Il est peu vraisemblable de supposer à cette place une porte latérale, comme il en existe une en E *b* 5 à Karnak-Est. En effet, nous possédons les restes d'un panneau dans la position symétrique E *c* 5.

E β 1 [(4)] (pl. LXVIII) : L'entrecolonnement comporte trois scènes :

a) *La sortie du palais* : Le roi, coiffé de la couronne blanche [(5)], tenant de la main droite la petite massue blanche, horizontale, et la croix de vie, et de la gauche la longue canne *mâkès*, s'avance au delà de la bande de *khakerou* du palais ; il est vêtu du pagne à rabat.

[(1)] Blocs C 476, C 448, CC 117, CC 144.

[(2)] Cf. E β 4 *b*, mais d'ordinaire la montée se fait entre Montou et Atoum (cf. les autres exemples cités, p. 91).

[(3)] Le roi donne aussi la main aux dieux dans les deux scènes de montée royale de Karnak-Est ; sur les panneaux de Karnak-Nord E α 4 *a* et E γ 4 *a*, il est au contraire empoigné par les dieux.

[(4)] Blocs B 337, BB 176, B 339, B 321, B 316.

[(5)] Un trou a endommagé la place des uraei.

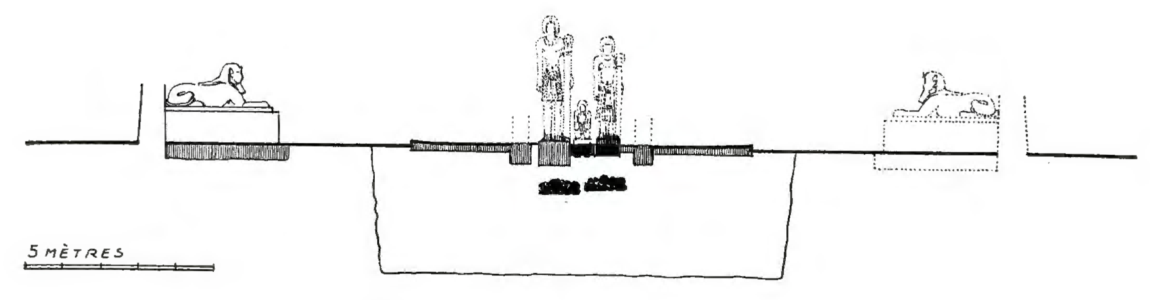


Fig. 78. Coupe de l'allée de sphinx.



Fig 79. Les statues du dromos, vues de l'Ouest..



Fig. 80. Phallus en schiste.



Fig. 81. Les statues du dromos, vues du Nord.



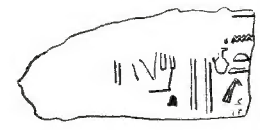
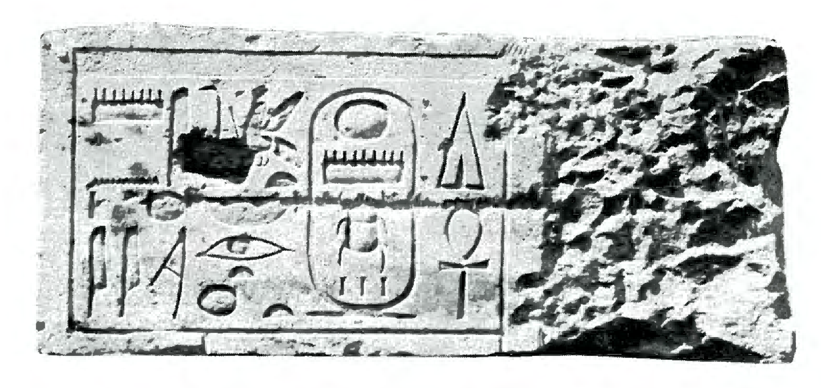


FIG. 82. Bloc T 14.



FIG. 83. Montant de la porte d'Aménophis II, en place, dans le terrain.



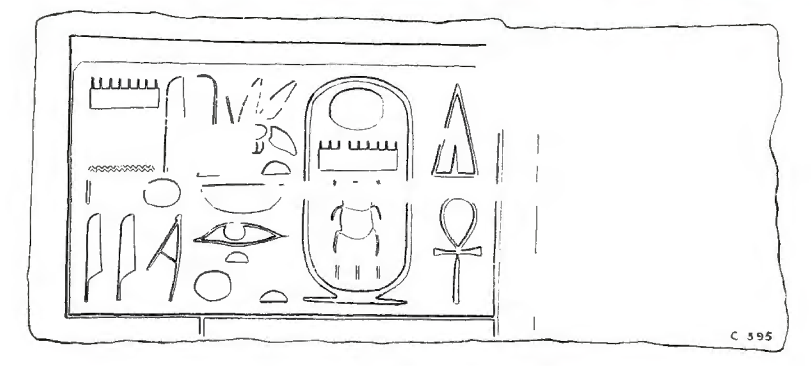


FIG. 84. Porte de Thoutmosis IV.



FIG. 85. Fragment au nom de Thoutmosis IV.

FIG. 86. *a*) Bloc E 68. *b*) Bloc E 80.

FIG. 87. Bloc E 73.

Le roi est nommé : « *Le dieu parfait* (cartouche martelé, sauf le signe solaire], *le fils de Rê* (cartouche martelé, traces de Taharqa], *doué de toute vie comme Rê* ». Il est précédé des deux enseignes : la nébride-Khonsou et le chacal « *Oupouaout du Sud* (?), *le puissant* (*du Double-Pays*), *donnant toute vie, toute santé, comme Rê à jamais* ».

b) *La purification* : Le roi, portant la *chendit* et la tête couverte de la coiffe éthiopienne à bandeau, avec sans doute primitivement deux uraei, dont celle de devant a été martelée, reçoit la lustration des ☥ 𓌀, « *vie et force* », que lui versent deux dieux, debout sur des socles.

Le souverain est tourné vers la droite : « *Le dieu parfait, le maître des rites* (cartouche arasé], *doué de vie* ». Thoth est ibiocéphale : « *Le maître d'Achmounein, maître des paroles divines, donnant vie, stabilité, force* ». Horus hiéracocéphale est dit : « *Le Béhédite, dieu grand, maître du ciel, maître de Mésen, donnant vie, stabilité, force* ».

Devant chacun des deux dieux, légende habituelle : « *Ta purification est ma purification, et réciproquement* ».

c) *Introduction du roi par Montou*. Le roi, coiffé de la couronne blanche [1], « *Le dieu parfait* (cartouche martelé, traces], *doué de toute vie à jamais* » tient horizontalement, de la main droite, la massue blanche; son autre main est saisie par « *Montou-Rê, maître de Thèbes* », précédé des enseignes du chacal d'Oupouaout et de la nébride-Khonsou. Le dieu Montou tourne la tête à gauche pour accueillir le roi, mais il se dirige vers la droite, ainsi que celui-ci, vers l'obélisque.

C'est en effet vraisemblablement à l'existence de l'obélisque voisin qu'il faut attribuer, sur cet entrecolonnement, la gravure de cette scène exceptionnelle. Le roi se trouve en quelque sorte conduit par Montou vers une forme du dieu Amon.

E β 2 n'existe pas, à cause de l'emplacement de l'obélisque.

E β 3 [2] (pl. LXIX) :

a) La première scène est orientée en sens inverse de toutes celles du reste de la colonnade.

C'est en effet à gauche, c'est-à-dire au Nord, que se trouve le dieu : un Amon bleu, assis sur un trône et tenant un sceptre; le dieu est identifiable sans contestation par la bande dorsale, qui descend de son mortier et tombe sur le dossier du siège. Derrière lui, colonne de texte : « ... *toute santé, toute joie,* (*toi qui es*) *apparu sur le trône d'Horus à jamais* ».

Le titre de la scène est : « *Donner la maison à son maître* ».

Le don est fait par le roi, à couronne *atef*, avec deux uraei non martelées, vêtu du pagne à devanteau triangulaire et rabat à uraei. Il élève sa dextre vers le dieu et de

[1] Une seule uraeus est visible.

[2] Blocs B 351, B 129, B 134 *bis*, B 353, B 325, B 326.

la gauche tient la petite massue blanche et la canne *mdkès*. Au-dessus de lui : « *Toute stabilité, et force comme Rê* ». Derrière lui : « (*protection*) *de toute vie* (*derrière*) *lui comme Rê* ».

b) La seconde scène est tournée dans le sens habituel, mais sa représentation est fort originale. Le roi s'avance normalement du Nord vers le Sud ; l'extrémité de la boucle de la ceinture de son tablier est redressée vers le haut. Traces de .

Le dieu, vers lequel il se dirige au Sud, est « (*Montou*)-*Rê maître de Thèbes* », à disque avec double plume et double-uraeus [1]. « (*Paroles à dire*) : *Je te* (*donne*) *toute vie et force* ». Derrière le dieu, restes d'une colonne de texte : « (*Paroles à dire*) : *je te* (*donne*) *toutes les terres,* (*tous les pays*) *étrangers...* ».

Entre le roi et le dieu se dresse l'emblème de Thèbes, le sceptre *w3s*, de très grande taille, vraisemblablement tenu à la partie inférieure par des étais latéraux [2]. L'existence concrète d'un tel pieu-fétiche se trouve ainsi affirmée. Comme c'est le cas pour d'autres signes de nomes ou enseignes divines [3], le sceptre était donc érigé dans la réalité. La fouille semble même nous avoir fourni l'emplacement de cet emblème vénérable. En effet, à hauteur de la place primitive qu'occupait cet entrecolonnement dans la colonnade éthiopienne, le sol était percé d'un trou, au fond duquel a été trouvé le fût d'une petite colonnette de terre émaillée verte (*supra*, p. 36). Ce trou a pu contenir, dans la réalité, la base d'un sceptre *w3s*, emblème de Thèbes, dont l'appartenance à Montou se trouve spécifiée d'une manière constante.

Derrière le sceptre, deux colonnes de texte : « . *Aussi longtemps que Thèbes existera, tu existeras...*

... Les quatre dieux Montou (?) ... *la butte divine de Celui dont le nom est caché* [4] ».

Eβ 4 [5] (pl. LXX) :

a) De la première scène il ne subsiste que Montou.

b) *La montée royale* : La scène a beaucoup souffert des martelages, qui ont été faits en fonction du contour des personnages et selon deux méthodes différentes (cf.

[1] L'une des uraei de Montou, qui pourrait paraître martelée, est en réalité simplement cassée, comme l'est le bec du dieu faucon.

[2] Cf. aussi le bloc A 622 montrant l'extrémité inférieure d'un sceptre *w3s* muni de sept bandes de retombées latérales (p. 21 et *infra*, p. 121).

[3] W. Spiegelberg, *Der Stabkultus bei den Aegyptern*, *Rec. Trav.*, XXV (1903), p. 184-190 et XXVIII (1906), p. 163-165.

[4] La mention de quatre dieux, qui sont vraisemblablement les quatre Montou préposés à la garde de Thèbes, de « la butte divine de Celui de qui le nom est caché », invite à rapprocher cette scène de l'inscription célèbre de Médamoud (E. Drioton, *Les quatre Montou de Médamoud*, dans *Chr. d'Eg.*, 12 [1931], p. 259-270 ; cf. aussi la stèle aux quatre Montou, dans *Chr. d'Eg.*, 48 [1949], p. 285-287).

[5] Blocs CC 117, C 448, CC 144.

Eβ' 4). Un arasement minutieux a supprimé le visage et le corps du roi. Ce sont en revanche de grands coups d'outil qui ont été portés sur la double couronne royale, ainsi que sur la forme complète du « *Béhédite* », enfin sur la tête, la perruque et la coiffure de Montou, ainsi que le texte le concernant.

Le roi à double couronne est appelé : « *Le fils de Rê* (cartouche martelé, traces de Taharqa), *doué de vie, stabilité et force comme Rê* ». Devant le nom royal, « *Ouadjet* », déesse-serpent, dont la queue s'enroule autour du pavois ; de chaque côté de celui-ci, éléments de la formule « *qu'elle donne vie et force* ».

Au-dessus de Thoth : « *Le maître d'Achmounein, maître des paroles divines. Paroles à dire : Je te donne toute vie et force, toute santé et toute joie* ». Au-dessus de l'autre dieu : « *Le Béhédite, dieu grand, maître de Mésen. Paroles à dire : Je te donne toute vie et force* ». Le roi est emmené par les deux dieux [1] ; en avant de la scène, derrière Horus, le titre : « *Montée royale* ».

La scène culmine vers Montou, dont on reconnaît seulement le contour.

Eβ 5 cf. *supra*, Eβ' 5.

Eγ 1 [2] (pl. LXXI) :

a) *La sortie du palais* : Le roi, coiffé de la couronne rouge, pourvue primitivement de deux uraei, dont celle de devant a été martelée, est vêtu du pagne à rabat. Il s'avance hors du palais figuré par une bande de *khakerou*, tenant de la main gauche la massue blanche horizontalement, et de la main droite la longue canne *mdkès*. Au-dessus du souverain : « *Le fils de Rê* (cartouche arasé, traces de Taharqa), *aimé des dieux* ». Devant lui se dressent les deux enseignes, tenues par un *ankh* animé ; celle du chacal est nommée : « *Oupouaout du Nord, le puissant du ciel, donnant vie et force à jamais* ».

b) *La purification* : Le roi, portant la coiffe éthiopienne à bandeau, avec primitivement deux uraei, dont celle d'avant a été martelée, est appelé : « *Le dieu parfait, maître du Double-Pays, fils de Rê de son corps* (cartouche martelé), *doué de vie à jamais* ».

Il est purifié [3] par Thoth et Horus, debout sur des socles. Au-dessus de Thoth : « *Le maître d'Achmounein, maître des paroles divines* [4]. *Paroles à dire : Je te donne toute santé comme Rê* ». Au-dessus d'Horus : « *Le Béhédite, dieu grand, maître du ciel, seigneur de Mésen. Paroles à dire : Je te donne toute vie et force, à jamais* ».

[1] Cf. Eβ' 4 *b* ; ailleurs les dieux conducteurs sont Montou et Atoum. Il n'est pas possible de préciser si les dieux tiennent le roi par la main ou l'empoignent ; la contre-face Eβ' 4 *b* montre la première position.

[2] Blocs CC 263, CC 150, CC 212, CC 177.

[3] Les liquides sortent des vases sous forme de deux bandes continues, qui se croisent et se transforment dessous en ☥ .

[4] Un des a été remplacé par un .

Devant chacun des dieux, légende habituelle de cette cérémonie : « *Ta purification est ma purification, et réciproquement* ».

La scène se passait devant une divinité, dont seuls subsistent la partie supérieure du sceptre et le don accordé : « *Paroles à dire : Je te donne vie et force* ».

Eγ 2 n'existe pas à cause de l'emplacement de l'obélisque.

Eγ 3 [1] (pl. LXXII) : L'entrecolonnement comporte trois scènes.

a) L'imposition des couronnes : Cette scène se passe sous un dais à *khakerou*. De part et d'autre se trouvent les déesses Ouadjet et Nekhbet, tenant le sceptre *w;s* devant elles. La première est appelée : « *Ouadjet de Pe et Dep, maîtresse du Pernou, et maîtresse du Perneser* »; la seconde : « *Nekhbet la blanche, maîtresse du ciel* ».

Le roi, coiffé de la double couronne sans uraeus, porte le pagne à rabat : « *Le dieu parfait* (cartouche martelé] ». Les couronnes sont posées par Thoth ibiocéphale : « *Le maître d'Achmounein ; puisse-t-il donner vie et force* » et par Horus hiéracocéphale : « *Le Béhédite, maître du ciel* ».

De chaque côté de la scène, colonne de texte; à droite, derrière Thoth : « *Paroles à dire : Je t'impose les deux maîtresses sur ta tête ; c'est l'aimé de leur personne* (cartouche martelé], *vivant comme Rê* »; à gauche, derrière Horus : « *Paroles à dire : Je t'impose les deux couronnes sur ta tête ; (c'est l'aimé de...)* (cartouche martelé] *vie et force comme Rê* ».

b) Scène d'offrande : La seconde scène, extérieure au dais, montre le roi, coiffé des deux couronnes sans uraeus, tenant la massue blanche et la canne *mdkès* dans la même main gauche; il présente une accumulation d'offrandes, où l'on peut reconnaître des oies, des côtelettes, des pains ronds et longs, ainsi que des légumes (?). Au-dessus du roi : « *Le dieu parfait, maître du Double-Pays, maître des rites, le fils de Rê* (cartouche martelé], *aimé des dieux, doué de...* » En face du nom du roi, une déesse martelée, posée sur une corbeille juchée sur une colonnette végétale, tendait le *w;s*. De part et d'autre de la colonnette, éléments de la formule : « *Puisse-t-elle donner vie et force* ».

Les offrandes sont faites à « *Amon-Rê, maître des Trônes du Double-Pays* », dont les hautes plumes percent le ciel, qui domine toute la scène : « *Paroles à dire : Je te donne... Paroles à dire : Je te donne toute santé* ».

Derrière le dieu, colonne de texte, vraisemblablement un don : « *...toute vie, force, toute santé, toute joie, (toi qui es) apparu sur le trône d'Horus à jamais* ».

Eγ 4 [2] (pl. LXXIII A) :

La partie Sud de l'entrecolonnement est, tout au moins dans sa partie supérieure,

[1] Blocs C 445, C 467, C 169, C 465.
[2] Blocs C 460, C 212.

seule conservée. Elle présente une scène de consécration à Montou, par le roi, de quatre animaux sacrifiés : en haut, « *gazelle* »; le nom du second manque partiellement; ceux des deux derniers totalement.

Au-dessus du roi : « *(Le dieu parfait), maître des rites...* ». Au-dessus de Montou hiéracocéphale, à disque solaire surmonté de courtes plumes dédoublées et double uraeus : « *Montou-Rê, roi des dieux, maître du ciel. Paroles à dire : Je te donne toute vie et force. Paroles à dire : Je te donne toute santé* ».

De la colonne de texte derrière le dieu, il ne reste que quelques éléments de signes.

Eγ 5 [1] (pl. LXXIV A) : Une scène unique occupe cet entrecolonnement; on n'en possède que la partie inférieure.

L'interprétation de la scène peut cependant être assurée par comparaison avec les panneaux de l'entrecolonnement α 5 de Karnak-Est [2], d'un mur-bahut de la colonnade d'un type voisin du petit temple de Médinet-Habou [3] et d'un mur-bahut de la cour précédant, à l'Ouest, le temple d'Opet, à Karnak (époque Nectanébo) [4]. On peut comparer aussi avec une scène du Spéos Artemidos (Hatchepsout) [5]. Des éléments de la même scène se trouvent encore sur diverses parois du temple de Louxor (Aménophis III). Là, dans la chambre de la naissance, un tableau montre le roi devant le trône d'Amon ; le dieu pose ses deux mains sur les épaules du roi ; en face, précédés par deux déesses portant les couronnes rouges et blanches, sont disposés trois registres superposés groupant chacun trois « âmes », le premier groupe à têtes de chacal, le second hiéracocéphale, le troisième à têtes de chacal aussi [6]. On peut rapprocher de cette scène un tableau voisin [7], où Thoth adresse un discours à une Ennéade de neuf dieux, disposés sur trois registres. Dans la seconde antichambre enfin, une scène très proche, mais moins complète [8], montre le roi à genoux devant Amon ; en face se trouve un dieu hiéracocéphale, tournant le dos à un Iounmoutef, qui adresse la parole aux âmes de Pe et de Nekhen, leur rapportant « *ce qu'Amon a dit à la grande Ennéade* ».

Sur le panneau Eγ 5 de Karnak-Nord, le roi, portant le pagne à rabat, se présente devant un dieu assis : ce doit être Montou, car il n'a pas de ruban dorsal. Le corps du roi est engagé devant celui du dieu.

[1] Blocs C 444 et T 75.
[2] J. Leclant, *B.I.F.A.O.*, LIII (1953).
[3] Face Nord du mur Sud, contre le pylône; cf. P.-M., *T. B.*, II, plan p. 164, contreface du n° 24.
[4] Inédit; dégagé par A. Varille (1951); cf. notre fig. 112.
[5] *J. E. A.*, XXXIII (1947), pl. III et p. 15-17.
[6] P.-M., *T. B.*, II, p. 108, n° 112 = L. *D.*, III, 75 *c*.
[7] P.-M., *T. B.*, II, p. 108, n° 110 = L. *D.*, III, 75 *d*.
[8] P.-M., *T. B.*, II, p. 105, n° 82 = Gayet, pl. LIV (fig. 130-131).

Derrière le roi et lui tournant le dos, un Thoth ibiocéphale, de taille réduite, tient de la main gauche un rouleau et lève la droite. Il est nommé : « *le maître d'Achmounein, maître des paroles divines* ». Les restes de deux colonnes de texte au-dessus de lui, et la colonne de texte en avant, appartiennent très vraisemblablement à un discours en disposition rétrograde, prononcé par le dieu [1]. « ¦ (*Paroles dites par Thoth...*) *Ecoutez* ¦ (*cette grande parole qu'il a dite à*) *son aimé* ¦ (... *qui est apparu*) *en roi de Haute et Basse Egypte* (cartouche arasé, traces], *sur le trône d'Horus à jamais* ».

Thoth fait face à un premier groupe de cinq divinités assises côte à côte, dans une sorte de naos, et tenant le sceptre *w;s* sur les genoux. Nous ne possédons que le registre inférieur, mais d'après les parallèles, nous pouvons penser qu'il s'agit là de trois registres superposés de cinq divinités : la Grande Ennéade de Karnak. Devant sont inscrites deux colonnes de texte : « ...*en roi de Haute et Basse Egypte, sur le trône d'Horus, vivant à jamais*... (base de cartouche arasé] *fils de Rê* (cartouche arasé, traces], *doué de vie* ».

Derrière le naos des cinq divinités assises se trouve une colonne de texte « ... *sur le trône d'Horus, vivant à jamais* », qui se rapporte vraisemblablement à un autre groupe de divinités. Un deuxième groupe de divinités peut en effet se replacer éventuellement à l'extrême droite (T 75) : ce sont les trois âmes de Pe, hiéracocéphales, genou en terre et poing dressé, dans l'attitude *hnw*; quelques signes subsistent.

Au-dessus se remarquent plusieurs traces d'un deuxième registre; il portait aussi des personnages, genou en terre.

Eγ′ 1 [2] (pl. LXXV) :

a) *La sortie du palais :* Le roi, coiffé de la couronne rouge, dont la partie supérieure a été arasée lors de la mise en fondation, s'avance, tenant la longue canne. Il est précédé des deux enseignes que porte un *ankh* animé; celle de devant est appelée : « *Oupouaout du Nord, le puissant du ciel, donnant la vie comme Rê à jamais* ». Devant le corps du roi, titre de la scène : « (*Apparaître hors*) *du palais* ».

b) *La purification :* De la seconde scène, il ne reste que peu d'éléments : pieds du roi, ainsi que des deux dieux, qui lui donnent la lustration. Seul Thoth, debout sur un socle, est bien conservé; sa tête a d'ailleurs disparu; le dieu est appelé : « *le maître d'Achmounein* » le don qui subsiste est celui de la « *santé* ». Entre Thoth et le filet d'eau des ☥☥, légende : « *Ta purification est ma purification, et réciproquement* ». D'Horus il reste la tête, avec la légende : « *Le Béhédite, dieu grand.* (*Paroles à dire : je te donne*) *toute santé* ».

Le reste de l'entrecolonnement a disparu.

[1] Cf. discours semblable dans le second tableau mentionné de la chambre de la naissance à Louxor (*L. D.*, III, 75 *d*).
[2] Blocs CC 150, CC 177, CC 212, CC 263².

Eγ′ 2 n'existe pas, à cause de la présence de l'obélisque.

Eγ′ 3 [1] (pl. LXXVI) :

a) *L'imposition des couronnes :* La scène se passe sous un dais à *khakerou*. De chaque côté se trouve une déesse tenant un sceptre; au-dessus de celle de gauche, il ne subsiste que quelques traces des épithètes : « ...*maîtresse du Pernou et maîtresse du Perneser* »; de la déesse de droite, il ne reste que la tête et une main tenant le sceptre.

Le roi : « *le dieu parfait... doué de vie* », reçoit la double couronne sans uraeus, de Thoth, « (*maître d'*)*Achmounein,* (*maître des*) *paroles divines* », et d'Horus « *le Béhédite...* ».

Derrière Thoth, colonne de texte : « *Je t'impose les deux couronnes sur ta tête; c'est leur aimé* (cartouche martelé] *vie et force comme Rê* ». Derrière Horus : « *Je t'impose les deux maîtresses sur ta tête; c'est l'aimé de leur personne...* ». Derrière chacun des deux dieux, on remarque des alvéoles allongées d'usure par frottement.

b) A la scène suivante, très abîmée, le roi, apparemment à double couronne, est face à face avec Montou, devant qui sont accumulées des offrandes, assez peu visibles désormais. Au-dessus du roi, traces d'un cartouche; au-dessus du dieu : *Montou-Rê, maître de Thèbes.* (*Paroles à dire*) : *Je te donne toute vie et force.* (*Paroles à dire*) : *Je te donne toute santé* ».

Eγ′ 4 [2] (pl. LXXIII B) : De cet entrecolonnement, on ne connaît que la moitié supérieure Sud : une scène de consécration des pièces de choix, habituelle à cette place (tableau, p. 91).

Le roi à couronne rouge est suivi de son *ka* royal, dont il ne reste que peu de traces : « *Le* ka *vivant du roi...* ».

Au-dessus du roi : « *Le dieu parfait, maître du Double-Pays, maître des rites, roi de Haute et Basse Egypte* (cartouche martelé, sauf disque solaire], *fils de Rê* (cartouche martelé], *doué de vie, stabilité, force, santé, comme Rê à jamais* ».

Légende : « *Frapper quatre fois sur les pièces de choix* ». Il ne subsiste de celles-ci que les deux animaux du haut : « *la gazelle* » et l'« *oryx* »; traces de la légende du troisième animal.

Au-dessus du dieu : « *Montou-Rê, maître de Thèbes, maître du ciel. Paroles à dire : Je te donne toute vie et force* ». Derrière le dieu, restes d'un texte en colonne : « (*Je te donne*)... *toute joie,* (*toi qui es*) *apparu...* ». La partie supérieure du dieu et certains signes ont été arasés.

Eγ′ 5 [3] (pl. LXXIV B). Nous ne possédons que la moitié inférieure Sud de la scène d'intronisation. Le roi est à genoux, tournant le dos à un dieu assis, qui doit

[1] Blocs C 467, C 445, C 465, C 169.
[2] Bloc C 460.
[3] Bloc C 444.

être Montou, car on ne voit pas le ruban dorsal. La scène se passe vraisemblablement sous un dais sans *khakerou ;* le trône du dieu et le roi sont sur un socle. En avant, un prêtre, portant la tresse et vêtu de la peau d'animal, doit être un Iounmoutef (cf. Eδ 5) ; derrière lui les « *âmes* (*de Pe*) » font le *hnw*.

Eδ 1 [1] (pl. LXXVII A) :

a) *La sortie du palais :* Le roi, portant la double couronne, pourvue primitivement de deux uraei, dont celle de devant a été martelée, tient de la droite la longue canne et, de la gauche, la massue blanche, horizontalement.

Légende : « *Apparaître hors du palais* ».

Au-dessus du roi, un cartouche martelé, devant lequel un sceptre ⲫ était présenté par une déesse, aujourd'hui disparue ; celle-ci était posée sur une corbeille portée par une colonnette végétale ; de chaque côté, éléments de la formule : « *Puisse-t-elle donner vie et force* ».

En avant du roi, les enseignes ont été arasées ; c'étaient la nébride-Khonsou et le chacal nommé : « *Oupouaout du Sud, le puissant du Double-Pays, doué de vie...* »

b) De la scène de purification voisine, il ne reste que Thoth ibiocéphale, debout sur un socle, et les traces de la légende : « (*Ta*) *purification...* », ainsi que les pieds du roi.

c) De la scène d'offrande qui suit, il reste peu de chose : derrière l'épaule et le dos du roi, les symboles de protection, de l'éventail et des demi-ciels supportés par l'anneau *šn* (symboles qui sont l'équivalent du *ka* royal).

Eδ 2 [2] (pl. LXXVII B) : Il n'en reste que deux blocs fragmentaires.

Le premier porte les têtes de chacal représentant les âmes de Nekhen ; en haut, légende horizontale : « ...*les deux enclos des piquets* [3], *l'itrt du Sud et du Nord* [4]... » ; au-dessus d'un des génies : « *Je te donne toute santé* ».

L'autre fragment se rapporte à : « *Ouadjet de Pe et Dep, maîtresse du Pernou... ; puisse-t-elle donner vie et force, comme...* » et aux « *âmes de Pe* », avec élément de la légende : « ...*entrent et sortent...* » ; derrière les âmes, mention du « *Pernou* ».

Il ne reste rien des représentations des génies, mais la légende : « *Je te donne vie et force* » doit se rapporter au premier d'entre eux.

D'après ces restes fragmentaires, on peut admettre que l'entrecolonnement Eδ 2 portait une scène semblable à Eα 2 de Karnak-Nord et à Eα 2 de Karnak-Est : le roi encadré par les deux déesses Nekhbet et Ouadjet, est emmené par les âmes de Pe et de Nekhen vers une divinité ; c'est la scène de la présentation.

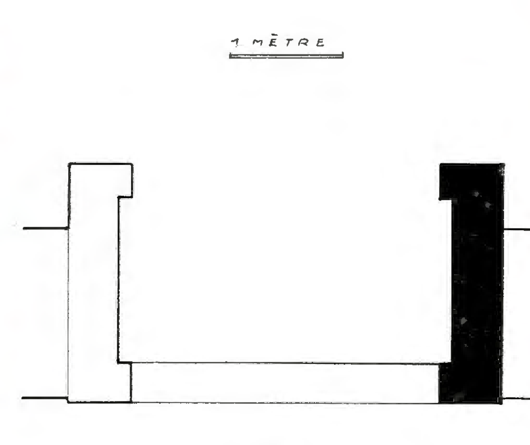
[1] Blocs D 391, D 74, D 379, D 148.
[2] Blocs D 410 et D 447.
[3] *Wb.*, IV, 152, 15 et 153, 3 ; H. Kees, *Die Schlangensteine, Z. Ä. S.*, 57 (1922), p. 120-136.
[4] *Wb.*, I, 147, 15-16 ; H. Kees, *ibid.*, et S. A. B. Mercer, *The Pyramid Texts* (1952), IV, Exc. XX, 80-81.



a) Embrasure.



c) Montant.

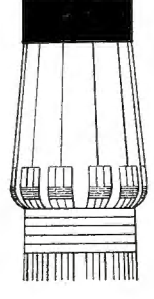


b) Plan.



c) Montant.

Fig. 88. La porte d'Aménophis III (BB 87).



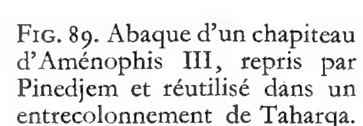


Fig. 89. Abaque d'un chapiteau d'Aménophis III, repris par Pinedjem et réutilisé dans un entrecolonnement de Taharqa.









Fig. 90. Bloc BB 214.







FIG. 91. Blocs D 266 et TBB 2.

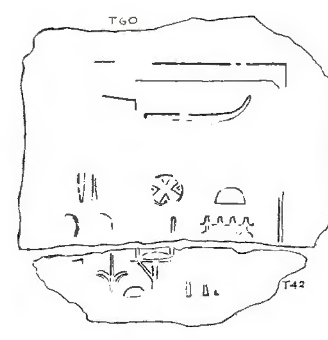



FIG. 92. Blocs T 60 et T 42.




FIG. 93. Bloc TBB 39.

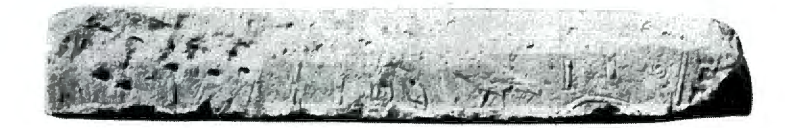



FIG. 94. Bloc CC 243.



FIG. 95. Bloc T 46.



FIG. 96. Bloc E 162.



FIG. 97. Bloc E 161.



FIG. 98. Bloc BB 239.

Eꝺ 3 [1] (pl. LXXVIII) :

a) *L'imposition des couronnes* : La scène a lieu sous un dais à *khakerou*, entre deux déesses; la partie du bloc portant celle de droite n'a pas été conservée; de celle de gauche, il ne reste que la légende : « *Nekhbet la blanche, dame du ciel* ». Le roi : « *Le dieu parfait* (cartouche martelé, traces] » reçoit la double couronne, avec une seule uraeus [2], de Thoth ibiocéphale : « *Le maître d'Achmounein, le maître des paroles divines* » et d'Horus « *Le Béhédite, maître du ciel* ». Derrière chaque dieu, colonne de texte : « *Paroles à dire : Je t'impose... sur ta tête; c'est leur aimé* (cartouche martelé, traces], *vivant à jamais* »; le texte qui est derrière Thoth est le mieux conservé.

b) *Scène d'offrande* : Le roi à couronne rouge, avec une seule uraeus conservée, tenant à la main gauche la longue canne et la massue blanche, présente de la main droite les offrandes.

Au-dessus de lui : « *Le dieu parfait, maître du..., le roi de Haute et Basse Egypte* (cartouche martelé, sauf le disque solaire], *le fils de Rê* (cartouche martelé], *doué de toute vie et de toute santé, de toute joie, comme Rê à jamais* ». Il est suivi de son *ka*, pavois animé : « *Le ka vivant du roi, maître des rites* ».

Le titre de la scène est : « *Faire l'offrande royale* ». Les offrandes sont placées sur une grande table, sous laquelle sont disposés, sur supports, des vases à sommet pointu. On peut reconnaître, de part et d'autre du *ḥtp*, des pains longs et ronds, ainsi que divers produits.

L'offrande est faite à « *Montou-Rê, maître de Thèbes. Paroles à dire : Je te donne toute vie et force. Paroles à dire : Je te donne toute santé. Paroles à dire : Je te donne toute joie* ».

Derrière le dieu, restes d'une colonne de texte : « (*Je te donne*) *toute vie et* (*force, toute*) *san*(*té*). »

Eꝺ 4 [3] (pl. LXXIX) :

a) La moitié Nord est constituée par de petits blocs, qui sont uniquement peints, sur un badigeon blanc : les personnages sont dessinés par un trait de contour rouge, avec probablement une teinte plate rouge à l'intérieur; le dieu vers lequel se fait la montée a les chairs bleues, mais cernées d'un trait de contour rouge. Le panneau avait reçu un très léger piquetage « en pluie », avant de supporter plâtrage et peinture.

Il est vraisemblable que ces petits blocs peints datent d'une modification apportée à la colonnade après sa construction, soit sous Nekhthorheb, soit sous Ptolémée II, dont les noms ont été retrouvés peints dans certains cartouches des colonnes (p. 6, n. 3-4).

[1] Blocs D 359, D 416, D 374, D 360, D 415.

[2] La présence de cette uraeus unique n'est pas le résultat d'un martelage ; il n'a jamais été, semble-t-il, gravé qu'une uraeus. Habituellement d'ailleurs, la double couronne qu'on impose au roi est sans uraeus aucune (cf. *supra*, p. 77, n. 5).

[3] Bloc B 341, B 352, C 264, C 364, CC 191, C 454, CC 225, C 438, CC 378.

La scène est celle qu'on trouve sur les autres entrecolonnements de rang 4 : la montée royale. Le roi, portant la double-couronne, est entraîné par deux dieux, dont les têtes ne sont pas discernables; le dieu vers lequel se fait la montée ne peut être identifié.

b) La moitié Sud, de même, était faite de petits blocs peints dont seuls les deux supérieurs sont conservés. Il devait s'agir de la consécration des offrandes devant «*Amon*», dont le haut des plumes de la coiffure est conservé; «*le roi de Haute et Basse Egypte..., fils de Rê...*», est dit «*doué de vie et santé éternellement*».

Eδ 5 [1] (pl. LXXX) : Latéralement, l'entrecolonnement est taillé selon le fruit de la façade du temple, sur laquelle il venait s'appuyer.

Scène unique et entièrement conservée de l'intronisation.

Sous un dais incurvé, qui repose sur un grand socle ▬, le roi, coiffé du bandeau éthiopien, dont l'une des deux uraei a été martelée, est agenouillé aux pieds de Montou, lui tournant le dos et laissant traîner à terre les deux mains. Le roi est appelé : «*Le dieu parfait, maître du Double-Pays, maître des rites, le roi de Haute et Basse Egypte* (cartouche martelé, sauf le disque solaire; traces de Nefertoumkhou-Rê], *fils de Rê* (cartouche martelé, avec traces], *doué de vie et force*».

Au-dessus du dieu hiéracocéphale, à disque solaire surmonté des deux plumes courtes et avec les deux uraei : «*Montou, maître des Trônes du Double-Pays, maître du ciel. Paroles à dire : Je te donne toute vie et force*».

Derrière le dieu, colonne de texte qui est séparée de l'extrémité de l'entrecolonnement par une large bande non gravée : «*Paroles à dire : Je te donne toute vie et force, toute santé, (toute) joie, comme Rê (à jamais)*».

Devant le roi et le dieu sont dressées les deux enseignes portant chacune Oupouaout, de taille différente; elles sont tenues par un *ankh* animé; derrière elles, un prêtre Iounmoutef, vêtu d'une peau d'animal dont il tient la queue, se tourne vers le dais.

Derrière encore, sur deux registres, par groupes de trois, les «*âmes de Nekhen*», à tête de chacal, et les «(*âmes de Pe*)», hiéracocéphales, font l'acclamation *hnw*.

* * *

Les différentes scènes que nous venons de décrire appartiennent toutes à un ensemble de rites cohérent; avec de nombreuses variantes de détail, elles sont les moments d'un même programme, répété avec quelques variantes dans chacune des séries que constituent les panneaux d'une même suite d'entrecolonnements. Le roi sort du palais; il est purifié par les dieux, conduit par eux vers le temple; il est couronné; il est ainsi présenté comme bénéficiant des faveurs insignes des dieux; en même temps

[1] Blocs D 166, D 186, D 152, D 85, D 285.

d'ailleurs, il exécute pour eux divers rites et leur présente des offrandes; toutes ces scènes culminent dans celle de l'accolade du roi par le dieu et son intronisation.

C'est là, plus encore qu'une figuration du rituel divin journalier, en quelque sorte un résumé des fêtes du couronnement et des jubilés royaux.

Le dieu qui est honoré dans ces scènes est soit Amon-Rê, soit plus souvent encore, Montou-Rê (*infra*, p. 101-102, et 106).

Répertoire des scènes des entrecolonnements de la colonnade de Karnak-Nord, avec référence aux scènes parallèles de ceux de la colonnade de Karnak-Est :

— Sortie du palais : Eα 1-a; Eβ' 3-a; Eβ 1-a; Eγ 1-a; Eγ' 1-a; Eδ 1-a; cf. Karnak-Est : Eδ 2-a et fragment A.

Purification : Eα 1-b; Eβ' 3-b; Eβ 1-b; Eγ 1-a; Eγ' 1-a; Eδ 1-a. Cf. Karnak-Est : Eδ 2-b.

Introduction par Montou : Eβ 1-c.

Présentation par Ouadjet, Nekhbet, les âmes de Pe et de Nekhen : Eα 2; Eδ 2; cf. Karnak-Est : Eα 2.

Imposition des couronnes : Eα 3-a; Eβ' 1-a; Eγ 3-a; Eγ' 3-a; Eδ 3-a; cf. Karnak-Est : Eα 3-a; Eβ' 3-a; Eγ' 3-a; Eδ 4-a.

Montée royale : Eα 4-a; Eβ' 4-b; Eβ 4-b; Eδ 4-a; cf. Karnak-Est Eβ' 2; Eβ 2.

Accolade du roi en présence de la grande Ennéade et des «*âmes*» : Eγ 5; cf. Karnak-Est : Eα 5.

Intronisation : Eγ' 5; Eδ 5.

— Scène d'adoration : Eα 3-b.

Consécration des quatre animaux («*pièces de choix*») : Eα 4-b; Eγ 4-b; Eγ' 4-b; Eδ 4-b; cf. Karnak-Est : Eγ' 4-b.

Consécration d'une table d'offrandes : Eγ 4-b; Eγ' 3-b; Eδ 3-b; cf. Karnak-Est : Eβ 2-b; Eβ' 2-b; Fragment B 2.

Consécration d'offrandes : Eβ' 1-b.

Consécration du pain blanc : Eα 1-c; cf. Karnak-Est : Eα 3-b; Eβ' 3-b.

«*Donner la maison à son maître*» : Eβ 3-a.

Les entrecolonnements de la rangée Est, à l'*extérieur*, étaient décorés d'une suite de personnages représentant les *nomes de Haute Egypte*, conduits par le roi. Etant donné que l'avant du cortège se trouve au Sud, en direction de l'intérieur du temple, nous sommes invités à décrire la suite des entrecolonnements en commençant par Eα' 5 et en finissant par Eα' 1.

Chaque entrecolonnement, à l'exception de celui de tête (α' 5), présente les textes et les personnages de quatre nomes; pour chacun des nomes, le panneau comporte

en tête trois colonnes, en texte rétrograde, et, derrière, la figuration du nome, sous forme d'un Nil, personnage hybride avec barbe et poitrine féminine tombante. Chacun des Nils porte un plateau d'offrandes, qui est chargé d'un sceptre ⸢⸣ flanqué de chaque côté d'un vase ; sous le plateau pendent deux signes ☥, de part et d'autre de l'extrémité inférieure du sceptre. Sur la tête des Nils se trouve le signe du nome ( ) et son enseigne caractéristique, sur un pavois. Sur un fond jaune, le corps des Nils était peint en rouge vif.

Dans leur état actuel, les blocs présentent de nombreuses traces de coups et de destructions. Beaucoup sont évidemment dues au remploi dans la fondation. D'autres ont été opérées lorsque la colonnade se dressait encore : martelage habituel des cartouches du souverain éthiopien et de sa double-uraeus; martelage de certains signes comme l'enseigne du XVIe nome de Haute Egypte; piquetage par de gros trous de la représentation du IVe nome de Haute Egypte (?).

Les textes qui nous sont parvenus sont assez fragmentaires et difficiles à établir. Cependant le travail de reconstitution se trouve facilité du fait qu'ils peuvent être comparés avec ceux d'autres séries de nomes du même type.

Les premiers de ceux-ci datent aussi de l'époque éthiopienne (1) : fragments de liste du temple de Sanam, à Napata (Soudan) (2) et liste de la rangée extérieure Sud de la colonnade de Karnak-Est (3). A Philæ (4) se lit aussi une liste ptolémaïque de nomes, dont les intitulés, plus brefs que ceux des Ethiopiens, en reproduisent souvent assez exactement la première partie.

Dans l'ensemble, ces textes peuvent être mis en parallèles; cependant, ils présentent entre eux des variantes, non seulement orthographiques, mais même de composition. On peut pourtant les définir comme constituant une famille cohérente de textes géographiques. Il y a tout lieu de supposer que ces textes ont été arrêtés dans leur forme actuelle à l'époque éthiopienne et destinés en particulier aux listes des avant-cours et des panneaux d'un type de colonnade, qui semble caractéristique de la XXVe dynastie. Cette tradition du Sud a été reprise à Basse-Epoque dans une des colonnades de Philæ.

E α′ 5 (5) (pl. LXXXI A) : D'après la représentation du défilé des nomes de la Basse Egypte de la rangée extrême Ouest (E δ′ 5) et de la scène de position analogue (E α′ 5) de la colonnade de Karnak-Est, il faut supposer qu'après un espace laissé vide figuraient en tête (donc à l'extrême Sud) trois colonnes de texte précédant le roi introducteur de la procession. Il n'en reste rien.

(1) Une liste de nomes figure aussi au temple de Kawa (Soudan).
(2) F. Ll. Griffith, *A. A. A. Liverpool*, IX (1922), p. 101 et pl. 35-36.
(3) J. Leclant, *B.I.F.A.O.*, LIII (1953).
(4) Bénédite, *Le temple de Philæ*, p. 7-9.
(5) Blocs A 335, A 188, A 712.

Le bloc A 335 porte très vraisemblablement un fragment de la légende du Ier **nome de Haute Egypte** (cf. *Sanam*, pl. XXXV-XXXVI; *Karnak-Est* E α′ 5; *Edfou*, IV, 172, 2-3; V, 106, 4-5; *Mammisi d'Edfou*, 59, 7-8) :

« [1] *(Paroles à dire : Le maître du Double-Pays* ( ) *vient vers toi, Amon-Rê, maître des Trônes du Double-Pays.* [2] *Il t'apporte)... les offrandes* (1) *de Nubie...* [3].... *joie* (2) *pour ton propre cœur*».

Il est permis de supposer que le bloc A 188 porte en tête le Nil correspondant au Ier nome de Haute Egypte; le fragment de colonne de texte à l'extrême droite est, dans ce cas, un élément de la troisième colonne de texte du IIe nome de Haute Egypte; les cassures des deux pierres n'excluent pas la possibilité du raccord.

Le bloc A 712 porte des éléments des autres colonnes du texte du **IIe nome de Haute Egypte** (cf. *Sanam*, pl. XXXV-XXXVI; *Karnak-Est* E α′ 5; *Philæ*, p. 7) et la partie inférieure du corps de celui-ci :

« [1] *(Paroles à dire : Le maître du Double-Pays* ( ) *vient) vers toi, Amon-Rê, maître des Trônes du Double-Pays;* [2] *(Il t'apporte le nome d'Edfou); il t'offre (ce qui est dans* Djeba. [3] *Il fait monter pour toi la campagne d')Horus (?) por(tant toute bonne chose)*».

E α′ 4 (3) (pl. LXXXII) : Il ne subsiste que la partie inférieure de l'entrecolonnement, portant les légendes et les figures des nomes III-VI de Haute Egypte.

a) **IIIe nome de Haute Egypte** (cf. *Sanam*, pl. XXXV-XXXVI; *Philæ*, p. 7) : « [1] *(Paroles à dire : Le maître du Double-Pays* ( ) *vient) vers toi, Amon-Rê, maître des Trônes du Double-Pays.* [2] *(Il t'apporte* Nekhbet*). Il (place) pour toi la couronne blanche à ton front* (4), [3]... *(pour que) tu sois divin plus que tous les dieux* (5)».

b) **IVe nome de Haute Egypte** (cf. *Philæ*, p. 7) : « [1] *(Paroles à dire : Le maître du Double-Pays* ( ) *vient) vers toi, Amon-Rê, maître des Trônes du Double-Pays.* [2] *(Il t'apporte* Ouaset *la grande, régente) des nomes, la magnifiée, l'amie, celle qui est ferme...* [3] *... à ton cœur, qui se repose en elle*» (6).

Tout le personnage du nome thébain a subi un arasement suivi d'un martelage, sous forme de gros points. Lors de la mise en fondation, A 94 a été placé de façon qu'un des bords du *w3s* central du plateau d'offrandes corresponde au tracé de pourtour (cf. *supra*, p. 15 et fig. 19).

c) **V^e nome de Haute Egypte** (cf. *Philæ*, p. 7) : « [1] *(Paroles à dire : Le maître du Double-Pays* ( ) *vient) vers toi, Amon-Rê, maître des Trônes du Double-Pays.* [2] *(Il*

(1) *g3wt* (*Wb.*, V, 153, 5).
(2) *3wt-ib*.
(3) Blocs A 94, A 702, A 723, A 715.
(4) *r-ḫft-ḥr·k* : litt. : «devant toi» (*Wb.*, III, 276, 1).
(5) L'expression «être divin plus que les dieux» se rencontre ailleurs; cf. en particulier Chassinat, *Edfou* VII, 109 fin et 170, 12.
(6) *n ib·k ḥtp ḥr·s*, cf. le texte du roi en E δ′ 5.

t'apporte le nom des Deux-Dieux, maîtres de la) sḥnt [1], *portant ses sacs (d'or)* [2] |3 ..., *comme son tribut, l'or de première qualité, de sa montagne* [3] ».

d) **VIe nome de Haute Egypte** (cf. *Karnak-Est* Eα' 3 ; *Philæ*, p. 9) : « |1 *(Paroles à dire : Le maître du Double-Pays (*] *vient) vers toi, Amon-Rê, maître des Trônes du Double-Pays.* |2 *(Il t'apporte la dame de Dendera portant) la* menat *et le sistre* |3 *(pour) te (contenter)* [4] *de ce que ton cœur désire* ».

Eα' 3 [5] (pl. LXXXI B).

a) **VIIe nome de Haute Egypte** (cf. *Karnak-Est* Eα' 3 ; *Philæ*, p. 9) : « |1 *(Paroles à dire : Le maître du Double-Pays (*] *vient vers) toi, Amon-Rê, maître des Trônes du Double-Pays.* |2 *(Il t'apporte la Demeure des Deux Sistres* [6]*), qui agite* [7] *pour toi les* menat |3 *(et les deux sistres. Il t'offre l'écrin* [8]*), sur les deux bras duquel se réjouit* [9] *Horus* ».

b) **VIIIe nome de Haute Egypte** (cf. *Karnak-Est* Eα' 3 ; *Philæ*, p. 9). Il ne reste que la moitié inférieure des deux dernières colonnes : « |2 ... *(Il t'apporte* Ta-our *(Abydos) en) jubilation* |3 ... *tu infliges du dommage* [10] *à ses ennemis* ».

Le personnage du nome manque.

c) **IXe nome de Haute Egypte.** Le texte manque entièrement. Il ne subsiste du personnage du nome que l'extrémité droite de la partie supérieure et l'enseigne : une plume sur un foudre.

d) **Xe nome de Haute Egypte.** Les signes de la première colonne ont été arasés, comme il arrive parfois, mais leur contour subsiste parfaitement. Les derniers signes de la troisième colonne, dont la moitié gauche a subi un martelage de points, peuvent être restitués d'après *Karnak-Est* Eα' 2 (cf. *Philæ*, p. 4, l. 13-14) : « |1 *Paroles à dire : (Le maître du Double-Pays (*] *vient vers) toi, Amon-Rê, maître des*

[1] H. Gauthier, *Les Fêtes du dieu Min* (1931), p. 145 sq. ; G. A. Wainwright, *J. E. A.*, XXI (1935), p. 165.

[2] Le texte nous fait connaître le mot *smnt* : « sachet », d'où est dérivé *smnty ;* cf. sur ce titre, un travail de J. Yoyotte, à paraître.

[3] *tp nfr ḫ3st·f*, cf. *Philæ*, p. 89-90.

[4] *r / sḥtp / tw = r sḥtp·f ;* en néo-égyptien, le pronom dépendant est employé parfois derrière l'infinitif, au lieu du pronom-suffixe (Erman, *Neuägyptische Grammatik* [2], § 82, Anm).

[5] Blocs A 615, A 686, A 687.

[6] L'insigne du prêtre du nome Diospolite est (ou), cf. Brugsch, *D. G.*, 1375. La déesse du nome est Nephthys (Brugsch, *D. G.*, 741 ; Chassinat, *Edfou*, III, 181, 8 ; VI, 229, 11 ; VII, 308, 2).

[7] *iḥi·s n·k mn3wt sḫmwy ;* cf. *Edfou*, VI, 229, 12.

[8] Cf. *Philæ*, p. 90 ; *sḏt* est l'écrin (*Wb.*, IV, 228, 2 et 3), mais *sḏyt* (*Wb.*, IV, 226, 12) est Hathor « die Beleuchterin ».

[9] Ou « tandis que Horus repose (*Wb.*, IV, 186) sur ses deux bras ».

[10] *ḥw sḏb* : « Unheil verhangen » (*Wb.*, IV, 382, 3) ; cf. H. Kees, *Z. Ä. S.*, 63 (1917), p. 75-76 et 64 (1918), p. 136.

Trônes du Double-Pays. |2 *Il t'apporte la (ville des Deux-Sandales)* [1]. *Il étreint pour toi les Deux-Seigneurs* [2] |3 *en paix... ta personne ; ils détruisent en prononçant ton nom* ».

Du personnage du nome ne subsistent que la partie inférieure et un des vases portés par le plateau d'offrandes.

Eα' 2 [3] (pl. LXXXIII).

a) **XIe nome de Haute Egypte** (cf. *Sanam*, pl. XXXVI ; *Philæ*, p. 4, l. 14-15 ; un bloc de Psammétique trouvé par P. Montet dans la fouille du Lac Sacré de Tanis porte un intitulé comparable) : « |1 *(Paroles à dire : Le maître du Double-Pays) (*] *(vient) vers toi, Amon-Rê, maître des Trônes du Double-Pays.* |2 *(Il t'apporte ce qui est dans)* Hebenou [4] *sur les deux bras des Deux Seigneurs* [5] *(de* Chashotep [6]*). Khnoum (s'unit à) toi* [7]. *Il donne ce qu'il a créé dans le pays pour ton* ka ».

Derrière, subsiste la plus grande partie du personnage du nome, à l'exclusion de l'enseigne.

b) **XIIe nome de Haute Egypte** (cf. *Philæ*, p. 4, l. 15-16 ; ainsi que le bloc de Psammétique, de Tanis, signalé ci-dessus) : « |1 *(Paroles à dire : Le maître du Double-Pays)* (traces de Taharqa] *(vient) vers toi, Amon-Rê, maître des Trônes du Double-Pays.* |2 *(Il t'apporte) ce qui est dans la colline de la Vipère* [8]. *Il réunit à toi le nome du Griffu* [9], *tandis que se tient* |3 *(celui de la Colline de la Vipère sur) la salle à colonnes* [10]. *Il t'offre le dieu revigoré* ».

Du personnage du nome lui-même, nous ne possédons que la moitié antérieure de la partie inférieure.

c) **XIIIe nome de Haute Egypte.** Le texte en est perdu ; il subsiste le personnage du nome, à l'exclusion de l'enseigne.

d) **XIVe nome de Haute Egypte** (cf. *Sanam*, pl. XXXV-XXXVI ; *Philæ*, p. 4, l. 16 et 92) : « *(Paroles à dire : Le maître du Double-Pays) (*] *(vient) vers toi, Amon-Rê, maître des Trônes du Double-Pays* |2 ... *(Il t'apporte la ville* d'Atef) *postérieur* [11],

[1] Gauthier, *D. G.*, VI, 75.

[2] L'animal séthien est représenté sans tête (cf. bloc B 320, col. 6 ; *infra*, p. 134). Sur les *nbwy*, cf. H. Kees, *Horus und Seth als Götterpar, M. V. A. G.*, 28 (1923), p. 63 sq. (, seulement au M.-E.) ; H. Müller, *Die formale Entwicklung der Titulatur* (*Aeg. Forsch.*, 7, 1938), p. 28, ne traite que des *Textes des Pyramides ;* cf. encore H. Gauthier, *Rec. Trav.*, 35 (1913), p. 12-13 et Sethe, *Urgeschichte*, § 51.

[3] Blocs A 668, A 654, A 666, A 656.

[4] Gauthier, *D. G.*, IV, 25.

[5] Sur les *nbwy*, cf. ci-dessus, n. 2.

[6] Gauthier, *D. G.*, V, 107-108.

[7] *i'b n*, *Wb.*, I, 41, 2.

[8] Sur *Dw·f(yt)*, cf. Gardiner, *Onomastica*, II, 69*-70*.

[9] Sur *'nty*, cf. Gardiner, *ibid.*, II, 19*.

[10] , liste des nomes du temple d'Opet (*Rec. Trav.*, 23 (1901), p. 71) ; *wḫ3* : *Wb.*, I, 352, 17.

[11] Sur *nḏft pḥ(t)*, cf. Gardiner, *ibid.*, II, p. 77*.

la dame de Cusæ [1] *étant avec sa menat* ⁝... *Hathor, elle se réjouit de ta beauté; les nomes d'Horus* (?) *(ils font) ce que tu désires*».

E α′ 1 [2] (pl. LXXXIV).

a) **XVe nome de Haute Egypte** (cf. *Sanam*, pl. XXXV-XXXVI) : «⁝ *Paroles à dire : Le maître du Double-Pays* ( ) *vient vers (toi, Amon-Rê, maître des Trônes du Double-Pays)* ⁝ *Il t'apporte Ounou* [3] *et Achmounein* [4], *(Thoth) étant pourvu de* ⁝... *il est avisé et puissant* [5]; *les dieux... dans Ounout du Sud* [6]».

Le personnage du XVe nome de Haute Egypte est entièrement conservé. Son enseigne est un lièvre. Au-dessus de la table d'offrandes, colonne de légende : «*Puisse-t-il donner toute vie et force*».

b) **XVIe nome de Haute Egypte** (cf. *Sanam*, pl. XXXV-XXXVI; *Kom-Ombo*, III (256), 892) : «⁝ *Paroles à dire : Le maître du Double-Pays* ( ) *vient vers toi Amon-Rê, maître des Trônes du Double-Pays.* ⁝ *Il t'apporte* Khent-hebenou [7], *celui qui est dans (le nome de l'Oryx* [8]*) apportant le minéral* šsmt [9] *et la turquoise véritable; les deux ailes du Béhédite étant sur toi*» [10].

La figure du XVIe nome a été martelée, ainsi que son enseigne : l'oryx.

Au-dessus du plateau d'offrandes, colonne de légende : «*Puisse-t-il te donner toute stabilité*».

c) **XVIIe nome de Haute Egypte** : «⁝ *(Paroles à dire) : Le maître du Double-Pays* ( ) *(vient vers toi), Amon-Rê, maître des Trônes du Double-Pays.* ⁝ *Il t'apporte le nome de* Chesty [11] *...à toi ce qui est...*».

Le personnage du nome est conservé, mais de son enseigne, il ne reste que la queue du chacal couché.

Au-dessus des offrandes, colonne de texte : «*Puisse-t-il donner toute joie*».

[1] Sur le culte d'Hathor, cf. Blackman, *Meir*, I, p. 2.
[2] Blocs A 596, A 557, A 619, A 529, A 594, A 595.
[3] Gauthier, *D. G.*, I, 196-197.
[4] Gauthier, *D. G.*, IV, 176.
[5] *spd sḫm* : *Wb.*, IV, 109, 1-3.
[6] Gauthier, *D. G.*, I, 197.
[7] Il s'agit bien de *ḫnt-ḥbnw* et non pas de *ḫnt-ḥbt*, correction proposée sous toute réserve, pour le texte de Sanam alors unique, par Griffith, *A. A. A. Liverpool*, IX, p. 101 (cf. Gauthier, *D. G.*, IV, p. 182).
[8] La représentation de l'oryx, sur le pavois, a été martelée (cf. le martelage de l'enseigne au-dessus de la représentation du nome).
[9] *šsmt* : *Wb.*, IV, 539, 3. C'est la malachite, souvent associée à la turquoise (*mfkt*), selon A. Lucas, *Anc. Eg. Mat.*³, p. 458.
[10] Cf. *Edfou*, VI, 230.
[11] *šsty* : «la ville de l'albâtre» (*šs*). Comme nous le signale J. Yoyotte, [hiéroglyphes] se trouve mentionnée avec d'autres cités notoires, toutes capitales de nomes, dans le *Pap. Chester Beatty*, V, v° 7, l. 2-3 et dans le *Pap. Jumilhac* (qui sera publié par J. Vandier).




Fig. 99. Bloc D 221.



a



b

Fig. 100. *a*) Blocs BB 119; *b*) BB 116.



Fig. 101. Bloc A 325 A.



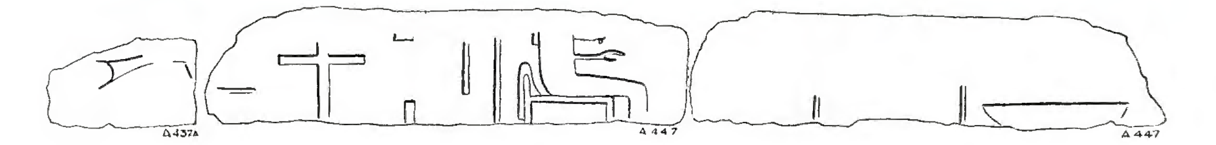

Fig. 102. Bloc P 21.



Fig. 103. Bloc T 48.



Fig. 104. Bloc C 448 *bis*.

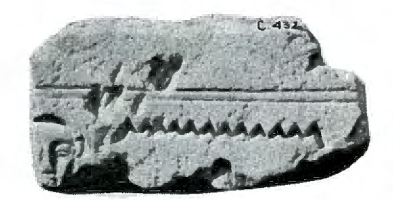




Fig. 105. Blocs A 437-A, A 447 et C 432.



Fig. 106. Bloc A 722.





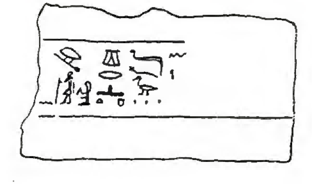
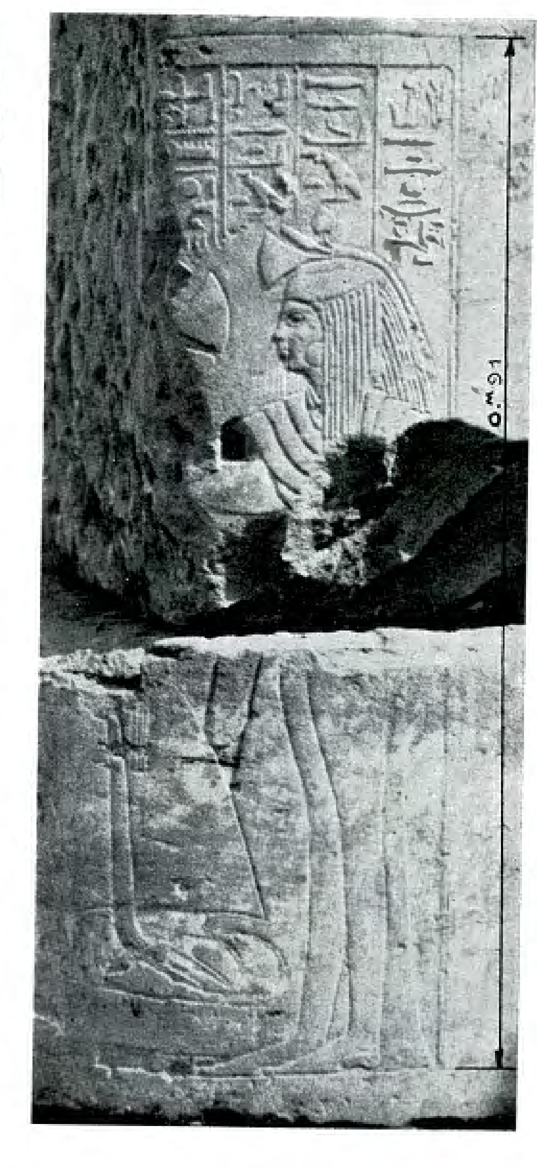




FIG. 107. Bloc TCC 1.



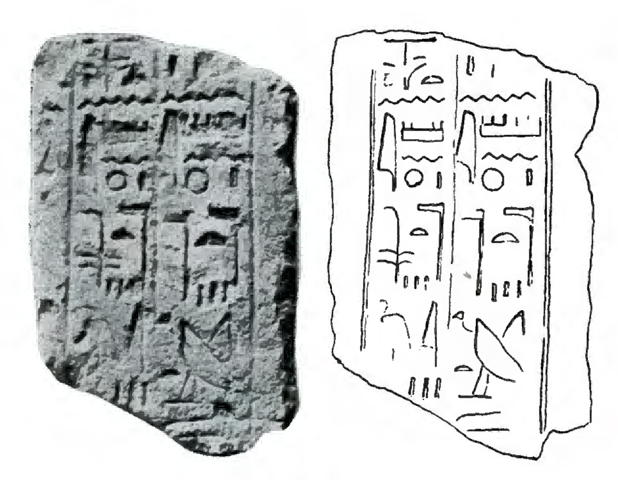


FIG. 108. Bloc T 57.



FIG. 109. Éléments de colonnes D 445 et TBB 53.

d) **XVIIIe nome de Haute Egypte** : « ¦ *Paroles à dire : Le maître du Double-Pays vient vers toi, Amon-Rê, maître des Trônes du Double-Pays.* ² *Il t'apporte la Demeure du roi* [1] *en jubilation, et la Demeure* (*du Phénix* ou *des Humeurs*) [2] *en joie ; Anubis-Horus* [3] *juste de voix... de ce que tu ordonnes*».

Le personnage du nome, conservé, a pour enseigne l'épervier aux ailes déployées [4].

Au-dessus des offrandes, colonne de texte : «*Puisse-t-il donner toute vie*».

La colonnade, semble-t-il, ne comportait aucune place pour d'autres nomes.

Comme ceux de la rangée Est, les entrecolonnements de la RANGÉE OUEST étaient décorés à l'*extérieur* d'une suite de personnages représentant des nomes, ceux de *Basse Egypte* cette fois, conduits par le roi. Le cortège se dirige évidemment en direction de l'intérieur du temple, vers le Sud ; nous décrirons donc ces entrecolonnements en commençant par Eδ' 5 et en finissant par Eδ' 1.

Pour chacun des nomes, le panneau comporte en tête trois colonnes, en texte rétrograde, et, derrière, la figuration du nome, sous forme d'un personnage soutenant de ses bras un plateau d'offrandes et portant sur la tête le signe du nome. Comme à l'entrecolonnement Eα' 1, on lit aussi une courte légende mentionnant le souhait d'un don (vie, santé, force, etc.).

Pour la reconstitution des légendes, très mutilées, nous ne disposons malheureusement pas des parallèles de même époque ou de même tradition, qui ont été si utiles pour la rangée Est.

Eδ' 5 [5] (pl. LXXXV) : Après un espace laissé vide [6], le roi s'avance, précédé de trois colonnes de texte, en disposition rétrograde : « ¦ *Paroles à dire : Le maître du Double-Pays vient vers* (*toi, Mon*)*tou-Rê, maître de Thèbes.* ² *Il t'apporte ta grande ville* [7],

(1) GARDINER, *Onomastica,* II, p. 97*, 103*, 106*-108*.

(2) [hiéroglyphes] ou [hiéroglyphes], GAUTHIER, *D. G.* IV, 66 et 108.

Sur la «demeure des humeurs», cf. H. KEES, *Z. Ä. S.,* 58 (1923), p. 96.

(3) Pour *Ḥr-'Inp,* cf. *Edfou,* I, 342 ; VI, 212, 231 ; MARIETTE, *Denderah,* IV, 41, n° 18.

Sur le rapprochement de ces deux dieux et les rapports des XVIIe et XVIIIe nomes, cf. GARDINER, *Onom.,* II, p. 109*-110*.

(4) Sur la lecture *'nty, Dwn-'nwy* ou *Ḥr* (vers laquelle penche finalement l'auteur), cf. GARDINER, *Onom.,* II, p. 97*.

(5) Blocs D 166, D 186, D 152, D 85, D 285.

(6) Latéralement l'entrecolonnement est taillé selon le fruit de la façade du temple d'Aménophis III, sur laquelle il s'appuie.

(7) *niwt wrt.* Ceci est en correspondance avec la déesse de la ville, portant le signe ⊗ sur la tête, figurée au linteau de la porte monumentale du Nord, face Sud, extrémité Ouest, donc en face des fondations ptolémaïques Ouest ; une marque ⊗ est aussi gravée sur un bloc de fondation de l'obélisque Ouest, côté Nord.

Sur le montant Est, face Sud, de la porte monumentale, est représentée, en revanche, la déesse Ouaset, en correspondance avec le sceptre *w3s* des fondations ptolémaïques Est.

qui met en fête les dieux dans leurs châsses; ¦ elle a donné tout ce qu'entoure (le disque), de sorte que les dieux s'en réjouissent».

Le roi, qui porte la couronne rouge, avec deux uraei dont la première a été martelée, tenait devant lui un plateau d'offrandes, aujourd'hui disparu [1], mais d'où pendent encore trois fleurs de lotus. Il est appelé : « *Le dieu parfait, maître des rites* (cartouche martelé], *doué de vie comme Rê*».

Ier nome de Basse Egypte : « ¦ *(Paroles) à dire* [2] : *Le maître du Double-Pays* (cartouche martelé, traces de Taharqa] *vient vers toi, Montou-Rê* [3], *roi des dieux, maître de Thèbes.* ¦ *Il t'apporte... des aliments que crée* ¦ *celui qui fait les* kas *des vivants* [4], *qui est dans la Demeure des...* [5] *pour ton* ka».

La partie supérieure du personnage du nome memphite, portant son plateau d'offrandes, a été conservé; sur l'habituel pavois, l'enseigne consiste dans la massue blanche et l'enceinte. Devant lui, légende : « *Puisse-t-il donner toute vie*».

IIe nome de Basse Egypte : « ¦ *Paroles à dire : Le maître du Double-Pays* (cartouche martelé] *vient vers toi (Montou...)* ¦ *Il t'apporte* Khem [6], *la Prairie........* ¦ *des millions. Il t'offre la Prairie....*

La partie supérieure du nome létopolite, portant le plateau d'offrandes, a été conservée; son enseigne est le cuissot [7].

E δ' 4 : On a vu [8] que E δ 4 est constitué de petits blocs peints non gravés. La contreface E δ' 4 fut ravalée et ensuite piquetée, en sorte qu'il ne reste rien de sa décoration, qui n'était certainement pas gravée, mais sans doute seulement peinte; quelques-uns des blocs portent encore des traces de couleur jaune. Normalement, nous aurions dû avoir ici les IIIe, IVe, Ve et VIe nomes de Basse Egypte.

Cet entrecolonnement, épais de 0 m. 31, ne peut se placer, étant donnée la décoration de sa contreface E δ 4, qu'à cette position.

E δ' 3 [9] (pl. LXXXVI) :

a) **VIIe nome de Basse Egypte** : « ¦ *Paroles à dire : Le maître du Double-Pays*

(1) La gravure a été refaite sur un bouchon de mortier, masquant un trou de la pierre.

(2) *Sic;* | a été omis.

(3) La restitution semble s'imposer, ce côté extérieur Ouest paraissant réservé à Montou (cf. tableau p. 101). Pour l'épithète rare de Montou, «roi des dieux», cf. E γ 4 *b*.

(4) *nḥb kꜣw ʿnḫw,* « celui qui fait *nḥb* les *kas*», *i. e.* «qui procure les subsistances des vivants», épithète de Ptah (*Wb.,* II, 291, 16).

(5) Restitution impossible.

(6) Gauthier, *D. G.,* IV, 175 et V, 45-46.

(7) G. A. Wainwright, *J. E. A.,* XVIII (1932), p. 163, n. 3-5.

(8) Cf. *supra,* p. 89.

(9) Blocs D 359, D 416, D 374, D 417, D 360, D 415.

( ] *vient vers toi, Montou-Rê, maître de Thèbes.* ¦ *Il vient et t'apporte* Hou(y)-Imentet [1], Khasouou [2] *et tous les produits* [3] *qui y sont*».

La partie supérieure du personnage du VIIe nome de Basse Egypte est conservée. L'enseigne consiste dans les signes 𓋅 et 𓆤. Au-dessus du plateau d'offrandes, légende : « *Puisse-t-il donner toute stabilité*».

Il ne figurait ni texte, ni figure de ce qui est rangé dans les listes ptolémaïques comme VIIIe nome de Basse Egypte.

b) Le **IXe nome de Basse Egypte** succède en effet directement au VIIe. Nous ne possédons, d'ailleurs, que quelques fragments de la légende : « ¦... *vers toi M(ontou)...* ¦ *Il vient et t'apporte R...* ¦ *que protège* (?) *le dieu...*».

L'enseigne, qui dominait la figure du nome, est conservée; c'est Andjti, marchant, tenant le sceptre devant lui et, dans la droite, le flagellum.

c) **Xe nome de Basse Egypte** (cf. *Karnak-Est,* E δ' 2) : « ¦ *(Paroles à dire : Le maître du Double-Pays* ( ] *vient) vers toi, Montou-Rê, maître du ciel.* ¦ *(Il vient et t'apporte... Il t'offre)* Ronefer [4], *(ses) deux bras (chargés des...) nourritures.*

Le corps du nome et son plateau d'offrandes sont conservés. L'enseigne consiste dans le taureau précédé du signe *km,* malheureusement peu net. A Karnak-Est, l'enseigne ne comporte pas le taureau, mais ce qui est vraisemblablement un grand signe *km.* Au-dessus du plateau d'offrandes, légende : « *Puisse-t-il donner toute joie*».

d) **XIe nome de Basse Egypte** : ¦ «*Paroles à dire : Le maître du Double-Pays* ( ] *vient vers toi, Montou-Rê, maître de Thèbes.* ¦ *Il vient et t'apporte* Ka(heseb) [5] *avec tous ses produits.* ¦ *Tu comptes* [6] *l'œil pour celui qui le compte*».

Si nos attributions sont exactes, les textes du XIe nome à Karnak-Nord et à Karnak-Est seraient entièrement différents.

E δ' 2. Il ne reste que deux blocs fragmentaires de E *d* 2, mais, sur cette face, les représentations n'ont pas été conservées.

(1) Notre texte fournit la lecture de 𓋅 à l'époque éthiopienne. Une graphie analogue se trouve dans les inscriptions de la chapelle blanche de Sésostris Ier à Karnak.

Pour l'époque ptolémaïque, cf. la note de É. Drioton dans A. Rowe, *Discovery of the famous temple* (Cahier n° 2 des *A. S. A. E.,* 1946), p. 40-41. Le nom du dieu principal du VIIe nome de Basse Egypte était : 𓋹𓅓𓆓 *Ḥw;* cf. l'Horus frappeur de la palette de Narmer (Newberry, *Ancient Egypt,* I, [1914], p. 5, et *A. A. A. Liverpool,* V (1913), p. 134).

(2) Gauthier, *D. G.,* IV, p. 155.

(3) *ḫrt, Wb.,* III, 390.

(4) Gauthier, *D. G.,* III, p. 121 et G. Daressy, *A. S. A. E.,* XXX (1930), p. 78-94.

(5) Gauthier, *D. G.,* IV, 42.

(6) Jeu de mots sur *ḥsb* et *ip*. Pour « compter l'œil», cf. Sethe, *Z. Ä. S.,* LVII (1922), p. 39-40 et 47, et *Dram. Texte,* p. 208-209 ; cf. encore *Pap. Berlin,* 3050, IX, 7. Thoth est celui qui compte l'œil (*Coffin Texts,* II, 318-319 *c*).

E δ′ 1 [1] (pl. LXXXVII) : Le premier Nil manque, ainsi que son texte. Le second est celui de *Khent-iabet* [2], en rapport habituellement avec le XIVe nome de Basse Egypte; sa légende est : « ¦ *(Paroles à dire : Le maître du) Double-Pays* (cartouche arasé, traces de Taharqa]... ⁝ *(Il t'apporte)* Khent-iabet *sur (ses) deux bras*... ⁝ *Il t'apporte toutes sortes de choses excellentes sorties*... ».

Le troisième Nil a son texte détruit. Quant au dernier texte, il concerne les « *territoires du Nord* » en général et non pas un nome en particulier. La légende est en effet : « ¦ *(Paroles à dire)* : *Le maître du Double Pays vient vers toi Montou, maître de Thèbes.* ⁝ *(Il) t'(apporte les villes de Basse Egypte...* ⁝ *Il t'offre les Prairies qui sont dans...* ».

Le Nil, qui porte un plateau d'offrandes, a la tête surmontée du signe du nome et d'un pavois; il semble qu'on puisse reconnaître dans l'enseigne le signe du Nord *mḥw* [...].

Au-dessus du plateau d'offrandes, légende : « ... *toute joie* ».

Blocs d'entrecolonnements non classés (pl. LXXXVIII A). — Un certain nombre de fragments semblent provenir des entrecolonnements de la colonnade éthiopienne, mais nous n'avons pu mettre en évidence leur emplacement d'origine.

A 537 Fragment de colonne de légende : « *(Je) te (donne toute) vie et force* ».

B 150 *a* Partie supérieure de panneau, avec élément de protocole : « *Le maître du Double-Pays... le possesseur des couronnes, doué de...* ».

D 93, *D* 127. Quelques signes de colonnes de texte.

P 14. — Partie postérieure d'un personnage s'avançant vers la droite, laissant pendre de la main droite la croix ansée.

Ce fragment et les deux petits éclats P 15 et P 16 proviennent du bourrage du dallage de la porte monumentale du Nord (p. 43). Ils ont pu être retirés de la colonnade, lors d'une transformation de celle-ci, soit au moment de la construction de Nekhthorheb, soit à celui de l'érection de la porte monumentale décorée par Ptolémée III et IV (cf. *supra*, p. 43, n. 1). Ils peuvent, dès lors, provenir soit de *b* 5 (dont aucun élément n'a été retrouvé (p. 80), soit plutôt de *d* 4, dont tous les éléments ont été remplacés par de plus petits blocs peints (p. 89).

[1] Blocs D 391, D 379, D 58, D 57, D 74, D 148.

[2] Alan H. Gardiner, *Onomastica* II, 200* et 204*, n. 1.

Index des noms, épithètes et représentations de Montou et d'Amon.

Graphie des noms et épithètes.	Emplacement.	Observations. (R indique que le dieu est représenté)
MONTOU.		
1.	E α 1 a.	
2.	E β 3 c.	
3.	E α 1 a.	R.
4.	E β′ 3 b.	R.
5.	E β 1 c.	R.
6.	E γ′ 3.	R.
7.	E δ 3.	R.
8.	E δ′ 3 a.	
9.	E δ′ 1.	
10.	E δ′ 3 d.	
11.	E β 3 c.	R.
12.	E δ′ 5.	
13.	E β′ 4 a.	R.
14.	E γ′ 4.	R.
15.	E δ′ 3 c.	
16.	E δ′ 5.	Plutôt que de lire « Amon.... »
17.	E γ 4 b.	R.
18.	E δ 5.	R. assis.
19.	E δ 1.	
20. Le nom manque.	E β′ 4 b.	R.
21. et 22. »	E β 4 a et b.	R.
23. »	E γ 5.	R. assis.
24. »	E γ′ 5.	R. assis.

GRAPHIE DES NOMS ET ÉPITHÈTES.	EMPLACEMENT.	OBSERVATIONS. (R. indique que le dieu est représenté)
AMON.		
25. [hiéroglyphes]	E α′ (1-5).	Liste des noms de Haute Egypte.
26. [hiéroglyphes]	E γ 3 b.	R.
27. Le nom manque.	E α 2.	R.
28. » » »	E α 3.	R.
29. » » »	E α 4 a.	R.
30. » » »	E α 4 b.	R.
31. » » »	E β 3 a.	R. assis.

N. B. Montou-Rê est beaucoup plus souvent nommé qu'Amon. Ce dernier semble confiné au côté Est. S'il se trouve en E γ 3 b, du côté Ouest, c'est sans doute, par symétrie avec E β 3 a, en rapport avec l'obélisque (cf. *supra*, p. 81).

II. Les Colonnes (pl. LXXXVIII B-XC). — L'étude systématique des colonnes de la colonnade éthiopienne de Karnak-Nord ne sera pas donnée dans ce présent rapport, ni leur reconstitution, avec *fac-simile* des parties conservées de chacune d'elles. Ce travail était réservé à la campagne 1951-1952 et n'a donc pu être accompli [1]. Cependant les remarques faites au cours de l'examen des éléments retrouvés et la comparaison avec les autres colonnades éthiopiennes (*supra*, p. 69) permettent de présenter les conclusions suivantes.

Les vingt colonnes de la colonnade éthiopienne de Karnak-Nord étaient d'un type semblable, que l'on peut définir comme le type « éthiopien » par excellence. Reposant sur une base circulaire, le *fût*, avec décor végétal de base, s'épanouit dans un chapiteau papyriforme, ce qui fait de ces colonnes des imitations en grand de l'amulette *ouadj*. Le fût des colonnes n'est pas rigoureusement circulaire; on y remarque trois arêtes, nettement marquées à 90° l'une par rapport à l'autre; celles-ci procèdent de l'interprétation d'une observation naturaliste [2] : la section d'une

[1] Tous les fragments de tambours de colonnes avaient été l'objet de croquis d'étude au cours même de la fouille; les photographies, dans le cas de ces volumes cylindriques, ne permettant pas d'obtenir directement des assemblages, il était de notre intention de les dessiner grandeur nature selon leur développement et d'assembler ces calques, pour une reconstitution destinée à la publication.

[2] J. Leclant, *B.I.F.A.O.*, LIII (1953).

tige de papyrus fait apparaître trois faces légèrement convexes, séparées par des arêtes. Elles forment une saillie qui se continue sans interruption aucune de haut en bas de la colonne; la décoration, textes et scènes, épouse en tous endroits leur modelé.

La décoration des colonnes était en relief peu saillant, assez sommairement gravé. Elles étaient peintes de couleurs vives : rouge, bleu, jaune, vert, sur un badigeon blanchâtre (certains chapiteaux peuvent n'avoir été que peints [p. 74, n. 1]).

A. La partie inférieure des fûts était décorée d'un dessin très simple de folioles, alternativement rouges et bleues; un motif central, flanqué de deux motifs latéraux qu'il recouvre partiellement, occupe chacune des deux moitiés de colonnes, qui sont séparées par l'axe des entrecolonnements. A celui-ci correspondent des arrachements, ménagés de chaque côté du fût. Le sommet de cette partie à décor végétal correspond aux corniches des entrecolonnements.

B. Au-dessus, encadrée de petites bandes à motif géométrique, se développe une rangée de dix corbeilles [hiéroglyphe], portant les signes [hiéroglyphes] : c'est-à-dire : « *toute vie, stabilité, force* ».

C. Le registre des corbeilles est surmonté de celui des noms royaux alternant avec des représentations de divinités protectrices.

1. D'un côté, on voit le cartouche : « *fils de Rê* » et le *serekh* surmonté du faucon. Le signe de vie est tendu à ce dernier par un dieu; celui-ci, de petite taille, est assis sur un trône; son nom, dont l'image divine n'est en quelque sorte que le déterminatif singulièrement agrandi, entre dans une formule se rapportant au roi, qui est dit « *aimé de* » ce dieu.

2. Derrière cette formule se trouve une déesse vautour ou serpent, tournée en sens inverse et appartenant par conséquent à la scène qui décore l'autre côté de la colonne. Cette déesse vautour ou serpent est « Nekhbet » ou « Ouadjet », accompagnée de ses épithètes; elle est placée sur une corbeille juchée sur une colonnette végétale. Vers la déesse sont tournés le *serekh* surmonté du faucon et le cartouche de « *fils de Rê* ». Derrière le cartouche, se trouve la déesse serpent ou vautour, disposée de façon semblable, avec nom et épithètes; elle est tournée tantôt dans un sens, tantôt dans l'autre.

D. Le registre du dessus est occupé par deux grandes scènes, qui se développent chacune sur la moitié de la colonne, la séparation entre elles étant assurée par deux colonnes verticales de légendes, diamétralement opposées, selon l'axe des entrecolonnements. Dans chacune des scènes, le roi, désigné par ses titres, est représenté faisant l'offrande à une divinité dont le nom est précisé.

En l'absence d'une étude intégrale des colonnes de la colonnade éthiopienne de Karnak-Nord, nous présentons ci-dessous des remarques de détail concernant leur décoration, d'après quelques tambours de colonnes qui paraissent pouvoir s'assembler.

1. Les tambours *A* 232, *A* 80, *A* 263 et *A* 100 semblent devoir se superposer.

Les deux scènes qu'ils offrent sont séparées par deux colonnes de texte, diamétralement opposées, où se trouve mentionné le nom du roi, dont le cartouche est arasé (traces de « *Taharqa* » : A 263). Sur le premier panneau, le roi, coiffé de la couronne double à deux uraei, dont celle d'avant martelée, présente l'offrande *ḥtp* à un Amon bleu, debout; diverses colonnes de légendes mentionnent le nom du dieu et ses dons, ainsi que le titre de la scène. Sur le second panneau, le roi, coiffé de la couronne *ḥnw*, surmontant la coiffure à bandeau, fait une offrande à un dieu hiéracocéphale (?).

2. *A* 78, *A* 29, *A* 32 montrent les restes de deux scènes. Dans la première, le roi, coiffé de la couronne à bandeau éthiopien, fait une libation à une déesse, peut-être Mout. Dans la seconde, le roi, coiffé de la couronne blanche avec deux uraei dont la première a été martelée, offre le collier à un Amon bleu.

3. *A* 234 et *A* 83. Il ne reste qu'une des deux scènes qui décoraient la colonne. Le roi offre le lait à un dieu : « *Offrir le lait à...* ». Dans la colonne de texte derrière le roi, le premier cartouche, martelé, n'a conservé gravé que le disque solaire (A 234); le second cartouche, arasé, a été repeint en rouge et bleu : traces de Ptolémée : (A 83)[1].

4. *D* 132, *D* 120, *D* 106 peuvent provenir de la même colonne. Il reste des éléments des deux scènes, séparées par deux colonnes de texte diamétralement opposées. Dans la première, le roi coiffé de la double-couronne, avec primitivement deux uraei, dont l'une a été martelée, offre la déesse Maât à un dieu, dont le corps est peint en rouge, Montou sans doute. Derrière le roi, un cartouche martelé porte quelques signes peints en rouge. L'autre scène montre le roi présentant les offrandes à un Amon bleu. Eléments de la légende : « *Donner les offrandes* ».

5. Les tambours *D* 134, *D* 319, *D* 137, *D* 177 permettent de reconstituer deux scènes d'offrandes séparées par deux colonnes de texte diamétralement opposées. Sur le premier panneau, le roi, à double couronne, offre le vin à Montou, hiéracocéphale, coiffé de plumes. Au-dessus de l'offrande royale, le cartouche arasé conserve des traces de peinture rouge (D 134). Titre de la scène : « *Donner le vin à son père; puisse-t-il être doué de vie* ».

[1] Cf. *supra*, p. 72, n. 6-7, les remarques sur les cartouches repeints des colonnes.

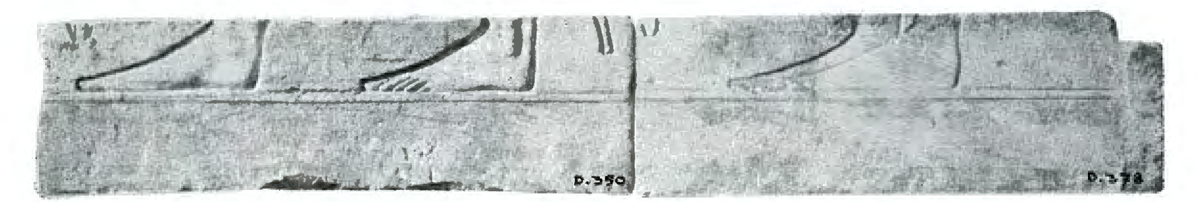


FIG. 110. Porte du temple, de Taharqa.



FIG. 110.

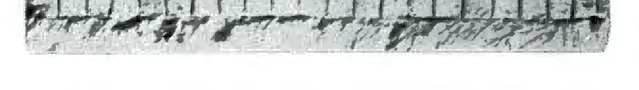


FIG. 111. Corniche d'entrecolonnement (A 276).

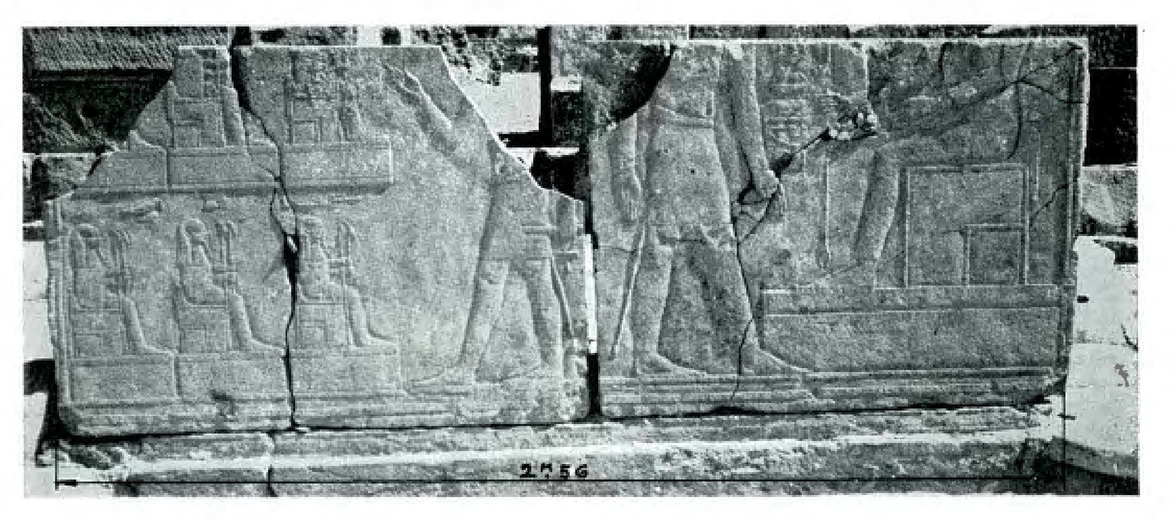
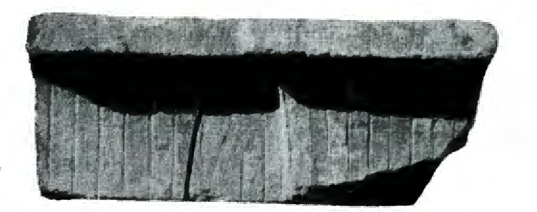


FIG. 112. Entrecolonnement du temple d'Opet à Karnak.



FIG. 113. Colonnes de la colonnade éthiopienne de Karnak-Est.



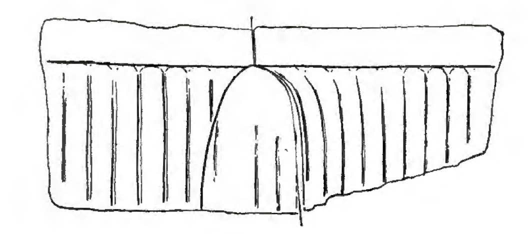


Fig. 114. Corniche de la porte de l'édifice secondaire (bloc B 294).



Fig. 115. Allaitement d'Aménophis III à Louxor.

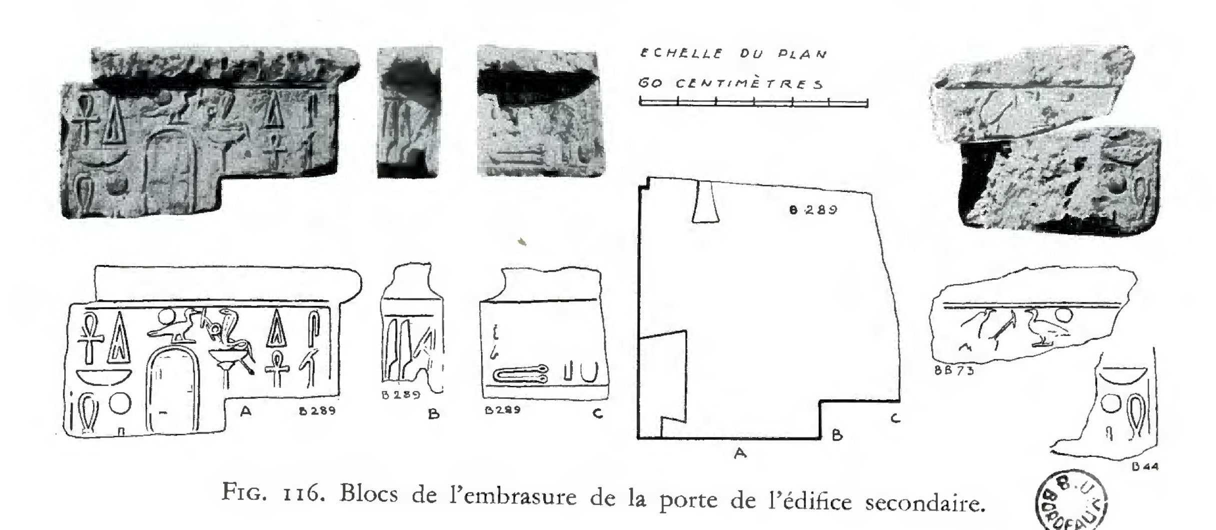


Fig. 116. Blocs de l'embrasure de la porte de l'édifice secondaire.

L'autre panneau présente le roi à couronne rouge, offrant le lait à la déesse «(*Rat*)-*taouy, qui est à la tête de Thèbes*» (…), coiffée de la couronne hathorienne. Titre de la scène : «*Donner le lait à sa mère; puisse-t-il être doué de vie*».

E. Au-dessus, le fût est décoré d'une alternance de cartouches et de groupes de deux corbeilles … superposées, munies chacune de …. A l'extrémité supérieure du fût, en dessous du chapiteau, se trouve le motif de cinq bandes simples superposées.

Les *chapiteaux* sont de type papyriforme, ouvert. Ils étaient formés par l'assemblage de plusieurs grands blocs, probablement au nombre de six, répartis deux par deux sur trois assises (cf. les blocs A 339, A 361, A 368 et A 376, *supra*, p. 20).

Certains des chapiteaux — ou éléments de chapiteaux — semblent avoir été uniquement peints, et non gravés (p. 30); le remontage de la colonnade de Karnak-Est montre que les calices des colonnes n'y sont décorés en relief que d'un côté, sans doute celui tourné vers l'axe principal; l'autre a été laissé brut, ou peut-être simplement peint [1].

Des *abaques* qui reposaient au-dessus, plusieurs subsistent; certains présentent encore des traces du nom de Taharqa, piqueté (A 306, B 112, B 113, B 162, B 179, BB 113).

A 306 a un mètre de côté sur une hauteur d'une quarantaine de centimètres. Sur les quatre côtés se lisent :

A : …   B : …

C : …   D : …

Des *architraves*, en revanche, rien n'a été retrouvé; elles devaient être en bois, comme aux autres portiques de cette sorte [2].

[1] Cf. J. Leclant, *B. I. F. A. O.*, LIII (1953).

[2] L. Borchardt, *Zu den Tempeln von Karnak, Orientalistische Literaturzeitung*, 34 (1931), col. 301; U. Hölscher, *The excavation of Medinet Habu*, II (1939), p. 28 et n. 38. Les architraves de grès, au nom de Taharqa, retrouvées dans les fondations du temple d'Opet (*Orientalia*, 20 [1951], p. 467) sont trop petites pour convenir à la colonnade éthiopienne du Sud, devant le temple de Khonsou, et doivent provenir d'une petite colonnade secondaire; le pylône du temple de Khonsou présente d'ailleurs, sur sa façade, l'encastrement des architraves de bois qui reliaient les colonnes du portique éthiopien. Une couverture de bois est attribuée même à la colonnade monumentale de la grande cour du temple d'Amon de Karnak, par U. Hölscher, *Mitt. des Deutschen Instituts für ägyptische Altertumskunde*, 12 (1943), p. 142.

* * *

L'importance particulière qu'accorde à Montou [1] la colonnade éthiopienne de Karnak-Nord, doit être notée [2]. « Montou-Rê, maître de Thèbes » est doté des épithètes traditionnelles d'Amon (cf. tableau p. 101-102). C'est qu'il s'agit, en fait, des deux formes d'un même dieu solaire [3] : « Amon-Rê, maître des Trônes du Double Pays, qui préside à Karnak, Montou-Rê, maître de Thèbes » [4], qui est invoqué dans le proscynème de la célèbre statue d'albâtre d'Aménirdis, trouvée par Mariette à Karnak-Nord précisément. C'est la même unité que consacreront les Lagides, lorsqu'ils attribueront, de façon parallèle, aux deux noms de Montou et d'Amon, la dédicace de la porte monumentale du Nord [5].

43. Façade de l'édifice secondaire de l'Est :

Façade extérieure : côté gauche (A) : B 289, BB 120, B 220, B 298, BB 230, B 216, BB 204.
Corniche : B 294.
Côté droit (B) : B 44, BB 83, B 173, BB 202, B 299, B 214, BB 118.
Embrasure A : B 289.
Embrasure B : BB 73, B 44.
Façade intérieure : côté A : B 114, B 73, BB 148, BB 120, B 225, BB 231, B 298.
Côté B : B 155, BB 202, BB 213, BB 188, B 240.

Les blocs de grès de la façade de l'édifice secondaire de l'Est proviennent de remplois effectués — exclusivement — dans la fondation ptolémaïque B, rangs I, II, III, IV.

La façade s'ordonne en fonction de la porte centrale à linteau ouvert. Sa hauteur peut être reconstituée, puisque l'on possède un élément de chacun des lits d'un des côtés (A), depuis la base de la décoration jusqu'à la corniche; elle était approximativement de 2 m. 50.

Façade extérieure (pl. XCII-XCIII). Chacun des côtés de la porte est décoré de deux tableaux, dont le plus central, correspondant à un des montants de la porte, est en légère saillie par rapport à l'autre.

(1) La fouille nouvelle ne permet donc pas de retenir l'indication donnée, d'après les campagnes précédentes, par A. Bataille (*Chr. d'Eg.*, 52 [1951], p. 337; *Memnonia* [1952], p. 92). Notons aussi que, sous Taharqa, dans l'inscription A de la chapelle du temple de Mout, l. 15, Montouemhat désigne le « lac sacré » comme celui de « Montou, maître de Thèbes » ([hiéroglyphes]).
(2) Il convient aussi de remarquer la présence de sa parèdre : Rattaouy.
(3) Sur Amon-Rê-Montou, cf. H. Junker, *Onurislegende* (1917), p. 32.
(4) [hiéroglyphes] etc.
(5) A. Varille, *Karnak* I, p. 3-4.

A. *Côté gauche* :

1. Scène extérieure : Un roi, tourné vers la droite et tenant dans la main droite, horizontalement, la massue *ḥd*, et dans la gauche le grand bâton, est accueilli par une déesse (vraisemblablement Rattaouy); la déesse, de sa main gauche, saisit le bras droit du roi.

Derrière la déesse, colonne de textes : « ... *les apparitions en tant que roi du Nord, sur le trône d'Horus des vivants, comme Rê, éternellement* ». Ce texte a subi des martelages, sur toute sa longueur.

2. Scène centrale : Le roi, de taille plus petite, est coiffé de la couronne rouge [1] et vêtu du pagne à devanteau triangulaire, avec rabat à uraeus. Il tient, de la main gauche, un bâton sur lequel il s'appuie, et tend la main droite vers la porte. D'après les traces du [hiéroglyphe] initial et le texte conservé sur la scène parallèle de l'autre côté de la porte, il s'agit de « *faire l'offrande royale* ».

Au-dessus du roi, légende : « *Le dieu parfait, maître du Double-Pays* (cartouche arasé] [2], *puisse-t-il être doué de vie, stabilité, force, comme Rê* ».

Au-dessus du tableau se trouve le faux linteau; sous le signe du ciel on voit un disque ailé encadré d'uraei, avec légende convergeant vers un *ankh* central : « *Le Béhédite, dieu grand; puisse-t-il donner la vie* ».

Le faux linteau est surmonté d'un tore d'où partait la corniche à gorge (bloc B 294, fig. 114); celle-ci porte trace de remaniements : une seconde saillie a été faite après coup à gauche, dessinant une nouvelle gorge secondaire venant à la partie haute toucher l'extrémité de la première; on remarque encore les traces des palmes verticales du premier état de la pierre. Cette modification a déterminé une niche qui vient se placer au-dessus de la colonne de textes martelée (ci-dessus, scène extérieure).

B. *Côté droit* :

1. Scène centrale : Le roi, de petite taille, est coiffé de la couronne blanche et vêtu du pagne à devanteau triangulaire avec rabat à uraeus. Il s'appuie, de la main gauche, sur un bâton long, et tend la droite vers la porte. Légende : « *Faire l'offrande royale* ».

Au-dessus du roi : « (*Le dieu parfait*), *maître du Double Pays*, (cartouche arasé] [3]; (*puisse-t-il être doué de vie*), *stabilité, force, comme* (*Rê*) ».

Au-dessus du tableau, couronné par un ciel, se trouve une partie du faux linteau; il est décoré, sous un autre signe du ciel, du disque ailé encadré d'uraei, avec légende : « *Le Béhédite, dieu grand; puisse-t-il donner...* ».

(1) L'uraeus, primitivement double, a été ramenée à l'unicité par martelage.
(2) Il y a des traces de plâtre dans la cuvette du cartouche arasé.
(3) Il ne subsiste que le bas du cartouche.

2. Scène extérieure : Le roi, portant la couronne blanche, est tourné vers la droite; son nom est arasé. Il tient dans la main droite la croix ansée et, horizontalement, le sceptre (ou la massue?). Il est accueilli par un dieu hiéracocéphale, «*Montou*», dont les hautes plumes percent le signe du ciel; le dieu place sa main sur l'épaule du roi.

Ces deux scènes extérieures de droite et de gauche, qui sont les panneaux du mur de façade, ne sont pas axées sur la porte : dans les deux cas, le roi est tourné vers la droite, se dirigeant vers la colonnade voisine de Taharqa.

Embrasure (fig. 116) : Seules, les parties supérieures semblent avoir été décorées. L'embrasure du montant A présente un décrochement. Sur la partie saillante, cartouche de «*fils de Rê*, (martelé)[1]; *puisse-t-il être doué de toute vie, comme Rê*». Lui faisant respirer le signe *w;s* passé dans un anneau *šn*, une déesse serpent est lovée sur une corbeille que porte une colonnette végétale; légende : «*Puisse-t-elle donner vie-force*».

Sur la partie en retrait et sur le retour se lit une ligne de légende : «*Le dieu parfait* (le cartouche manque), *aimé de Montou*».

La partie supérieure du montant B, symétrique, est plus fragmentaire; à la place de la déesse-serpent se trouve la déesse-vautour.

Façade intérieure (pl. XCIV-XCV) : Chacun des deux côtés est décoré de deux tableaux, dont le plus central, correspondant au montant de porte proprement dit, est en saillie par rapport à l'autre.

Côté A :

1. Scène extérieure : Un enfant nu[2], coiffé de l'atef[3], est allaité par une déesse[4]. Au-dessus de celle-ci : «*Rattaouy, qui est à la tête de Thèbes, maîtresse de..., régente des dieux...*».

Au-dessus du personnage nu : «*Harprê l'(enfant), le grand héritier de...*».

2. Scène centrale : Il n'en subsiste que peu de choses. Le roi, de petite taille, à couronne rouge[5], tourné vers la porte, tient de la main droite le bâton de consécration *ḫrp*. Au-dessus se trouvent les deux cartouches, auxquels le dieu Montou, assis, tend le signe *ankh;* en haut, le disque ailé à uraeus.

[1] Les traces du nom de Taharqa, arasé, sont encore visibles.
[2] Cet enfant nu est plus grand que le roi placé près de l'embrasure de la porte. Sa main droite a les doigts sectionnés, sauf le pouce.
[3] Une uraeus est encore visible; mais il est difficile de restituer l'état antérieur, car la scène est usée.
[4] Au temple de Louxor, une scène, dont la partie supérieure manque (salle immédiatement au Sud de la salle de la naissance, mur Ouest), présente le roi nu allaité par une déesse; il tient à la main un oiseau *rḫyt* placé sur le signe *nb* (fig. 115); les scènes qui suivent sont celles des entrecolonnements éthiopiens (imposition des couronnes, baptême, montée royale, accueil par le dieu).
[5] Il n'en subsiste que la volute d'enroulement.

Côté B :

1. Scène centrale : Le roi, de petite taille, à couronne blanche[1], tourné vers la porte, tient de la main gauche le bâton de consécration. Légende : «*Frapper quatre fois*».

2. Scène extérieure : Un enfant nu[2], coiffé de la couronne double[3] et portant la tresse, est allaité par «*Rattaouy*», qui presse son sein entre le pouce et l'index de sa main droite[4]. La main gauche de la déesse passe derrière l'épaule de l'enfant et vient repasser devant son corps, à la hauteur du nombril.

La déesse, portant la coiffure à dépouille de vautour, est nommée «*Rattaouy*». Il ne reste de la légende opposée que l'«*Enfant*».

Cette façade «éthiopienne» provient vraisemblablement du petit édifice qui se dressait à l'Est de l'avant-cour du temple d'Amon-Rê-Montou. Celui-ci est, en effet, postérieur à l'époque ramesside, dont les murs, ajoutés de part et d'autre de l'avant-cour, sont pris en-dessous de lui[5] (cf. *supra*, p. 6, n. 1, et pl. IV et VI); il est, d'autre part, antérieur à la fondation ptolémaïque, puisque celle-ci l'a littéralement coupé; enfin, les fragments retrouvés dans la fondation ptolémaïque prouvent que la décoration des murs intérieurs est moins étendue que celle de la façade; cela laisse latéralement, vers l'intérieur, des surfaces disponibles pour l'appui des murs d'entrecolonnements dont était pourvu l'édifice secondaire de l'Est.

Cet édifice, qui met en scène Harprê, Rattaouy et Montou, est placé près de l'entrée du temple proprement dit d'Harprê[6], et il s'appuie sur l'angle Nord-Est du temple d'Amon-Rê-Montou d'Aménophis III; c'est vers ce dernier temple que se dirigent les scènes des murs latéraux de la façade, qui sont ordonnées non pas symétriquement vers sa propre porte d'entrée, mais uniquement d'Est en Ouest.

44. L'édifice de Chepenoupet et Aménirdis.

Les blocs de l'édifice des Divines Adoratrices ont été retrouvés exclusivement dans la fondation A, et surtout dans la partie Nord de l'assise IV.

D'un grès très ferme, qui contient souvent des noyaux d'ocre, ce semble avoir été des pierres neuves dans la construction éthiopienne[7]; de petite taille, elles s'y alignaient en bandes à peu près régulièrement[8].

La plupart des éléments proviennent du mur de façade de l'édifice, ainsi que du revers intérieur lui correspondant; quelques blocs semblent ceux de la paroi

[1] On ne peut rien dire de l'uraeus (ou des uraei) de la coiffure.
[2] Cf. p. 108, n. 2.
[3] Une seule ureaus est visible; il semble qu'il n'y en a jamais eu deux.
[4] Les détails de couleur du bloc BB 213, correspondant à la poitrine de la déesse, sont bien conservés.
[5] Cf. pl. XXXVII A et B.
[6] A. Varille, *Karnak*, I, p. 29-32. Pour le plan, cf. L.-A. Christophe-Cl. Robichon, *Karnak-Nord*, III, pl. L.
[7] Seul le bloc A 133 paraît être une pierre de remploi (*infra*, p. 119).
[8] Il n'y a que trois blocs avec queues-d'arondes.

d'un naos intérieur, parallèle au mur précédent; il ne reste que des fragments des scènes décorant les autres parties de la chapelle.

La reconstitution proposée indiquera ce qui paraît certain et ce qui ne reste que probable. Elle résulte d'une double étude épigraphique et architecturale des blocs et des ensembles. L'examen épigraphique s'est appuyé sur un assemblage de photographies des blocs. Architecturalement, il s'agissait de mettre d'abord en place les parpaings dont la décoration appartient d'un côté aux scènes extérieures, de l'autre à celles de l'intérieur; les blocs d'angle, les tores, les décrochements ont permis d'assurer certaines hypothèses et d'en éliminer d'autres, ainsi que la considération de l'épaisseur des murs : 0 m. 87-0 m. 89 en façade; ailleurs très généralement : 0 m. 69 [1]. Le bloc A 177, d'une profondeur exceptionnelle de un mètre, a permis de supposer un plafond appuyé au revers de la façade, c'est-à-dire de retenir l'existence de chambres latérales moins hautes; ceci a été confirmé par la correspondance des scènes intérieures et extérieures.

La façade principale est parfaitement symétrique, mais la disposition intérieure est plus complexe. La porte extérieure axiale conduit dans une grande salle, sur laquelle devaient sans doute s'ouvrir latéralement des chambres plus petites B et C (fig. 117). Ce plan est celui de l'édifice P des plans de Lepsius et Mariette, à l'Est de Karnak [2]; la disposition des deux monuments est semblable, leurs proportions voisines. L'édifice P a reçu une décoration ptolémaïque en l'honneur d'Osiris, mais il remplace très vraisemblablement un monument éthiopien, dont les pierres ont été remployées pour le constituer lui-même. L'édifice des Divines Adoratrices de Karnak-Nord et l'édifice P de Karnak-Est ayant probablement le même plan et le même type de décoration [3], il est permis de leur supposer une position et une destination similaires.

Façade (pl. XCVI-CI et fig. 119-120) [4] : Longue d'une dizaine de mètres et haute vraisemblablement de cinq mètres, elle comporte quatre colonnes engagées, dont les chapiteaux à tête hathorique supportent des dais pourvus d'une uraeus

(1) Un des murs latéraux peut avoir été plus épais (cf. p. 118 et 121, aux blocs A 165 et A 308).

(2) Affecté de l'indice H dans P.-M., *T. B.*, II, p. 69 (bibliographie), 8 (plan général), 70 (schéma de détail); pour le dégagement récent de ce monument, cf. *Orientalia*, 20 (1951), p. 460.

Plusieurs autres chapelles thébaines de l'époque des Divines Adoratrices, comportant aussi trois salles, ont une disposition légèrement différente : une salle à l'avant, deux autres à l'arrière; chacune des salles n'a qu'une porte, sans qu'on puisse passer directement de la première à la troisième : temple d'Osiris Heqa-Djet (P.-M., *T. B.*, II, p. 69-70), chapelles d'Aménirdis et de Nitocris du couloir méridional de l'enceinte de Montou (L.-A. Christophe, *Karnak-Nord*, III, p. 19 et 34, pl. XXXVII).

(3) Les blocs éthiopiens remployés dans l'édifice P sont du même style et présentent une décoration du même caractère que ceux de l'édifice de Karnak-Nord; on doit donc supposer que, s'ils ne proviennent pas du nôtre, ils sont les éléments d'une construction semblable.

(4) Façade, moitié gauche : Blocs A 184, A 177, A 178, A 153, A 111, A 247-A, A 202, A 298, A 215, A 150, A 197, A 284, A 199, A 279, A 302, A 204, A 190, A 172, A 182,

centrale; elle devait être surmontée d'une corniche, dont il ne subsiste pas d'éléments (fig. 118).

Entre les deux colonnes centrales s'ouvre une *porte*, en saillie sur le reste de la façade; elle est bordée par un tore (pl. C-CI, et fig. 120). Nous possédons trois éléments du montant extérieur gauche (A) de la porte. Le long du passage se lit une colonne de texte : « ...*le temple d'Osiris Pa(ded-ankh)*... ». A gauche, une femme, coiffée de deux hautes rémiges, s'avance vers la porte, tenant de la gauche, en avant, une croix ansée; elle est traitée en relief plat. Au-dessus d'elle, surmonté d'un vautour planant, son nom est gravé en creux : « ... (*Chepenou*)*pet, vivante, fille de* (cartouche martelé], *j. v.* ».

Comme le montre le seul bloc (A 126) provenant de l'autre montant (B), la Divine Adoratrice était debout sur le *smꜣ-tꜣ*, exalté sur un *ḥtp*, que portent deux personnages agenouillés tenant la croix de vie, vraisemblablement des Nils [1] (fig. 120).

Flanquant de chaque côté les montants de la porte, trois registres de panneaux de dimensions moyennes montrent la Divine Adoratrice se dirigeant vers l'intérieur de l'édifice et recevant l'accueil d'une divinité.

Du registre inférieur de gauche n'est conservée que la « *Divine Adoratrice Chepenoupet*... », vêtue d'une longue robe collante et surmontée de deux hautes rémiges. Le registre central montre la Divine Adoratrice, avec la coiffure à ailes de vautour, recevant la vie d'un dieu hiéracocéphale; au-dessus d'elle, petit élément de la légende. Du registre supérieur, ne subsiste que le bras de la Divine Adoratrice.

A droite se voient encore quelques éléments du registre du haut : pieds de la Divine Adoratrice et du dieu, qui était vêtu du pagne. La Divine Adoratrice porte une perruque courte, enveloppée des ailes d'un oiseau, qui tient le *šn* entre ses serres, munie d'une uraeus sur le front et surmontée des hautes rémiges; elle respire la vie. Il reste aussi le haut du registre central, avec « *la Divine Adoratrice, Chepenoupet, vivante*... ». Face à elle, « *Isis maîtresse du ciel* », dont il subsiste le disque solaire et les cornes. Légende : « *Paroles à dire : Je te donne*... ».

A 43, A 55, A 145, A 189, A 285, A 180, A 171, A 291, A 142, A 154, A 202[1], A 95, A 71, A 244, A 56, A 127, A 152, A 151 (= pl. XCVI-XCVII).

Façade, moitié droite : Blocs A 246-A, A 277, A 300, A 56-A, A 53, A 217, A 247, A 299, A 286, A 256, A 196, A 147, (= pl. XCVIII-XCIX); A 138, A 72 (= fig. 119).

Façade centrale (porte), montant gauche (pl. C-CI) : A 199, A 172, A 182, A 282, A 189, A 174, A 157, A 291, A 303, A 268, A 56, A 151.

Façade centrale (porte), montant droit (fig. 120) : A 203, A 143, A 111-A, A 228-B, A 126.

(1) L'exaltation d'un *smꜣ-tꜣ* sur un *ḥtp* se remarque sur un bloc publié par Naville, *Bubastis* (L. 1891), pl. XXXVII, J, ainsi que sur le montant de la porte latérale Nord de la colonnade de Taharqa de la grande cour de Karnak; cf. la légende de l'autel de Taharqa au Gebel Barkal : [hieroglyphs]. Le groupe *ḥtp* exaltant *smꜣ*, dans de Morgan, *Cat. des Mon. et Insc. de l'Eg. anc., Kôm Ombo*, II, n° 910.

En dessous de la façade droite, un tableau plus petit, formant soubassement, comporte un Nil s'avançant vers une table d'offrandes, d'où retombent des fleurs; à un ☥ central est suspendu le cartouche de « *Chepenoupet* ». Devant le Nil, colonne de texte : « *...toutes victuailles, toutes choses venant de moi...* ».

De chaque côté, les colonnes déterminent des *panneaux* décorés de grands personnages, gravés en relief dans le creux et peints de couleurs fort bien conservées [1] : face à face se dressent un Amon bleu et une Divine Adoratrice aux chairs rose mauve [2], main dans la main. Le panneau le mieux conservé est celui de gauche (A).

Les deux panneaux présentent une décoration symétrique. Sous l'aile d'« *Ouadjet, maîtresse du ciel; puisse-t-elle donner...* », tenant un anneau *šn* dans ses serres, la Divine Adoratrice, portant une perruque tombante, avec la coiffe à ailes de vautour surmontée de deux hautes rémiges, et vêtue d'une longue robe flottante, sous laquelle le corps se dessine, respire Vie-Force d'Amon qui lui fait face et lui saisit la main [3]. Le dieu, coiffé du mortier à hautes plumes divisées, duquel pend le ruban dorsal rouge, est vêtu d'une tunique à plumes rouges, blanches et bleues; sa ceinture s'orne d'un nœud *tit*. Les chairs du dieu, d'une musculature fortement accusée, sont peintes de bleu vif : il s'agit de « [*Amon-Rê, maître du ciel*], *régent* (*ḥḳꜣ*) [*de Thèbes*] ».

Sur le panneau de gauche (A), la « *Divine Adoratrice* » est nommée : « *Aménirdis, vivante,* (*fille de*) (cartouche martelé) [4] ». Paroles du dieu : « *Je te* (*donne*) *toute vie, stabilité, force* (*venant de*) *moi, toute santé* (*venant de*) *moi* ».

Sur le panneau de droite (B), c'est « (*Chepenou*)*pet, vivante, dont la mère est la Main du Dieu,* (*Aménir*)*dis, j. v.* ».

Les quatre *colonnes hathoriques engagées*, à section demi-elliptique, sont munies d'une colonne de texte à leur partie centrale :

Col. 1 (à l'extrême-gauche) : « ...(*Chepenou*)*pet, dont la mère est la Main du Dieu, la maîtresse des couronnes...* ».

[1] Les blocs ayant particulièrement bien conservé leur polychromie originelle, il était de notre intention de donner une reproduction en couleurs du panneau le plus complet de la façade de l'édifice. L'interdiction d'accès au chantier, empêchant de vérifier les nuances exactes, n'a pas permis momentanément la réalisation de ce projet.

[2] La nuance de cette couleur semble particulière; cf. le tombeau de la « reine rose » (Vallée des Reines, n° 52, P.-M., *T. B.*, I, p. 41; *Mém. Miss. Arch. Fr.*, V, p. 383, 385, 397) et d'une façon générale, Fr. v. Bissing, *Aegyptische Kunstgeschichte* (Berlin, 1934), p. 84 et *Z. Ä. S.*, LXXIII (1937), p. 124.

[3] A gauche, le dieu, de sa droite, prend de la Divine Adoratrice la main gauche, qui repose sur la main du dieu; les pouces des deux mains sont visibles. A droite, le dieu, de sa gauche, prend de la Divine Adoratrice la main droite qui est visible, sauf le pouce caché par les doigts d'Amon.

[4] Sous le plâtre, il subsiste quelques traces de signes profondément gravés et peints, du nom de Taharqa (cf. *infra*, p. 127).

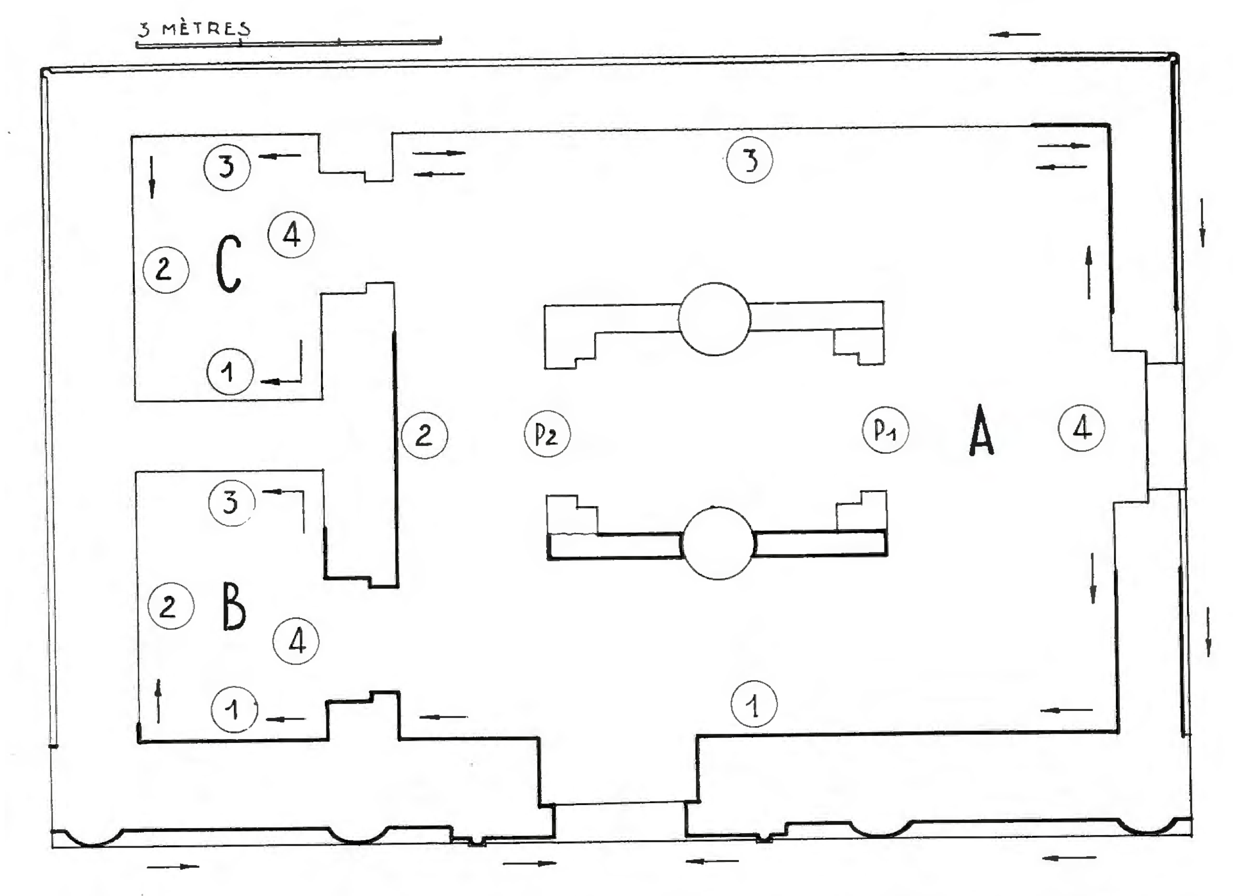


Fig. 117. Plan schématique de l'édifice des Divines Adoratrices; la flèche indique le sens de marche de la Divine Adoratrice.

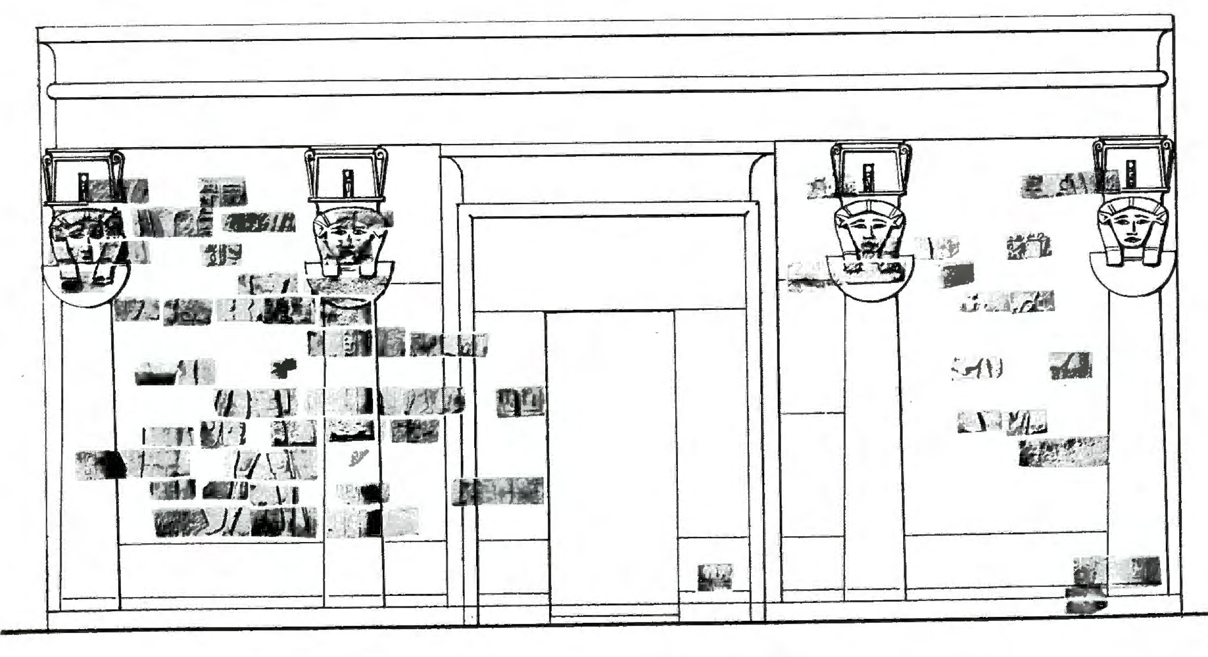


Fig. 118. Schéma de la façade de l'édifice des Divines Adoratrices.

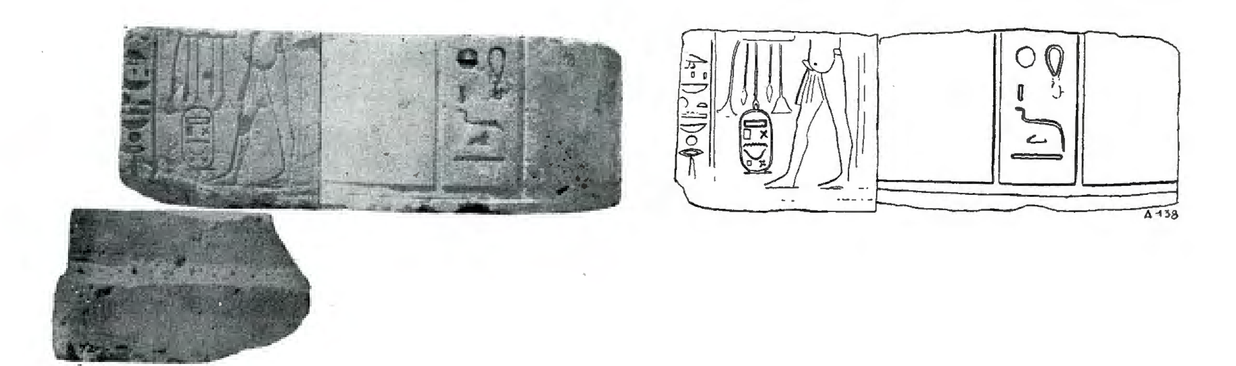
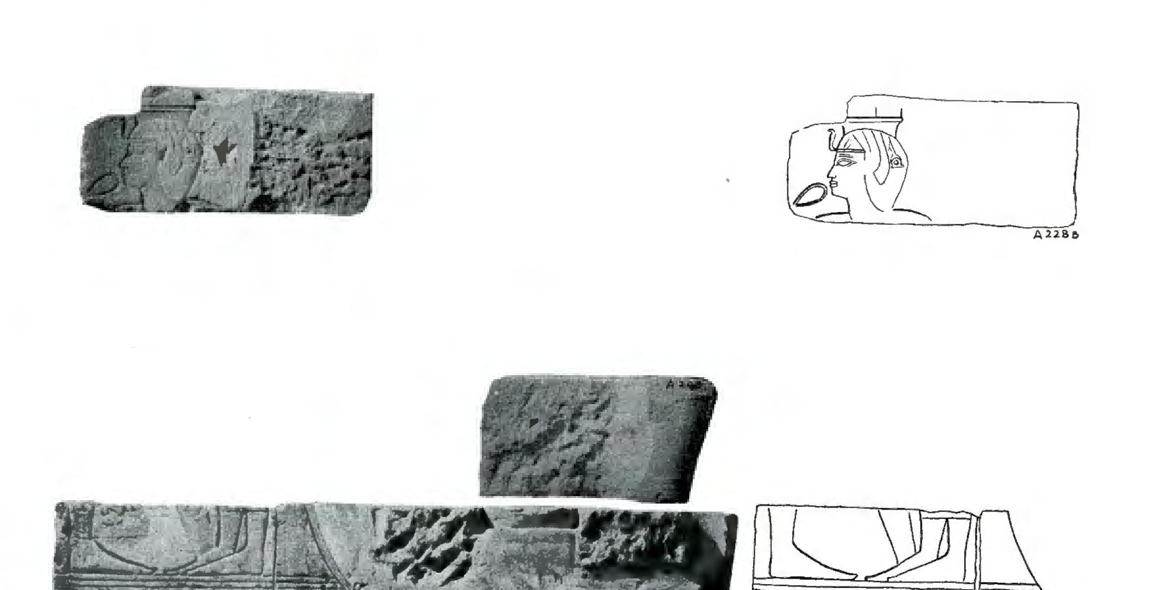


Fig. 119. Compléments de la façade, moitié droite, de l'édifice des Divines Adoratrices.





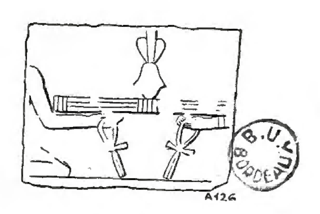


Fig. 120. Façade centrale (porte), montant droit, de l'édifice des Divines Adoratrices.

Col. 2 « ... *l'œuf divin* (1) *qui est créé... le....* (cartouche martelé)... *Aménirdis... (aimée) d'Osiris Pa-ded-ankh, (comme Rê à jamais)* ».

Col. 3 ou col. 4 : « ... *comme Rê à jamais* ».

Les colonnes reposent sur un soubassement, non décoré, qui s'allonge sous toute la façade.

Les têtes hathoriques des chapiteaux sont à face humaine, avec oreilles de vache; la coiffure est à épais bandeau retombant droit. Elles sont pourvues d'un collier en forme de signe *nb*, qui repose directement sur la colonne (2). Il y a eu retaille du collier sur les blocs A 111-A et A 199, pour en transformer le contour; on remarque aussi une recharge au plâtre de la face du chapiteau de la colonne 2 (bloc A 150). Les chapiteaux supportent des dais pourvus d'une uraeus centrale (A 184).

Revers intérieur du mur de façade (fig. 122)

Salle A (3) : On pénétrait dans la salle A par la *porte* qui est dans l'axe de la façade principale, mais qui se trouve décalée par rapport à l'axe intérieur de la salle. L'embrasure de la porte n'était pas décorée.

A l'intérieur, le montant A, seul conservé, permet de restituer, de chaque côté de l'ouverture, une scène en relief plat : la Divine Adoratrice reçoit l'accolade du dieu Amon (pl. CII). Elle est coiffée des ailes de vautour enveloppantes et des hautes rémiges; sa longue robe collante, tenue par deux bretelles peintes, laisse sa poitrine découverte; sa taille, très haute, est fortement cambrée; de la main droite, elle tient la croix ansée et la *menat*. Le sein de la Divine Adoratrice est appuyé contre la poitrine du dieu, son bras gauche passant devant lui, pour se poser sur son épaule; sa longue robe étroite touche la jambe d'Amon. Celui-ci est traité en retrait; sa barbe, cependant, passe devant l'épaule de la déesse.

A *gauche* de la porte, entre celle-ci et le mur extérieur latéral de droite, se trouve un grand panneau, composé de *trois registres* superposés, que surmonte une frise de *khakerou*. Les personnages des différents tableaux sont à des échelles très diverses.

(1) Sur un fragment des ruines du temple d'Osiris Pamerès : (Pillet, *A. S. A. E.*, XXV [1925], p. 23); à l'entrée de la tombe de Pabasa (Assassif, n° 278), Nitocris est appelée : et sur le socle de la statuette d'Ankhnesneferibrê : ; G. Legrain, *C. G. C. St. et Statuetten*, III (1914), p. 13-14 et pl. XII.

(2) Un bloc du Musée du Caire (fig. 121), provenant vraisemblablement d'un édifice éthiopien de la région thébaine, présente un élément de porte, avec tore pourvu d'un ensemble hathorique semblable.

(3) Salle A. A droite de la porte (pl. CII) : Blocs A 118, A 209-A, A 194, A 292, A 157, A 303, A 193, A 136, A 175. A gauche de la porte (pl. CIII-CIV) : A 277, A 173, A 300, A 56-A, A 183, A 228, A 95-A, A 247, A 217-A, A 218, A 299, A 286, A 135, A 187, A 256, A 199[1].

a) Aucun bloc de la façade extérieure ne « passant » aux assises correspondant au registre inférieur, il n'est pas possible de dire, sans hypothèse, quelle scène s'y trouvait (cf. *infra*, p. 117, hypothèse éventuelle concernant le bloc *A* 293).

b) Au registre du milieu (pl. CIII-CIV), la Divine Adoratrice, assise sur un trône que porte la nacelle *sp;* [1], tient de ses deux poings refermés et placés côte à côte, pouce contre pouce, sur sa poitrine, deux sceptres croisés, terminés par une fourche. Le haut de la représentation manque. En face d'elle sont disposés deux registres séparés par un signe du ciel.

Celui du bas comporte de petits personnages. Le premier s'avance dans le même sens que la Divine Adoratrice; c'est l'« *Horus de Libye* », qui figure aussi dans les scènes de fête Sed de Thoutmosis III à Karnak et d'Osorkon II à Bubaste [2]; il tient de la gauche un bâton; sa main droite, derrière lui, est tombante. En sens contraire s'avance un prêtre, vêtu d'une peau d'animal et portant la longue tresse; sa main est tendue au-dessus de l'Horus de Libye vers le sceptre de la Divine Adoratrice. Ce peut être le prêtre Sem ou l'Iounmoutef, que nous retrouverons l'un ou l'autre dans les autres scènes. Derrière ce personnage, les trois « *âmes de Pe* », à têtes de faucon, font l'acclamation, le genou gauche en terre [3]. Cette disposition est semblable à celle du couloir de Thoutmosis III, au Sud de la salle des Fêtes de Karnak; les personnages de la fête Sed sont les mêmes dans les deux cas [4].

Du demi-registre du dessus, ne subsistent que peu d'éléments : en premier s'avance un prêtre vêtu d'une peau d'animal; au delà de deux bandes verticales, qui doivent être des supports d'enseignes, le fond est occupé par un trône, avec socle en ▬, sur lequel est assis un personnage tenant un sceptre [5].

Plus à droite, un tableau complet est manquant.

c) Au registre supérieur (pl. CIII-CIV), le mieux conservé, la Divine Adoratrice est debout, face à droite, brandissant le *ḥts;* elle est coiffée des ailes de vautour, surmontées des hautes rémiges, avec uraeus frontale; au-dessus d'elle plane « *Ouadjet, maîtresse de Dep-Pe* », sous la forme d'un vautour à tête de serpent.

En haut, dans l'angle, deux de trois colonnes de texte : « ¦... *de la Divine Adoratrice de*

[1] Cf. W. Fr. v. Bissing (et H. Kees), *Untersuchungen zu den Reliefs aus dem Re-Heiligtum des Rathures* (Munich, 1922), p. 92, et n. 121.

[2] Pour la fête Sed de Thoutmosis III, cf. *infra*, p. 114, n. 2; pour celle d'Osorkon, E. Naville, *The Festival Hall of Osorkon at Bubastis* (L. 1892), pl. VI. Sur l'Horus de Libye, cf. encore Sir A. H. Gardiner, *J. E. A.*, XXX (1944), p. 30 et *Onomastica*, I, 118*.

[3] Au-dessus des âmes de Pe, la fin de la première ligne de légende montre le cartouche suivi de la formule traditionnelle; à la seconde ligne : « *les âmes de Pe; toute santé, toute joie, éternellement* ». Pour les âmes de Pe, cf. M. Werbrouck, *Chronique d'Egypte*, 53 (1952), p. 47.

[4] W. Fr. v. Bissing (et H. Kees), *Untersuchungen*, p. 99 et fig. 1 et 2 (p. 116); cf. W. Fr. v. Bissing, *Das Re-Heiligtum des Königs Ne-woser-Re*, Bd. III, Beiblatt A.

[5] Dans la scène de Thoutmosis III à Karnak le trône est vide.

la Maison d'Amon, le grand majordome... [1] ¦... *chambellan...* ». On doit donc supposer la présence, sous ce texte et derrière la Divine Adoratrice, d'un haut dignitaire de la Cour [2], dont étaient indiqués le nom et les titres.

Sauf quelques signes, la partie supérieure a été arasée; on lit cependant, devant la femme et au-dessus d'elle : « *L'épouse du Dieu...* (cartouche gratté)... ». En avant du nom, un ☥ est tendu par un vautour juché sur une corbeille, que porte une colonnette végétale, flanquée des éléments de la formule : « *Puisse-t-elle donner la vie* ».

Précédant la Divine Adoratrice, le prêtre « *Iounmoutef* », portant la tresse et vêtu de la peau d'animal, s'avance vers des offrandes, placées sur deux registres, dont seul subsiste l'inférieur; on y reconnaît trois godets, dont le premier semble contenir un pain; au-dessus des deux autres, cuisse et côtelettes; le tout est placé devant la chapelle *itrt*.

Séparé de cette scène par une bande verticale, un second tableau occupe la partie droite du registre supérieur. Suivie d'un personnage de taille plus petite, tête nue, et tenant vraisemblablement le flabellum [3], la Divine Adoratrice, vêtue d'une longue robe collante, renverse deux godets. Sous ceux-ci, légende : « *Offrir* (*l'oie*) » [4], ce qui est un rite de fondation, parfois associé aux scènes de la fête Sed. Devant, une colonne de texte, en partie arasée, précise : « ... (*un monument*) *en belle pierre blanche de grès...* ».

Plus à droite, la Divine Adoratrice, vêtue d'une robe collante semblable et tenant le ☥ de la main droite, s'avance, un grand sceptre dans la main gauche; deux bandes verticales sont encore discernables en avant.

A *droite* du montant A de la porte (pl. CII), la paroi est occupée vraisemblablement par *cinq tableaux* superposés; il ne subsiste les éléments que de trois d'entre eux. Un Nil, portant un plateau d'offrandes avec ☥ au centre et vase de chaque côté, que surmontent et d'où pendent des fleurs, tourne le dos à la porte d'entrée de la salle A et se dirige vers la cloison, qui sépare la salle A de la salle B. Sont aussi suspendus au plateau d'offrandes, de chaque côté, un signe ☥ et au centre un cartouche, avec le nom de « *Chep*(*enoupet*) [5] ». L'un des Nils est nommé : « *La*

[1] Au lieu de [hiéroglyphes], on trouve aussi, avec inversion respectueuse, [hiéroglyphes] (cf. J. Leclant, article à paraître dans *J. N. E. S.*).

[2] Il n'est pas rare, dans l'angle des scènes, de trouver, derrière la Divine Adoratrice et de beaucoup plus petite taille qu'elle, son grand majordome, tenant souvent le flabellum. Dans le cas présent, celui-ci est Akhamenerou (cf. *infra*, p. 124).

[3] Cf. la note précédente et *infra*, p. 124, n. 2.

[4] Ch. Kuentz, *L'Oie du Nil, Archives du Muséum d'Histoire Naturelle de Lyon*, XIV (1926), p. 52-53.

[5] La disposition varie selon les tableaux. Au registre 3 à partir du bas, de chaque côté du sceptre central, qui est muni d'un double crochet fourchu, l'un au niveau du *ḥtp*, l'autre à l'extrémité pendante, sont disposées deux fleurs ouvertes, sous lesquelles pendent les *'nḫ;* il n'y a qu'un seul bouton, du côté gauche. Au registre 4 pendent deux boutons et deux fleurs ouvertes, dont les pétales sont gravés; les signes ☥ sont, au-dessus des fleurs, à deux hauteurs légèrement différentes.

Très-Verte». Devant, en colonne, pour chacun, légende : « *Paroles à dire : Je viens et t'apporte* (*toutes*) *les offrandes* (ḥtpw, *scil.* ḏf;w, ḫt nbt nfrt)».

Salle B (pl. CV-CVI) [1] : Au dos de la grande scène extérieure, à gauche de la façade, correspond la paroi 1 de la salle B. Celle-ci était moins élevée que la salle A et son mur ne comportait que deux registres surmontés par une ligne de textes, fort peu lisible [2], et des *khakerou*.

Au registre inférieur, dont il subsiste trois parpaings, « *Chepenoupet*», dont le cartouche est opposé à la colonnette végétale accotée de la formule : « *Puisse-t-elle donner vie et force*», est en face du prêtre « *Sem*». Puis «*la fille royale de* (cartouche arasé, traces de *Piankhy*)], *la Main du Dieu, Chep*(*enoupet*), *vivante*», est opposée au serpent lové dans une corbeille supportée par la colonnette végétale, avec la formule « *Puisse-t-elle donner vie et force*», et au prêtre « *Sem*».

Le registre supérieur comporte une scène plus complète. A gauche, la Divine Adoratrice s'avance, tenant de la main gauche un sceptre et, de la droite, le *ḥts*, horizontalement. Devant elle sont nommés deux personnages : le « *prêtre-lecteur*» et l'«*ami* (*unique?*)». Leurs noms sont dirigés à la rencontre de la Divine Adoratrice. La jambe arrière de l'«*ami* (*unique*)» passe devant la partie postérieure d'un taureau, qui est étendu, membres liés; un personnage, vêtu du pagne, égorge l'animal; derrière, un personnage en robe longue s'avance vers la scène de sacrifice [3].

A la partie supérieure, une bande verticale sépare le titre de l'« *ami* (*unique?*)», déjà cité, d'une colonne de texte, à laquelle fait face un grand prêtre « *Sem*», coiffé de la boucle tombante et tenant droit le bâton de consécration; il prononce une formule : « *Paroles à dire : Qu'il n'entende pas...*».

Fragments divers des scènes intérieures (pl. CVII-CVIII) : Un certain nombre de fragments décorés de reliefs, appartenant à l'édifice des Divines Adoratrices, ne peuvent être replacés avec certitude, car ils ne se raccordent pas à des éléments mis en position de façon sûre.

Cependant diverses considérations permettent de conjecturer leur position d'origine avec un degré plus ou moins grand de vraisemblance. Il convient d'abord de tenir compte des indices architecturaux : parpaings, blocs d'angles, épaisseur des murs [4]; la décoration doit être aussi prise en considération : blocs d'axe, direction des scènes, hauteur et longueur des panneaux restitués. L'étude des blocs prouve qu'il y avait plusieurs types de registres de hauteur différente; on peut

[1] Salle B : Blocs A 190, A 302, A 294, A 209, A 55, A 43, A 221, A 146, A 171, A 280, A 163, A 244, A 71, A 95.

[2] «...*Chepenoupet, aimée de* (*Mout?*), *maîtresse du ciel*».

[3] Pour ces scènes de sacrifice du taureau, cf. E. Otto, *An ancient Egyptian hunting ritual, J. N. E. S.*, IX (1950), p. 164-177.

[4] Cf. *supra*, p. 110, n. 1.

donc replacer un personnage dans un registre déterminé, selon ses proportions; les dimensions des cartouches et des légendes sont également en correspondance avec la hauteur des registres. En fonction des critères précédents, il semble que la répartition doive être la suivante.

Le revers de la façade, qui a été étudié précédemment, montre que la paroi 1 de A comporte trois registres superposés de petits personnages, et la paroi 1 de B deux registres de petits personnages de mêmes dimensions. Nous sommes conduits à admettre que l'ensemble des salles B et C peut comporter deux registres de petits personnages [1]. Quant aux personnages d'autres dimensions, moyens et grands, ils correspondent à deux types différents de parois : l'un comporte de grands personnages occupant toute la hauteur de la paroi (paroi 4 de la salle A), l'autre des personnages moyens disposés sur deux registres (paroi 3 de la salle A). La paroi 2 de la salle A, qui est comprise entre les deux portes d'accès aux pièces latérales B et C, comprend, sur deux registres, deux scènes spéciales d'axe, celle du bas plus haute que celle du haut.

Comme nous l'avons déjà noté (p. 115), l'encadrement intérieur de la porte d'entrée de la grande façade est décoré de cinq petits panneaux de Nils superposés, dont l'inférieur correspondrait au soubassement et dont le supérieur serait au niveau de la petite scène d'axe de la paroi 2.

Nous classerons les blocs divers des scènes intérieures en fonction des principes que nous venons de tenter de dégager.

a) *A* 293 (pl. CVII-CVIII) est un fragment portant un prêtre tenant dans sa main un pan de la peau qui le recouvre; devant lui, on voit une série de hampes de pavois et un arc.

Le bloc montre un personnage de mêmes dimensions que ceux de la paroi 1 de la salle A et du registre supérieur de la paroi 2 de la même salle; sa représentation : l'entrée de la Divine Adoratrice, précédée de ses enseignes, convient à l'ensemble des scènes de cette paroi.

Les blocs *A* 215-A et *A* 200 (pl. CVII-CVIII) montrent la Divine Adoratrice assise sur un trône. Etant donné que *A* 215-A est un bloc d'angle, compte tenu aussi de la direction de la scène et de la hauteur de la représentation, il est possible de loger cet élément au registre inférieur de la paroi 1 de la salle A ou dans la salle B.

b) *A* 103-A (pl. CVII-CVIII). Base de deux cartouches; le premier est martelé : («*fille de* (*Piankhy?*)]), *à jamais*»; le second est celui de « (*Chepen*)*oupet, vivante à jamais*».

A 130 (pl. CVII-CVIII). Bloc portant des colonnes de titulature et de formules. Le cartouche de « *Chepenoupet*» est intact; celui de « *Piankhy*» a été martelé. La légende qui lui fait face : « ... *toute vie et force venant de moi*» concerne un dieu.

[1] Nous n'avons retrouvé aucun élément certain de la salle C; en conséquence nous ne signalerons aucun bloc en position dans cette salle.

A 165 et *A* 96 *bis* (pl. CVII-CVIII) se raccordent et offrent deux scènes. Sur l'une, « *Amon-Rê, maître des Trônes du Double-Pays* » n'est représenté que par ses plumes : « *Je te donne* ... ». Scène voisine : à gauche, derrière la Divine Adoratrice dont il ne subsiste que la touffe de plumes de la coiffure (?), début d'une colonne de texte : « *Que l'Epouse du Dieu soit*... ».

A 87 (pl. CVII-CVIII) : Tête et coiffure de « (*Chepen*)*oupet vivante... Toute vie, stabilité, force* ».

Les blocs *A* 186 et *A* 191 (pl. CVII-CVIII) montrent, partant d'un angle, la Divine Adoratrice « (...) *vivante*, (*fille de*)..., *j.* (*v.*) », apportant un plateau chargé de pots et de pains. Légende, vraisemblablement : « *Faire la libation* ». Derrière elle, deux colonnes de texte : « ¦... *vivante auprès de toi* ¦... ». De la divinité qui lui faisait face ne subsiste rien, sinon la légende : « ... *toute vie et force, auprès de*... ».

A 86 (pl. CVII-CVIII) : Un Amon s'avance, ruban derrière le dos. Derrière lui, deux colonnes de texte appartiennent à la scène précédente. Ce bloc pourrait être placé peu au-dessus du bloc *A* 86-A.

A 86-*A* (pl. CVII-CVIII) : Bloc en partie martelé; on aperçoit les jambes d'une femme et, derrière, les restes d'une colonne de texte.

Les blocs *A* 103-A, *A* 87, *A* 186 et *A* 191, *A* 86 et *A* 86-A doivent être replacés sur les parois 3 de B ou de C. Le bloc *A* 165 ayant une profondeur de o m. 77, nous proposons de le situer sur le mur 2, qui, correspondant au fond des salles B et C, était beaucoup plus épais (cf. *infra*, bloc *A* 308, p. 121); la position de *A* 165 entraîne celle de *A* 96 *bis*. Quant au bloc *A* 130, dont le sens de la scène est à l'inverse de celui des autres, il ne peut provenir que de la paroi 1 de C, puisque sur les parois 1 de A et de B semble ne figurer aucun dieu.

c) Le bloc *A* 25 (fig. 123) présente des restes d'un double dais de fête Sed; il s'y dresse les hautes rémiges de la « *Divine Adoratrice, maîtresse du Double-Pays, Chepenoupet, vivante à jamais* »; le dais est précédé des deux emblèmes de Khonsou et d'Oupouaout [1].

Cette scène double doit être située sur un axe, qu'en fonction de cette représentation nous appelerons axe jubilaire. La place qui lui revient est la même que celle réservée à la scène analogue de fête Sed, dans la salle de la naissance du temple de Louxor [2]. Elle occuperait le registre supérieur du panneau 2 de la salle A, dans lequel sont percées les portes conduisant de cette pièce respectivement vers les chambres B et C; c'est vers cette scène également que s'acheminent ainsi les Nils, qui entrent par la porte de la façade de la salle A et dont les panneaux sont d'une hauteur correspondante.

[1] W. Fr. v. Bissing (et H. Kees), *Untersuchungen*, p. 52 et 99 (cf. fig. 1, p. 116).
[2] P.-M., *T. B.*, II, p. 98, plan n° 105-108, bibl. p. 107.

Le bloc *A* 133 (fig. 123) est aussi un bloc d'axe. Deux représentations d'« *Amon-Rê, maître du ciel* » se tournent le dos. « *Paroles à dire : Je te donne* (*toute*) *vie et force. Paroles à dire : Je te donne toute santé* »; à droite, le bloc indique, face au dieu : « *la Main du Dieu, Chepenoupet*... (*fille de?*) *Aménirdis* ».

Ce bloc, épais seulement de o m. 52, est inscrit des deux côtés. La seconde face montre, à droite, de hautes plumes surmontées de « ... *à jamais* »; à gauche, au-dessus de l'extrémité renflée d'une couronne blanche, un élément de texte est tourné dans l'autre sens; on pourrait y voir la fin du nom d'(« *Osiris Pa-oucheb*)-*ad* » [1].

A moins de supposer une niche, que nous ne saurions guère où situer, il faut admettre que A 133 est un bloc de remploi; le style et vraisemblablement la légende en placent la première gravure à l'époque éthiopienne; il s'agirait donc d'un remploi d'époque. C'est d'ailleurs le seul bloc de remploi qu'on puisse caractériser en tant que tel dans toute la chapelle.

Etant données les proportions des personnages et des cartouches, ce bloc, qui provient d'un axe, prend sa place au registre inférieur de la paroi 2 de la salle A, sous la représentation double de la fête Sed, entre les deux portes d'accès aux salles B et C; le remploi était ainsi masqué dans le mur qui sépare B et C.

d) Les éléments d'une des portes intérieures (fig. 124) menant de A vers B ou vers C ont été retrouvés.

Au linteau (*A* 160), sous le signe du ciel, un disque solaire est nommé : « *Le Béhédite, dieu grand, maître du ciel* ». En dessous s'opposent la « *Divine Adoratrice* » et « *Ouadjet* ». Cette face de la porte est celle de la petite chambre. Au revers, c'est-à-dire sur la paroi 2 de la salle A, subsiste une des ailes du disque central du linteau.

Du montant de la porte ne reste qu'un bloc (*A* 315) avec motif latéral de bandes verticales (fig. 124), semblable à celui qui borde les registres de Nils, sur la paroi 1 de la salle A, près de la porte d'entrée. Ceci serait une raison pour attribuer ce fragment à la porte menant d'A vers B, et pour placer cette dernière tout près du mur de façade. Le bloc porte encore deux colonnes de texte : « ¦... *qu'aime le dieu*... ¦... *son monument pour son père Os*(*iris*)... ». Au revers, du côté de la petite salle, les deux colonnes de texte sont très abîmées.

e) Trois fragments (pl. CVII-CVIII) de personnages en relief, d'une grande dimension comme ceux de la façade, proviennent du grand panneau, qui occupe toute la hauteur de la paroi. Ces blocs sont des parpaings et ils portent au dos une décoration en creux, qui correspond au parement extérieur du mur.

[1] Cf. la petite chapelle de Taharqa et Chepenoupet, dite couramment d'Osiris Nebankh, à Karnak (P.-M., *T. B.*, II, p. 63-64).

A 267 (pl. CVII-CVIII) montre, en relief très prononcé [1], une grande figure de femme, à longue perruque en grains, avec collier; une main est posée sur son épaule. Il est donc vraisemblable de supposer, derrière elle, un dieu, tourné dans le même sens. Or A 155 présente le sommet des plumes d'Amon, avec cette direction.

Sur *A* 192, des éléments du nom de la « *Main du Dieu, la fille royale...* », surmontés de l'oiseau de protection, et tournés dans le sens opposé, indiquent l'existence d'une scène symétrique. Le caractère double de cette représentation invite à la placer sur un axe, l'axe jubilaire, d'après l'étude d'ensemble des éléments conservés de l'édifice, face à la double représentation de la fête Sed de la paroi 2 de la salle A, donc sur la paroi 4, de chaque côté d'une porte. Si l'on considère l'autre face de ces blocs, on y remarque, en creux, des personnages de taille bien moindre, qui tous se dirigeraient dans le même sens, vers la façade principale du temple (*infra*, p. 125).

f) *A* 266. Devant les plumes de la Divine Adoratrice se trouve un cartouche : « *Chepenoupet, vivante comme Rê* ».

A 270 présente le disque à cornes d'une déesse de dimensions moyennes. Il correspond à un angle, uniquement du côté intérieur.

A 272 montre le sommet d'une couronne blanche, surmontée du nom d'« *(Os) iris-Ded-ankh* » et la mention : « ... *excellent...* (?) » Devant : « ☥ *Je te donne toute vie et force...* ☥ *Je te donne toute santé* ».

A 266, *A* 270, *A* 272 (pl. CVII-CVIII) sont des parpaings et leurs contrefaces sont gravées en creux.

Sur *A* 288 (pl. CVII-CVIII), un Osiris, à la tête surmontée de cornes horizontales, est suivi d'une déesse, qui place sa main en hommage derrière l'épaule du dieu. Derrière, tournée en direction inverse, portant la coiffure à plumes avec uraeus et mortier surmonté sans doute des rémiges, une femme, vraisemblablement la Divine Adoratrice, « *fait la libation* » à des divinités.

A 20 (pl. CVII-CVIII). De chaque côté d'une colonne de texte mentionnant les « kas *de tous les vivants* », se dirigent en sens inverse des personnages féminins, reconnaissables à leur chevelure. Le geste de la femme de droite, et le texte qui est derrière elle, permettent de supposer qu'il s'agit de la Divine Adoratrice; cette remarque indique la direction de la scène.

A 131 (pl. CVII-CVIII) montre deux personnages, masculin et féminin, se suivant; ils tiennent un ☥ dans la main qui pend derrière eux. Devant la déesse : « *(Je) te donne toute vie et force* ». Derrière elle, quatre bandes verticales, qui pourraient être des éléments d'une *itrt*.

[1] Peut-être faut-il attribuer au même monument le bloc *A* 222 (fig. 125) qui porte, en relief marqué, les fragments de divers personnages, sectionnés au niveau supérieur des jambes; l'un d'eux semble courir (course rituelle?); on remarque les mains de personnages de plus petite taille.

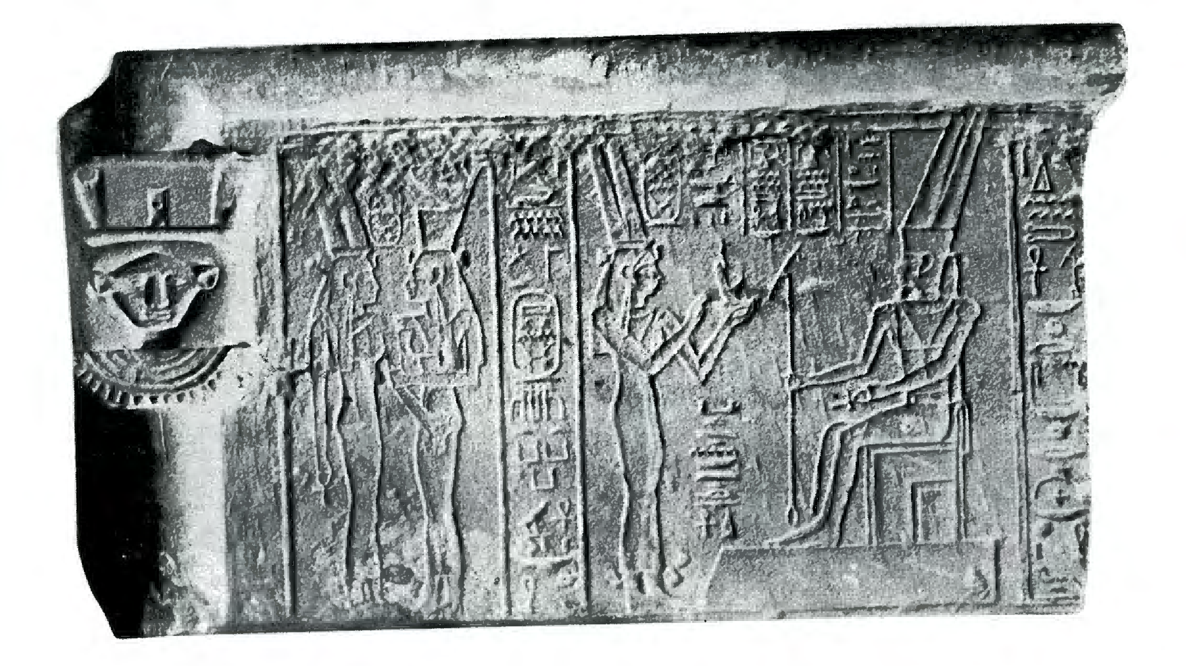


Fig. 121. Bloc du Musée du Caire.

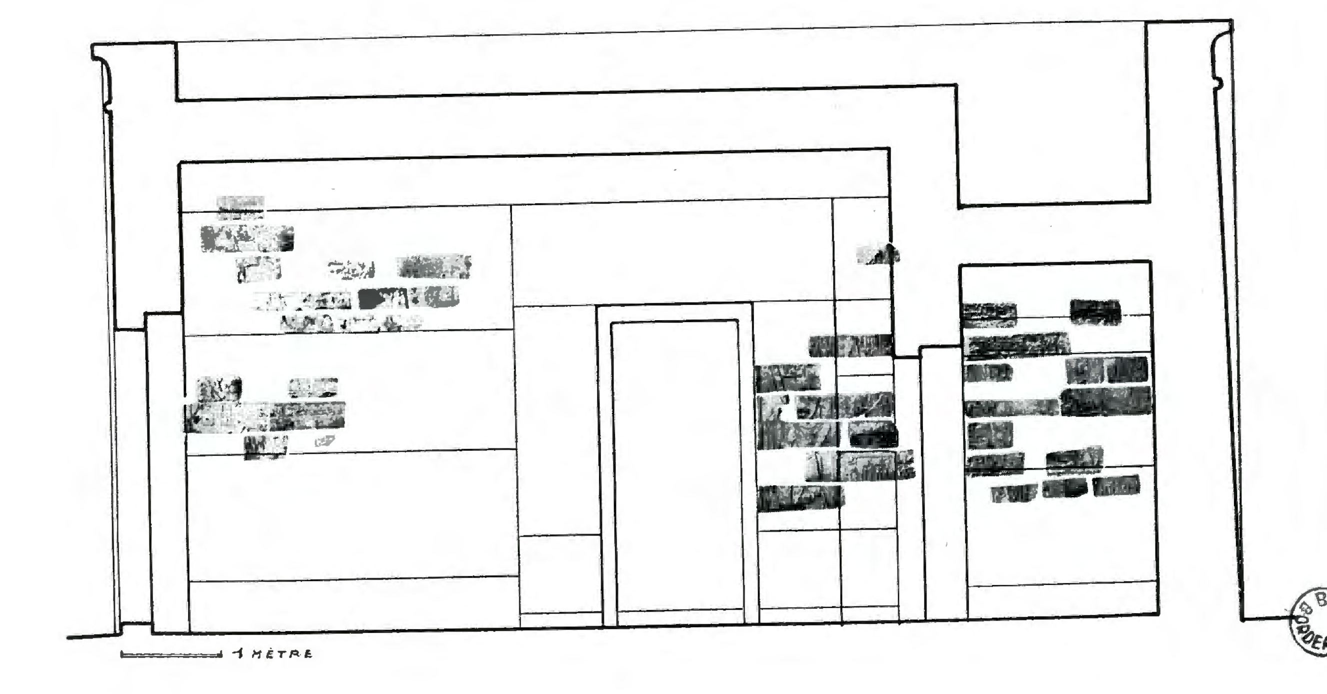
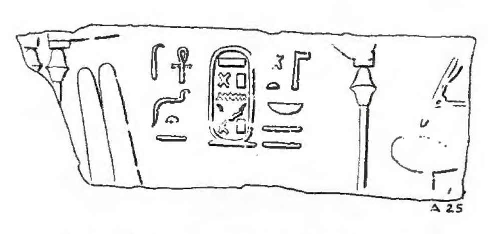


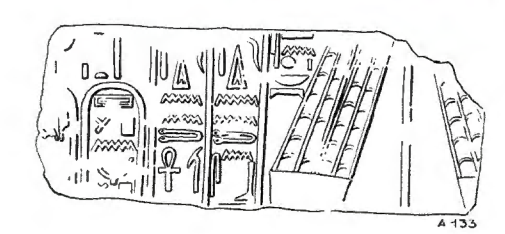
Fig. 122. Schéma de la coupe de l'édifice des Divines Adoratrices.











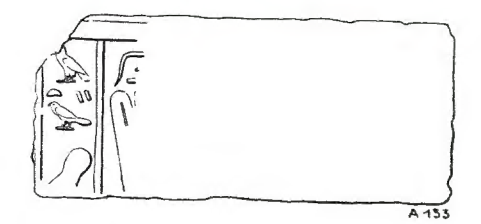


Fig. 123. Blocs A 25 et A 133.

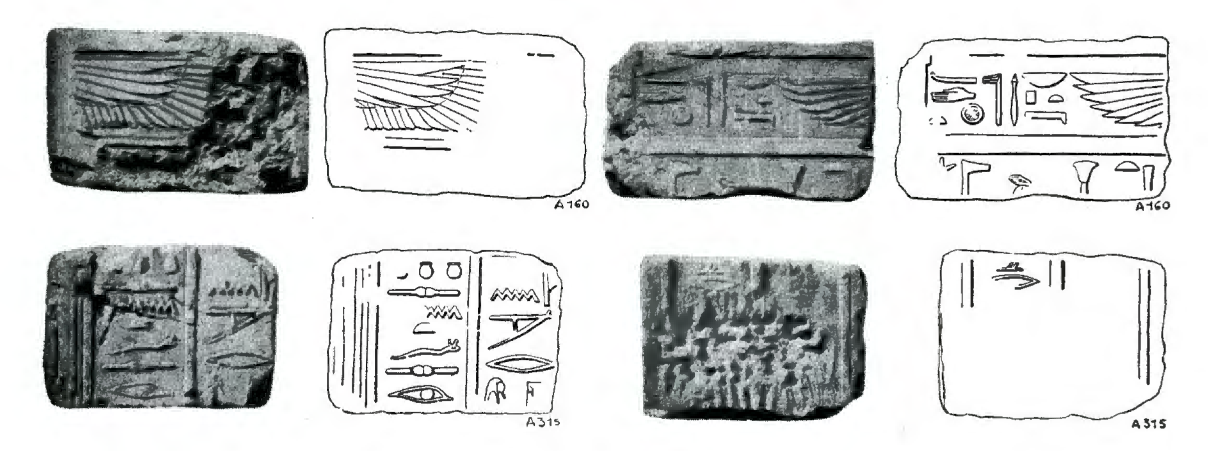
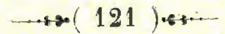
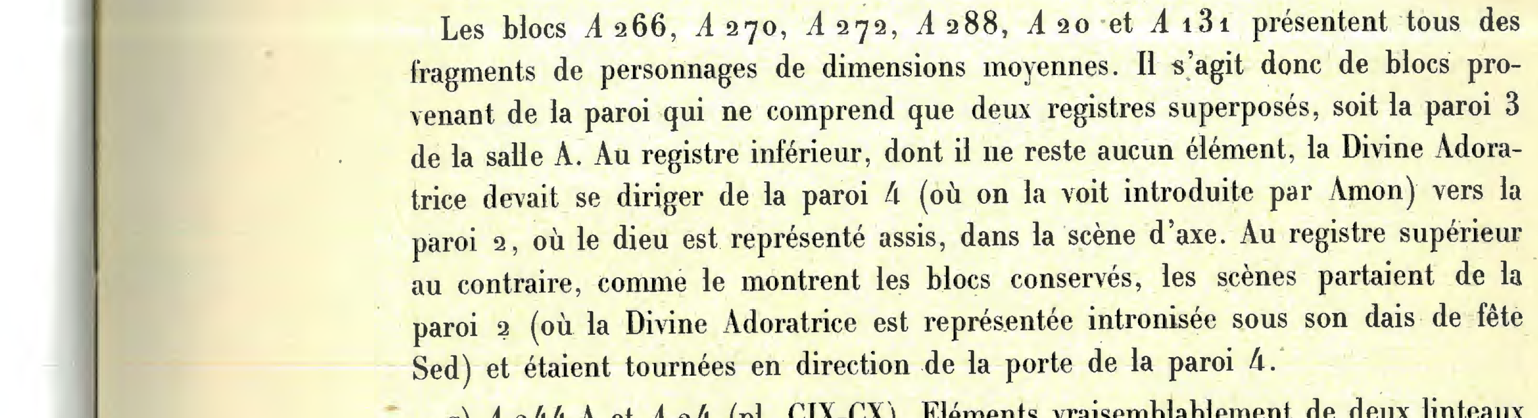


Fig. 124. Éléments d'une porte intérieure : linteau et montants.



Fig. 125. Fragment de paroi intérieure de l'édifice des Divines Adoratrices (bloc A 222).





Les blocs *A* 266, *A* 270, *A* 272, *A* 288, *A* 20 et *A* 131 présentent tous des fragments de personnages de dimensions moyennes. Il s'agit donc de blocs provenant de la paroi qui ne comprend que deux registres superposés, soit la paroi 3 de la salle A. Au registre inférieur, dont il ne reste aucun élément, la Divine Adoratrice devait se diriger de la paroi 4 (où on la voit introduite par Amon) vers la paroi 2, où le dieu est représenté assis, dans la scène d'axe. Au registre supérieur au contraire, comme le montrent les blocs conservés, les scènes partaient de la paroi 2 (où la Divine Adoratrice est représentée intronisée sous son dais de fête Sed) et étaient tournées en direction de la porte de la paroi 4.

g) *A* 244-A et *A* 24 (pl. CIX-CX). Eléments vraisemblablement de deux linteaux de porte. Texte en grands hiéroglyphes. De part et d'autre du signe ☥, d'un côté : « *l'épouse du Dieu, la Divine Adoratrice* », de l'autre « *l'épouse du Dieu* » et restes de « *Chepenoupet* ». Par son épaisseur (o m. 86), le bloc A 24 se place au-dessus de la porte de la façade principale, dans la salle A.

A 45 et *A* 278, *A* 144, *A* 169 (pl. CV-CVI). Eléments de frises de *khakerou*.

A 58-A, *A* 225, (pl. CIX-CX). Eléments de corniche intérieure de porte. A 332 est une corniche d'angle.

h) *A* 308 (fig. 126). Sous deux bandes horizontales, dont l'inférieure est peut-être un ciel, se trouvent conservées six colonnes de texte, se rapportant, semble-t-il, à quatre divinités ; on aperçoit l'extrémité des hautes plumes des deux premières :

« 1 *(Jour de) la naissance d'Osiris. Salut toi... du ciel,* 2 *le premier enfant de Rê.* 3 *(Jour de) la naissance d'Horus. Elle contemple sa fête.* 4 *Que l'on célèbre selon son désir.* 5 *(Jour de) la naissance d'Isis. Salut à toi, Hathor, uraeus* 6 *de Rê, Dame du Double-Pays* ».

Ce texte pourrait être un hymne pour la fête de la naissance des cinq dieux (Plutarque, *De Iside,* XII)[1].

Il est impossible de préciser la position du bloc A 308. Sa profondeur de o m. 72 et sa gravure inviteraient à le placer non loin des blocs A 165 et A 96 *bis,* soit au registre supérieur de la paroi 2, salle C[2].

Naos ayant pu appartenir à l'édifice des Divines Adoratrices (pl. CIX-CX) : Les blocs A 333 et A 622 d'une part, A 597 d'autre part, correspondent à deux extrémités d'entrecolonnements : l'une de leurs extrémités, taillée à cet effet, recevait l'encastrement d'une colonne ; l'autre, avec retour d'angle, s'adaptait à un dispositif d'ouverture.

(1) M. le Dr É. Drioton a bien voulu nous faire profiter de ses conseils pour l'interprétation de ce texte.

(2) Si l'on estime ce bloc postérieur à l'époque éthiopienne, il convient de tenir compte du fait que l'édifice des Divines Adoratrices a pu être debout jusqu'à l'époque du constructeur de la colonnade ptolémaïque de Karnak-Nord (soit un des derniers Ptolémées, cf. p. 6) et que jusqu'à ce moment elle a pu recevoir des compléments de décoration (cf. p. 72 et 89).

Les blocs *A* 333 et *A* 622 proviennent d'une seule et unique pierre, qui a été coupée, lors de la mise en fondation. La face extérieure, gravée en creux, montre à gauche un personnage à robe courte, s'avançant vers un sceptre, dont nous ne possédons que la partie inférieure. De part et d'autre de la fourche de base s'incurvent sept bandes retombant en terre; l'ensemble n'est pas parfaitement axé [1]; le pouce de pied du personnage de gauche cache, à leur extrémité inférieure, trois des bandes de gauche. A droite, en sens inverse, s'avance Montou [2] tenant devant lui un sceptre, dont la fourche a été transformée par une regravure. Un trait de regravure se remarque aussi sur le mollet avant du dieu. Toute la partie supérieure a été usée, pour en faire disparaître la gravure. La scène est à rapprocher de l'entrecolonnement E *β* 3 de la colonnade de Taharqa (cf. p. 82).

Derrière le talon du dieu, à droite, on remarque un trou passant à 45° à travers l'angle de la pierre; à gauche, à peu près à la même hauteur, un petit trou semblable traverse l'angle à 45° aussi. Il peut s'agir du passage d'une corde destinée à tenir un voile. Le bloc *C* 448 *bis* porte les mêmes caractéristiques.

En retour, le bloc *A* 333 montre, à un niveau supérieur, et en relief, la jambe arrière, rouge rechargée en jaune, d'un personnage à robe longue. Une queue-d'aronde, à la partie supérieure, liait ce bloc à un autre non retrouvé, qui portait le reste du personnage et pouvait former montant de porte.

Les blocs *A* 622 et *C* 448 *bis* présentent, au revers, en relief, Thoutmosis IV assis sur un trône, la queue d'animal ramenée en avant; devant sont placés trois vases sur supports et autour desquels s'enroulent des tiges de fleurs. Des surcharges de couleur témoignent de remaniements; sous la recharge jaune générale, apparaît le rouge des jambes du roi.

Le bloc *A* 597, dont l'un des petits côtés porte trace de l'encastrement d'une colonne et dont l'une des grandes faces n'est pas décorée, présente sur ses deux autres côtés des gravures en relief, et d'autres en creux, qui témoignent d'un remaniement. En effet, le bloc a été primitivement un bloc d'angle avec retour; la tête d'une porte, probablement, s'y accrochait à 90° par une queue-d'aronde (cf. le dispositif semblable sur *A* 333). La surface de jonction primitive a été regravée et a reçu, en creux, un personnage s'avançant vers la gauche. Il est suivi d'une colonne de texte : *«aimé de ... puisse-t-il être doué de vie»*, se rapportant au personnage en relief de la première gravure, qui est aussi dans le style de la XVIIIe dynastie. Ce personnage, rouge rechargé en jaune, conservé sans modifications, s'avance vers la droite : c'est le roi, qui fait face à une divinité debout, dont il ne reste que la trace de la queue d'animal accrochée à sa ceinture. Cette divinité avait été regravée

[1] Nous n'avons pas trouvé le pareil de ce sceptre.

[2] Le complément supérieur de A 622 est le bloc C 448 *bis*, ce qui nous permet d'affirmer qu'il s'agit bien de Montou; l'épaisseur de ces deux blocs est la même, et la gravure de leur contreface, de même style, est de Thoutmosis IV.

sur une surface précédemment martelée; c'était un Amon bleu, qui a pu être arasé lors de la révolution amarnienne.

Le petit côté de *A* 597, comme le petit côté de *A* 333, porte en relief la jambe arrière d'un personnage de couleur rouge à robe longue jaune, allant vers la droite; cette gravure est aussi de la XVIIIe dynastie.

Sur le soubassement de *A* 597, un pied a été gravé profondément, mais gauchement, au moment de la mise en fondation (p. 21).

La certitude d'ouvertures et de colonnettes permet de voir dans ces blocs des parois latérales d'un naos. La gravure en relief des portes sur deux faces opposées semble confirmer cette hypothèse d'un édicule intérieur.

Les éléments du naos ont été retrouvés dans la fondation A, d'où provient l'ensemble des blocs de l'édifice des Divines Adoratrices. Bien que ces dernières ne soient pas représentées sur les blocs subsistants, le plan et la décoration du naos semblent pourtant convenir à la salle A de cet édifice [1]. Le plafond de celle-ci devait être supporté en son milieu par des architraves reposant sur deux colonnes [2].

La présence dans la décoration extérieure du naos d'une unique scène en creux, avec un sceptre pourvu d'éléments très particuliers lui servant d'axe de symétrie, invite à placer cette représentation face à une entrée : celle de la porte de la grande façade convient comme axe et largeur.

L'axe des portes P 1 et P 2 du naos lui-même se trouve alors transversal à l'axe de la façade de la chapelle. Il coïncide en revanche avec l'axe jubilaire : celui de la fête Sed, que nous avons placée, indépendamment, sur la paroi 2 de la salle A, et celui aussi de la porte, qu'il faut supposer ouverte entre les deux grandes scènes symétriques de la paroi 4.

Ceci permet de penser qu'on entrait dans le naos par la porte P 1 : sur la paroi intérieure à gauche le roi s'avance vers le dieu; la deuxième scène intérieure montrerait le roi intronisé. A une époque postérieure, les têtes de la porte P 1 ont été supprimées; une scène a été gravée à l'endroit où s'accrochait le montant : le roi a été figuré, en creux, en sens inverse du mouvement précédent.

Scènes des parois extérieures (pl. CXI-CXII) : Les décorations des parois extérieures sont toutes gravées en creux. Elles étaient disposées sur trois registres comme le montre la disposition respective des faces intérieure et extérieure des parpaings de la paroi 4 de la salle A (A 155, A 192, A 267), ainsi que des blocs d'angle A 270 et A 320, qui sont au deuxième registre de la paroi 3 de C.

Contrairement à la façon dont nous avons procédé pour décrire l'intérieur de l'édifice, nous commencerons par les blocs du registre supérieur.

[1] La situation primitive et la provenance du naos posent un problème, que nous n'avons pu éclaircir.

[2] Nous tenons à insister sur le fait qu'aucun élément ne nous permet d'affirmer que ce naos a figuré dans l'édifice des Divines Adoratrices.

1 : *a*) *A* 320 est un bloc d'angle avec tore, détruit. Il forme l'angle extérieur des parois 3 et 4 [1]. Sur la paroi 3, il s'assemble au bloc A 270. On voit la Divine Adoratrice présenter une table d'offrandes. Derrière elle, éléments de titulature sur trois colonnes : ¹ ... *(ami) unique, celui de l'amour,* ² ... *(Pa-ded)-ankh, supérieur (du secret?)* ... ³ *d'Amon, Pekiry»* [2]. En-dessous, sommet de la tête du dignitaire, auquel se rapporte cette titulature; comme il arrive souvent, au coin des scènes, il est représenté de taille plus petite que la Divine Adoratrice [3].

Sur cette façade, ce même registre et ce même rang de pierres, nous possédons deux blocs correspondant à deux scènes différentes, dont la succession ne peut être précisée :

A 272 présente à gauche une colonne de texte : «... *toute santé, toute joie, (tout) jubilé*», qui sert de limite à une scène. De la scène suivante, nous voyons le torse et le bas du visage de la Divine Adoratrice.

A 266 est une scène d'offrande du collier *wsḫ* à un dieu qui peut être Ptah ou plutôt Khonsou [4].

Du même registre, mais de l'assise de pierres supérieure, provient le bloc *A* 195 «*Osiris, maître de la Perennité, régent de l'Eternité*» [5], coiffé de la couronne *ḥnw*. «*Je te (donne) toute vie et force; je te donne toute santé*». On lit devant le dieu le signe de Neith. De la scène suivante, il ne reste que la colonne de texte : «*(Que) l'Epouse du Dieu, Chepenoupet, (soit)...*».

b) Sur son autre face, correspondant à la paroi 4, le bloc d'angle *A* 320 présente un personnage féminin à couronne rouge, main levée à hauteur de l'épaule. Derrière : «... *toute santé... (toute) joie...*». Il peut s'agir d'une déesse placée derrière la Divine Adoratrice.

Au même registre, correspondant à la partie supérieure des plumes d'Amon de la paroi intérieure 4, le parpaing *A* 155, montre, à l'extérieur, à droite de la porte, le bas du visage, le torse et le tronc d'une déesse; la bretelle d'attache laisse découverte sa poitrine. Derrière elle, colonne de légende : «...*vivante, à la tête de...*» se rapportant à la scène suivante.

(1) L'accroche du retour d'angle, visible sur A 270, donne avec l'assemblage de A 320 l'épaisseur normale du mur latéral (o m. 69).

(2) [hiéroglyphes] est connu comme le père du «grand intendant de la Divine Adoratrice [hiéroglyphes]» par plusieurs documents (tombe de ce dernier à l'Assassif de Thèbes). Le dignitaire ici représenté, auquel se rapporte la titulature, est précisement, de façon très vraisemblable, son fils Akhamenrou.

(3) Cf. *supra*, p. 115, n. 2.

(4) E. de Keyser, *Bulletin des Musées Royaux d'Art et d'Histoire*, 19 (1947), p. 85-89; présentation de ce collier à Khonsou (Nelson, *Key-plans*, n° 633).

(5) Pour le monogramme [hiéroglyphe], cf. Osiris [hiéroglyphe] sur une stèle de Karnak dans Mariette, *Monuments divers*, pl. 93; [hiéroglyphes] sur la paroi est de la première salle d'Osiris Haqa-Djet à Karnak-Est; [hiéroglyphe] dans un proscynème à Osiris d'Antaeopolis (E. Chassinat, *B. I. F. A. O.*, I, p. 106).

A 192, autre parpaing, et *A* 326 s'assemblent et correspondent au même niveau que A 155. Ils se trouvent extérieurement à gauche de la porte ouverte à travers le mur 4. On voit la partie supérieure d'une déesse, vraisemblablement Mout à la double couronne. Derrière elle : «*Je te donne toute vie et force par-devers moi, toute santé par-devers moi, toute (joie)...*». Du tableau suivant, il ne reste que l'arrière de la coiffe et les rémiges de la Divine Adoratrice.

Sur la même assise que A 326 se trouvait, à droite ou à gauche de la porte, *A* 317. Ce bloc porte le cartouche de «*Chepenoupet*». En face se trouvait vraisemblablement Osiris «*qui préside à l'Occident, maître de... Je te donne toute vie et force*».

2. *A* 267 se place au deuxième registre, à droite de la porte. Il présente le visage, la coiffure et les rémiges de la Divine Adoratrice, dont il ne reste du nom que : «... *(fille ? d'Amén)irdis, j. v.*». Derrière elle, colonne de texte : «*(Je) te (donne) toute vie et force, (toute) santé...*».

A ce même rang de pierres, à droite ou à gauche de la porte, appartient *A* 212, qui montre la tête de Thoth ibiocéphale, surmontée du disque avec croissant; derrière, ombelle de papyrus.

3. Le groupe de *A* 156 et *A* 273 se place à un angle, étant donnée la profondeur de o m. 74 de *A* 273. C'est l'angle des murs 3 et 4. La face décorée sur le mur 4 montre une déesse tenant la tige à bourgeons, précédée de la Divine Adoratrice, qui s'avance en tenant le *ḥts* horizontalement, le long de son corps. Devant elle : «... *encens à son père, ce qu'elle fait...*».

A 125 montre le dieu Amon tenant, de la main droite, la signe ☥. Dans le tableau suivant, la Divine Adoratrice s'avance vers un dieu : «... *donner le pendentif*» [1].

Il n'est pas possible de préciser de quel registre, moyen ou inférieur, proviennent A 156, A 273 et A 125, ni même, pour ce dernier, de le placer à droite ou à gauche de la porte. Partant du tore d'angle qui sépare les murs 3 et 4, la Divine Adoratrice s'avance, dans toutes les scènes de l'extérieur, en direction de la façade.

Si nous cherchons à définir l'édifice des Divines Adoratrices que nous avons reconstitué avec les blocs remployés de la fondation ptolémaïque A, nous constatons que ses représentations sont de caractères divers et que les dieux mentionnés y sont multiples. Cette définition lui est commune avec les autres monuments «*éthiopiens*» de la région thébaine.

Sur les grandes scènes de la façade, c'est Amon qui est représenté face à face avec

(1) La graphie [hiéroglyphes] témoigne de l'affaiblissement du ' de *m'nḫt* (*Wb.*, II, p. 47 et 88), «ornement de tissus en forme de houppe» (M. Alliot, *Le culte d'Horus à Edfou*, p. 170, n. 5).

la Divine Adoratrice; en plusieurs endroits de l'édifice, ce dieu se retrouve encore [1]. C'est, là aussi, le cas général pour les monuments de cette époque : Temple d'Osiris régent de l'Eternité et Chapelle d'Osiris au milieu du persea à Karnak-Est, Chapelle d'Osiris-Ptah au Sud de Karnak. Comme dans ces derniers monuments [2], où le dieu dynastique et sa triade sont le plus souvent représentés, le nouvel édifice des Divines Adoratrices est cependant consacré à un Osiris [3] invoqué avec une épiclèse particulière, comme il est d'usage sous la XXVe dynastie. C'est Osiris Pa-ded-ankh : (blocs A 56 et A 151, p. 111), (bloc A 272, p. 120); (bloc A 320, p. 124); cf. (bloc A 315, p. 119).

Celui-ci n'était pas un inconnu parmi les formes que revêt à Thèbes le culte du dieu de la résurrection, à partir du VIIIe siècle. Son nom () avait été lu dans la chapelle d'Osiris maître de l'Eternité (), dont les fragments ont été localisés par G. Legrain à Karnak-Nord, un peu à l'Ouest de la porte de calcaire de Thoutmosis, que l'enceinte actuelle de Montou a laissée à l'extérieur [4]. Une statue du dignitaire éthiopien Pesechouper, retrouvée dans le secteur Nord et attribuée précisément à ce temple, le mentionne encore sur la stèle qu'elle tient : [5]. Osiris (Pa)-ded-ankh se trouve aussi invoqué sur deux statues d'Harwa : (ou) [6] et sur le naos de la statue de Thoueris consacrée par Aba, le chambellan de Nitocris, seconde fille adoptive de Chepenoupet : [7].

Mais il serait difficile de dire davantage sur l'aspect particulier de ce dieu et de préciser quel rôle cette chapelle lui attribuait.

Ce qui caractérise plutôt l'édifice des Divines Adoratrices de Karnak-Nord, c'est

(1) A côté d'Amon, le plus souvent représenté et nommé (p. 112, 113, 118, 119, 121, 123, 125), les éléments conservés montrent ou indiquent : Osiris (cf. *infra*, n. 3), Isis (p. 111, 121), Mout (p. 116, n. 2, et 125), Hathor (p. 121), Khonsou (p. 124), Thot (p. 125), Horus (p. 119-121, Horus de Libye (p. 114), Ouadjet (p. 112, 114, 119), les Âmes de Pe (p. 114), les Nils (p. 112, 115, 117, 118).

(2) « On parle de tout le monde, excepté de lui», remarquait G. Legrain (*Rec. Trav.*, XXII [1900], p. 147) à propos d'Osiris régent de l'Eternité, dans son temple de Karnak-Est.

(3) D'autres formes d'Osiris se rencontrent aussi dans l'édifice des Divines Adoratrices de Karnak-Nord. « Osiris maître de la Perennité et régent de l'Eternité», « (Osiris) qui préside à l'Occident, maître... » (p. 124); pour une mention possible d'Osiris Pa-oucheb-ad, cf. *supra*, p. 119.

(4) G. Legrain, *A. S. A. E.*, IV (1903), p. 181-184; L.-A. Christophe, *Karnak-Nord*, III, p. 41, n° 2, p. 69, 128, 132. E. Otto, *Topographie des Thebanichen Gaues* (Unters. XVI, 1952), p. 38. Cette chapelle fut construite par Taharqa; certains des blocs proviennent de remplois d'un roi Takelot (*A. S. A. E.*, IV [1903], p. 181; cf. Gauthier, *L. R.*, III, p. 333, n° 1). Il est vraisemblable de rapporter à ce temple le naos, Caire n° 70027, signalé ci-dessous.

(5) G. Legrain, *ibid.*, p. 183-184.

(6) Statues d'Harwa, VI, B 3 et VII, B 2-3; cf. *B. I. F. A. O.*, XXXIV (1934), p. 141 (B. Gunn) et 159 (Ch. Kuentz).

(7) G. Roeder, *Naos* (*C. G. C.*), n° 70027, p. 106-109 et pl. 37; Mariette, *Mon. divers*, pl. 91-92; L.-A. Christophe, *op. cit.*, p. 41, n° 2, p. 115 et 132.

la place tenue par les représentations de fête Sed. Celles-ci constituent un apport de documentation appréciable dans un dossier trop lacunaire. Plusieurs des scènes sont comparables à celles de Thoutmosis III à Karnak ou d'Aménophis II à Louxor; certains éléments du *Festival Hall* d'Osorkon II à Bubaste se trouvent confirmés. Ce qui est frappant, c'est de constater combien la répartition et la nature des scènes représentées varient selon les diverses fêtes Sed qui nous ont été transmises. Ce nouvel exemple confirme aussi à quel point le rituel de la fête Sed et le rituel de fondation se trouvent voisins et confondus.

Il est aussi très important d'avoir, par l'image et le texte, la preuve que la Divine Adoratrice jouissait du privilège régalien par excellence, celui de la fête Sed [1]. Comme le roi lui-même, « *la Divine Adoratrice, maîtresse du Double-Pays* » est portée dans la nacelle *sp*; et trône sous le double dais; elle porte le sceptre, et non pas ; près d'elle, c'est le prêtre royal par excellence, le « *Sem* » [2], qui officie, et, à sa droite, s'avance le porte-flabellum.

Quant à la date de l'édifice, elle est fixée par celle de la corégence de Chepenoupet et d'Aménirdis. Sur les grands panneaux de la façade, on voit en effet, à droite « *Chepenoupet vivante, fille d'Aménirdis, j.v.* », à gauche « *Aménirdis vivante* ». Cette dernière ne saurait être Aménirdis l'Ancienne, fille de Kachta et mère adoptive de Chepenoupet, que le monument dit ailleurs décédée « *j. v.* ». Il s'agit d'Aménirdis la Jeune, fille de Taharqa (cf. les traces signalées, p. 112, n. 4). Celle-ci est encore nommée en d'autres endroits de l'édifice, mais elle ne joue qu'un rôle bien secondaire auprès de Chepenoupet, onze fois nommée. Dans la fête Sed, Chepenoupet apparaît seule.

La construction de l'édifice date donc de la période où, après le décès de la grande Aménirdis, Chepenoupet règne associée à la fille de Taharqa, qui est connue par bien peu de mentions [3]. Il est possible que ce soit dans les dernières années du règne glorieux de Taharqa, car, sous Tanoutamon, il n'y a que peu de constructions

(1) Cf. Sander-Hansen, *Das Gottesweib des Amun* (1940), en particulier p. 43. Le rôle des reines dans la fête Sed avait déjà attiré l'attention (H. Frankfort, *Kingship and the Gods* [1948], p. 84 et n. 18 du chap. 6 [p. 368]), mais il s'agit ici de bien davantage : la Divine Adoratrice agit en tant que roi. D'une manière générale, les femmes sont exclues des premiers rôles du culte égyptien (M. Alliot, *Le culte d'Horus à Edfou*, p. 163, n. 1 signale que, même à l'époque grecque, les reines sont absentes de l'« entrée royale »). Sur les privilèges régaliens des Divines Adoratrices, cf. communication de J. Leclant au XXIIe Congrès International d'Istanbul en septembre 1951.

(2) « Königspriester » (H. Kees, *Das Re-Heiligtum des Königs Ne-woser-Rê*, Bd. III [1928], p. 57; Sir A. H. Gardiner, qui transcrit ce titre *stm* (*Anc. Egypt. Onomastica*, I, p. 39*-41*), insiste sur le rapport étroit avec le roi (*ibid.*, p. 40); cf. aussi H. Gauthier, *Le personnel du dieu Min* (1931), p. 81 et G. H. Wainwright, *J. E. A.*, XXVI (1940), p. 37-39.

(3) Stèle de l'adoption de Nitocris, stèle de l'intronisation d'Aspelta, sans doute aussi linteau 29251-B du Musée du Caire; lorsqu'on rencontre « Aménirdis, fille de (*cartouche martelé*) », il s'agit en général plus vraisemblablement d'Aménirdis fille de Kachta que de la fille de Taharqa (cf. J. Yoyotte, *Revue d'Egyptologie*, 8 [1951], p. 217-218 et 223).

à Thèbes et peu importantes. Cependant, le début du règne de Psammétique ne saurait être exclu [1] : la principauté thébaine est alors absolument indépendante entre les mains de la Divine Adoratrice et du Quatrième prophète d'Amon, Montouemhat; l'absence totale du nom du roi régnant serait ainsi plus explicable que sous le règne du puissant Taharqa; c'est seulement en l'an IX que Chepenoupet, reléguant Aménirdis la Jeune, doit adopter Nitocris, la fille du nouveau maître désormais incontesté de l'Egypte.

Les mentions du «grand majordome Akhamenerou», fils du chambellan Pekiry (p. 124, n. 2) enfin, permettent de préciser la date de ce personnage, plutôt qu'elles ne sont en elles-mêmes critères de datation. Ce dignitaire exerça en effet son pouvoir à la suite d'Harwa, mais on ignore quelle fut la date d'entrée en fonctions de son successeur [2].

45. Bloc D 383 et D 307 (fig. 127) : Grès. Gravure en creux. Le bloc est décoré sur deux faces opposées, intérieure et extérieure du côté droit d'une chapelle.

a) Sur la face intérieure se trouvent, au centre, les hautes plumes de « | ... *la maîtresse des couronnes, Chepenoupet, vivante,* | *(fille de) la main du Dieu, Aménirdis, j.v.*».

Sa coiffure est surmontée d'une aile placée horizontalement, à la naissance de laquelle part une uraeus où s'accroche une croix ansée; entre les plumes et l'aile de l'oiseau : «*qui donne vie et force*». Derrière la coiffure, éléments de la formule : «*protection derrière...*».

En arrière de la Divine Adoratrice se lisent deux colonnes de textes : « | ... *des grands, en tête...* | *le grand majordome de l'épouse du Dieu, Akh(amenerou)*».

En avant de la scène précédente on lit une colonne de textes : «*Je te (donne) les offrandes...*».

b) L'autre face est un élément du montant droit de la porte et du texte qui l'encadre.

46. Porte jubilaire d'Ankhnesneferibrê (pl. CXIII : BB 157, C 56, A 528, C 178, C 208, B 99; fig. 128 : C 197, BB 165, C 232, C 181). Grès. Gravure en creux, assez grêle.

Tous ces blocs, de même gravure et de même style, semblent appartenir à un

[1] Dans les intitulés de filiation de Chepenoupet et d'Aménirdis, la gravure des noms de Piankhy ou Taharqa sous Psammétique Ier est fort possible (J. Yoyotte, *o. l.*, p. 232-234). Les Ethiopiens ne sont pas alors exécrés; il y a vraisemblablement entente entre la dynastie du Sud et les Saïtes à l'aube de leur pouvoir. C'est sous Psammétique II seulement qu'il convient de placer le martelage des cartouches des souverains de la XXVe dynastie. Dans l'édifice des Divines Adoratrices de Karnak-Nord, les noms de Piankhy et Taharqa ont été systématiquement détruits; quelques traces de Piankhy subsistent pourtant (p. 116) ainsi que de Taharqa (p. 112).

[2] M. Lichtheim, *J. N. E. S.*, VII (1948), p. 165 et L.-A., Christophe, *Karnak-Nord*, III, p. 41, n° 2 et 131-132; J. Leclant, *J. N. E. S.* XII (1953).




Fig. 126. Bloc A 308.

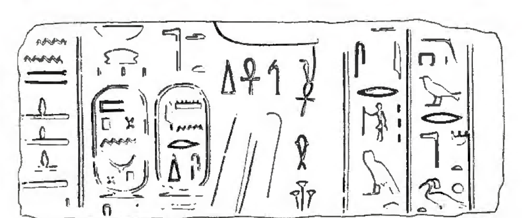
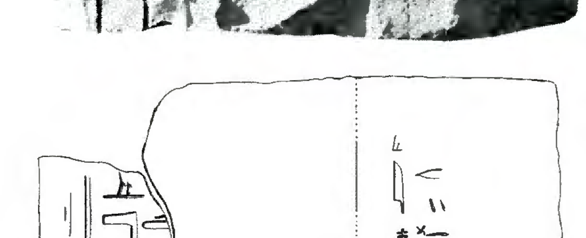
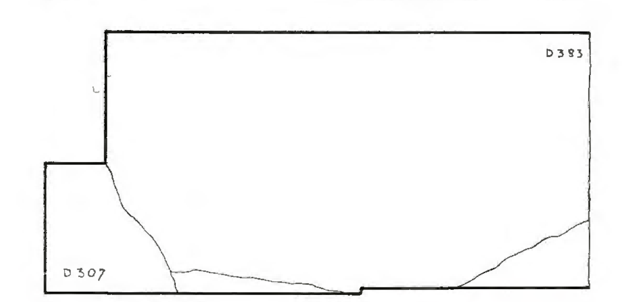





Fig. 127. Bloc D 383 et D 307.

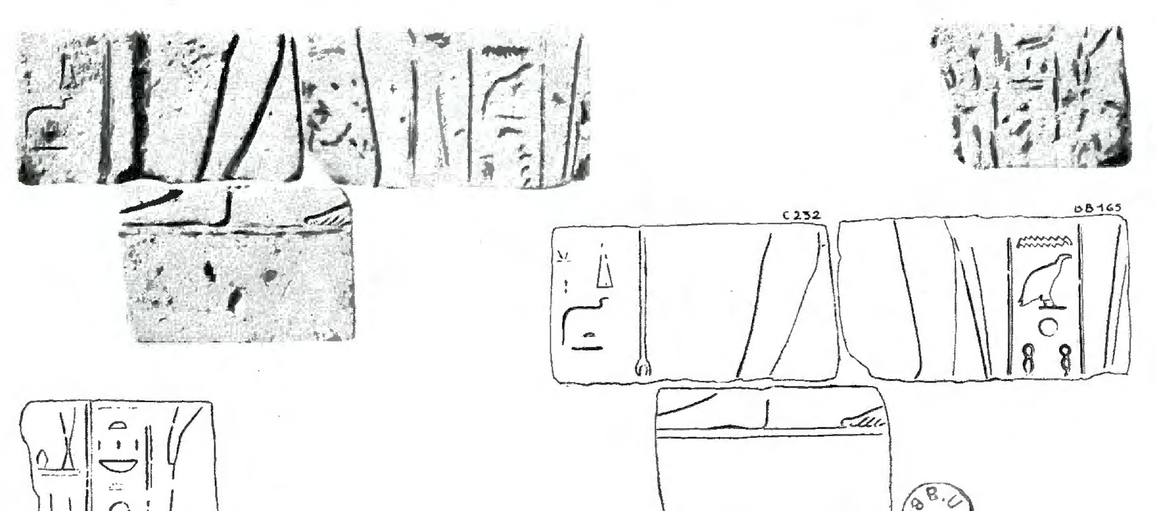
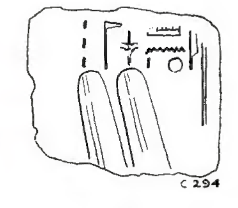


Fig. 128. Blocs ayant pu appartenir à la porte jubilaire d'Ankhnesneferibrê.

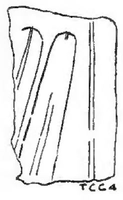



FIG. 129. Blocs C 294 et TCC 4.

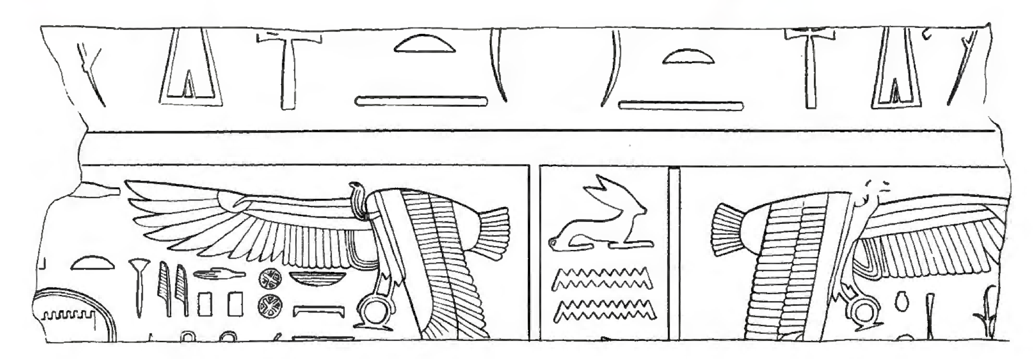
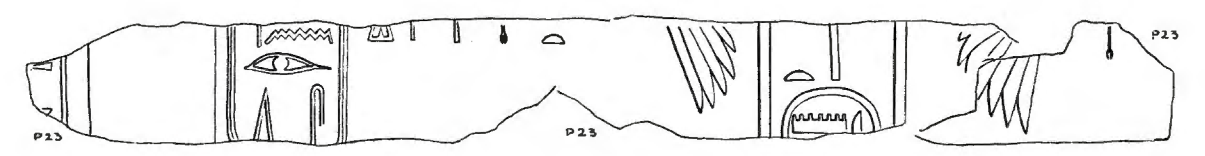



FIG. 130. Bloc P 23 avec son complément.

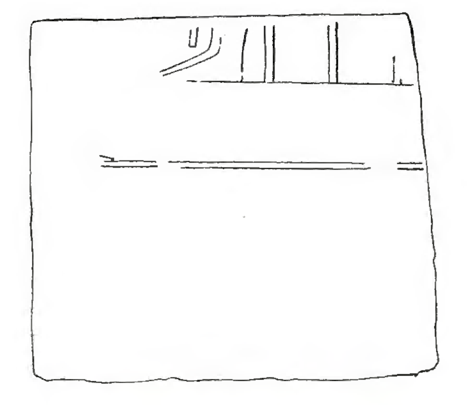



FIG. 131. Bloc C 433.

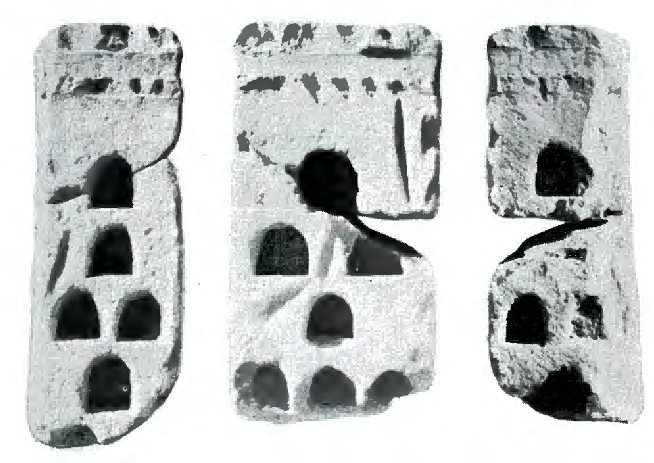


FIG. 132. Autel à niches, T 31 et T 54.

FIG. 133. Grès en forme de lion, P 13.

ensemble unique (fig. 128). C'est, d'après les représentations de sa façade, une porte jubilaire, c'est-à-dire une de ces constructions sur les montants intérieurs ou extérieurs desquelles sont figurées les grandes pousses bourgeonnantes qui encadrent le texte mentionnant les fêtes *Sed* du roi [1]. Il s'agit, ici, en fait, de la Divine Adoratrice Ankhnesneferibrê. Ceci confirme l'étendue des privilèges régaliens dont jouissait la Divine Adoratrice. On remarque que les rainures verticales de séparation des textes sont martelées en bourgeons.

Cette porte pouvait être placée comme un porche indépendant devant l'édifice précédemment étudié des Divines Adoratrices; celui-ci, nous l'avons vu, est en relation étroite avec la fête *Sed*. La porte d'Ankhnesneferibrê se situerait alors dans l'axe jubilaire que nous avons défini; elle témoignerait d'une adjonction postérieure à la construction de cet édifice, qui aurait été utilisé successivement par plusieurs Divines Adoratrices.

1. *Montant droit :*

a) La façade extérieure, qui comporte, côte à côte, une colonne d'hiéroglyphes encadrée de tiges à pousses, et une superposition de registres de dieux assis, est représentée par deux blocs : BB 157 et C 56.

C 56 se place à la base de la porte, étant donné qu'il s'agit de la déesse Séchat; au-dessus et devant sa coiffure, restes de la légende : « *maîtresse d'Achmounein* (?) »; derrière, restes de quelques signes.

Dans la colonne de texte, entre les tiges à pousses, reste du dernier mot : .

BB 157 se place fort au-dessus. A gauche, dans la colonne de texte encadrée des tiges à pousses, mention de *ḥb-sd*. A droite, restes de deux registres superposés; la base du registre supérieur fait apparaître un dieu assis, devant lequel se trouve un cartouche, dont les éléments subsistants sont vraisemblablement ceux de la partie inférieure du nom d'Ankhnesneferibrê. Le registre inférieur représente, assis, le dieu « *Soped, maître de l'Orient* »; il semble offrir en don une corbeille supportant 𓋹𓌀, soit « *toute vie-force* ».

[1] Une autre porte jubilaire d'Ankhnesneferibrê se dresse dans la « chapelle du milieu » du chemin de Ptah, à Karnak (P.-M., *T. B.*, II, p. 65 ; cf. aussi J. J. CLÈRE, *F. I. F. A. O.*, V [1927], p. 109). Parmi les autres portes jubilaires connues, signalons celles de :

Sesostris III (*J. E. A.*, 30 [1944], pl. IV ; *F. I. F. A. O.*, V [1927], p. 109-113) ; Amenemhat-Sebekhotep (*Médamoud* [1931], pl. V) ; Aménophis Ier (Spiegelberg) ; Thoutmosis III (face Nord de la porte du VIIe pylône, à Karnak) ; Merneptah (*Palace of Apries*, pl. XXI) ; Ramsès III, à Médinet-Habou ; Chabaka, au temple de Ptah, à Karnak ; Chatabaka, au temple d'Osiris *heqa-djet*, à Karnak ; Darius, à Abusir (*F. I. F. A. O.*, V [1927], p. 110, n. 1 ; = NAVILLE, *The Mound of the Jews and the City of Onias*, pl. VII).

Il y aurait, d'ailleurs, lieu de distinguer, sans doute, les porches jubilaires, indépendants de la construction principale, des portes jubilaires proprement dites, donnant accès à une salle.

b) BB 157 et C 56 sont des blocs d'angle, et leurs faces de retour, qui portent des colonnes de texte, constituent des éléments de l'embrasure. Celle-ci comporte encore les blocs C 178, C 208 et A 528. Tous ces blocs sont en effet de même style et de même hauteur; la largeur des colonnes de texte est la même, ainsi que la direction des signes.

Les textes de BB 157 [1] et de C 56 appartiennent à la tête d'entrée de la porte, A 528 et C 208 à la tête de sortie; A 528 est un bloc qui fait angle avec la façade intérieure; C 208 contient l'angle de l'embrasure de la porte. Quant à C 178, il peut provenir soit de l'une, soit de l'autre.

c) A 528 est un bloc d'angle. Son retour correspond à la face intérieure de la porte; on y voit la partie inférieure de la scène de planter les piquets avec Séchat, qui est vêtue de la peau à double queue. Entre les piquets, partie inférieure de la formule traditionnelle.

2. *Montant gauche :*

a) De la tête d'entrée, il ne reste que le bloc C 197. Il représente deux Nils, séparés par une colonne de texte.

b) Dans l'ébrasement de la porte étaient figurées deux scènes se suivant et montrant le roi en face d'un dieu (C 232, BB 165, C 181) [2]. Attendu que cet ébrasement est décoré, la porte jubilaire était à un simple battant, qui se rabattait sur l'ébrasement du montant droit (cf. la porte jubilaire de Chabaka, au temple de Ptah, à Karnak).

c) De la tête de sortie subsiste B 99, bloc d'angle. Du côté de l'embrasure, et s'avançant vers l'intérieur de la porte, on voit un défilé de personnages barbus portant sur la tête le signe *ka* et tenant de la main droite le sceptre *ouas*. Sur le côté en façade, la Divine Adoratrice offre le grand collier; légende : «*Donner le collier* ousekh».

47. C 294 et TCC 4 (fig. 129) : Grès. Gravure en creux.

Ces deux blocs, de style analogue, portent chacun les hautes plumes d'Amon, mais sur l'un en sens inverse de celui de l'autre. Sur le bloc C 294, au-dessus des plumes, le nom «*Amonrasonther*».

Ces fragments peuvent provenir de la porte jubilaire d'Ankhnesneferibrê. Le bloc C 294 a été trouvé dans la fondation ptolémaïque, TCC 4 dans les fondations

[1] Sur BB 157, il y a mention de *'Iw-ḏs ỉs,* l'oasis de Dakhleh, dans un texte vraisemblablement d'imprécation (cf. *Livre des Morts,* chap. XXXIX). Cf. W. Wolff, *Z. Ä. S.,* LXIV, 31-32 et M. Guentch-Ogloueff, *B. I. F. A. O.,* XL (1941), p. 128-129.

[2] Le style des jambes du dieu semble le même que celui des personnages regravés postérieurement sur le naos de l'édifice des Divines Adoratrices.

de la tête éthiopienne de l'Ouest, au même niveau que le précédent; il peut être considéré comme mis en place en cet endroit par les constructeurs de la fondation ptolémaïque, car il se trouve le long de celle-ci et dans un groupe de petits blocs, qui ont pu être facilement rapportés alors (cf. *supra,* p. 38).

48. C 288 et C 295 (pl. CXIV) : Grès.

Les deux faces de ces blocs sont décorées; leur épaisseur est de 0 m. 74. L'une des faces, gravée en creux, montre une succession de corbeilles supportant chacune un ☥ encadré de deux [hiéroglyphe]; deux des corbeilles et les signes qu'elles portent ont été martelés en bourgeons (cf. p. 129). L'autre face est en relief, d'un joli style, montrant une procession de porteurs d'offrandes : personnages barbus et à poitrine féminine; ils soutiennent des deux mains une table d'offrandes portant un signe [hiéroglyphe] encadré de vases [hiéroglyphe] surmontés d'une fleur de lotus; en dessous retombent l'extrémité du sceptre *ouas* et, de chaque côté, des liens qui passent dans les mains des personnages et auxquels sont suspendus des ☥.

Derrière le premier Nil : «*Je viens et je t'apporte toutes plantes vertes*».

Derrière le second : «(*Je viens*) *et je t'apporte tous aliments*».

Derrière le troisième, restes de la légende : «(*Je viens*) *et je t'apporte toutes offrandes*».

49. Scène de danse dans un fourré de papyri (pl. CXIV) : C 206, C 355, C 260. Grès. Gravure en relief.

Sous les bandes horizontales qui la séparent d'un registre supérieur, se déroule une scène de danse dans un fourré de papyri. Les ombelles sont toutes groupées en deux registres alternant, à la partie supérieure; deux oiseaux, apparemment des oies, sont perchés, cou et bec retournés en arrière, sur des pousses qui se replient et laissent pendre les ombelles sous leur poids [1].

Les danseuses sont vêtues d'un long voile, léger et flottant, qui laisse leur poitrine à découvert. Le voile de la danseuse du bloc C 260 dessine, sur le côté, des sortes d'ailes. Les danseuses portent sur la tête une ou deux fleurs de lotus, et deux objets circulaires, peut-être des agrafes attachant le voile.

Une femme joue d'un tambour en forme de barillet, en frappant de ses mains à chaque extrémité de l'instrument; une natte pend derrière son dos [2].

[1] Cf. un fragment de relief montrant un bateau dans un fourré de papyri, au Musée du Vatican, à Rome : H. Schäfer, *Atlas zur altägyptischen Kulturgeschichte* W. Wreszinski, III, p. 82-83 (Textabb. 41, 5).

[2] D'autres exemples de tambours en forme de barillet, à la même époque, sont fournis par un ostracon du temple de Sanam, au Soudan (*A. A. A. Liverpool,* IX [1922], pl. XIX et p. 90) et par une scène de danse dans la salle hypostyle du temple T de Kawa (provisoirement M. F. L., Macadam, I, *Text,* p. 10, n. 10, avec la mention «surprenante» [hiéroglyphes]); cf. aussi une boîte à onguents, en terre cuite, provenant de Méroé (Louvre, E. 11378). Sur ces tambours, dont les noms habituels sont : [hiéroglyphes] et [hiéroglyphes] (et non pas [hiéroglyphes]), cf. Curt Sachs, *Die Musikinstrumente des alten Ägyptens* (Berlin 1921), p. 40-42; H. Hickmann, *Instruments de musique* (*C. G. C.,* 1949), p. 107-110; Id., *A. S. A. E.,* LI (1951),

Derrière la danseuse au tambour est représentée une petite fille couronnée de sept fleurs de lotus; sa main gauche est repliée et peut s'être appuyée sur un instrument dont elle jouerait de la main droite.

Joueuse de tambour et danseuses, vêtues des mêmes longs voiles dont les pans dessinent des sortes d'ailes, se retrouvent sur les reliefs Tigrane et du Musée de Cleveland. Si le haut fourré de papyri a disparu de ces deux derniers, il reste, en revanche, le motif de l'oiseau perché sur des touffes végétales. Toutes ces scènes doivent dériver d'un même modèle ancien [(1)], archétype, dont notre scène serait la plus proche, par la date tout au moins.

Le style de notre relief le laisse, en effet, immédiatement rapprocher des blocs de grès de Médamoud, décorés de la fameuse scène satyrique et d'épisodes dans des fourrés de papyri [(2)]. Ceux-ci sont au nom de Chepenoupet.

50. CC 170 (pl. CXIV) : Grès. Gravure en relief. Même style que le bloc précédent.

Un personnage féminin à perruque est tourné vers la gauche; une fleur de lotus, très vraisemblablement, est attachée à son front, tandis qu'en arrière est peut-être fixé un bouton de fleur. De son épaule droite descend une cordelette, qui a pu servir d'attache à un instrument, comme un tambour.

Derrière cette femme est visible la main d'un autre personnage, qui semble saisir une tresse de la perruque [(3)].

51. BB 139 (pl. CXIV). Grès. Gravure en relief. Même style que les blocs précédents.

Un personnage s'avance vers la gauche; entre ses jambes, on aperçoit un petit bovidé, au cou duquel pend une fleur de lotus; il peut s'agir d'une cloche [(4)] ou d'un simple ornement de cou [(5)].

p. 330-331. Dans les exemples de la XVIIIe dynastie, le tambour est employé lors des danses des gens du Sud, des Nubiens (cf. E. Brunner-Traut, *Der Tanz im alten Aegypten* [*Aeg. Forsch.*, 6, 1938], p. 72-73). Pour la scène qui nous occupe ici, cf. parmi les diverses références citées par les auteurs précédents, particulièrement le relief Tigrane (G. Maspero, *Musée Egyptien,* II, 2, p. 84 sq.; von Bissing, *Denkmäler,* pl. 101; A. Breccia, *Alexandrea ad Aegypten* [1914], p. 167-168 et fig. 44), ainsi que le relief de Cleveland (*J. E. A.,* V [1918], p. 280 et pl. 39 et *Z. Ä. S.,* LXXIV [1938], p. 40, pl. III).

(1) Hypothèse faite pour le relief Tigrane et pour celui de Cleveland, par Curt Sachs, *op. cit.,* p. 91.

(2) Bisson de la Roque, *Rapport sur les fouilles de Medamoud* (1930), p. 73-74 et fig. 53-55 et pl. VI (grès humoristiques).

(3) Cf. M. Gauthier-Laurent, *Mél. Masp.,* I, p. 681, fig. 6 : une servante, coiffant sa maîtresse, tient à deux mains la mèche de cheveux, qui retombe en ondulant le long de la perruque; pour les tresses, cf. E. Riefstahl, *The Brooklyn Museum-Bulletin,* XIII, 4 (1952), p. 7-16.

(4) Cf. les cloches côniques aux bords élargis, qualifiées de papyriformes par H. Hickmann, *Instruments de musique* (*C. G. C.*), p. 51, n° 69556.

(5) C. Sachs, *Die Musikinstrumente des alten Aegyptens* (Berlin 1921), p. 24, fig. 16 et 17 : «Rind mit Halsgebinde».

Derrière marchait un porteur d'offrandes; les extrémités d'un encadré de deux , qui devaient pendre en dessous de la tablette, sont encore visibles.

Les blocs C 288 et C 295, C 206, C 355 et C 260, CC 170, BB 139 sont de même gravure que l'édifice des Divines Adoratrices décrit ci-dessus [(1)].

52. C 433 (fig. 131). Grès. Gravure en relief.

Bloc peu épais (de 0 m. 25 à 0 m. 30). On remarque une queue-d'aronde à la partie supérieure gauche.

Au-dessus d'un espace vide est figuré un socle sur lequel est placé un siège où trône un Amon bleu; de celui-ci on ne voit que les pieds; la queue d'animal, qui est normalement accrochée à sa ceinture, est ici ramenée en avant.

Comme pour la scène du bloc suivant, il y a eu regravure; les deux blocs, dont la partie postérieure a été défoncée, peuvent éventuellement se placer dos à dos.

53. B 320 (pl. CXV A) : Grès.

Pierre peu épaisse (0 m. 30 environ). Une moitié de queue-d'aronde a été creusée, dans le sens longitudinal, à la partie supérieure.

A la partie inférieure, les textes sont en creux; au-dessus, la scène est traitée en relief, assez lourdement; ce relief a été refait sur une surface préalablement arasée.

a) Scène du registre supérieur : de part et d'autre d'une ligne verticale de séparation (un sceptre non fourchu à la base) s'avancent l'un vers l'autre, à gauche un dieu, à droite le roi.

Devant le roi : « (*Offrir Maât au*) *maître de Maât*».

Devant le dieu : « (*Je te donne*) *toute* (*vie-force*) *venant de moi*».

b) Textes. De la première colonne, il ne reste que des traces; on lit ensuite : « 2| *qui se tourne* (*vers*) *l'abandonné* [(2)] *qui l'invoque, qui détruit le corps* [(3)] *des* 3| *misérables* [(4)] *en un*

(1) Des blocs de même type et de mêmes dimensions que C 288 et C 295 sont visibles extérieurement à l'angle Nord-Est de l'enceinte d'Amon, à côté de blocs du type de la porte jubilaire d'Ankhnesneferibrê; une fouille complémentaire devra être faite à cet endroit.

(2) pour , avec chute du , phénomène déjà observé à la fin de l'époque pharaonique.

(3) Nous proposons la lecture *r-ib;* ce terme, qui désigne l'estomac (G. Lefebvre, *Tableau des parties du corps,* cahier n° 17 des *A. S. A. E.,* 1952, p. 34-35, et 41), a vu son sens s'élargir à basse époque, et est devenu l'équivalent de *ẖt* «corps», copte ⲍⲏ (cf. H. Schäfer, *Z. Ä. S.,* XXXI [1893], p. 61, en note). La lecture *ir ib* «qui accomplit le désir de», ne rend pas compte du trait réunissant et ; d'autre part, le contexte ne va pas dans le sens de cette interprétation, la phrase s'opposant entièrement à la précédente.

(4) *mꜣr*. Le est une confusion pour . Le sens de ce mot est celui qui est attesté dans Mérikarê (cf. A. Volten, *Analecta Aegyptiaca,* IV [1945], I, 53-54); le sens habituel de «malheureux» ne saurait convenir ici.

instant. Viens à ta ville et protège ¦4 *la chaque jour; reporte sur elle tout le respect que l'on a pour toi; écarte* ¦5 *tout son mal* [1], *fonde-la pour Maât, et place* ¦6 *le Juge* [2] *en elle pour l'éternité. Apaise le cœur de chacun* ¦7 *pour son prochain* [3] *parmi* [4] *ses habitants : qu'il n'y ait pas de déchaînements de leur part (jamais).* ¦8 *Repousse le mensonge de ses gens. Viens, toi, vers* ¦9 *elle* [5], *enrichis-la de* [6] *toutes choses, crée* [7]...».

Les caractéristiques signalées ci-dessus invitent à voir dans ce bloc un fragment d'entrecolonnement [8]. Il pourrait provenir du temple de Maât (adossé au temple d'Amon-Rê-Montou), où il aurait servi de séparation entre la première et la seconde salle (L.-A. Christophe, C. Robichon, *Karnak-Nord*, III, fig. 2, pl. face p. 10).

54. *Tambours de colonnes cannelées* (pl. CXV B) : Grès. Gravure en creux.

a) TCC 9 : Tambour de grès de o m. 88 de diamètre, correspondant à la partie supérieure du fût. Il porte des cannelures et quatre colonnes de textes, diamétralement opposées deux à deux.

La colonne était pourvue de trous carrés assez profonds; on y remarque aussi des rigoles verticales d'usure par grattage.

Les textes donnent le protocole d'un roi.

b) B 206 : Tambour de grès de o m. 85 de diamètre, correspondant à la partie supérieure du fût. Il porte des cannelures, et, des quatre colonnes de textes primitives, ne subsistent que deux colonnes diamétralement opposées.

Les textes donnent le protocole d'un roi.

55. *Autel* (fig. 132). Grès. Deux fragments (T 31 et T 54) remployés dans la tranchée au Nord de la porte d'accès au temple proprement dit (cf. *supra*, p. 33).

Hauteur de la partie subsistante du monument : o m. 77; section moyenne : o m. 40 × o m. 25.

Une face, laissée fruste, devait être adossée à un mur. Les trois autres sont surmontées d'une gorge, qui a été supprimée sans doute lors du remploi; elles sont percées chacune de sept petites logettes d'environ o m. 10 × o m. 10, profondes

[1] *sp-sn* : *Wb.*, III, 437, 14. On peut comprendre *sp·s nb snw·s*, le suffixe féminin étant ajouté derrière chaque partie du mot, ou bien *sp·s nb snw*, le —— suivant appartenant à *sgrg*, mot attesté dans *Coffin Texts*, I, 126 *b*.

[2] *Wp* ou *Wpw* : *Wb.*, I, 302, 7-11.

[3] *shtp·k ib n wꜥ r snw·f* : lit. «apaise le cœur de l'un vis-à-vis de l'autre».

[4] [hiéroglyphes] = [hiéroglyphes] «parmi» (cf. Junker, *Gram. der Denderatexte*, § 239, 2 *a*, p. 174).

[5] *ii n·k (r)·s*. Interprétation proposée sous toute réserve.

[6] *n* pour *m*.

[7] De la colonne 10, il ne reste que quelques traces; on distingue : ...*hrw mrr ib·k*...

[8] On peut rapprocher de ce fragment un bloc semblable, en calcaire, contenant un hymne religieux, et trouvé à Karnak, dans la Salle Hypostyle du temple d'Amon (cf. *A. S. A. E.*, XXXVIII [1938], p. 71-72 et pl. XI); le style des hiéroglyphes est identique, et le ton de l'hymne est assez proche du nôtre.

de o m. 05, et cintrées à la partie supérieure; la grande face présente la disposition : 1, 2, 1, 3; les faces latérales, gauche : 1, 1, 2, 1, 2; droite : 1, (1), 2, 1, 2.

La partie inférieure d'un autel du même type a été trouvée en place devant le montant Est, face Nord, de la porte de grès percée à travers l'enceinte de briques crues de l'avant-cour du temple de Louxor (fouilles de M. Zakaria Goneim, 1949-1950); devant le montant Ouest subsiste encore un fragment de l'autel qui, symétriquement, s'y dressait. Un fragment d'autel de même type, à petites logettes cintrées, se trouve encore remployé comme pierre d'angle sous l'éperon de l'angle Nord-Ouest du mur d'enceinte de l'avant-cour du temple de Louxor [1].

56. P 13 (fig. 133) : Morceau de grès en forme de lion couché, très grossier (cf. *supra*, p. 43).

57. Addendum. Pendant l'interruption du chantier, en février 1953, un bloc de grès P 23 (fig. 130), du dallage de l'avant-porte de la porte monumentale du Nord (cf. *supra*, p. 44), ayant basculé accidentellement, a présenté une face inscrite. Long de 1 m. 84, large de o m. 475 et haut de o m. 225, c'est un bloc d'axe au nom d'Aménirdis; en effet, de part et d'autre d'une colonne de texte : «... *la divine adoratrice (Amén[irdis)]*...» on aperçoit l'extrémité inférieure des ailes du vautour. La partie gauche du bloc présente deux cartouches, dont l'un est martelé : «¦1... *(Aménirdis* ¦2 *[fille de]* (cartouche arasé)». Si le cartouche est celui de Taharqa, il s'agirait d'Aménirdis la Jeune [2].

[1] *Orientalia*, 20 (1951), p. 154 et n. 2.

[2] Un complément de ce bloc est visible, constituant une architrave de la petite salle Nord de l'édifice «P de Lepsius»; cet édifice ptolémaïque montre des blocs de fondation semblables à ceux de notre chapelle, mais ne lui appartenant pas; il semble avoir réutilisé sur place une chapelle éthiopienne (*Orientalia* 20 [1951], 460). La décoration ferait partie des murs extérieurs d'une de ces chapelles de Karnak.

Symétriquement à l'axe du temple de Ramsès II de l'Est, leur façade regardant cet axe, pouvaient primitivement se trouver deux chapelles éthiopiennes. Celle située au Sud aurait été remployée dans notre fondation A; l'axe de ses portes P 1-P 2 se trouvait ainsi en correspondance avec la petite porte, récemment dégagée, ouverte dans l'enceinte de briques au Sud du pylône de Ramsès II.

TROISIÈME PARTIE

LES STATUES

CHAPITRE PREMIER

STATUES PROVENANT DES REMPLOIS DEVANT ET DANS LA PORTE DU TEMPLE PROPREMENT DIT [1]

---

1. *STATUE D'AMENEMHAT III OFFRANT LES VASES A VIN.* E. 133 (pl. CXVI).

La statue a été trouvée sous le dallage de grès, à l'intérieur de la porte du temple proprement dit (cf. *supra,* p. 32 et fig. 60 *a*).

Granit sombre.

Hauteur de la partie subsistante : 0 m. 44 environ.

Sur un socle dont la face antérieure est inscrite, le roi est agenouillé, les avant-bras reposant sur les cuisses, les mains tenant les deux vases à vin. Il est vêtu de la chentit; son torse est nu; sur le haut de la poitrine retombent les deux pans de la nemsit, rayés horizontalement. Derrière, au-dessus d'un pilier dorsal anépigraphe, la coiffure forme une tresse. La tête manque.

Inscriptions : Légende en une ligne sur le socle (fig. 134) : « *Vive le dieu parfait, Nimaâtrê, aimé d'Hathor* [2], *maîtresse de Gebelein* [3] ».

2. *STATUE-CUBE D'OUSERHAT.* T. 8 (pl. CXVII).

La statue a été trouvée parmi les remplois au Nord de la porte du temple proprement dit (cf. *supra,* p. 34 et fig. 64).

Granit sombre.

Hauteur de la partie subsistante : 0 m. 38 environ.

La statue-cube repose sur un socle. Le corps est pris très étroitement dans la gaine, sans que les détails soient indiqués; la forme générale des pieds est cependant marquée. A la partie plane supérieure, les mains sont sculptées en relief. La main droite tient une fleur de lotus, la main gauche est posée à plat.

[1] Dans la description, nous nous sommes toujours placés du point de vue de la statue elle-même, et non du point de vue du spectateur. A droite signifie : sur le côté droit de la statue. Afin que la position et la forme des signes soient respectées, nous avons préféré donner un relevé des inscriptions à la main, plutôt qu'en composition typographique. Sur les faces courbes des statues, un fac-similé n'était pas possible.

[2] Gauthier, *L. R.,* I, p. 328 (L).

[3] Gauthier, *D. G.,* I, p. 86 et 88-89 ; Gardiner, *Onom.,* II, p. 18* et 20* ; E. Otto, *Topographie des Thebanischen Gaues* (1952), p. 5 et 92-105 ; *B. I. F. A. O.,* LI (1952), p. 87 et 108, pl. XX *a*.

La statue n'a plus sa tête; il en résulte que l'inscription dorsale (B) a été privée de quelques signes (la valeur d'un cadrat) au sommet de chacune de ses colonnes. Le cube lui-même de la statue n'a nullement souffert, et les inscriptions sont en parfait état.

Inscriptions (fig. 135). Elles sont gravées en signes assez grêles, en creux, d'une part sur le panneau de face du cube (A), en six lignes (1-6), sous lesquelles sont disposées quatre courtes colonnes (7-10), et d'autre part à l'arrière (B) : colonnes 1-2 sur le flanc droit, 3-7 sur le panneau dorsal, 8-9 sur le flanc gauche.

A : 1 *« Proscynème à Sobek-Rê, maître de Rizeikat* (1), 2 *à Anubis, Khonsou, et Hathor, pour qu'ils donnent tout ce qui sort* 3 *de leur autel* (2) *en toute fête* 4 *du ciel et de la terre, la puissance dans le ciel, la glorification sur la terre* (3) 5, *la justification dans la nécropole auprès de vous, pour le* ka *du scribe* 6 *du trésor d'Amon, Ouserhat, justifié,* 7 *fils du scribe du trésor* 8 *d'Amon, Neb-Ouaou, justifié* 9, *qu'a enfanté la dame Tent-*10*Hout, justifiée ».*

B : « 1 *(Paroles à dire) : Ô dieux de ma ville, Sobek, Anubis, Khonsou et Hathor, faites que* 2 *j'aie une bonne renommée* (4) *dans votre temple, en recevant les aliments que vous ne cessez de donner* (5), *dans la mesure où j'étais bien, sur terre,* 3 *chargé de vos faveurs* (6). *Je suis un descendant d'une de vos servantes* (7), *en ligne directe* (8) 4; *nous ne nous sommes pas éloignés* (9), *nous n'avons jamais manqué* (10) *dans votre district, comblés des aliments que vous ne cessiez de donner* 5... *rempli d'allégresse* (11). *Que votre bon* ka *ordonne*

(1) , cas de métathèse calligraphique. *Sw-mnw/Smn* est vraisemblablement le village moderne de Rizeikat (C. Kuentz, *B. I. F. A. O.*, XXVIII [1929], p. 123 sq.; Gauthier, *D. G.*, V, p. 16-17; Gardiner, *Onom.*, II, p. 20*-21*; sur les cultes, cf. aussi C. Kuentz, *op. cit.*, p. 137, n° 3).

(2) Sur *ḥr* marquant la provenance, cf. G. Lefebvre, *Gram.*, § 492, 2.

(3) La séquence courante et logique énonce « la glorification dans le ciel, la puissance sur la terre, la justification dans la nécropole » (*British Museum hieroglyphic Texts*, part VIII, p. 31, l. 4; *Z. Ä. S.*, XV, p. 123). Mais on trouve de nombreuses variantes : *e. g.* « glorifié excellent dans l'autre-monde » (L.-A. Christophe, *B. I. F. A. O.*, XLIX [1950], p. 168).

(4) Il faut restituer ainsi [ ] [ ] *sḫ3·(i) r nfr m*; cf. *Wb.*, IV, 233, 9.

(5) Cf. G. Lefebvre, *Gram.*, § 267.

(6) *mi wn(·i) is tp t3 [ḥr] ḥswt·tn.*

(7) Exemple unique, à notre connaissance, de la mention d'une descendance sacerdotale à partir d'une servante du culte divin.

(8) *m s3 n s3* « de fils à fils », plutôt que « comme fils de fils » (cf. *Wb.*, III, 408, 5; aussi Petrie, *Koptos*, pl. VIII, et le texte d'Amenhotep, du British Museum, cité ci-après, p. 141).

(9) Une restitution semble s'imposer, d'après le double déterminatif : [ ] *sw3·n*; le renvoie à toute la descendance.

(10) *ispw.* On remarquera la place anormale du déterminatif. Le seul exemple connu jusqu'ici de ce mot figure dans le *Pap. Lansing*, 9, 8. Cf. pour le sens le texte cité *infra*, p. 142, de Ahmed bey Kamal, *Stèles ptol. et rom.*, 22151, 17.

(11) *3bḫw m ṯḫḥwt*; sur *3bḫw* « remplir de », cf. *Wb.*, I, 8, 18.

Pour la graphie de *ṯḫḥwt* « allégresse », cf. Sandman, *Texts from time of Akhnaton*, p. 160, et É. Drioton, *A. S. A. É.*, XLI (1942), p. 32; aussi Grdseloff, *Les débuts du culte de Réchef en Egypte* (1942), p. 13.

Fig. 134. Texte du socle de la statue E 133 d'Amenemhat III.

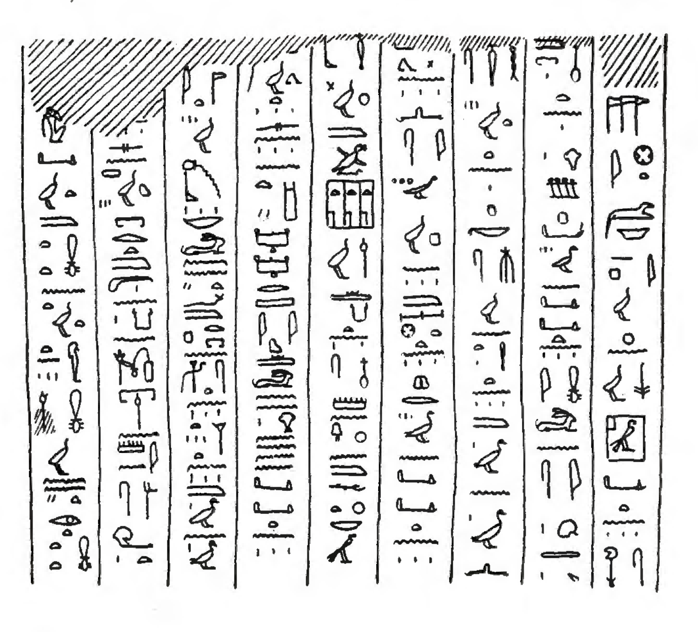


Fig. 135. Textes de la statue-cube T 8 d'Ouserhat.

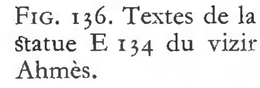


Fig. 136. Textes de la statue E 134 du vizir Ahmès.

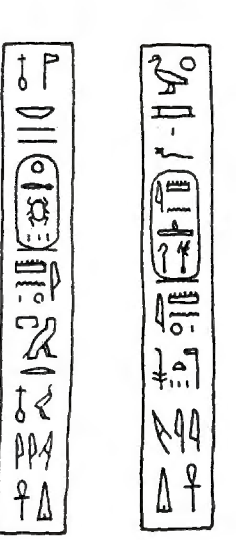


Fig. 137. Textes de la statue T 33 d'Aménophis II.

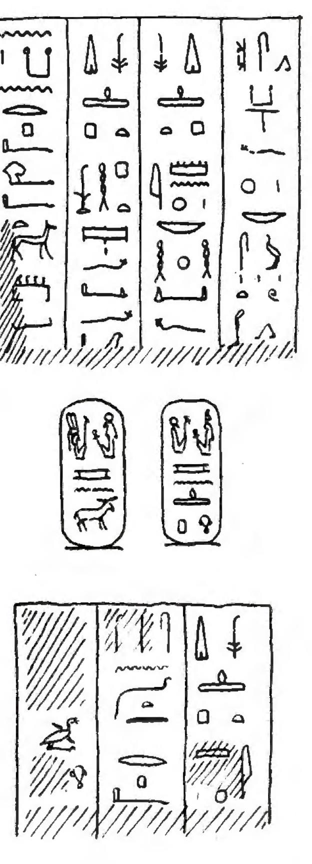


Fig. 138. Textes de la statue-cube E 144 d'un vizir de Merneptah.

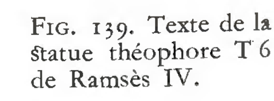


Fig. 139. Texte de la statue théophore T 6 de Ramsès IV.

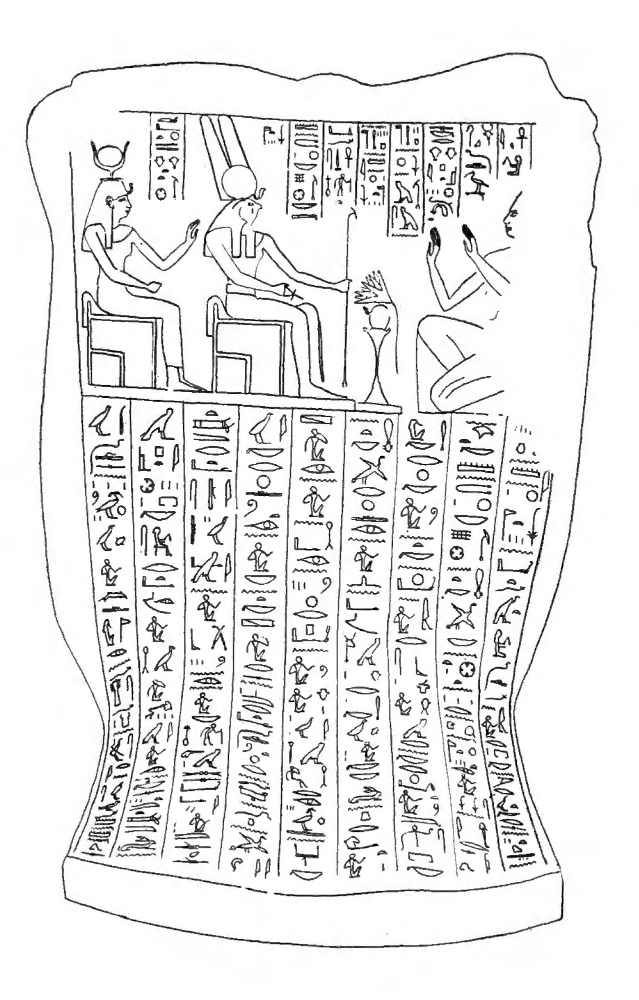


Fig. 140. Texte de la statue-cube T 35 de Djed-Thot-iouf-ânkh : face.

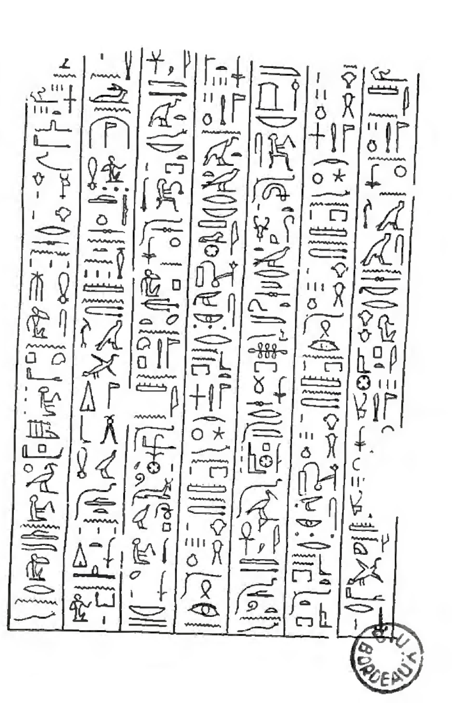


Fig. 141. Texte de la statue-cube T 35 de Djed-Thot-iouf-ânkh : dos.

d'instituer à l'avenir toutes sortes de choses[(1)] 6... *pour ceux qui viendront à l'avenir ; que soit joyeux celui qui sera dévoué à ce que vous ne cessez de donner*[(2)].

7 (*Ô tous prêtres*), *tous pères divins, tous prêtres-ouâb et quiconque se trouvera dans ce temple, vous transmettrez vos dignités*[(3)] *de fils en fils* 8 (*dans la mesure où vous direz*) : *que les pains-senou* (*soient offerts*[(4)]) *au ka du scribe du trésor d'Amon, Ouserhat ;* 9... *on donnera d'une façon égale à vos statues, comme c'est ordonné pour celui qui agira ainsi*[(5)] ».

Bien que les noms de Ouserhat (Ranke, *PN*, p. 85, n° 24) et de son père Nebouaou (Ranke, *ibid*, p. 184, n° 5) soient très fréquents, il n'est guère permis de douter de la personnalité du propriétaire de la statue T 8. Le nom de sa mère *T3-nt-ḥwt* (signalé par Ranke, *PN*, p. 361, n° 22 comme ne datant que de l'époque grecque, mais en fait connu déjà au début du N-E) permet de l'identifier avec le [hieroglyphs], fils du [hieroglyphs] et de la [hieroglyphs], dont les noms se lisent sur un groupe de deux statues assises du début de la XVIIIe dynastie (*P.S.B.A.*, 1889, p. 418). Un cône funéraire de ce fonctionnaire est aussi connu : [hieroglyphs][(6)].

Est-ce à cet Ouserhat aussi qu'appartient la tombe n° 235 de Qurnet Mourai (A. Fakhry, *A. S. A. E.*, XXXIV [1934], p. 135-140) ? Remarquons que le propriétaire de cette tombe n'est pas appelé «*scribe du trésor*», mais «*chef des prêtres de tous les dieux*» et «*premier prophète de Montou, maître de Thèbes*». Au cas où cette identité se trouverait confirmée, on comprendrait alors comment la statue T 8, qui mentionne les dieux de Rizeikat, a été découverte dans le domaine de Montou, au clergé duquel le dédicant appartiendrait aussi en l'occurrence[(7)].

Les textes de cette statue nous fournissent une importante donnée sur le droit de succession dans les charges sacerdotales ; les prétentions du défunt sont fondées sur ce que la même famille a occupé sans interruption certaines fonctions. Pareille prétention pouvait être fondée sur l'existence d'une institution telle que celle dont Amenhotep, fils de Hapou, nous rapporte la fondation dans la stèle 138 (British Museum, l. 4 et l. 6, 13-14) : il a constitué au temple de [hieroglyphs] un personnel servile ([hieroglyphs]) «*à perpétuité, de génération en génération*» ([hieroglyphs])

(1) *n m-ḫt ḫt nb(t)*...

(2) Lit. « que soit joyeux celui qui est sur l'eau que vous donnez » *i. e.* « qui obéit aux prescriptions que vous donnez » (cf. M. Alliot, *Rev. d'Eg.*, V [1946], p. 100, n° 1).

(3) *sw3ḏ·tn,* pour *swḏ·tn ;* cf. *Urk.*, IV, 48, 5, cité par G. Lefebvre, *Gram.*, § 732.

(4) Lit. « sortent en avant ».

(5) *mi wḏw n nty ⟨r⟩ irt mitt.* Le sens de cette phrase est assez obscur.

(6) Gauthier (*B. I. F. A. O.*, XVI, 166) le date de Thoutmosis Ier. Cf. un autre cône funéraire du même personnage au Musée Archéologique d'Odessa (S. Donitch, *Publ. Soc. Eg. de Léningrad*, 5[1930], p. 28).

(7) De toutes façons, comme pour la statue 1, on ne saurait exclure le cas, assez fréquent, d'un transport (cf. encore, *e. g.* une stèle de Sesostris, indiquant les limites du IIIe nome de Haute Egypte, trouvée dans la cour du M. E. à Karnak (*Orientalia* 19 [1950], p. 364 et pl. XXXVIII).

(cf. *Rec. Tr.*, XXVII, p. 198; *Z. Ä. S.*, XXXIV [1896], p. 20 et XXXV [1897], 15, l. 26; aussi Polotsky, *Études de synt. copte*, 74 et 98).

Cette hérédité des charges est souvent la préoccupation des défunts, qui s'imaginent ainsi la suite des temps : « *tandis que ma maison sera occupée par mes enfants, les fils succédant aux fils* » (G. Lefebvre, *Petosiris*, 81, 90-91); « *le fils de mon fils* (= *les générations successives*) *étant maintenu sur mon siège* » (G. Lefebvre, *o.c.*, 115, 6). C'est un des souhaits par excellence du mort : « *que mes héritiers soient élevés, de génération en génération* (= *un enfant après l'autre*) *dans Karnak, ton temple auguste* » (cf. ci-après la statue T 35), ou encore « *fais que mes fils durent dans ma maison, sans jamais manquer, et que l'un après l'autre ils soient au service de Ta Majesté* » (Ahmed bey Kamal, *Stèles ptol. et rom.*, 22151, 17) [1].

Quant à l'exécration d'une charge sacerdotale, elle peut s'appliquer à une famille entière : « *qu'il soit puni dans sa fonction sacerdotale, de fils en fils, d'héritier en héritier* » (Petrie, *Koptos*, pl. VIII, l. 5-6; trad. dans J. Vandier, *Moʿalla*, p. 215).

Pour justifier les prétentions au bénéfice d'une charge héréditaire, la filiation invoquée par le texte de T 8 est définie par rapport à une femme, une servante (*ḥmt*) du culte divin. Précisément, le texte déjà signalé d'Amenhotep, fils de Hapou, mentionne la constitution d'un personnel servile héréditaire, comportant à la fois [hieroglyphs] et [hieroglyphs].

Sans aller jusqu'à affirmer, avec Miss M. Murray [2], que toute la propriété se transmettait, en Egypte, par les femmes, il faut constater que le texte de T 8 vient se ranger auprès d'une série d'autres textes où les généalogies semblent se référer en dernier lieu à des femmes.

3. *STATUE D'AHMÈS, DIT ʿMṮ.* E 134 (pl. CXVIII).

La statue d'Ahmès fut trouvée sous le dallage de grès, dans le passage de la porte du temple proprement dit (cf. *supra*, p. 32 et fig. 60 *b*).

Granit sombre.

Hauteur de la partie subsistante : 0 m. 28.

Sur un siège cubique avec socle est assis un personnage, vêtu d'une longue robe simple dont le pan se referme sur le devant.

Toute la partie supérieure manque, la statue ayant été sectionnée à hauteur du bassin.

Inscriptions (fig. 136) : elles consistent en deux colonnes gravées de chaque côté du personnage, sur le devant du siège et sur le plat du socle.

(1) Cf. É. Drioton, *Bull. Inst. Eg.*, XXXIII (1951), p. 258.

(2) M. A. Murray, *The splendour that was Egypt* (London, 1949), p. 100-101, cf. contra Pirenne, *Histoire des institutions et du droit*, III, p. 389 sq.

A : Côté droit : « *Proscynème à Amon, maître des Trônes du Double-Pays, pour qu'il donne que sortent à la voix pain, bière, bœufs, volailles, pour le* ka *du prince de la ville, vizir et juge, Ahmès, qui répète la vie, possesseur de l'*imakh ».

B : Côté gauche : « *Proscynème à Amon, maître des Trônes du Double-Pays, pour qu'il donne que sortent à la voix pain, bière, bœufs, volailles, pour le* ka *du prince de la ville, vizir, bouche de Nekhen..., Amet, j. v.* ».

Le vizir Ahmès, dit *ʿmṯ* (Ranke, *PN*, p. 12, nos 19 et 61, no 6), est connu par plusieurs monuments, sous le règne de la reine Hatchepsout (A. Weil, *Die Veziere des Pharaonenreiches* (Strasbourg, 1908), p. 73, n. 3; cf. *Urk.* IV, 489-493).

4. *STATUE D'AMÉNOPHIS II ASSIS.* T 33 (pl. CXIX).

La statue fut trouvée parmi les remplois au Nord de la porte d'entrée du temple, adossée à la fondation du montant Ouest de celle-ci (cf. *supra*, p. 33).

Granit sombre.

Hauteur de la partie subsistante : 0 m. 73 environ.

Le roi est assis sur un siège cubique, avec socle arrondi sur le devant. Ses deux pieds foulent les Neuf Arcs; l'extrémité de ceux-ci déborde de chaque côté, mais cinq arcs seulement sont gravés entre les pieds.

Le roi est vêtu d'une longue robe collante, sur laquelle se détache la gravure d'un large collier. Ses deux bras, croisés sur la poitrine, tiennent, la droite le flabellum, la gauche le sceptre *heqa*.

La statue n'a plus sa tête, mais le reste du corps est en excellente conservation.

Inscriptions (fig. 137) : elles sont gravées en deux colonnes de chaque côté du roi, sur le devant de son siège.

A : Côté droit : « *Le dieu parfait, maître du Double-Pays, Aménophis II, aimé d'Amon-Rê de Perounefer* [1], *doué de vie* ».

B : Côté gauche : « *Le fils de Rê, son aimé, Aménophis II, aimé d'Amonrasonther, doué de vie* ».

(1) Sur cette ville, cf. Spiegelberg, *Revue de l'Eg. anc.*, I (1927), p. 215-217; Davies, *The Tomb of Ken-Amūn*, I (New-York, 1930), p. 12, n. 1; Glanville, *Brit. Mus. Pap.*, 10056; *A. S. A. E.*, XLI, p. 442 et XLII, p. 3; Säve-Söderbergh, *The Navy of the XVIIIth dyn.*, p. 37 sq.; Quibell-Hayter, *Teti Pyramid North-Side*, pl. XIX, p. 37. Comme nous le signale amicalement J. Yoyotte, le passage de *Pap. Sallier*, IV, v° 1, 5, établit définitivement que le lieu-dit Perounefer était dans Memphis. Sur les rapports d'Amon(-Rê) et de Perounefer, cf. les documents nos 3, 6 et 7 de Spiegelberg.

5. *TÊTE D'AMON EN CALCAIRE.* T 13 (pl. CXX).

Cette tête fut trouvée parmi les remplois, au Nord de la porte d'entrée du temple, dans l'axe, devant les quatre grandes bases de calcaire (cf. *supra*, p. 34).

Calcaire dur.

La tête du dieu présente les caractéristiques de l'époque de Toutankhamon-Horemheb; elle est coiffée du mortier à hautes plumes divisées; il ne subsiste que la partie inférieure de la plume gauche.

Le menton est abîmé; le dieu avait sans doute la barbe.

6. *STATUE-CUBE D'UN VIZIR DE MERNEPTAH.* E 144 (pl. CXXI).

Cette statue était encastrée, la face vers l'intérieur, dans une logette taillée à la base du seuil de granit de la porte du temple, côté Nord (cf. p. 31 et pl. XXXV).

Granit sombre.

Hauteur de la partie subsistante : o m. 32.

De la masse du cube ne se dégage que la tête, encadrée de sa coiffure. Les pieds et le socle manquent, et la partie inférieure du cube a été fortement arrondie par usure. Sur le plat du cube, les mains, sortant de la robe, sont indiquées en relief mince. On distingue aussi la gravure de l'attache du collier.

Inscriptions (fig. 138). Sur les épaules sont gravés les deux cartouches de Merneptah.

A : Sur la face du cube sont gravées quatre colonnes de textes, affrontées deux à deux; le bas des colonnes manque. A droite : «*Proscynème à Ptah qui est au Sud de son mur, pour qu'il donne... pour le* ka *du noble, prince, juge, chef...*». A gauche : «*Proscynème à Amon-Rê, seigneur de l'éternité, pour qu'il donne... de suivre son* ka *chaque jour, et de se promener* (swtwt)...».

B : Des trois colonnes de textes gravées au dos, sur un pilier dorsal peu saillant et courbe à sa partie supérieure, ne se lisent que quelques signes : «*Proscynème à Amon-Rê..., une statue* (snn?) *d'éternité, pour le noble...*».

A l'époque de Merneptah, A. Weil (*o. c.*, p. 104) indique comme vizir [hiéroglyphes].

7. *STATUE DE RAMSÈS IV.* T 6 (pl. CXXII).

Cette statue théophore a été trouvée au Nord de la porte d'entrée du temple, glissée entre la base de calcaire de l'Est et la fondation B (cf. *supra*, p. 33).

Pierre verte schisteuse du Hammâmât, mouchetée.

Hauteur de la partie subsistante : o m. 40.

Le roi s'avance, jambe gauche en avant, présentant devant lui la statue de Montou hiéracocéphale coiffé du disque et des deux plumes; sur le disque, encastrement pour deux uraei rapportées, qui ont disparu; le dieu, vêtu du pagne plissé, tenait sur sa poitrine, de la main gauche, le sceptre *ouas*. Le roi est chaussé de sandales et est vêtu d'un pagne plissé, avec rabat à uraei; il porte le collier large.

Inscription (fig. 139), gravée sur le pilier dorsal : «*Vive le dieu parfait, fils d'Amon, enfanté de Mout maîtresse du ciel, le roi de Haute et Basse Egypte, Heqa-Maât-Rê, fils de Rê, Ramsès IV,* (*aimé de*) *Montou...*».

8. *STATUE-CUBE DE DJED-THOT-IOUF-ANKH.* T 35 (pl. CXXIII-CXXVII).

Cette statue a été trouvée parmi les remplois, au Nord de la porte d'entrée du temple, devant les fondations du montant Ouest (cf. *supra*, p. 33 et fig. 64).

Calcite. Hauteur de la partie subsistante : o m. 50.

La statue-cube est munie d'un socle; la partie postérieure de la statue repose sur une mince banquette; à l'arrière, l'appui se fait sur un pilier dorsal large et plat. Le corps est pris très étroitement dans la gaine, qui offre de tous côtés des contours très géométriques; cependant, un léger mouvement dessine le contour général des pieds, le renflement des cuisses et des chevilles, celui des bras. A la surface supérieure du cube, parfaitement plane, les mains sont nettement détachées en relief; la main droite tient une laitue, la main gauche est posée à plat. Du cou pendent les deux éléments du cordon au bout duquel se trouve l'insigne *bat* [1], dont la tête d'Hathor est posée au-dessus des poignets du personnage.

La statue n'a plus sa tête; un éclat a endommagé l'angle supérieur gauche du corps. Le reste, admirablement gravé, est dans un splendide état de conservation.

Inscriptions :

A : Sur le devant du cube sont gravées neuf colonnes de textes (fig. 140) : «¦ *Le quatrième prophète d'Amonrasonther, Nekht-ef-Mout. Il dit : Je suis venu à ton temple par amour pour toi, pour baiser le sol devant* ² *ta puissance, Montou-Rê maître de Thèbes, étant donné que tu es le maître de cette ville* [2], *le premier nom de l'ennéade* [3]. *J'ai fait ma statue pour être au service de* ³ *Ta Majesté. Sachant* [4] *que tu es un protecteur* [5], *je suis venu*

[1] Sur cet insigne de fonction, cf. Möller, *Metallkunst*, Anm. 190. Grdseloff (*A. S. A. E.*, XL [1940], p. 185-207) a montré que c'est l'insigne du grand juge égyptien.

[2] *niwt tn;* démonstratif, avec traits du pluriel abusifs.

[3] C'est, croyons-nous, le premier exemple de cette épithète de Montou; le dieu est bien, du reste, toujours mentionné en tête de l'ennéade de Karnak.

[4] Sur ce sens du pseudo-participe précédant un *sdm·n·f*, cf. G. Lefebvre, *Gram.*, § 344.

[5] Le sens de «protecteur» donné à *nht*, attesté par ailleurs, ressort ici du contexte.

pour me protéger au moyen de ton nom [(1)], *pour que je sois sauvegardé dans ton sanctuaire* [(2)], [2] *étant donné que tu es celui qui sait ce que j'ai fait. Je n'ai jamais rien dissimulé* [(3)] *devant Ta Majesté : tous tes serviteurs qui étaient au-dessus de moi* [(4)] [5] *savent ce que j'ai fait et ce qui a été fait pour eux.*

« *Mon cœur m'a amené, alors que j'étais encore enfant, à accomplir des actes profitables pour ton* ka [6]. *(Mais) tu sais tout ce que j'ai fait, car tu en as eu connaissance* [(5)]. *(Aussi) ne permets pas qu'il soit (mal) parlé par tel ou tel à cause du fait* [7] *que tu ne me donnerais pas de récompense* [(6)] ; *donne-moi donc une récompense pour tout ce que j'ai fait, (à savoir) une bonne vieillesse là* [(7)], *et que mes héritiers* [(8)] *soient élevés* [(9)] *de génération en génération* [(10)] [8] *dans Karnak, ton temple auguste. Fais que je voie mes ennemis m'implorer, après que tu les auras réduits à néant* [9]. *Oui* [(11)], *qu'ils disent : « Combien lumineux est (ce) serviteur. Que Dieu guide celui qui agit pour lui* [(12)] ! ». *Qu'il rende durable le* ka *de celui qui renouvelle mon nom, et qu'il mette dans le besoin* [(13)] *celui qui l'annihile* [(14)] ».

B : Sur le pilier dorsal sont gravées sept colonnes de texte dont la partie supérieure manque (fig. 141) « [1] *(Le quatrième prophète d'Amon dans Karnak, prêtre et* wḥm, *chef du grand plan, supérieur des porte-encensoirs)* [(15)] *devant Amon, deuxième prophète de Khonsou dans Thèbes, prêtre-*sem *de Sokaris parèdre dans Karnak, prophète de*

[(1)] Cf. scarabée de Berlin 3844 : « celui qui voit Amon est protégé par son nom », dans Drioton, *Rev. Caire,* n° 145 (déc. 1951), p. 18.

[(2)] On peut aussi comprendre *m sḥḏ pr·k* « en tant que surveillant de ton temple ».

[(3)] *ʿm ib* « être discret », et, pris en mauvaise part, « dissimuler » (J. J. Clère, *J. E. A.,* XXXV [1949], p. 40, n. 6 ; cf. *J. E. A.,* XXXVII [1951], p. 112, n. 6).

[(4)] Ou : « qui m'ont précédé », ce dernier sens n'étant toutefois attesté qu'à partir de l'époque grecque.

[(5)] *ntk siꜣ r·sn· Sn* renvoie au collectif *nb ;* il équivaut à *st.*

[(6)] La difficulté de cette phrase résidait dans l'emploi de *nfꜣ* et *nw,* qui renvoient ordinairement à des neutres : « ceci, cela ». Dans notre texte, ils se réfèrent à des personnes : « ceux-ci, ceux-là », emploi attesté par An. I, 10, 8 ; *n pꜣi·k tm rdit isw :* lit. « à cause de ton ne pas donner de récompense ».

[(7)] *m bꜣḥ.*

[(8)] *iwꜣw·i.* Le suffixe est peut-être exprimé par [hiéroglyphe], mal placé avant les ııı.

[(9)] *Wb.,* V, 404, 5. Nous fondons cette traduction sur le parallèle d'une statue de ce même personnage (Legrain, *op. cit.,* III, 16 fin et 17). On pourrait aussi comprendre : « devant mon maître (*ṯs* = ϫⲟⲉⲓⲥ), mes héritiers étant sans interruption dans... ».

[(10)] Lit. « en tant que l'un fils de l'autre » (cf. *supra,* p. 141-142).

[(11)] *ṯiw,* particule.

[(12)] La phrase est difficile, et nous donnons notre traduction sous toute réserve. Nous avons dû rétablir un pronom démonstratif derrière *ḫsbw,* pour scinder la phrase en deux et rendre compte de *ir·n·f* de la seconde moitié de la phrase ; une autre solution, moins satisfaisante, consistait à lier les deux parties de la phrase : « combien est lumineux le serviteur que Dieu guide (*bsw nṯr*) quand il agit » ; mais le *ir·n·f* devrait alors être rectifié en *ir·f.* Notre traduction semble toutefois s'imposer ; dans la fin de la phrase, en effet, le suffixe *·f* (*sꜥd·f, ws·f*) renvoie évidemment à Dieu, qui doit nécessairement avoir été déjà invoqué.

[(13)] Il s'agit du verbe *ws,* et son sens est ici celui qui ne lui était connu qu'à partir de l'époque grecque : « faire manquer, mettre dans le besoin ».

[(14)] Il n'existait jusqu'ici qu'un seul exemple attesté de *mnmn rn* (*Geogr. Pap.,* pl. 14).

[(15)] La restitution nous est fournie par la face antérieure du socle de la statue.

Khonsou... [(1)], *prophète d'Amon d'Opet, le Sauveur,...* [2] *prophète de Khonsou à la deuxième phylé, prêtre de service mensuel du temple de Montou à la troisième phylé,* λεσῶνις [(2)] *du temple de Montou à la troisième phylé, scribe conducteur des processions au temple de Khonsou, chef du (premier) bureau* [3], *(prêtre-ouâb)... dans tout sanctuaire auguste* [(3)], *chef du sceau, régent du* bat, *grand de course* [(4)] *dans le palais, langue du roi* [(5)] *dans Karnak, Djed-Thot-iouf-ankh, justifié, appelé (Nekht-ef-Mout, fils du quatrième prophète d'Amonra)* [4] *-sonther* [(6)], *second prophète de Mout la grande, dame d'Acher, scribe conducteur des processions au temple de Khonsou* [(7)], *prêtre de service mensuel du temple de Montou à la quatrième phylé,* λεσῶνις *du temple de* [5]*... (Djed-Khonsou)-iouf-ankh, justifié, dont la mère est la dame auguste Nes-Khonsou-pa-Khered, justifiée, — fille du premier prophète d'Amon, chef de la Haute Egypte, Iouapouti — fils du roi maître du Double-Pays* [6] *(Chechanq...)* ḥm-wn *de la tente de purification* [(8)].

(Ô) tous humains [(9)], *Montou dans Thèbes, le dieu qui donne des récompenses, vous récompensera dans la mesure où vous direz l'offrande funéraire pour mon* ka [7] ..., *pour les prédécesseurs, — je n'ai rien dissimulé devant eux —, comme aussi pour les ancêtres, qui recevront l'âme de celui qui prononcera son (= mon) nom* ».

C : A la partie inférieure du flanc gauche sont gravées quatre lignes de textes (fig. 142). « [1] *Le quatrième prophète d'Amonrasonther, Nekht-ef-Mout. Il dit : Je glorifie le* ka *du maître de ce qui est. Il est le tout-puissant* [(10)]. *Le visage de ton serviteur* [2], *descendant de tes serviteurs vertueux, est tourné vers sa prolongation de vie ; récompense-le dans ton temple, donne-lui la vieillesse, ~~maintiens-le~~ en bonne santé, honore-le. Fais que* [3] *mes (= ses) yeux voient sa (= ta) beauté chaque jour, ses jeunes gens lui succédant, le prêtre d'Amonrasonther, Djed-Khonsou-iouf-ankh, fils du prêtre d'Amonrasonther* [4], *Bakenkhonsou, dont la mère vénérable est Nes-Khonsou-pa-khered, dont la mère est Chepeniset, justifiée, fille du quatrième prophète d'Amonrasonther, Nekht-ef-Mout* ».

[(1)] Faut-il restituer [hiéroglyphes] ? Les trois traits du pluriel semblent bien mal placés.

[(2)] Sur ce titre, cf. Spiegelberg, *Rec. Tr.,* XXIV, p. 187-189 ; Otto, *Tempel und Priester,* I, p. 238 sq. ; F. Daumas, *Les moyens d'expression,* § 100 *f,* p. 183.

[(3)] Restitution fournie par Legrain, *op. cit.,* III, 19 : [hiéroglyphes].

[(4)] Le *t* au-dessus de [hiéroglyphe] doit appartenir à *bꜣt ;* le titre *wr gst m stp-sꜣ* est connu déjà, en effet, par une statue du même personnage (Legrain, *op. cit.,* III, 18).

[(5)] Titre rare et déjà attesté chez ce personnage (Legrain, *op. cit.,* III, 18).

[(6)] Restitution d'après la face postérieure du socle.

[(7)] Cf. Gauthier, *D. G.,* II, p. 22-23.

[(8)] Sur le titre sacerdotal *ḥm-wn,* cf. Roeder, *Mél. Capart,* III (1935), p. 387 sq. ; aussi H. Kees, *Z. Ä. S.,* LXXII (1936), p. 147.

[(9)] Lire *rḫw,* vraisemblablement.

[(10)] Sens tardif du verbe *rḫ* « pouvoir ».

D : A la partie inférieure du flanc droit sont gravées quatre lignes de textes (fig. 143). « |1 (*Statue*) *qu'a faite* (1) *son fils pour faire vivre son nom, le deuxième prophète d'Amon, Harsiesis. Il dit : « Ô mon père, que je ne sois pas séparé de toi* (2), *que je ne cesse pas de te voir* (3), *que, venant de* |2 *dehors, je te trouve, parce que tu ne cesses pas d'être* (4). *Mon cœur jubilait à ton sujet, quand tu venais à moi alors que tu étais, dans le temple, mêlé à l'escorte de Rê ; tu ouvrais les portes du sanctuaire, tu voyais ce qui était dedans, et le disque sortait* |3 *sous ton doigt* (5). *Tu me disais : « Qu'il te récompense, (car) il t'aime. Je sollicite pour toi un âge avancé ».*

Ce qui sortait de ta bouche s'est réalisé envers moi, car tu es un unique, comme Dieu. Ah ! reste, reste (6) *pour nous* |4, *sans t'éloigner, jusqu'à ce que nous atteignions l'immortalité des hommes. Ah ! que je ne quête pas ta recherche, toi qui seras durable pour moi comme les montagnes* (7). *Tant que ton cœur sera droit vers moi, le mal ne viendra pas* (8) ».

E : Sur la face antérieure, au-dessus des neuf colonnes de textes, une scène est gravée en creux (fig. 140).

Djed-Thot-iouf-ankh, le genou gauche en terre, est en adoration devant Montou hiéracocéphale coiffé du disque et des deux plumes, et Rattaouy, qui porte sur la tête les cornes de vache enserrant le disque solaire ; les deux divinités sont assises, la déesse avançant la main gauche derrière la tête du dieu en un geste d'hommage ; devant Montou est dressée une petite table en forme de support, sur laquelle sont posés un vase et une fleur de lotus.

Au-dessus du dieu : « *Montou-Rê, maître de Thèbes, maître du ciel, roi des dieux* » ; le don qu'il accorde est mentionné immédiatement en avant de ses noms et titres, et rattaché aux titres et noms du mort : « *Puisse-t-il donner vie, santé, force et belle vieillesse au quatrième prophète d'Amonrasonther, second prophète de Khonsou dans Thèbes, prêtre* sem *de Sokaris parèdre dans Karnak, chef du sceau, régent du* bat, *Djed-Thot-iouf-ankh* ».

Au-dessus de la déesse : « *Rattaouy, qui est à la tête dans Thèbes* ».

(1) Pour dans la formule de dédicace, cf. *Wb.*, I, 117, 7. Aux exemples de la XXIIe dynastie cités là, ajouter ceux de Hérihor (P. Montet, *Psousennès* [1951], p. 102, n° 4) et de la XXIe dyn., (*id.*, n° 408, fig. 39).

(2) Cf. de même Legrain, *op. cit.*, III, 16.

(3) [ ] [ ] ; cf. *Wb.*, I, 358, 7. Tout ceci concerne évidemment la statue de Djed-Thot-iouf-ankh, placée par son fils dans le temple.

(4) Lit. « parce que tu es durable », en tant que statue.

(5) Cf. le titre du prêtre thébain : (G. Lefebvre, *Histoire des grands prêtres d'Amon de Karnak*, p. 270 et 277 ; cf. var. Id., p. 277).

(6) Cf. Alan H. Gardiner, *Gram.*, § 374 et p. 421, Exerc. XXXIII *b*.

(7) Nous pensons qu'il s'agit d'une graphie inconnue du mot *ṯn*, qui désigne les falaises bordant le Nil à l'Est et à l'Ouest.

(8) L'expression figure telle quelle dans Legrain, *op. cit.*, III, 16 : là, le premier membre de phrase est l'équivalent du nôtre, mais sous la forme négative « que ton cœur ne soit pas mécontent... ». Quant au second membre de notre phrase, sa construction est curieuse ; il faudrait : *dw(t) n iw·s*. Une construction identique figure sur la *Stèle de Metternich* (face, l. 1) : « qu'il n'arrive pas que tes membres soient en lui » (en parlant d'Apophis, qui est sans membres).

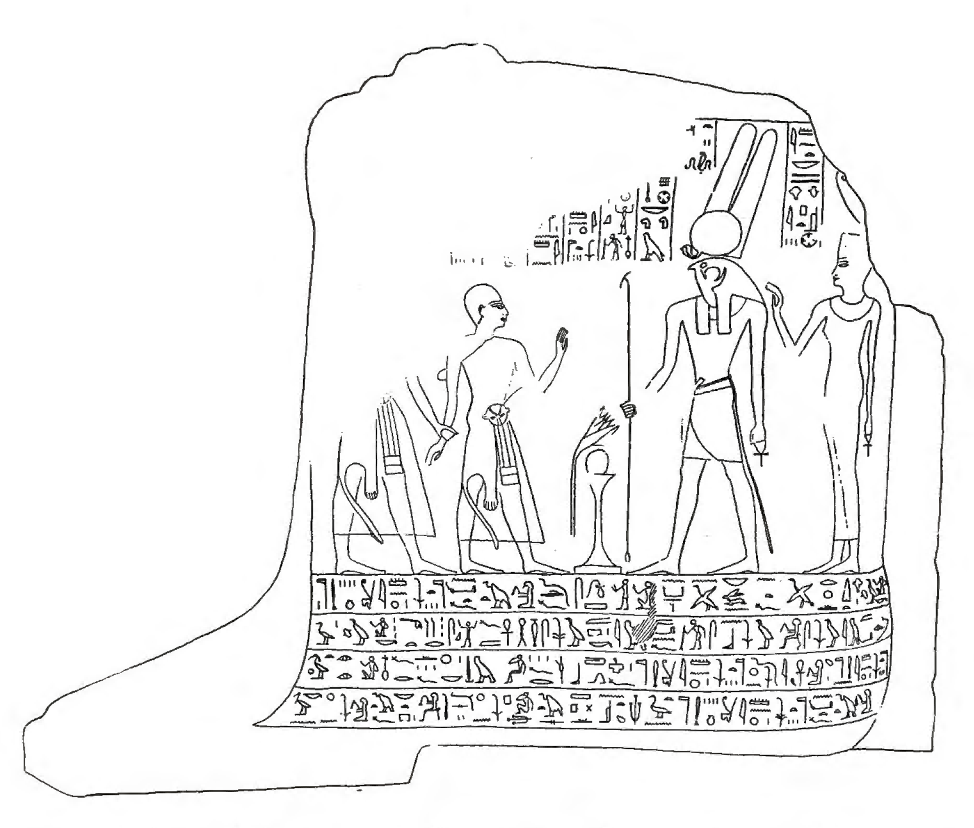


Fig. 142. Texte de la statue-cube T 35 de Djed-Thot-iouf-ânkh : flanc gauche.

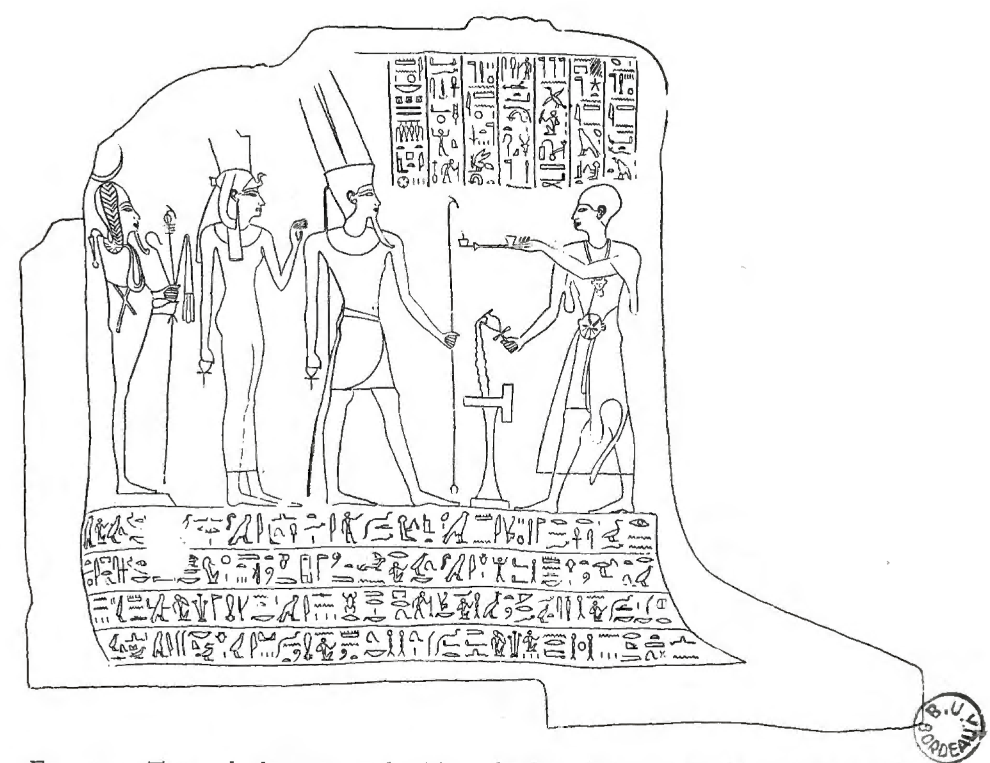


Fig. 143. Texte de la statue-cube T 35 de Djed-Thot-iouf-ânkh : flanc droit.

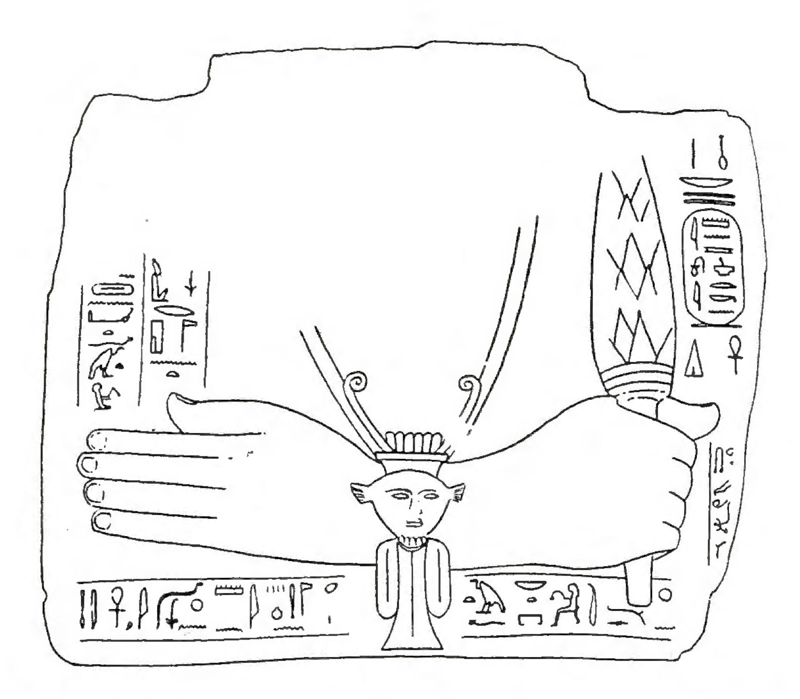


FIG. 144. Texte de la statue-cube T 35 de Djed-Thot-iouf-ânkh : face supérieure du cube.

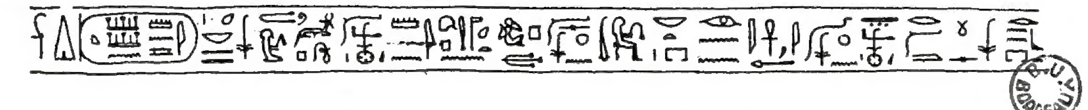


FIG. 145. Texte de la statue-cube T 35 de Djed-Thot-iouf-ânkh : socle.

F : Sur le flanc gauche, au-dessus des quatre lignes de textes, est gravée une scène (fig. 142). C'est vraisemblablement Djed-Thot-iouf-ankh, portant la peau de panthère sur les épaules, qui conduit son fils, de taille plus petite, et habillé lui aussi de la peau de panthère, au dieu Montou hiéracocéphale coiffé du disque et des deux plumes, derrière lequel se tient la déesse Amonit coiffée de la couronne rouge, la main droite levée derrière la tête du dieu en hommage.

Au-dessus de la déesse : « *Amonit, maîtresse du Double-Pays, parèdre dans Karnak* ».

Au-dessus du dieu : « *(Montou-Rê, maître) de Thèbes, maître de vaillance, Horus aux deux uraei* ». Immédiatement en avant de ce texte : « *Puisse-t-il donner une longue durée de vie, et une belle vieillesse... au quatrième prophète d'Amonrasonther..., prophète d'Amon...* ».

G : Sur le flanc droit, au-dessus des quatre lignes de textes, est gravée une scène (fig. 143). Harsiesis, la peau de panthère sur les épaules, tient l'encensoir de la main gauche tendue horizontalement, tandis que sa main droite verse l'eau d'un vase-*ankh* dans un bassin en T placé sur un support; à son cou est suspendu le collier *bat*. Devant lui se tient la triade thébaine.

Au-dessus d'Amon : « *Amon-Rê, maître des Trônes du Double-Pays, qui préside à Karnak* ». Immédiatement en avant de ce texte : « *Puisse-t-il donner vie, santé, force, longue vie et belle vieillesse au second prophète d'Amonrasonther, trésorier royal, ami unique, chef du sceau, régent du* bat, *prêtre des dieux de l'armée, scribe du courrier de la maison de la divine adoratrice d'Amon, Harsiesis, fils du quatrième prophète d'Amon, Nekht-ef-Mout* ».

La légende placée au-dessus de Mout et de Khonsou a disparu.

H : Texte gravé sur le socle (fig. 145). « *Le quatrième prophète d'Amon dans Karnak, prêtre et* wḥm, *chef du grand plan, supérieur des porte-encensoirs* [1] *devant Amon, second prophète de Khonsou dans Thèbes, prêtre* sem *de Sokaris parèdre dans Karnak, chef du sceau, régent du* bat, *grand ami, celui de l'amour, préposé aux jambes du maître du Double-Pays, yeux du roi dans Karnak, Djed-Thot-iouf-ankh, justifié, appelé Nekht-ef-Mout; fils du quatrième prophète d'Amon, second prophète de Mout dame du ciel, scribe conducteur des processions au temple de Khonsou, langue du roi en Haute Egypte, Djed-Khonsou-iouf-ankh, justifié, qu'a créé la dame auguste Nes-Khonsou-pa-Khered, justifiée, fille du premier prophète d'Amon, chef de la Haute Egypte, Iouapouti, fils du roi maître du Double-Pays, Chechanq, doué de vie* ».

I : Des éléments de titulatures sont gravés aussi sur la face supérieure du cube (fig. 144). On lit, en avant des mains : à droite, « *Introducteur du roi vers le temple*

[1] Pour ce titre, cf. le [hiéroglyphes] d'un texte de dénombrement des temples de Karnak (LEGRAIN, *Rec. Trav.*, XXII [1900], p. 53); Djed-Khonsou-iouf-ankh, quatrième prophète d'Amonrasonther, est aussi [hiéroglyphes] (*Rec. Trav.*, XVI [1894], p. 56).

de [1]*... d'Amon, Nekht-ef-Mout, fils du quatrième prophète d'Amon, Djed-Khonsou-iouf-ankh, justifié*»; ce texte se poursuit à gauche : «*dont la mère est la dame auguste, Nes-Khonsou (-pa-khered, fille du premier prophète d'Amon, chef du Sud)* [2], *Iouapouti*».

A droite de la laitue tenue par le personnage : «*Le dieu parfait, maître du Double-Pays, Osorkon-aimé d'Amon, doué de vie*».

9. *STATUE DE PA-KHER-KHONSOU*. T 16 (pl. CXXVIII-CXXIX).

La statue a été trouvée parmi les remplois au Nord de la porte d'entrée du temple, en avant de la base de calcaire Ouest (cf. *supra*, p. 34 et fig. 64).

Granit gris, laissé mat. Hauteur de la partie subsistante : 0 m. 65.

Placé sur un socle, le personnage s'avance, jambe gauche en avant, présentant devant lui, sur un petit socle, la statue de Montou hiéracocéphale coiffé du disque et des deux plumes; sur le disque se détachent les deux uraei du dieu.

Le personnage, vêtu du pagne court, porte, gravé sur les deux épaules, les signes «*Prophète*», ceux de l'épaule gauche étant plus grossièrement taillés.

Le pilier dorsal auquel s'appuie la statue n'est pas perpendiculaire à sa base, mais penche vers l'intérieur et sur le côté droit. Un désaxement du même côté affecte la statue du personnage, alors que le dieu est vertical.

Inscriptions : A : Sur le pilier dorsal (fig. 146) : «*Le père divin, prêtre de Montou* [3] *maître de Thèbes, Pa-kher-Khonsou, justifié. Puisses-tu recevoir les offrandes qui y sont attachées* [4]; *puisses-tu sortir et entrer, ton cœur étant joyeux; puisses-tu te joindre aux suivants d'Horus*».

B : Sur le socle de la statue du personnage (fig. 147) : «*Proscynème à Amonrasonther, maître du ciel, régent de Thèbes. Puisse-t-il faire que sortent à la voix : pain, bière, bœufs, volailles, vin, lait, encens, onguents, vêtements et toutes sortes de choses, pour le* ka *du père divin et prêtre, Pa-kher-Khonsou, justifié. Proscynème à Montou, maître de Thèbes, et Rattaouy, maîtresse de Thèbes. Puissent-ils faire que sortent à la voix : bière, pain, bœufs, volailles, encens, onguents, vêtements, nourriture et aliments, pour le* ka *du père divin et prêtre, Pa-kher-Khonsou, justifié*».

Sur le socle de la statue du dieu est figuré un groupement idéographique exprimant l'adoration du dieu par le prêtre.

[1] On peut restituer, semble-t-il : [ ] ....
[2] La restitution est faite d'après le socle de la statue.
[3] *it-nṯr, ḥm.* Sur ce groupement, cf. Chassinat, *Rec. Trav.*, XXII (1900), p. 25.
[4] *sm;·k iḫt m-m-irwt.*

C : Sur le côté gauche du pilier dorsal est gravée la femme de Pa-kher-Khonsou (fig. 148); au-dessus d'elle : «*Sa grande femme, dame d'atour, très douce d'amour, Khaybet*». Devant elle : «*Elle dit : Que dure ton nom à l'intérieur de Thèbes, à jamais*».

Le nom de Pa-kher-Khonsou : «*le serviteur de Khonsou*», est connu par d'autres documents (Ranke, *PN*, I, p. 116, n° 18; A. bey Kamal, *Stèles ptol. et rom.*, n° 22071 (pl. XXIII). est une graphie abrégée de (cf. statue de Harwa, VIII = *B.I.F.A.O.*, XXX (1930), p. 812, n° 2); cf. pour *ḫ* ou *ḫ* (Fairman, *A.S.A.E.*, XLIII (1943) p. 231-232). un est le fils de la dame (statuette du Louvre, n° N. 872). On connaît aussi un (G. Steindorff, *Catalogue-Walters Art Gallery* (Baltimore, 1946), n° 170, p. 59, pl. XXX et CXI). Cf. encore statue de la cachette de Karnak, n° 317 (Legrain, *B.I.F.A.O.*, XIII, p. 23, n. 3); Brit. Mus., *A guide to the third and fourth Egyptian Rooms* (1904), p. 76; et *Bull. Metr. Mus.*, New-York, sect. II, *Eg. Exp.*, 1927-1928, p. 24, fig. 28 = Scharff, *Z.Ä.S.*, LXXIV (1938), p. 43.

Quant au nom de , on peut le rapprocher de diverses formes de *ḫbt* ( ), esclave syrienne, Ranke, *PN*, p. 268, n° 20); cf. aussi la chanteuse d'Amon (Florence, Schiaparelli, 1739).

10. *STATUE-CUBE DE PESECHOUPER*. T 36 (pl. CXXX).

La statue a été trouvée parmi les remplois au Nord de la porte d'entrée du temple devant les fondations du montant Ouest (cf. *supra*, p. 33 et fig. 64). Granit sombre. Hauteur de la partie subsistante : 0 m. 32.

La statue-cube repose sur un socle anépigraphe. Le corps est beaucoup plus haut que large, assez resserré à la base; vue de dos, elle apparaît fort dissymétrique. La partie supérieure est plane; les deux mains se détachent en relief; celle de gauche tient un linge replié dont un des pans retombe en avant jusqu'au filet de la ligne supérieure du texte.

La statue a perdu sa face, mais l'arrière de la tête, à large perruque, est resté en place.

Inscriptions : A : Sur le plat du cube, au-dessus des mains, à droite : «*La main du dieu, Aménirdis*»; à gauche : «*La fille du roi Kachta*».

B : Sur la face antérieure de la robe (fig. 149) : «¦ *Proscynème à Osiris qui préside à l'Occident, le dieu grand, maître* ¦ *d'Abydos. Puisse-t-il faire que je reçoive les pains senou* ¦ *au cours de la journée, (provenant) des autels des maîtres d'Héliopolis* ¦, *et que (je) prenne*

place dans la grande salle de Geb[1] *avec* ⁵ *les suivants du maître de l'éternité, étant* ⁶ *parmi ses*[2] *bienheureux, là*[3]. ⁷ *Pour le ka de l'Osiris, le chambellan*[4], *celui sous la surveillance de qui la lumière se lève*[5], *le serviteur d'Amon*[6], *Pesechouper*[7], *justifié».*

C : Au dos de la statue (fig. 150) : «¹ *Proscynème à Osiris, celui dont les deux yeux sont beaux*[8]. *Puisse-t-il donner que sortent à la voix : bière, pain, bœufs, volailles, encens, fard, vin, lait,* ² *vêtements et toute chose bonne et pure dont vit un dieu, que donne le ciel*[9], *que crée la terre et que le Nil apporte de sa caverne* ³, *au chambellan, celui sous la surveillance de qui la lumière se lève, Pesechouper, justifié».*

11. *STATUE MURALE DE GRÈS.* T. 41 (pl. CXXXI).

Elle a été trouvée parmi les remplois, au Nord de la porte d'entrée du temple, le long des fondations du montant Ouest, face contre terre (cf. *supra*, p. 34 et fig. 65). Grès primitivement peint en rouge. Hauteur de la partie subsistante : 0 m. 88.

(1) Une autre mention de la grande salle de Geb figure sur un socle de statue de Di-iset-heb-sed (cf. Borchardt, *Statuen und Statuetten*, IV, 114, n° 1219); cf. aussi statue Caire *J. E.*, 37866 (= Cachette de Karnak 608), et le texte très voisin de la statue d'un certain Djed-Ptah-iouf-ânkh (inédit, obligeamment communiqué par B. V. Bothmer). Geb est souvent qualifié de «juste de voix (*ou plutôt* triomphant) dans la grande salle (*m wsḫt*)». C'est, du reste, en présence de Geb qu'a lieu le jugement devant départager Osiris et Seth (cf. De Buck, *Coffin Texts*, I, 21 *d*). Cf. aussi *Livre des Morts*, chap. CLXVIII, et S. Sauneron, *Rituel de l'embaumement*, 3, 2 et 4, 19-20.

(2) *m-m ꜣḫw s*. Le suffixe ne peut renvoyer qu'à *wsḫt*; en fait, on attendrait plutôt un masculin, renvoyant à Osiris.

(3) *m bꜣḥ*.

(4) *imi-ḫnt*. Cf. Lichtheim, *J. N. E. S.*, VIII (1948), p. 163; Alan H. Gardiner, *Onom.*, I, p. 23* (= A 83); Sander Hansen, *Das Gottesweib des Amun*, p. 38.

(5) Cf. statue d'Akhamenerou, Louvre E 13106 (M. Lichtheim, *J. N. E. S.*, VIII [1948], p. 173 [IV-B] et 174). Est-ce celui qui assiste à la sortie du disque solaire de son sanctuaire? (cf. statue T 35, D).

(6) Cf. G. Lefebvre, *Grands prêtres*, p. 43; H. v. Zeissl, *Aethiopen und Assyrer in Aegypten*, p. 69; M. Lichtheim, *op. cit.*, p. 169.

(7) Pour le nom de *pꜣ(y)-ś-šw-pr(w)*, cf. Ranke, *P. N.*, I, p. 128, n° 13 (où il convient de corriger en *masc.* et *époque thébaine*) et II, p. 223 : «sa lumière est apparue» (*i. e.* la lumière d'une déesse). Pesechouper est connu par plusieurs autres monuments : étui d'électrum du Louvre (*Monuments Piot*, VII [1900], pl. XII), statue trouvée à Karnak-Nord par G. Legrain, (*A. S. A. E.*, IV [1903], p. 183-184), statue du British Museum, n° 1514.

(8) Nous avons retrouvé, dans le magasin Sud de Karnak, un bloc de grès qui, face au cartouche de Chepenoupet, porte la mention : [hiéroglyphes] «aimée d'(Osiris), celui dont les (deux) yeux sont beaux»; ce bloc figure parmi un lot de fragments architecturaux éthiopiens, qui proviennent très vraisemblablement des recherches de G. Legrain dans le secteur Nord de Karnak.

Cf. aussi, dans Chassinat, *Dendara*, II, p. 151, Osiris appelé [hiéroglyphes]; les deux yeux y occupent la place de [hiéroglyphe]. Il semble que l'on ait groupé, en un seul nom, *Wn-nfr-mꜣʿ-ḫrw* et *Nfr-irty*.

(9) Le texte porte : «qui est donné dans le ciel».

Fig. 147. Textes de la statue T 16 de Pa-kher-Khonsou.

Fig. 148. Textes de la statue T 16 de Pa-kher-Khonsou.

Fig. 146. Textes de la statue T 16 de Pa-kher-Khonsou.

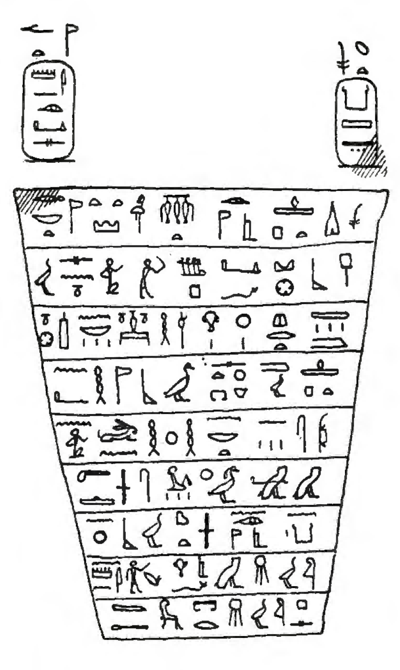


Fig. 149. Texte de la statue T 36 de Pesechouper.

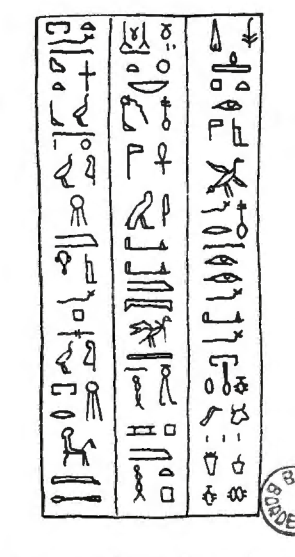


Fig. 150. Texte de la statue T 36 de Pesechouper.

FIG. 151. Texte de la statue-cube T 40 de Montouemhat.

FIG. 152. Texte de la statue-cube T 40 de Montouemhat.

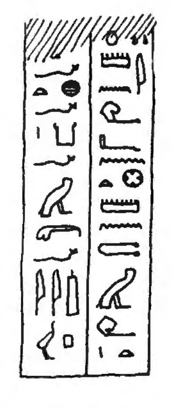


FIG. 153. Texte de la statue-cube T 40 de Montouemhat.

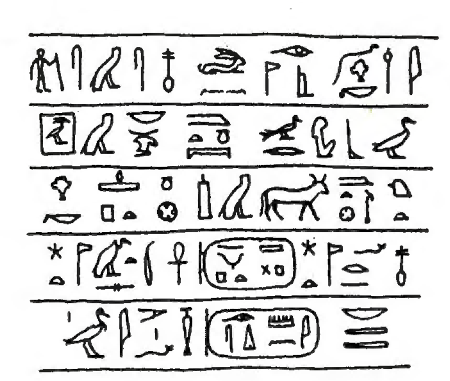


FIG. 154. Texte de la base de statue T 15 d'Aba.



FIG. 155. Texte dorsal de la statuette T 20.

Statue d'un roi portant probablement, à l'origine, les deux uraei (le devant du front est aujourd'hui très usé). La statue a été détachée d'un ensemble mural, comme le montre la taille du bloc au dos et sur les côtés.

Toute la partie inférieure manque.

A la partie droite de la statue, à l'endroit de la jonction du corps et de la muraille, était resté accroché, et est encore visible, un nid d'abeilles (1), en glaise, évidemment antérieur, étant donnée sa position, à la mise en fondation.

12. *STATUE-CUBE DE MONTOUEMHAT*. T 40 (pl. CXXXII-CXXXIII et fig. 151-153).

Cette statue a été trouvée parmi les remplois au Nord de la porte d'entrée du temple le long des fondations du montant Ouest (cf. *supra*, p. 33 et fig. 64). Granit sombre, d'un beau poli. Hauteur de la partie subsistante : 0 m. 48.

La statue-cube repose sur un socle gravé d'une ligne de légende. Les deux jambes et les pieds, réunis en une seule masse, sont nettement séparés du corps lui-même; un léger renflement fait apercevoir les bras. A la surface supérieure du cube sont gravées en relief les deux mains, posées à plat. Du cou partaient les deux éléments d'un cordon, au bout duquel pend l'insigne *bat*, gravée en relief au haut de la face antérieure du corps.

Inscriptions : A : Sur le plat du cube et sa face antérieure sont gravées deux colonnes de textes, à droite et à gauche du collier; sur la face antérieure le texte encadre deux divinités placées de part et d'autre de l'emblème *bat*, et le regardant; ce sont : à droite Amon, à gauche Montou hiéracocéphale.

Le texte de chaque colonne est le même (fig. 151) : «*Le quatrième prophète d'Amon, scribe sacerdotal du domaine d'Amon, prince de la ville, Montouemhat*».

B : Quatre lignes d'un texte placé horizontalement font suite à cet ensemble (fig. 151) : « ¦ *L'imakhou auprès de Montou, maître de Thèbes, le quatrième prophète d'Amonra* ¦ *sonther, scribe sacerdotal du domaine d'Amon, prince de la ville* ¦, *Montouemhat, fils du prophète d'Amonra* ¦ *sonther, le prince de la ville, le connu du roi, Nesptah, justifié*».

C : Sur le pilier dorsal se trouve gravé un texte en deux colonnes (fig. 153) : « (¦ *Ô dieu local du quatrième prophète*) *d'Amon, prince de la ville, Montouemhat* ¦ ... *derrière lui, tandis que son* ka *est devant lui. C'est un pilier*» (2).

(1) Un autre nid d'abeilles (ou de guêpes) était logé sur un bloc de la dernière assise de fondation du passage de la porte du temple.

(2) Sur la formule saïte du pilier, cf. ANTHES, *Z. Ä. S.*, LXXIII (1937), p. 26-27 et 94-97. W. Fr. v. BISSING, *Z. Ä. S.*, LXXIV (1938), p. 25, note; E. OTTO, *Orientalia*, 17 (1948), p. 449-456.

C : Sur le socle, un texte se développe, d'une part de gauche à droite ¦, d'autre part de droite à gauche ¦ (fig. 152) : ¦ « *Proscynème à Amon-Rê, maître des Trônes du Double-Pays. Puisse-t-il donner douceur de cœur et joie chaque jour, au* ka *du quatrième prophète d'Amon, le prince de la ville, Montouemhat, fils du prophète d'Amon, le prince de la ville, Nesptah* » ¦ « *Proscynème à Montou, maître de Thèbes. Puisse-t-il donner force, glorification et justification, au* ka *du quatrième prophète d'Amon, le prince de la ville, Montouemhat, fils du prophète d'Amon, le prince de la ville, Nesptah, justifié* ».

13. *BASE DE STATUE AU NOM D'ABA*. T 15 (pl. CXXXIV A).

Cette base a été trouvée dans les remplois au Nord de la porte d'entrée du temple proprement dit, en avant de la grande base de calcaire Ouest (cf. *supra*, p. 34). Roche verte. Longueur : 0 m. 26.

Inscription (fig. 154) : « ¦ *Salut à toi, Osiris Ounnefer, l'aîné de Geb, le grand de Nout* (1), *maître de majesté dans le château du Phénix* (2), 3¦ *qui est à la tête dans Thèbes, taureau dans Héliopolis ; que ton beau visage* (3) *se réjouisse* 4¦ *(de) la divine adoratrice, Chepenoupet, vivante, dont la mère est la divine adoratrice,* 5¦ *maîtresse du Double-Pays, Aménirdis. Son loué et aimé* (4), *Aba* ».

La bibliographie des monuments d'Aba dans la région thébaine est donnée par L.-A. Christophe, *Karnak-Nord*, III (1951), p. 132-133. On peut y ajouter, sans doute, *Catalogue of the Mac Gregor Collection* (1922), p. 212, n° 1627.

14. *FRAGMENT DE STATUETTE D'OSIRIS*. T 22 (pl. CXXXIV B).

Il fut trouvé dans les remplois au Nord de la porte du temple proprement dit, devant la base de calcaire du centre Ouest (cf. *supra*, p. 34). Roche verte. Hauteur de la partie subsistante : 0 m. 17.

(1) *wr (pr) m Nwt*, lit. « le grand (dieu) sorti de Nout ».
(2) Sanctuaire héliopolitain où l'on conservait la cuisse d'Osiris.
(3) On notera, au début de la ligne 4, le décalage des signes dû à la présence, dans la pierre, d'un trou antérieur à la gravure.
(4) Formule couramment employée depuis le Moyen Empire ; cf. aussi statue d'Aménirdis (Caire, 575, col. 2), et table d'offrandes de Pesdimen (*A. S. A. E.*, LI [1951], p. 500-501). Le suffixe *·f* ne peut que renvoyer à Osiris. On attendrait plutôt [hiéroglyphes] *ḥsy-mry·s*, avec un suffixe féminin renvoyant à la Divine Adoratrice dont Aba se réclame, et au nom de qui la statue d'Osiris est, en fait, dédiée.

15. *STATUETTE DE TERRE CUITE VERNISSÉE*. T 20 (pl. CXXXV).

Elle fut trouvée dans les remplois au Nord de la porte du temple, dans l'axe, en avant des bases de calcaire (cf. *supra*, p. 34). Terre cuite vernissée verte. Hauteur de la partie subsistante : 0 m. 11.

Sur un siège cubique à dossier est assis un personnage dont la partie supérieure manque, ainsi que les jambes qui étaient séparées du siège ; il semble tenir un rouleau sur ses genoux ; son ventre est proéminent. Peut-être s'agit-il d'un Imhotep (1).

Cette hypothèse paraît confirmée par les scènes grossièrement dessinées, qui décorent les côtés du siège et qui présentent les dieux de Memphis. A droite, devant Thoth ibiocéphale debout, une Sekhmet léontocéphale, couronnée du disque solaire et tenant le sceptre *sḫm*, est assise sur un siège à sept bandes. A gauche, devant la déesse représentée de la même façon, s'avance un Nefertoum de petite taille, portant le symbole de son nom sur sa tête. Au dos du siège est gravée une colonne de texte peu lisible (fig. 155).

16. *MAIN DE ROCHE VERTE*. T 12 (fig. 63).

Elle fut trouvée à la partie supérieure des remplois, au Nord de la porte du temple, en plein axe, et à côté des bases de calcaire retaillées en forme de vases (cf. *supra*, p. 34). Roche verte. Partie subsistante : 0 m. 17.

La main droite, sectionnée au-dessus du poignet, tient le vase à vin, rond ; sous la main se voit encore un fragment du pagne plissé d'un personnage agenouillé.

17. *TÊTE DE SPHINX*. T 34 (fig. 156).

Elle fut trouvée dans les remplois au Nord de la porte du temple, contre le soubassement du montant Ouest, le long du socle de la statue d'Aménophis II (cf. *supra*, p. 33). Grès fortement plâtré, avec restes de couleurs. Hauteur de la partie subsistante : 0 m. 26.

La face est inexpressive, telle qu'on le voit sur les sphinx des Nectanébos. La tête était enveloppée de la nemsit ; au centre est un trou d'incrustation pour une uraeus rapportée.

(1) Cf. A. Bataille, *Memnonia* (1952), p. 102, et *Les inscriptions grecques du temple de Hatchepsout à Deir el-Bahari* (1951), p. ix.

18. *PARTIE INFÉRIEURE D'UNE STATUETTE DE FEMME ASSISE.*
T 17 et T 18 (fig. 137).

Deux fragments, trouvés parmi les remplois au Nord de la porte du temple, devant la base de calcaire du centre Est (cf. *supra,* p. 34). Le pied-droit (T 18) était à quelque distance, au Sud de la statue. Calcaire peint en rouge. Hauteur de la partie subsistante : o m. 3o.

Sur un siège cubique avec socle est assis un personnage vêtu d'une longue robe collante; il tient sur son genou, de la main droite, le signe *ankh,* à queue très courte; la main gauche est posée à plat sur la cuisse. Basse époque.

19 et 20. *DEUX SPHINX FRAGMENTAIRES, EN GRÈS.* T 43 et T 44
(pl. CXXXVI).

Trouvés parmi les remplois au Nord de la porte du temple, à l'extrémité Ouest du rang inférieur de la tranchée (cf. *supra,* p. 34).

Grès rouge (cf. le grès du temple des Montouhotep, à Deir el-Bahari).

T 43 : longueur o m. 46.

T 44 : longueur o m. 63.

Il ne reste que les parties arrières des deux sphinx, T 44 étant le plus complet.

CHAPITRE II

STATUES DU DROMOS

21. *STATUE DE QUARTZITE D'AMÉNOPHIS III* [1]. S 5.

A l'Est de la chapelle qui se dressait au milieu du dromos, sous la statue d'albâtre d'Horemheb, se trouvait, remployé à l'envers, un socle au nom d'Aménophis III. Le devant en est arrondi; des inscriptions sont gravées en creux sur le devant et les deux côtés du socle (pl. CXXXVII) :

Devant : tourné vers la droite : «*le dieu parfait, maître du Double-Pays, Neb-Maât-Rê*»; tourné vers la gauche : «*le fils de Rê, possesseur des couronnes, Aménophis III*». Encadrant ces éléments du protocole royal, sont figurés deux idéogrammes : «*celui qu'adorent tous les sujets*».

Côté droit : « *Vive le fils de Rê, son aimé, Aménophis III, doué de vie et santé comme Rê, chaque jour* ».

Côté gauche : « *Vive le dieu parfait, maître du Double-Pays, possesseur des couronnes, Neb-Maât-Rê, doué de vie comme Rê, à jamais* ».

Il ne subsiste, sur le socle, que la trace des sandales, les pieds ayant été détachés à coups d'outils. Le roi, chaussé de sandales [2], foulait les Neuf Arcs; le pied gauche, en avant, est posé sur quatre arcs, le pied-droit sur cinq; les pointes des arcs sont incisées de deux petits traits. Le dessous du socle n'est pas horizontal, il remonte de 1 cm. 5 du côté gauche.

Sur le plat du socle est gravé un texte disposé en équerre : « *Toutes les terres et tous les pays étrangers sous les pieds de ce dieu parfait, comme Rê* ».

Les fragments de la statue elle-même étaient tous, et uniquement, groupés dans le dépôt disposé en fondation, en avant, côté Est.

[1] La reconstitution des deux statues d'Aménophis III à partir des innombrables fragments retrouvés, avait été arrêtée, lors de la mise sous scellés des chantiers français, à la date du 19 décembre 1951 ; elle a pu être ensuite partiellement continuée, par autorisation spéciale. Photographies et notes permettent de donner la documentation de chantier présente, qui pourra être ultérieurement précisée en certains points.

[2] Les détails des sandales sont finement gravés : rainure du bourrelet latéral, stries des nattes ; les attaches latérales sont constituées de deux tiges, avec boutons de fleur fermés.

La reconstitution, partielle (pl. CXXXVIII et CXXXIX), montre le roi coiffé d'une perruque bleue (traces de couleurs), avec diadème se refermant sur le dos de la tête par un anneau, d'où sortent des fleurs de lotus; deux des retombées, de longueur inégale, descendent verticalement sur le haut du pilier dorsal, deux autres retombent latéralement vers l'avant de la perruque; ces dernières longent et supportent chacune une uraeus couronnée du disque (pl. CXL). Sur le front, le bandeau porte l'uraeus habituelle, dont la tête manque. La coiffure cachait les oreilles. Le nez a disparu; il était rapporté et pouvait être en une autre matière. Les yeux, bridés, sont en amande, les sourcils étant traités en listel. Le roi portait la barbe factice avec jugulaire.

Le corps était appuyé à un pilier dorsal anépigraphe. Le roi est nu jusqu'à la ceinture; son nombril est profondément creusé et marqué, à la partie supérieure, par un croissant. Seul le sein droit est visible. Le roi porte le large collier, d'où sortent des uraei dont les têtes, couronnées du disque, remontent sur les épaules. Il est paré d'un anneau à trois bandes larges, à la partie supérieure des bras; ses poignets portent des bracelets à bandes transversales.

Le bras droit est replié, le coude étant entièrement dégagé de la masse de la statue; sa main, ouverte [1], paume vers l'intérieur, se porte, devant sa poitrine, vers la tête de bélier d'un poteau divin qu'il serre contre lui de sa main gauche.

Le poteau amonien repose sur le socle; il n'est pas rigoureusement droit, mais sa partie supérieure s'incline légèrement vers la main droite. La partie supérieure est liée à la masse de pierre, la partie inférieure est liée à la jambe. Le poteau a subi des remaniements : la tête de bélier a été changée de dimensions; la partie inférieure du texte du poteau, de la main au socle, a été arasée. Des traces de signes s'y remarquent encore, en particulier un disque solaire a été regravé.

Le texte du poteau donne le protocole du roi, gravé en creux (fig. 158) : « *L'Horus : Taureau vaillant qui se lève en Maât; Celui des Deux Maîtresses : qui instaure les lois, qui pacifie le Double-Pays; le roi de Haute et Basse Égypte, Neb-Maât-Rê, aimé d'Amon-rasonther maître du ciel* ».

Le roi porte le pagne à devanteau triangulaire bombé, qui s'arrête au-dessus des genoux (pl. CXL). La ceinture est composée de plusieurs lignes de chevrons; sur le devant on voit, au centre, un cartouche gravé en creux, « *Neb-Maât-Rê* », appelé « *le dieu parfait, maître du Double-Pays* ». De part et d'autre, une déesse lui offrait les signes *ankh-ouas;* seule, celle de gauche est conservée : une déesse-serpent coiffée de la couronne rouge et lovée sur le signe *nwb*, appelée « *Ouadjet-régente des dieux* » (fig. 159).

Sous la ceinture, d'un scarabée ailé tenant un disque solaire dans ses pattes avant

[1] L'extrémité de l'index et du medius n'est pas dégagée de la masse de pierre qui lie la main à la poitrine.

et dans ses pattes arrière, descend le rabat bordé de deux uraei qui se redressent vers chaque angle du devanteau, en déployant leurs ailes pour protéger le cartouche royal « *Neb-Maât-Rê* », figuré en relief. Entre le cartouche et les ailes des serpents est placé, horizontalement, le signe *ankh*.

Le rabat lui-même comprend trois registres décorés en relief, à l'exception des cartouches du bas, gravés en creux. Au registre supérieur, sur une corbeille, est posé le dieu Rê; il est encadré de deux uraei coiffées de la couronne blanche, et sortant du soleil inférieur du scarabée; c'est là une graphie cryptographique du nom de Neb-Maât-Rê. Au registre du milieu, cartouche de « *Neb-Maât-Rê* » surmonté du disque solaire; de part et d'autre, représentation de Rê, couronné du disque et tenant la plume de Maât, ce qui est encore une graphie cryptographique du nom du roi. Au registre inférieur se trouvent représentés trois cartouches couronnés d'un disque solaire à grandes plumes. Primitivement en relief, ces cartouches ont été arasés et regravés en creux : au centre, cartouche d'Aménophis III; de chaque côté, cartouches de Neb-Maât-Rê.

La statue reconstituée, socle compris, mesure trois mètres de hauteur environ.

22. *AUTRE STATUE DE QUARTZITE D'AMÉNOPHIS III.* S 6.

Au centre de la chapelle placée au milieu du dromos, se trouvait un socle vide, mis à l'envers, au nom d'Aménophis III. Sa statue en avait été détachée, brisée et mise en terre en avant, ses fragments formant un paquet bien à part, à l'Ouest des fragments de la précédente statue d'Aménophis III.

Bien qu'elle soit d'un type voisin de cette dernière, quelques-unes de ses caractéristiques doivent être notées.

Le socle est rectangulaire [1] (pl. CXLI). Des inscriptions sont gravées en creux sur le devant et les deux côtés. A l'avant, dont la partie supérieure était brisée, de part et d'autre des cartouches de « *Neb-Maât-Rê* » et « *Aménophis III* », est figuré, en pictographie, « *celui qu'adorent tous les sujets* ». A droite : « *Vive le dieu parfait, maître de l'accomplissement des rites, Neb-Maât-Rê-heqa-Ouast, doué de vie-stabilité-force, comme Rê chaque jour* ». A gauche : « *Vive le fils de Rê, son aimé, Aménophis III, doué de vie, comme Rê, à jamais;* dans le cartouche, le nom d'Amon a été arasé.

Sur le socle subsistent encore la partie inférieure des pieds, qui n'ont pas été détachés, comme sur l'autre statue, à coups d'outils. Le roi est chaussé de sandales.

[1] Comme pour la statue précédente, le dessous du socle n'est pas horizontal; il remonte de 1 cm. 5 environ, du côté droit cette fois (cf. de même, p. 58, l'inclinaison de l'encadrement de base de la porte XVIII[e] dynastie).

Sur le plat du socle, une légende est placée en équerre : « *toutes les terres, tous les pays étrangers, sous les pieds de ce dieu (parfait)* ».

Les fragments de la statue formaient un paquet bien distinct de ceux de l'autre statue d'Aménophis III. Le roi portait la même coiffure que sur cette dernière. Cependant, sur le front, le dessous de la chevelure est traité en bouclettes. De plus, le diadème présente un anneau de fermeture, de chaque côté de l'extrémité du pilier, sur lequel sont gravées ses retombées. Le visage présente les mêmes caractéristiques générales que l'autre statue; le nez était aussi rapporté, et il n'en reste rien.

Le roi est nu jusqu'à la ceinture; son large collier ne porte pas d'uraei. Le bras droit est replié, dans la même attitude que pour la première statue. La main gauche serre contre le corps le poteau divin à tête de bélier; celui-ci est dégagé du corps à hauteur de la ceinture. Sur la partie supérieure du poteau se lit (fig. 160) : « *L'Horus : Taureau vaillant qui se lève en Maât..., Neb-Maât-Rê, (aimé) d'Amonrasonther, Celui des Deux Maîtresses, qui instaure les lois* »; la partie inférieure est entièrement arasée. La tête du bélier est entièrement reprise, ainsi que le début du poteau.

Sur la ceinture, se lit en creux (fig. 161) le cartouche de « *Neb-Maât-Rê* », appelé « *dieu parfait* »; la légende qui l'accompagne est curieusement disposée : « *aimé de son père Amonrasonther, et de Mout dame d'Acher* ».

La direction du cartouche de la ceinture, tourné en sens inverse de celui de la statue précédente, donnerait la position respective des statues en place.

Le roi porte le pagne à devanteau triangulaire bombé, décoré latéralement comme sur la première statue, à l'exception du premier registre, constitué du cartouche de Neb-Maât-Rê flanqué de deux uraei à couronne rouge d'un côté, à couronne non identifiable de l'autre côté. Le motif central est masqué par un dispositif spécial suspendu à la ceinture. D'une tête de félin, sur le front duquel un éclat porte, en relief, le nom de Neb-Maât-Rê, pendent trois cordons qui passent dans les anneaux de l'instrument dit « *astronomique* » (pl. CXLIV) [1]. Aménophis III est désormais, avec le Toutankhamon du Louvre, l'un des très rares souverains porteurs de cet instrument. Entre les cordes qui constituent son cadre se distinguent des chevrons; et entre les éléments de l'instrument lui-même sont disposés verticalement les cartouches royaux : surmontés de plumes avec disque solaire, en relief, ils sont eux-mêmes gravés en creux sur arasement, au nom « *d'Aménophis régent de Thèbes* ».

[1] « Die Instrumententasche der Astronomen und Feldmesser » ; cf. L. Borchardt, *Allerhand Kleinigkeiten* (1933), p. 1-21 et pl. IX. Ajouter à cet inventaire la statue, récemment trouvée à Saqqarah, du grand prêtre Pa-hem-neter (*Orientalia*, 19 [1950], p. 492, et fig. 5 [pl. LVI]), ainsi que celle de Toutankhamon protégé par Amon, du Musée du Louvre (*Mon. Piot*, t. XXIV [1920], p. 50, fig. 3).





Fig. 156. Tête de sphinx, T 34.



Fig. 157. Statue calcaire T 17-T 18.



Fig. 158. Texte du poteau de l'Aménophis III de l'Est, S 5.

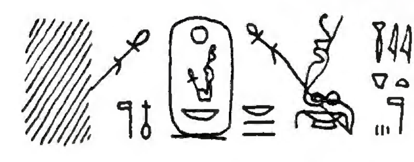


Fig. 159. Texte de la ceinture de l'Aménophis III de l'Est, S 5.

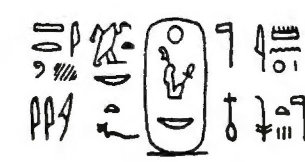


Fig. 161. Texte de la ceinture de l'Aménophis III de l'Ouest, S 6.

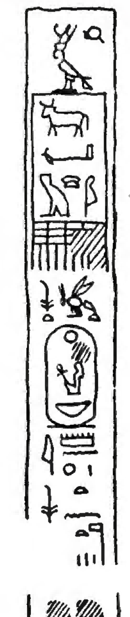


Fig. 160. Texte du poteau de l'Aménophis III de l'Ouest, S 6.

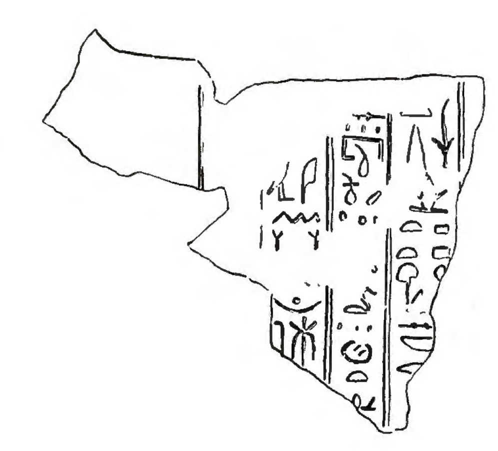



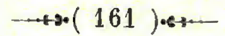
FIG. 162. Siège de statue, S 7.




FIG. 163. Stèle S 8.




FIG. 164. Stèle S 9.



23. *STATUE D'ALBÂTRE D'HOREMHEB.* S 2. (pl. CXLVIII A).

C'est cette statue d'albâtre, monolithe avec son socle, qui était posée sur le socle de quartzite, retourné, de la statue Est d'Aménophis III.

Sur un socle long de 1 m. 25 et large de 0 m. 63, subsiste l'arrière de la partie inférieure d'une statue d'albâtre; il manque toute la partie avant, dont le pied gauche. Le roi était tourné face au Sud, en direction du temple (cf. *supra,* p. 46 et fig. 79, 81, et pl. XLVIII).

Le pied droit, très en arrière, est long de 0 m. 50 et large de 0 m. 20 à la hauteur du petit doigt; il était chaussé d'une sandale à semelle plate débordante; le lien latéral de la sandale, à droite, subsiste, ainsi qu'une partie de la lanière centrale. La statue foule les Neuf Arcs, dont trois seulement sont encore visibles.

Le côté gauche du pied droit n'est pas dégagé de la masse de l'entrepieds; ceci peut être dû au support de la retombée de la robe.

A l'extrême gauche, en arrière de l'attache où s'appuyait le pied gauche, se voient les restes de deux petits pieds, chaussés aussi de sandales et se dégageant vraisemblablement d'une robe tombante.

Le nom d'Horemheb était gravé sur un fragment d'albâtre trouvé tout auprès : cartouche de l'objet que le roi tenait à la main.

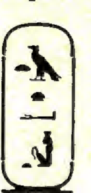
24. *STATUE DE GRÈS DE SETI II.* S 1. (pl. CXLVII).

Cette statue de grès rouge ne faisait qu'un avec son socle; elle était placée sur le côté Ouest de la chapelle sise au milieu du dromos, et tournée vers le Sud en direction du temple (cf. *supra,* p. 46 et fig. 79, 81, et pl. XLVIII).

Le socle est long de 1 m. 26, large de 0 m. 91 et haut de 0 m. 50. Il portait sur le devant, gravées en creux profond, quatre colonnes de titulature.

Sur le côté droit, un texte a été gravé sur la surface préalablement arasée; la statue a donc été usurpée [1]. L'usurpation se remarque aussi à l'arrière, où,

[1] Deux statues de Seti II, actuellement dans la salle hypostyle du grand temple de Karnak, ont été usurpées ; elles ont même été retaillées. La femme représentée sur le flanc de l'une d'elles a été retouchée :



sur une surface enfoncée qui laisse encore voir quelques traces du texte précédent, se lisent quelques signes.

De la statue elle-même ne subsistent que quelques éléments de la partie inférieure. La cassure part de l'arrière, à la hauteur des talons, et monte à la cheville du pied gauche, à o m. 25 au-dessus du socle.

Le pied droit a o m. 48 de long et o m. 22 de large au départ des doigts, qui sont bien dessinés; le pied est porté en avant et il s'avance jusqu'au bord du socle; il est relié par une attache à la masse générale de la statue.

Sur sa gauche et en arrière subsiste la base d'un poteau divin; en avant de celui-ci : ← .

Latéralement, sur le flanc gauche et en arrière du poteau divin, se lit la base d'un cartouche suivi de , en surcharge sur *ʿnh-wdꜣ-snb* d'une gravure antérieure; il s'agit, étant donnés les signes subsistants, de Ta-khat, femme de Seti II.

De ce côté, l'arrière est arasé et un piquetage s'y remarque, qui affecte tout l'arrière gauche de la surface du socle.

25. *STATUE DE GRANIT NOIR, AGENOUILLÉE.* S 4. (pl. CXLVIII B).

Elle fut trouvée à l'intérieur de la chapelle sise au milieu du dromos (cf. *supra*, p. 46). Seule la partie inférieure subsiste.

Le personnage était vêtu de la chentit; l'encastrement d'un tenon, à l'avant du pagne, devait servir à maintenir la partie supérieure, rapportée, de la statue.

La statue était monolithe avec son socle, qui est arrondi sur le devant. Un texte est gravé sur le plat antérieur du socle, et a été fortement usé; on peut encore y discerner : → ... .

La statue devait prendre place, sans doute, sur le socle d'Aménophis III remployé entre les statues d'Horemheb et de Seti II.

26. *SIÈGE DE STATUE.* S 7 (fig. 162).

Il fut trouvé parmi les fragments des statues de quartzite d'Aménophis III (cf. *supra*, p. 47). Seul, le côté droit du siège subsiste, très fragmentaire.

Schiste : Long. : o m. 15.

Des quatre colonnes de texte dont il était gravé, il reste les éléments des trois premières : « | *Proscynème à Ptah-Sokar* .... *(puissent-ils donner)*... *que sortent à la voie pain-bière,* ..... *(et toutes bonnes) choses*.... *(dont vit) un dieu, pour le* ka *d'Ahmès*........ ».

27. *FRAGMENTS DE STÈLE.* S 8 (fig. 163).

Ils furent trouvés à côté des fragments précédents.

Schiste. Larg. : o m. 14.

Devant une femme suivie sans doute de son fils, est dressée une table d'offrandes, au-dessus de laquelle est une légende : « *Donner l'offrande* (*?rdi(t) ḥtpwt ?*) ». Le dédicant est nommé « *Thoutmès, né de la dame*... ».

28. *FRAGMENT DE STÈLE.* S 9 (fig. 164).

Trouvé avec les fragments précédents.

Calcaire. Larg. : o m. 12.

Le dieu Ptah est représenté, assis, devant un bouquet monté.

INDICES

INDEX DES NOMS ROYAUX

(PAR ORDRE CHRONOLOGIQUE)

Sesostris Ier 62 ; 99, n. 1.
Sesostris III 129, n. 1.
Montouhotep 156.
Amenemhat-Sebekhotep 129, n. 1.
Amenemhat III 32 ; 139.
Aménophis Ier 23 ; 25 ; 62 ; 129, n. 1.
Hatchepsout 3 ; 11 ; 34 ; 53 ; 60 ; 85 ; 143.
Thoutmosis III 3 ; 4, n. 1 ; 55, n. 1 ; 61 ; 114 ; 127 ; 129, n. 1.
Aménophis II 3 ; 10 ; 31, n. 1 ; 33 ; 34 ; 51 ; 53 ; 54 ; 55 ; 58 ; 127 ; 143 ; 155.
Thoutmosis IV 3 ; 55, n. 1 ; 61.
Aménophis III 3 ; 4 ; 5 ; 6 ; 8 ; 10 ; 11 ; 12 ; 13 ; 14 ; 15 ; 16 ; 21 ; 23 ; 24 ; 25 ; 26 ; 27 ; 28 ; 31 ; 33 ; 34 ; 35 ; 36 ; 37 ; 40 ; 41 ; 43 ; 45 ; 47 ; 51 ; 55 ; 56 ; 57 ; 58 ; 59 ; 60 ; 62 ; 63 ; 68 ; 69 ; 74 ; 85 ; 157-160.
Toutankhamon 58, n. 1 ; 144 ; 160.
Horemheb 4 ; 16 ; 23 ; 46 ; 47 ; 58 ; 59 ; 144 ; 157 ; 161 ; 162.
Séti Ier 63.
Ramsès II 5 ; 6 ; 10 ; 35 ; 36 ; 55 ; 56 ; 57 ; 63 ; 64 ; 69.
Séti II 46 ; 47 ; 161 ; 162.
Merneptah 5 ; 6, n. 1 ; 42 ; 64 ; 65 ; 129, n. 1 ; 144.
Ramsès III 64 ; 129, n. 1.
Ramsès IV 33 ; 64 ; 66, n. 5 ; 144 ; 145.
Ramsès VII 64.
Hérihor 148, n. 1.
Pinedjem 6, n. 2 ; 60 ; 74.
Chéchanq 147 ; 149.
Osorkon 37 ; 150.
Osorkon II 66, n. 5 ; 114 ; 127.
Takelot 66, n. 3 ; 126, n. 4.
Kachta 127 ; 151.
Piankhy 116 ; 117 ; 128, n. 1.
Chabaka 29 ; 69, n. 6 ; 129, n. 1 ; 130.
Chabataka 129, n. 1.
Taharqa 5 ; 6 ; 9 ; 10 ; 17 ; 18 ; 23 ; 27 ; 28 ; 29 ; 30 ; 32 ; 35 ; 36 ; 37 ; 51 ; 56 ; 58 ; 59 ; 60 ; 66 ; 68 ; 69 ; 72 ; 74 ; 78 ; 81 ; 83 ; 90 ; 95 ; 98 ; 104 ; 105 ; 108 ; 112, n. 4 ; 127, n. 3 ; 128.
Tanoutamon 128.
Psammétique 95 ; 128.
Psammétique Ier 48, n. 2 ; 128, n. 1.
Psammétique II 6, n. 4 ; 72 ; 128, n. 1.
Darius 129, n. 1.
Nectanébo 4, n. 1 ; 5 ; 6, n. 4 ; 42, n. 2 ; 69, n. 6 ; 85 ; 155.
Nekhtnebef 6, n. 1 ; 42, n. 2.
Nekhthorheb 6, n. 4 ; 42, n. 2 ; 72, n. 7 ; 89 ; 100.
Ptolémée 28 ; 51 ; 104.
Ptolémée II 6, n. 3 ; 72 ; 73, n. 2 ; 74 ; 89.
Ptolémée Evergète 5.
Ptolémée III et IV 42 ; 100.
Ptolémée X, Sôter II 6 ; 12 ; 26.
Domitien 47.
les Antonins 47.
Trajan 48, n.
Hadrien 48, n.
Ethiopien 57.
Atlanersa 37, n. 1.
Aspelta 127, n. 3.

DIVINES ADORATRICES

Aménirdis 106 ; 109 ; 110, n. 2 ; 112 ; 119 ; 125 ; 127 ; 128 ; 151 ; 154.
Aménirdis l'Ancienne 112 ; 127.

Chepenoupet 19; 60, n. 1; 109; 111; 112; 115-117; 118; 119; 120; 124-126; 127; 128; 132; 152, n. 8; 154.
Aménirdis la Jeune 112; 127.
Nitocris 48, n. 2; 110, n. 2; 113, n. 1; 128; 127, n. 3.
Ankhnesneferibrê 113, n. 1; 128; 129; 130.

Reines

Meritrê 54.
Tiâa 53; 54.
Takhat 161 n. 1; 162.

INDEX DES NOMS DE PARTICULIERS ET LEURS TITRES

Aba 34; 126; 154.
Akhamenrou 115, n. 2; 124, n. 2; 128; 152, n. 5.
128.
Ahmès 162.
Ahmès, dit *ꜥmṯ*; 142
143.
143.
Amenhotep fils de Hapou 141; 142.
Bakenkhonsou :
147.
Chepeniset 147.
Diisethebsed 152, n. 1.
Djedkhonsouioufânkh :
147.
149.
147.
149.
147, 149.
147.
147.
149.
Djedthotioufânkh, dit Nekhtefmout 33; 145.
145; 147 (var.
147.
149.
147.
146; 148; 149.
146.
149.
147.
146; 148; 149.
147.
147.
147.
147; 148; 149.
147; 148; 149.
147.
147.
149.
149.
149.
149.
149.
149.
Harsiesis 148; 149.
148.
149.
149.
149.
149.
149.
149.
149.
Harwa 126; 128; 151.
Imhotep 155.
Iouapouti 147; 149; 150.
147; 149.

147; 149.
Khaybet 151.
Menkheperrê... 162.
Montouemhat 33; 106, n. 1; 128; 153.
153 (var.).
153 (var.).
153.
Montouherkhepechef 65.
Moutem... 65.
Nebamon 65.
65.
Nebouaou 140; 141.
140.
Nekhtefmout 145; 147; 149 (cf. Djedthotioufânkh).
Nemrod 37; 66, n. 5; 67.
Neskhonsoupakhered 145; 147.
Nesptah 153; 154.
153; 154.
153; 154 (var.).
153.
Ouserhat 34; 139; 140; 141.
140; 141.
Ousir-our 151.
Pabasa 113, n. 1.
Pahemneter 160, n. 1.
Pakherkhonsou 34; 150; 151.
150.
150.
Pamontou 151.
Panehesy 144.
Pekiry 124; 128.
Pesdimen 154, n. 4.
Pesechouper 33; 126; 151; 152.
152.
152 (var.)
152.
Tachedmout 37; 66.
66.
66.
Taremetenbastet 151.
Takhybet 151.
Tenthout 140; 141.
Thoutmès 163.

INDEX DES DIVINITÉS

Âmes de Nekhen 76; 85; 88; 90.
Âmes de Pe 76; 86; 88; 90; 114.
Amon 34; 42, n. 2; 54; 56; 57; 60; 61; 68; 77; 78; 81; 85; 90; 104; 105; 106; 112; 113; 115; 118; 121; 122; 124; 125; 138; 140; 141; 143; 144; 147-150; 152-155; 157, sq.
ʾIpt pꜣ ꜥḏr : 147.
nb nswt tꜣwy : 54; 143.
ḫnty... : 56.
Amonrasonther 35; 54; 61; 65; 66; 130; 141; 143; 145; 146; 147; 153; 160.
nb pt : 158.
ḥkꜣ Wꜣst : 150.
Amon-Rê 31, n. 1; 55; 56; 63.
ʾImn-rn·f : 82.
pꜣwty Tꜣwy : 64.
Prw-nfr : 143.
nb nswt tꜣwy : 53; 84; 93; 94; 95; 96; 118; 154.
——*ḫnty ʾIpt-swt* : 59; 149.
——*ḫnty ʾIpt-swt nṯr ꜥꜣ* : 56.
——*ḫnwy ʾIpt-swt Mnṯw-Rꜥ nb Wꜣst* : 106.
nb nḥḥ : 144.
nb pt : 119.
ḥri-tp tꜣwy : 54.
cf. tableau : 102.
Amonit 149.
nbt tꜣwy, ḥrt-ib ʾIpt-swt : 149.
Andjti 4; 99.
Ânty 95.
Anubis 140.
Anubis-Horus 97.
Atoum 56; 80, n. 2; 83, n. 1.
Béhédite 57; 61; 83; 86; 96.
nb pt : 84; 89.

nṯr ꜥꜣ : 78 ; 107.
——*nb pt* : 76 ; 80 ; 119.
——*nb Msn* : 79 ; 83.
——*nb pt, nb Msn* : 81 ; 83.

Dieu 59 ; 146.

Ennéade 59 ; 85 ; 86 ; 145, n. 3.

Epagomènes (divinités des jours) 121.

Geb 152 ; 154.

Harprê 6 ; 108-109.
pꜣ(ẖrd), iwꜥw wr... : 108.

Hathor 94, n. 8 ; 140 ; 145.
nbt ʾIwnt : 93.
nbt ʾInrty : 139.
nbt Ḳis : 96.
ḥrt-tp n Rꜥ, nbt tꜣwy : 121.

Horus 56 ; 75 ; 77 ; 80 ; 93 ; 94 ; 95 ; 150.
Cf. aussi Béhédite.

Horus de Libye 114.

Hou 99, n. 1.

Isis 111 ; 121.

Khnoum 62 ; 95.

Khonsou 42, n. 2 ; 118 ; 124 ; 140 ; 144 ; 146-149.
m Wꜣst : 146 ; 148 ; 149.
(nébride) : 75 ; 80 ; 81 ; 88.

Maât 18 ; 61 ; 76 ; 104 ; 133 ; 134 ; 158 ; 159 ; 160.

Montou 6 ; 33 ; 34 ; 36 ; 42, n. 2 ; 65 ; 66 ; 83 ; 85 ; 98 ; 99 ; 104 ; 106 ; 108 ; 109 ; 145 ; 147 ; 148.
m Wꜣst : 147.
——*pꜣ nṯr di ḏbꜣw* : 147.
nb Wꜣst : 141 ; 150 ; 153.
——*nṯr ꜥꜣ* : 80.
nb nswt tꜣwy, nb pt : 90.
cf. tableau : 101.

Montou-Rê 66.
pꜣ nb wn : 147.
pꜣ rẖ : 147.
nb Wꜣst : 76 ; 79 ; 81 ; 82 ; 87 ; 89 ; 97 ; 98 : 99 ; 106 ; 145.
——*nb pt* : 87.
——*nb pt, nswt nṯrw* : 148.
——*nb pḥty, Ḥr wsrty* : 149.
nb pt : 99.
nẖt : 145.
nswt nṯrw, nb pt : 85.
—— *nb Wꜣst* : 98.
rn tpy n psḏt : 145.
cf. tableau : 101.

Montou (les quatre) 82 ; tableau p. 101.

Mout 104 ; 125 ; 149.
wrt, nbt ʾIšrw : 147.
nbt ʾIšrw : 160.
nbt pt : 116, n. 2 ; 145 ; 149.

Nbw ʾIwnw : 151.

Nbwy : 95.

Nbwy Šꜣsḥtp : 95.

Nefertoum 155.

Neith 62.

Nekhbet 76 ; 79 ; 88 ; 93 ; 103.
ḥḏt, nbt pt : 84 ; 89.

Nephthys 94, n. 6.

Nil 115 ; 152.

Nils 91 *sq* ; 111 ; 115 ; 117 ; 118 ; 130 ; 131.

Nout 154, n. 1.

Nṯrw n pꜣ mšꜥ 149.

Nṯrwy, nbwy sḥnt 94.

Osiris 33 ; 111 ; 120 ; 152, n. 1 ; 154 *wn-nfr* : 152, n. 8.
——*smsw Gbb, wr <pr> m Nwt, nb šfyt m Ḥwt-bnw, ḫnty m Wꜣst, kꜣ m ʾIwnw* : 154.
pꜣ dd ꜥnẖ : 111 ; 113 ; 124 ; 126.
pꜣ wšb iꜣd : 119.
nb ꜥnẖ : 60, n. 1 ; 119, n. 1.
nb nḥḥ, ḥkꜣ ḏt : 124.
nb ḏt : 66, n. 3 ; 126.
nfr irty : 152 et n. 8.
ḥkꜣ ḏt : 110, n. 2.
ḫnty imntt, nṯr ꜥꜣ nb ꜣbḏw : 151.
——*nb...* : 125.
dd ꜥnẖ : 120 ; 126.

Osiris d'Antaepolis 124, n. 5.

Osiris Pamérès 113, n. 1.

Osiris-Ptah 126.

Ouadjet 76 ; 83 ; 103 ; 119.
P Dp, nbt Pr-nw : 88.
—— *nbt Pr-nsrt* : 77 ; 78 ; 84.
nbt P Dp : 114.
nbt Pr-nw, nbt Pr-nsrt : 87.
nbt pt : 112.
ḥnwt nṯrw : 158.

Ouaset : (*ḥnwt*) *spwt, sꜣḫ(t), smr(t), rwd(t)* : 93.

Oupouaout : 81 ; 118.
du Nord, *sḫm n pt* : 80 ; 83 ; 86.
du Sud, *sḫm tꜣwy* : 75 ; 79 ; 81 ; 88.

Ptah 42 ; 98, n. 4 ; 124.
rsy inb·f : 144.

Ptah-Sokar 162.

Rattaouy 6 ; 106, n. 2 ; 107 ; 108 ; 109 ; 148.
ḥrt-tp Wꜣst : 105 ; 148.
—— *nbt... ḥnwt nṯrw* : 108.
nbt Wꜣst : 150.

Rê 54 ; 56 ; 64 ; 75 ; 78 ; 148 ; 157 ; 159.

Séchat 10.
nbt Ḫmnw : 129.

Sekhmet 155.

Seth 152, n. 1.

Sobek 62 ; 140.

Sobek-Rê *nb Swmnw* 140 et n. 1.

Sokaris *ḥri-ib ʾIpt-swt* 146 ; 148 ; 149.

Soped *nb iꜣbt* : 129.

Thoth 59 ; 75 ; 76 ; 85 ; 88 ; 125 ; 155.
ip sw (= *wḏꜣ*) : 99 et n. 6.
nb Ḫmnw : 84 ; 86.
——*nb mdw-nṯr* : 76 ; 78 ; 81 ; 83 ; 87 ; 89.
——*nb...* : 77.
ḫnty Ḥsrt : 80.

Thouéris 126.

INDEX TOPOGRAPHIQUE

Abousir (du delta) 129, n. 1.

Abydos 56 ; 94 ; 151.

Antaeopolis 124, n. 5.

Barkal (Gebel) 37, n. ; 111, n. 1.

Bubaste 111, n. 1 ; 114 ; 127.

Daba (Tell el-) 34, n. 1.

Dakhleh (Oasis de) 130, n. 1.

Deir el-Bahari 38, n. 8 ; 69 ; 156.

Denderah 94 ; 150, n. 8.
— Mammisi de Nectanébo 4, n. 1.

Dep (cf. Ouadjet, Index des divinités).

Edfou 93.

Gebelein 139.

Hammâmât 144.

Héliopolis 151.

Karnak (grand temple ; temples secondaires du Nord, de l'Est et du Sud ; chapelles d'Osiris) :
— Quai-débarcadère de l'Ouest 31, n. 4.
— Colonnade de la grande cour 5 ; 69 ; 105, n. 1.
— Salle hypostyle 134, n. 8.
— IIIe pylône 34, n. 1 ; 62.
— Sanctuaire de la barque 25.
— Salles de Thoutmosis III 114 ; 127.
— VIIe pylône 129, n. 1.
— Temple de Ptah 69 ; 72, n. 3 ; 129, n. 1 ; 130.
— Chapelle d'Ankhnesneferibrê 129, n. 1.
— Porte de l'enceinte d'Amon près du temple de Ptah 16, n. 1.
— Porte monumentale de l'Est 5 ; 42, n. 2 ; 69.
— Colonnade de Karnak-Est 5 ; 29 ; 69 ; 74 ; 80 ; 85 ; 88 ; 91 *sq.*
— Sanctuaire de Ramsès II de l'Est 69.
— « obélisque unique » 69.
— Edifice P 110 ; 135, n. 2.
— Temple de Khonsou 5 ; 42, n. 2 ; 69 ; 105, n. 1 ; 144 ; 145 ; 147.
— Colonnade de Karnak-Sud 5 ; 69 ; 105, n. 2.
— Porte monumentale d'Evergète 5 ; 69.
— Temple d'Opet 85 ; 95 ; 105, n. 2.
Porte du temple d'Opet 42, n. 2.
— Temple de Mout 69.
— Chapelle blanche de Sesostris Ier 62 ; 99, n. 1.
— Chapelle rouge d'Hatchepsout 11.
— Chapelle ou temple d'Osiris Pamérès 113, n. 1.
— Osiris Ptah 126.
— Osiris Nebankh 60, n. 1 ; 119, n. 1.
— Osiris Nebdjet 66, n. 3 ; 126.
— Osiris *ḥry-ib-pꜣ-išd* 31, n. 4 ; 126.
— Osiris *ḥkꜣ-ḏt* 110, n. 2 ; 124, n. 5 ; 126 et n. 3 ; 129, n. 1 ;

Karnak-Nord (du Nord au Sud) :
— Quai-débarcadère : premier état 5 ; 44 ; 48.
état actuel 48.
— Dromos 46.
dépôt de statues d'Aménophis III 47 ; 157 *sq.*

— Porte monumentale du Nord 5; 40-45; 73, n. 2; 100.
porte plus ancienne 40; 45; 55.
avant-porte de la porte monumentale du Nord 44; 62.
statues ramessides 44-45.
sphinx : 42 et n. 1.
— Porte de l'avant-temple 4-5; 7; 9; 13; 23; 28; 36; 40; 58.
— Porte d'entrée du temple proprement dit 4-6; 7; 28; 30-31; 32; 33; 53; 55; 59; 68.
— Rampes d'Aménophis III 10; 26; 29; 55; 64.
rampe I 3, n. 3; 31; 35.
rampe II 4; 33; 34; 35; 36; 45.
rampe III 5; 35; 41; 43.
— Rampe ramesside 41.
— Rampe ptolémaïque 9; 28; 37.
— Obélisques d'Aménophis III (socles et soubassements) 4, et n. 2; 8; 11; 12; 13; 14; 15; 16, n. 2; 19; 23; 24; 26; 27; 28; 35; 36; 44; 55; 62; 69; 74; 79; 80; 81; 84; 87.
— Pylône de briques d'Aménophis III 4; 10; 35; 36; 37; 39; 57; 68.
— Avant-corps éthiopiens 6; 35-39; 58; 66.
— Colonnade éthiopienne 5; 7; 27; 28; 30; 44; 68 sq.
— Portique ptolémaïque 5; 8; 17.
— Façade du temple d'Aménophis III 14; 20; 21; 23; 24; 25; 26; 28; 30; 34; 53; 74; 90.
— Temple de Montou 147.
— Edifice secondaire de l'Est 6; 106-109.
— Temple de Harprê 6, n. 1; 109.
— Temple de Maât 42, n. 2; 134.
— Edifice des Divines Adoratrices : Chepenoupet et Aménirdis (ou d'Osiris Pa-ded-ankh) 19; 109-127; 133.
— Chapelle d'Aménirdis et Nitocris du couloir méridional de l'enceinte de Montou 110, n. 2.
— Enceinte de Montou 6, n. 4; 42, n. 1 et 2; 48.
Kawa 92, n. 1; 131, n. 2.
Khargeh (oasis de) 69.
Kom Ombo 96.
Kurru 37, n. 1.
Libye 114.
Louxor 3; 10; 46, n. 3; 85; 108, n. 4; 118; 127; 135.
— Colonnade de Chabaka 29; 69; 72, n. 9.
— Colosses 45.
Médamoud 26, n. 2; 46, n. 2 et 3; 69; 82, n. 4; 129, n. 1; 132.
Médinet-Habou 129, n. 1.
— petit temple 26, n. 2; 69; 85.
Memphis 155.
Meroé 131, n. 2.
Nekhen 143; cf. âmes de Nekhen, Index des Divinités.
Nuri 37, n. 1; 38, n. 5.
Pe : cf. Ouadjet et âmes de Pe, Index des Divinités.
Philæ 69; 92 sq.
Qurnet Mourai 141.
Rizeikat 140; 141.
Sanam 37, n. 1; 92 sq.; 131, n. 2.
Silsileh 18, n. 2.
Speos Artemidos 85.
Tanis 95.
Thèbes 36; 54; 82.
— Temple funéraire de Thoutmosis III 3, n. 2; 4, n. 1.
— Tombe de Pabasa (n° 278) 113, n. 1.
— Vallée des Reines, (n° 52) 112, n. 2;
Thmouis 64.
Tounah el-Gebel, tombeau de Petosiris 10; 142.

INDEX DES TOPONYMES HIÉROGLYPHIQUES

ꜣbḏw : 151.
ꜣtf postérieur : 95.
ꜥIwnw : 151; 154.
ꜥIw-ḏsḏs : 130.
ꜥIpt : 147.
ꜥIpt-Swt : 56; 59; 63; 142; 146; 147; 148; 149.
ꜥInrtỉ : 139.
ꜥIšrw : 147; 160.
Wꜣst : 76; 79; 81; 82; 87; 89; 93; 97; 98; 99; 105; 106; 108; 141; 146; 147; 148; 149; 150; 153; 154.
Wꜣḏ-wr : 116.
Wnw : 96.
Wnwt du Sud : 96.
Prw-nfr : 143.
Mꜣ-ḥḏ : 96.
Msn : 79; 81; 83.
Mtnw : 62.
Nꜥrt antérieur 62.
—— postérieur 62.
Nṯrwy : 94.
R-nfr : 99.
Ḥwy-Imnt : 99.
Ḥwt-bnw : 97; 154.
Ḥwt-nsw : 97.
Ḥwt-rḏw : 97.
Ḥwt-sššwy : 94.
Ḥbnw : 95.
Ḥsrt : 80.
Ḫꜣsww : 99.
Ḫnt-iꜣbt : 100.
Ḫnt-ḥbnw : 96.
H̱m : 98.
Ḫmnw : 76; 77; 78; 81; 83; 84; 87; 89; 96 (cf. Thoth); 129.
Swmnw (*Smn*) : 140.
Sḫt... : 98.
Sḫt-Ḥr : 93.
Šꜣs-ḥtp : 95.
Šsty : 96.
Ḳis : 96.
Kꜣ-ḥsb : 99.
Tꜣ-wr : 94.
Ṯbty : 95.
Dp : 77; 78; 84; 88; 114.
Ḏwft : 95.
Ḏbꜣ : 93.

INDEX ARCHÉOLOGIQUE

Abaques 51; 60; 63; 74; 105.
Ajustage des blocs en fondation 14; 18; 30.
Albâtre 29, n. 1; 161.
Architraves d'Aménophis III 45; 60.
—— de bois 69, n. 6; 105.
—— de Taharqa 105, n. 2.
—— ptolémaïques 8.
Autel 43; 134.
—— de Taharqa au Gebel Barkal 111, n. 1.
—— à logettes 33; 134.
Avant-porte 40; 44.
Badigeon 5; 41; 66; 70; 71; 89; 103.
Bandes de piquetage 18.
Barque de pierre 48.
Barres d'attaches en pierre 31, n. 4.
Bases de colonnes, retaillées en forme de vases 28; 29; 32.
—— (constitution) 9.
Bassin-jardinière 41.
Bordure de rampe en pierres 35.
Boue au fond de la cuvette de fondation 11; 22; 26; 27; 37; 38; 39.

Bourrages de pierres 27; 29; 30; 38; 43.
Brique 38; 39.
Briquettes de fondation 12; 22.
—— blanches, dorées 12; 21; 22; 25; 27.
—— vertes 12; 22; 24; 25.
Bronze 34.
Calcaire 24, n. 2; 27, n. 1; 31; 34; 37; 39; 46.
Calcination 21.
Calotte sphérique de l'obélisque 4, n. 2.
Canal 48.
Canalisation de mise en place (?) des statues 45.
Cartouches royaux arasés 54; 72; 162.
Changement de dimensions 158.
Chapiteaux 20; 44; 105.
—— ptolémaïques 8.
—— de fête-Sed 19.
—— peints 30; 74, n. 1; 102; 105.
Charbon de bois 4, n. 2; 14; 39.
Cheminée de coulée de plâtre 14; 31, n. 2; 71.
Ciseau de métal 39.
Coins de bois 17.
Colonnade éthiopienne 5; 7; 27; 28; 30; 44; 68 *sq.*
Colonnes décorées 65.
—— engagées, à chapiteau hathorique 20; 112.
—— éthiopiennes 27; 102 *sq.*
—— fasciculées 27.
—— fasciculées à douze lobes 59.
—— de Merneptah 6, n. 1.
—— du Moyen Empire 23.
—— à pans coupés 27.
—— ptolémaïques 8.
—— retaillées en épines 35.
Colonnettes de bois 6, n. 1.
—— en matière émaillée verte 36.
—— torses en albâtre 38.
Coque (de bateau) 44; 62.
Corniches
—— d'Aménophis III 29; 35; 45.
—— éthiopiennes à gorge 107.
—— d'entrecolonnement 20; 74; 102.
Couleur rose-mauve 112 et n. 2.
Coupe de granit noir 32; 33.
—— de terre cuite, rouge 37-38; 39.
Coupé (édifice éthiopien) par les fondations ptolémaïques 6; 10.
—— (blocs) 10; 23; 51; 53.
Coupure de départ du dromos 46.
Crapaudines 44; 57.
Cupules 4, n. 2.
Cuve (plateforme de temple en) 3.
Cuvette de fondation 10; 11; 21; 22; 23; 26; 37; 38.
Dallage 6; 28; 32; 35; 41; 43; 44; 46; 48.
—— de grès 6; 7; 28; 31; 32; 41.
—— de granit 6; 7; 29; 30; 56.
—— mélangé 6; 29; 30.
—— supérieur de la porte monumentale 42, n. 2.
—— du passage de la porte monumentale 42.
Dépôt de statues 31-34.
—— de statues d'Aménophis III 47.
—— de fondation éthiopien 6; 37; 39.
—— de fondation ptolémaïque 12.
Descente de travail pour l'obélisque 11; 23; 27.
Dessin peint 41.
Disposition de dallage en *ḥtp* 19.
—— — en taureau : 20; 21.
Dissymétrique Est-Ouest : bases des colonnes ptolémaïques 9.
—— rampe 35.
—— porte XVIIIe dynastie dans la porte monumentale du Nord 40.
—— dos des statues ramessides 45.
—— socles de statues 45.
—— (sable-terre) devant la porte du temple proprement dit 33; 34.
Dromos à sphinx 46; 48.
Eaux d'infiltration 11, n. 4.
Encoches 14; 15; 18.
Engravures 15; 18.
Entrecolonnements éthiopiens 17; 20; 36; 43; 73 *sq.*
Epannelage en chevrons 18.
Faux-linteau de porte 107.
Favissa du dromos 47.
— de la porte du temple 31-34.
Feu (bloc rougi au) 19; 20.
— (statue éclatée au) 47.
Fil métallique 16.

Fondations 8; 13; 17-28.
— éthiopiennes 5; 29; 36-39.
— indépendantes, des deux montants d'une porte 42, n. 2.
Frite émaillée verte 34.
Gousses végétales prises dans le plâtre 14.
Granit 9, n. 3; 43.
Griffes (marques en forme de) 16.
Hachette de métal 39.
Incendie 47; 71.
Instrument astronomique 160 et n. 1.
Lait de plâtre 16.
Linteau de porte 43; 53; 55; 57; 61.
—— ouvert (cf. faux-linteau) 55; 61; 106.
—— remployé d'Aménophis II 53.
Lion de grès 43.
Liste de nomes 43; 62.
Lobes de colonnes, retaillés 59.
Lunule 9.
Main de statue 34, n. 1.
—— de roche verte, tenant le vase-*nw* 34.
Marques 18.
—— en forme de griffe 16.
—— — de [hieroglyph] 18, n. 1; 42, n. 2.
—— — de pied 21.
—— — de triangles 30, n. 2; 42, n. 2.
—— — de ⊗ 97, n. 7.
—— diverses, gravées 18.
—— peintes 18, n. 1; 42, n. 2.
Martelages 16-17; 54; 63; 65; 70; 72; 82; 86; 87; 92; 94; 107; 108; 117; 131.
—— en pluie 72-73; 89.
—— en bourgeons 129; 131.
—— de l'enseigne du IVe nome de H.-E. 92; 93.
—— de l'enseigne du XVIe nome de H.-E. 92; 96.
—— de cartouches 54; 72 et *sq.*; 112; 115; 128, n. 1; 162.
—— antiamonien 55; 158.
—— d'uraeus 6, n. 4; 72.
Monnaies 6; 26; 47; 48.
Mortier 70; 71; 98, n. 1.
Mur d'enceinte 6, n. 4; 42, n. 1 et 2; 48.
Mur de briques 36; 41.
—— — délimitant des chambres 5; 36; 69; 109.
—— — au dos des sphinx du dromos 46.
—— — latéral de la rampe 29; 35.
—— — de la cour d'Aménophis III 5; 36.
—— — constituant le noyau d'une rampe 4, n. 1.
Muret circulaire de petites pierres 30, n. 1; 33.
—— coupé par les fondations 10.
Nappes d'eaux d'infiltration 11, n. 4.
Niche 31.
Nomes de Basse Egypte 97 *sq.*
—— de Haute Egypte 20; 92 *sq.*
Obélisques 4; 8; 19; 23; 24; 25; 26; 27; 28; 44; 55; 62; 69; 74; 79; 81; 87.
—— (socle des) 4, n. 2.
Oeuf (bourrage de cailloutis blancs, en forme d') 3, n. 3.
Omoplate d'herbivore 38.
Parpaings 110; 119.
Pastilles de terre 14.
Perpendiculaires (tracé des) 19.
Phallus 47.
Pied gravé 16; 20; 21; 123.
Pierre truffée 19.
Pieu-fétiche de Thèbes 36; 82.
Pilier dorsal de statue, en forme d'obélisque 45.
—— en forme de stèle 45.
Piquetages et arasements 15; 18; 60; 71.
Pivot de porte 43.
Plaquettes vertes de fondation, au nom de Taharqa 38; 39.
—— d'argent, de fondation 38; 39.
Plateforme du temple 3.
Plâtre 14; 16; 31; 70; 72; 107, n. 2.
Plûme de Maât 18.
Points-rouges repères 12; 30.
Polissoirs 3, n. 3.
Porte 9; 30; 40.
—— couchée, comme dallage 5; 28; 58.
—— épaulée par un mur de briques 54; 57-58.

Porte jubilaire 128; 129, n. 1.
Portique 8, n. 2.
—— ptolémaïque 5; 8 et n. 2; 17.
Pose de l'obélisque 4, n. 2.
Poteau amonien 46; 47; 158; 160; 162.
Poteries 35.
Pylône de briques crues 4; 10; 35; 36; 37; 57; 68.

Quai-débarcadère du Nord 5; 44; 48.
—— de l'Ouest 31, n. 4.
quartzite rouge 157; 159.
queues-d'aronde 9, n. 1 et 2; 14; 18.
—— liant une fondation de pierres à un mur de briques 14; 19.

Rainure dite «de pose» 4, n. 2; 45.
Rampe 3; 40; 41.
—— de briques crues 5.
—— d'Aménophis III 3; 4; 5; 10; 26; 31; 34; 35; 36; 43.
—— ptolémaïque 9; 28; 37.
Répartition des blocs de pierre par bandes 13, n. 4; 21; 24; 27.
—— en massifs et intercalaires 13; 17; 23; 24; 25; 26; 27.
Reprises de décoration 55-58.
Retaille des blocs de remplois 13; 16; 18; 25; 27; 70; 71.
—— du linteau d'Aménophis II 25; 53.
Rigoles d'usure par grattage 4, n. 2; 16; 58; 71; 79; 87; 134.
Rituel de fondation 10; 12.

Sable 12 et n. 4; 14; 21; 32; 34; 37; 40; 71.
—— (poche de) 11, n. 4; 33.
—— de fondation 12; 21; 24; 25; 27; 39.
Salles ramessides 5; 36; 69.
Sceau en terre sigillaire 22.
Sceptre à sept retombées latérales 21; 122.
—— *w3s*, emblème de Thèbes 36; 82.
Schiste 47; 162; 163.
Semis de perles 38; 39.
Seuils de granit 28; 31, n. 2; 32; 35; 42; 44; 46.

Sillon coupant horizontalement un bloc 25.
Socles des obélisques 4, n. 2.
Sol blanchi 5; 35; 40; 41; 44.
Soubassement à décor végétal 8.
Sphinx 5; 33; 34; 42; 44; 46; 156.
—— d'offrandes d'Osorkon 37; 66.
—— adossés à un mur de briques 46.
—— (dromos à) 46; 48.
Stèles 47; 163.
Stylet de métal 12, n. 2.

Tambour 131.
Tambours de colonnes 19; 27; 30; 41.
—— placés en roulement 27.
—— cannelées 38.
—— en fondation des avant-corps éthiopiens 36; 38.
Taureau 20; 21.
Terre 14; 19; 25; 33; 34; 40; 41.
Tête d'Amon de Toutankhamon-Horemheb 34; 144.
—— de bélier 47; 158; 160.
—— d'herbivore, en fondation 38.
—— d'uraeus 3, n. 3.
Traces de doigts 14; 71.
—— de pas 11; 22.
Tracés de pose 6, n. 1; 9; 18; 31; 71.
—— de position 9; 15; 23; 24.
—— en croix 36.
—— horizontal de niveau 12; 22; 24; 26; 28.
—— d'axe 28; 35.
—— d'axe et de pourtour 14; 15; 19; 24; 26.
—— passant sur un *w3s* 15; 19.
—— passant sur un *ankh* 15; 25.
Tranchée de fondation 7; 10; 11; 22; 31; 32; 33; 34; 35.
Tresse d'enfant 18.
Triangle rectangle 12; 22.
Trous carrés sur la façade du temple 28.
—— sur les colonnes 60; 134.

Usure par frottement 32; 35; 60.

Vase strié 38.
—— *nw* 32; 34.

INDEX DES SCÈNES ET CÉRÉMONIES

«(Adorer le dieu), quatre fois» 77.
Allaitement du roi nu 108, n. 4.
Allaitement d'un enfant nu 108.
«Apparaître hors du palais» 86; 88.
«Consacrer le pain blanc à son père Montou» 76.
Danse 131-132.
«Donner le collier ousekh» 130.
«Donner le lait à sa mère» 105.
«Offrir le lait à...» 104.
«Offrir l'oie» 115.
«Offrir Maât au maître de Maât» 133.
«Donner les offrandes» 104.
«Donner le pendentif» 125.
«Donner le vin» 54; 104.
«Donner la maison à son maître» 81.
«Encenser» 53.
Faire le *ḥts* 114.
«Faire la libation» 118; 120.
«Faire la libation à son père» 63.
«Faire l'offrande royale» 89; 107.
Fête Sed 19; 114; 115; 118; 121-123; 129.
Fête d'Opet 59.
«Frapper quatre fois» 109.
—— sur les pièces de choix» 87.
«Montée royale» 80; 83.
«Offrir...» cf. «Donner...».
Planter les piquets 130.
Sacrifice du taureau 20.

INDEX GÉNÉRAL

DES BLOCS INSCRITS[1] ET DES STATUES

(*Pos.* = *Position page et éventuellement figure; Descr.* = *Description page; suit la représentation planche ou figure; enfin date Dynastie*).

Fondation A

A 18 Descr. 19.
A 20 Descr. 120; pl. CVII-CVIII; XXVe D.
A 24 Descr. 121; pl. CIX-CX; XXVe D.
A 25 Pos. 19; descr. 118; fig. 123; XXVe D.
A 29 Descr. 104; pl. LXXXVIII B; XXVe D.
» Descr. 104; pl. LXXXIX; XXVe D.
A 32 Descr. 104; XXVe D.
A 43 Descr. 110-112; pl. XCVI-XCVII; XXVe D.
» Descr. 116; pl. CV-CVI; XXVe D.
A 45 Descr. 121; pl. CV-CVI; XXVe D.
A 53 Descr. 110-112; pl. XCVIII-XCIX; XXVe D.
A 55 Descr. 110-112; pl. XCVI-XCVII; XXVe D.
» Descr. 116; pl. CV-CVI; XXVe D.
A 56 Descr. 110-112; pl. XCVI-XCVII; XXVe D.
» Descr. 110-112; pl. C-CI; XXVe D.
A 56-A Descr. 110-112; pl. XCVIII-XCIX; XXVe D.
» Descr. 113-115; pl. CIII-CIV; XXVe D.
A 58-A Descr. 121; pl. CIX-CX; XXVe D.
A 60 pl. LXXXIX; XXVe D.
A 71 Descr. 110-112; pl. XCVI-XCVII; XXVe D.
» Descr. 116; pl. CV-CVI; XXVe D.
A 72 Descr. 110-112; fig. 119; XXVe D.
A 78 Descr. 104; pl. LXXXVIII B; XXVe D.
» Descr. 104; pl. LXXXIX; XXVe D.
» Descr. 104; pl. XC; XXVe D.
A 80 Descr. 19, 104; pl. XC et fig. 40 *b*; XXVe D.
A 83 Descr. 104; XXVe D.
A 86 Descr. 118; pl. CVII-CVIII; XXVe D.
A 86-A Descr. 118; pl. CVII-CVIII; XXVe D.
A 87 Descr. 19, 118; pl. CVII-CVIII; XXVe D.
A 91 pl. LXXXIX; XXVe D.
A 94 Descr. 15, 17, 19, 93; pl. LXXXII; XXVe D.
A 95 Descr. 110-112; pl. XCVI-XCVII; XXVe D.
» Descr. 116; pl. CV-CVI; XXVe D.
A 95-A Descr. 113-115; pl. CIII-CIV; XXVe D.
A 96 *bis* Pos. 14; descr. 118; pl. CVII-CVIII; XXVe D.
A 100 Descr. 104; pl. LXXXIX; XXVe D.
A 103-A Descr. 117; pl. CVII-CVIII; XXVe D.
A 111 Descr. 110-112; pl. XCVI-XCVII; XXVe D.
A 111-A Descr. 19, 110-112; fig. 120; XXVe D.
A 116 Pos. 14, 19.
A 118 Descr. 113-115; pl. CII; XXVe D.
A 125 Descr. 125; pl. CXI-CXII; XXVe D.
A 126 Descr. 110-112; fig. 120; XXVe D.
A 127 Descr. 110-112; pl. XCVI-XCVII; XXVe D.
A 130 Descr. 117; pl. CVII-CVIII; XXVe D.
A 131 Descr. 120; pl. CVII-CVIII; XXVe D.
A 133 Descr. 109 et 119; fig. 123; XXVe D.
A 135 Descr. 113-115; pl. CIII-CIV; XXVe D.
A 136 Descr. 113-115; pl. CII; XXVe D.
A 138 Descr. 110-112; fig. 119; XXVe D.
A 142 Descr. 110-112; pl. XCVI-XCVII; XXVe D.
A 143 Descr. 110-112; fig. 120; XXVe D.
A 144 Descr. 121; pl. CV-CVI; XXVe D.
A 145 Descr. 110-112; pl. XCVI-XCVII; XXVe D.
A 146 Pos. 16; descr. 116; pl. CV-CVI; XXVe D.
A 147 Descr. 110-112; pl. XCVIII-XCIX; XXVe D.
A 150 Descr. 110-112; pl. XCVI-XCVII; XXVe D.
A 151 Descr. 110-112; pl. XCVI-XCVII; XXVe D.
» Descr. 110-112; pl. C-CI; XXVe D.
A 152 Descr. 110-112; pl. XCVI-XCVII; XXVe D.
A 153 Descr. 110-112; pl. XCVI-XCVII; XXVe D.
A 154 Descr. 110-112; pl. XCVI-XCVII; XXVe D.

[1] Les colonnes non étudiées dans ce rapport ne sont pas mentionnées.

A 155	Pos. 16; descr. 120; pl. CVII-CVIII; XXVe D.
»	Pos. 16; descr. 124; pl. CXI-CXII; XXVe D.
A 156	Descr. 125; pl. CXI-CXII; XXVe D.
A 157	Descr. 110-112; pl. C-CI; XXVe D.
A 157	Descr. 113-115; pl. CII; XXVe D.
A 160	Descr. 119; fig. 124; XXVe D.
A 163	Descr. 20, 116; pl. CV-CVI; XXVe D.
A 165	Descr. 118; pl. CVII-CVIII; XXVe D.
A 169	Descr. 121; pl. CV-CVI; XXVe D.
A 171	Descr. 110-112; pl. XCVI-XCVII; XXVe D.
»	Descr. 116; pl. CV-CVI; XXVe D.
A 172	Descr. 110-112; pl. XCVI-XCVII; XXVe D.
»	Descr. 110-112; pl. C-CI; XXVe D.
A 173	Descr. 113-115; pl. CIII-CIV; XXVe D.
A 174	Descr. 17, 20, 110-112; pl. C-CI; XXVe D.
A 175	Descr. 113-115; pl. CII; XXVe D.
A 177	Descr. 110-112; pl. XCVI-XCVII; XXVe D.
A 178	Descr. 110-112; pl. XCVI-XCVII; XXVe D.
A 180	Descr. 110-112; pl. XCVI-XCVII; XXVe D.
A 182	Descr. 110-112; pl. XCVI-XCVII; XXVe D.
»	Descr. 20, 110-112; pl. C-CI; XXVe D.
A 183	Descr. 113-115; pl. CIII-CIV; XXVe D.
A 184	Descr. 110-112; pl. XCVI-XCVII; XXVe D.
A 186	Descr. 118; pl. CVII-CVIII; XXVe D.
A 187	Descr. 113-115; pl. CIII-CIV; XXVe D.
A 188	Descr. 78, 92-93; pl. LXXXI A; XXVe D.
A 189	Descr. 110-112; pl. XCVI-XCVII; XXVe D.
»	Descr. 20, 110-112; pl. C-CI; XXVe D.
A 190	Descr. 110-112; pl. XCVI-XCVII; XXVe D.
»	Descr. 116; pl. CV-CVI; XXVe D.
A 191	Descr. 118; pl. CVII-CVIII; XXVe D.
A 192	Descr. 119; pl. CVII-CVIII; XXVe D.
»	Descr. 125; pl. CXI-CXII; XXVe D.
A 193	Descr. 113-115; pl. CII; XXVe D.
A 194	Descr. 113-115; pl. CII; XXVe D.
A 195	Descr. 124; pl. CXI-CXII; XXVe D.
A 196	Descr. 110-112; pl. XCVIII-XCIX; XXVe D.
A 197	Descr. 110-112; pl. XCVI-XCVII; XXVe D.
A 199	Descr. 110-112; pl. XCVI-XCVII; XXVe D.
»	Descr. 110-112; pl. C-CI; XXVe D.
A 199[1]	Descr. 113-115; pl. CIII-CIV; XXVe D.
A 200	Descr. 117; pl. CVII-CVIII; XXVe D.
A 202	Descr. 110-112; pl. XCVI-XCVII; XXVe D.
A 202[1]	Descr. 110-112; pl. XCVI-XCVII; XXVe D.
A 203	Descr. 110-112; fig. 120; XXVe D.
A 204	Descr. 110-112; pl. XCVI-XCVII; XXVe D.
A 209	Descr. 116; pl. CV-CVI; XXVe D.

A 209-A	Descr. 113-115; pl. CII; XXVe D.
A 212	Descr. 125; pl. CXI-CXII; XXVe D.
A 215	Descr. 110-112; pl. XCVI-XCVII; XXVe D.
A 215-A	Descr. 117; pl. CVII-CVIII; XXVe D.
A 217	Descr. 110-112; pl. XCVIII-XCIX; XXVe D.
A 217-A	Descr. 113-115; pl. CIII-CIV; XXVe D.
A 218	Descr. 113-115; pl. CIII-CIV; XXVe D.
A 221	Descr. 116; pl. CV-CVI; XXVe D.
A 222	Descr. 120 et fig. 125.
A 225	Descr. 121; pl. CIX-CX; XXVe D.
A 228	Descr. 113-115; pl. CIII-CIV; XXVe D.
A 228-B	Descr. 110-112; fig. 120; XXVe D.
A 232	Descr. 104; XXVe D.
A 234	Descr. 104; pl. LXXXIX; XXVe D.
»	Descr. 104; pl. XC; XXVe D.
A 238	pl. LXXXIX; XXVe D.
A 244	Descr. 110-112; pl. XCVI-XCVII; XXVe D.
»	Descr. 116; pl. CV-CVI; XXVe D.
A 244-A	Descr. 121; pl. CIX-CX; XXVe D.
A 246-A	Descr. 110-112; pl. XCVIII-XCIX; XXVe D.
A 247	Descr. 110-112; pl. XCVIII-XCIX; XXVe D.
»	Descr. 113-115; pl. CIII-CIV; XXVe D.
A 247-A	Descr. 110-112; pl. XCVI-XCVII; XXVe D.
A 256	Descr. 110-112; pl. XCVIII-XCIX; XXVe D.
»	Descr. 113-115; pl. CIII-CIV; XXVe D.
A 263	Descr. 72, 104; XXVe D.
A 266	Descr. 120; pl. CVII-CVIII; XXVe D.
»	Descr. 124; pl. CXI-CXII; XXVe D.
A 267	Descr. 119; pl. CVII-CVIII; XXVe D.
»	Descr. 125; pl. CXI-CXII; XXVe D.
A 268	Descr. 110-112; pl. C-CI; XXVe D.
A 270	Descr. 120; pl. CVII-CVIII; XXVe D.
»	Descr. 123; pl. CXI-CXII; XXVe D.
A 272	Descr. 120; pl. CVII-CVIII; XXVe D.
»	Descr. 124; pl. CXI-CXII; XXVe D.
A 273	Descr. 125; pl. CXI-CXII; XXVe D.
A 277	Descr. 110-112; pl. XCVIII-XCIX; XXVe D.
»	Descr. 113-115; pl. CIII-CIV; XXVe D.
A 278	Descr. 121; pl. CV-CVI; XXVe D.
A 279	Descr. 110-112; pl. XCVI-XCVII; XXVe D.
A 280	Descr. 116; pl. CV-CVI; XXVe D.
A 282	Descr. 110-112; pl. C-CI; XXVe D.
A 284	Descr. 110-112; pl. XCVI-XCVII; XXVe D.
A 285	Descr. 110-112; pl. XCVI-XCVII; XXVe D.
A 286	Descr. 110-112; pl. XCVIII-XCIX; XXVe D.
»	Descr. 113-115; pl. CIII-CIV; XXVe D.
A 288	Descr. 120; pl. CVII-CVIII; XXVe D.

A 291	Descr. 110-112; pl. XCVI-XCVII; XXVe D.
»	Descr. 110-112; pl. C-CI; XXVe D.
A 292	Descr. 113-115; pl. CII; XXVe D.
A 293	Descr. 117; pl. CVII-CVIII; XXVe D.
A 294	Descr. 116; pl. CV-CVI; XXVe D.
A 298	Descr. 110-112; pl. XCVI-XCVII; XXVe D.
A 299	Descr. 110-112; pl. XCVIII-XCIX; XXVe D.
»	Descr. 113-115; pl. CIII-CIV; XXVe D.
A 300	Descr. 110-112; pl. XCVIII-XCIX; XXVe D.
»	Descr. 113-115; pl. CIII-CIV; XXVe D.
A 302	Descr. 110-112; pl. XCVI-XCVII; XXVe D.
»	Descr. 116; pl. CV-CVI; XXVe D.
A 303	Descr. 16, 110-112; pl. C-CI; XXVe D.
»	Descr. 113-115; pl. CII; XXVe D.
A 306	Descr. 105; pl. LXXXVIII B; XXVe D.
A 308	Descr. 121; fig. 126; XXVe D.
A 315	Descr. 119; fig. 124; XXVe D.
A 317	Descr. 125; pl. CXI-CXII; XXVe D.
A 320	Descr. 124; pl. CXI-CXII; XXVe D.
A 325-A	Descr. 64; fig. 101; XIXe D.
A 326	Descr. 125; pl. CXI-CXII; XXVe D.
A 332	Descr. 121; pl. CIX-CX; XXVe D.
A 333	Pos. 20, 21; descr. 121-122; pl. CIX-CX; XXVe D.
A 335	Descr. 78, 92-93; pl. LXXXI A; XXVe D.
A 385	pl. LXXXIX; XXVe D.
A 411	Descr. 77-78; pl. LXIV; XXVe D.
A 437-A	Descr. 65; fig. 105; XXe D. ?
A 447	Descr. 65; fig. 105; XXe D. ?
A 471	Descr. 16; pl. LXXXVIII B; XXVe D.
A 528	Descr. 128-130; pl. CXIII; XXVIe D.
A 529	Descr. 96; pl. LXXXIV; XXVe D.
A 537	Descr. 100; pl. LXXXVIII A; XXVe D.
A 557	Descr. 75; pl. LXI; XXVe D.
»	Descr. 95-96; pl. LXXXIV; XXVe D.
A 594	Pos. 21; descr. 75; pl. LXI; XXVe D.
»	Pos. 21; descr. 96; pl. LXXXIV; XXVe D.
A 595	Pos. 21; descr. 75; pl. LXI; XXVe D.
»	Pos. 21; descr. 96; pl. LXXXIV; XXVe D.
A 596	Pos. 21; descr. 75; pl. LXI; XXVe D.
»	Pos. 21; descr. 96; pl. LXXXIV; XXVe D.
A 597	Pos. 21; descr. 121-122; pl. CIX-CX; XXVe D.
A 615	Descr. 70, 77; pl. LXIII; XXVe D.
»	Descr. 70, 94; pl. LXXXI B; XXVe D.
A 619	Descr. 75; pl. LXI; XXVe D.
»	Descr. 96; pl. LXXXIV; XXVe D.

A 622	Pos. 21, 22; descr. 121-122; pl. CIX-CX; XXVe D.
A 654	Pos. 16; descr. 76-77; pl. LXII; XXVe D.
»	Pos. 16; descr. 95; pl. LXXXIII; XXVe D.
A 656	Descr. 76-77; pl. LXII; XXVe D.
»	Descr. 95; pl. LXXXIII; XXVe D.
A 666	Pos. 16; descr. 76-77; pl. LXII; XXVe D.
»	Pos. 16; descr. 95; pl. LXXXIII; XXVe D.
A 668	Pos. 16; descr. 76-77; pl. LXII; XXVe D.
»	Pos. 16; descr. 95; pl. LXXXIII; XXVe D.
A 686	Descr. 77; pl. LXIII; XXVe D.
»	Descr. 94; pl. LXXXI B; XXVe D.
A 687	Descr. 77; pl. LXIII; XXVe D.
»	Descr. 94; pl. LXXXI B; XXVe D.
A 702	Descr. 77-78; pl. LXIV; XXVe D.
»	Descr. 93; pl. LXXXII; XXVe D.
A 712	Descr. 78, 92-93; pl. LXXXI A; XXVe D.
A 715	Descr. 77-78; pl. LXIV; XXVe D.
»	Descr. 93; pl. LXXXII; XXVe D.
A 722	Descr. 65; fig. 106; XIXe D. ?
A 723	Descr. 77-78; pl. LXIV; XXVe D.
»	Descr. 93; pl. LXXXII; XXVe D.

Fondation B

B 44	Descr. 106-107; pl. XCII-XCIII; XXVe D.
»	Descr. 106-108; fig. 116; XXVe D.
B 71	Pos. 53; descr. 53; pl. L-LI; XVIIIe D.
B 73	Descr. 106-108; pl. XCIV-XCV; XXVe D.
B 99	Descr. 128-130; pl. CXIII; XXVIe D.
B 112	Descr. 105; XXVe D.
B 113	Descr. 105; XXVe D.
B 114	Descr. 106-108; pl. XCIV-XCV; XXVe D.
B 129	Descr. 79-80; pl. LXVI; XXVe D.
»	Descr. 81-82; pl. LXIX; XXVe D.
B 134bis	Descr. 81-82; pl. LXIX; XXVe D.
B 150a	Descr. 100; pl. LXXXVIII A; XXVe D.
B 155	Descr. 106-109; pl. XCIV-XCV; XXVe D.
B 162	Descr. 105; XXVe D.
B 173	Descr. 106-107; pl. XCII-XCIII; XXVe D.
B 179	Descr. 105; XXVe D.
B 206	Descr. 134; pl. CXV B.
B 214	Descr. 106-107; pl. XCII-XCIII; XXVe D.
B 216	Descr. 106-107; pl. XCII-XCIII; XXVe D.
B 220	Descr. 106-107; pl. XCII-XCIII; XXVe D.
B 225	Descr. 106-108; pl. XCIV-XCV; XXVe D.
B 232	Descr. 79-80; pl. LXVI; XXVe D.

B 240	Descr. 106-109 ; pl. XCIV-XCV ; XXVe D.
B 289	Descr. 106-107 ; pl. XCII-XCIII ; XXVe D.
»	Descr. 106-108 ; fig. 116 ; XXVe D.
B 294	Descr. 106-107 ; fig. 114 ; XXVe D.
B 298	Descr. 106-107 ; pl. XCII-XCIII ; XXVe D.
»	Descr. 106-108 ; pl. XCIV-XCV ; XXVe D.
B 299	Descr. 106-107 ; pl. XCII-XCIII ; XXVe D.
B 316	Pos. 16 ; descr. 78-79 ; pl. LXV ; XXVe D.
»	Pos. 16; descr. 80-81; pl. LXVIII; XXVe D.
B 320	Descr. 133 ; pl. CXV A.
B 321	Descr. 78-79 ; pl. LXV ; XXVe D.
»	Descr. 80-81 ; pl. LXVIII ; XXVe D.
B 325	Descr. 79-80 ; pl. LXVI ; XXVe D.
»	Descr. 81-82 ; pl. LXIX ; XXVe D.
B 326	Descr. 79-80 ; pl. LXVI et fig. 27 ; XXVe D.
»	Descr. 81-82 ; pl. LXIX et fig. 27 ; XXVe D.
B 337	Descr. 70, 78-79 ; pl. LXV ; XXVe D.
»	Descr. 80-81 ; pl. LXVIII ; XXVe D.
B 339	Descr. 78-79 ; pl. LXV ; XXVe D.
»	Descr. 80-81 ; pl. LXVIII ; XXVe D.
B 341	Descr. 89 ; pl. LXXIX ; XXVe D.
B 350	Pos. 53 ; descr. 53 ; pl. L-LI ; XVIIe D.
B 351	Descr. 74, 79-80 ; pl. LXVI ; XXVe D.
»	Descr. 74, 81-82 ; pl. LXIX ; XXVe D.
B 352	Descr. 89 ; pl. LXXIX ; XXVe D.
B 353	Descr. 79-80 ; pl. LXVI ; XXVe D.
»	Descr. 81-82 ; pl. LXIX ; XXVe D.
B 356	Pos. 53 ; descr. 53 ; pl. L-LI ; XVIIIe D.
BB 62	pl. XC ; XXVe D.
BB 73	Descr. 106-108 ; fig. 116 ; XXVe D.
BB 83	Descr. 106-107 ; pl. XCII-XCIII ; XXVe D.
BB 87	Pos. 24; descr. 58-59; pl. LV-LVI et fig. 88; XVIIIe D.
BB 113	Descr. 105 ; XXVe D.
BB 116	Descr. 64 ; fig. 100 *b* ; XIXe D.
BB 118	Descr. 106-107 ; pl. XCII-XCIII ; XXVe D.
BB 119	Descr. 64 ; fig. 100 *a* ; XIXe D.
BB 120	Descr. 106-107 ; pl. XCII-XCIII ; XXVe D.
»	Descr. 106-108 ; pl. XCIV-XCV ; XXVe D.
BB 139	Descr. 132 ; pl. CXIV ; XXVe D.
BB 148	Descr. 106-108 ; pl. XCIV-XCV ; XXVe D.
BB 157	Descr. 128-130 ; pl. CXIII ; XXVIe D.
BB 165	Descr. 128-130 ; fig. 128 ; XXVIe D.
BB 176	Descr. 80-81 ; pl. LXVIII ; XXVe D.
BB 188	Descr. 106-109 ; pl. XCIV-XCV ; XXVe D.
BB 202	Descr. 106-107 ; pl. XCII-XCIII ; XXVe D.
»	Descr. 106-109 ; pl. XCIV-XCV ; XXVe D.
BB 204	Descr. 106-107 ; pl. XCII-XCIII ; XXVe D.
BB 213	Descr. 106-109 ; pl. XCIV-XCV ; XXVe D.
BB 214	Descr. 60-61 ; fig. 90 ; XVIIIe D.
BB 230	Descr. 106-107 ; pl. XCII-XCIII ; XXVe D.
BB 231	Descr. 106-108 ; pl. XCIV-XCV ; XXVe D.
BB 239	Descr. 63 ; fig. 98 ; XIXe D.

Fondation de l'avant-corps éthiopien TBB

TBB 1 bis	Descr. 66 ; pl. LX ; XXIIe D.
TBB 2	Descr. 61 ; fig. 91 ; XVIIIe D.
TBB 4	Pos. 9 ; descr. 66 ; pl. LX ; XXIIe D.
TBB 39	Pos. 37 ; descr. 61 ; fig. 93 ; XVIIIe D.
TBB 46	Pos. 37 ; descr. 66-67 ; pl. LX ; XXIIe D.
TBB 50	Pos. 37 ; descr. 66-67 ; pl. LX ; XXIIe D.
TBB 52	Pos. 37 ; descr. 66-67 ; pl. LX ; XXIIe D.
TBB 53	Pos. 36 ; descr. 65-66 ; fig 109 ; XXe D. ?
TBB 93-A	Pos. 37 ; descr. 60 ; XVIIIe D.

Fondation C

C 56	Descr. 128-130 ; pl. CXIII ; XXVIe D.
C 169	Descr. 84 ; pl. LXXII ; XXVe D.
»	Descr. 87 ; pl. LXXVI ; XXVe D.
C 178	Descr. 128-130 ; pl. CXIII ; XXVIe D.
C 181	Descr. 128-130 ; fig. 128 ; XXVIe D.
C 197	Descr. 128-130 ; fig. 128 ; XXVIe D.
C 206	Descr. 131 ; pl. CXIV ; XXVe D.
C 208	Descr. 128-130 ; pl. CXIII ; XXVIe D.
C 212	Descr. 84 ; pl. LXXIII A ; XXVe D.
C 232	Descr. 128-130 ; fig. 128 ; XXVIe D.
C 241	Pos. 25 et 53; descr. 53; pl. L-LI; XVIIIe D.
C 260	Descr. 131 ; pl. CXIV ; XXVe D.
C 264	Descr. 89 ; pl. LXXIX ; XXVe D.
C 288	Descr. 131 ; pl. CXIV ; XXVe D.
C 294	Descr. 130 ; fig. 129 ; XXVe D.
C 295	Descr. 131 ; pl. CXIV ; XXVe D.
C 355	Descr. 131 ; pl. CXIV ; XXVe D.
C 364	Descr. 89 ; pl. LXXIX ; XXVe D.
C 395	Pos. 14 et 25 ; descr. 55 ; fig. 84 ; XVIIIe D.
C 432	Descr. 65 ; fig. 105 ; XXe D. ?
C 433	Descr. 133 ; fig. 131.
C 438	Descr. 89 ; pl. LXXIX ; XXVe D.
C 444	Descr. 15, 85 et 86 ; pl. LXXIV A ; XXVe D.
»	Descr. 15, 87 et 88 ; pl. LXXIV B ; XXVe D.
C 445	Descr. 84 ; pl. LXXII ; XXVe D.
»	Descr. 87 ; pl. LXXVI ; XXVe D.

C 448	Descr. 80 ; pl. LXVII ; XXVe D.
»	Descr. 82-83 ; pl. LXX ; XXVe D.
C 448 bis	Pos. 25 ; descr. 55 ; fig. 85 ; XVIIIe D.
»	Pos. 25 ; descr. 64-65 ; fig. 104 ; XXe D. ?
»	Descr. 121-122 ; pl. CIX-CX.
C 454	Descr. 89 ; pl. LXXIX ; XXVe D.
C 460	Descr. 84 ; fig. 26 et pl. LXXIII A ; XXVe D.
»	Descr. 87 ; fig. 26 et pl. LXXIII B ; XXVe D.
C 465	Descr. 16 et 84 ; pl. LXXII ; XXVe D.
»	Descr. 16, 87 ; pl. LXXVI ; XXVe D.
C 467	Descr. 84 ; pl. LXXII ; XXVe D.
»	Descr. 87 ; pl. LXXVI ; XXVe D.
C 476	Descr. 80 ; pl. LXVII ; XXVe D.
CC 55	Pos. 25 et 53; descr. 53; pl. L-LI; XVIIIe D.
CC 117	Descr. 80 ; pl. LXVII ; XXVe D.
»	Descr. 82-83 ; pl. LXX ; XXVe D.
CC 144	Descr. 80 ; pl. LXVII ; XXVe D.
»	Descr. 82-83 ; pl. LXX ; XXVe D.
CC 150	Descr. 83 ; pl. LXXI ; XXVe D.
»	Descr. 86 ; pl. LXXV ; XXVe D.
CC 170	Descr. 132 ; pl. CXIV ; XXVe D.
CC 177	Descr. 83 ; pl. LXXI ; XXVe D.
»	Descr. 86 ; pl. LXXV ; XXVe D.
CC 183	Descr. 24, 63 ; XIXe D.
CC 191	Descr. 89 ; pl. LXXIX ; XXVe D.
CC 212	Pos. 25 ; descr. 15 et 83 ; pl LXXI ; XXVe D.
»	Pos. 25; descr. 15 et 86; pl. LXXV ; XXVe D.
CC 225	Descr. 89 ; pl. LXXIX ; XXVe D.
CC 243	Descr. 61 ; fig. 94 ; XVIIIe D.
CC 263	Descr. 83 ; pl. LXXI ; XXVe D.
CC 263[2]	Descr. 86 ; pl. LXXV ; XXVe D.
CG 378	Descr. 89 ; pl. LXXIX ; XXVe D.

Fondation de l'avant-corps éthiopien TCC

TCC 1	Descr. 65 ; fig. 107 ; XXe D. ?
TCC 2	Descr. 66, 67 ; pl. LX ; XXIIe D.
TCC 4	Descr. 130 ; fig. 129 ; XXVe D.
TCC 9	Descr. 16, 38, 39, 134 ; pl. CXV B.

Fondation D

Dxxx	Descr. 68 ; fig. 110 ; XXVe D.
D 57	Descr. 100 ; pl. LXXXVII ; XXVe D.
D 58	Descr. 100 ; pl. LXXXVII ; XXVe D.
D 74	Descr. 88 ; pl. LXXVII A ; XXVe D.
»	Descr. 100 ; pl. LXXXVII ; XXVe D.
D 85	Descr. 90 ; pl. LXXX ; XXVe D.
»	Descr. 97-98 ; pl. LXXXV ; XXVe D.
D 93	Descr. 100 ; pl. LXXXVIII A ; XXVe D.
D 106	Descr. 104 ; XXVe D.
D 120	Descr. 104 ; XXVe D.
D 127	Descr. 100 ; pl. LXXXVIII A ; XXVe D.
D 132	Descr. 104 ; XXVe D.
D 134	Descr. 104 ; XXVe D.
D 137	Descr. 104 ; XXVe D.
D 148	Descr. 88 ; pl. LXXVII A ; XXVe D.
»	Descr. 100 ; pl. LXXXVII ; XXVe D.
D 152	Descr. 90 ; pl. LXXX ; XXVe D.
»	Descr. 97-98 ; pl. LXXXV ; XXVe D.
D 166	Descr. 70, 90 ; pl. LXXX ; XXVe D.
»	Descr. 70, 97-98 ; pl. LXXXV ; XXVe D.
D 177	Descr. 104 ; XXVe D.
D 186	Descr. 90 ; pl. LXXX ; XXVe D.
»	Descr. 97-98 ; pl. LXXXV ; XXVe D.
D 221	Descr. 63 ; fig. 99 ; XIXe D.
D 247	Descr. 64 ; XXe D.
D 266	Descr. 61 ; fig. 91 ; XVIIIe D.
D 285	Descr. 90 ; pl. LXXX ; XXVe D.
»	Descr. 97-98 ; pl. LXXXV ; XXVe D.
D 297	Descr. 59 ; fig. 53 *a* ; XVIIIe D.
D 307	Descr. 128 ; fig. 127 ; XXVe D.
D 319	Descr. 104 ; XXVe D.
D 350	Descr. 68 ; fig. 110 ; XXVe D.
D 359	Descr. 89 ; pl. LXXVIII ; XXVe D.
»	Descr. 98-99 ; pl. LXXXVI ; XXVe D.
D 360	Descr. 89 ; pl. LXXVIII ; XXVe D.
»	Descr. 98-99 ; pl. LXXXVI ; XXVe D.
D 374	Descr. 89 ; pl. LXXVIII ; XXVe D.
»	Descr. 98-99 ; pl. LXXXVI ; XXVe D.
D 378	Descr. 68 ; fig. 110 ; XXVe D.
D 379	Descr. 88 ; pl. LXXVII A ; XXVe D.
»	Descr. 100 ; pl. LXXXVII ; XXVe D.
D 383	Descr. 128 ; fig. 127 ; XXVe D.
D 391	Descr. 88 ; pl. LXXVII A ; XXVe D.
»	Descr. 100 ; pl. LXXXVII ; XXVe D.
D 410	Descr. 88 ; pl. LXXVII B ; XXVe D.
D 415	Pos. 60 ; descr. 60, 74 ; pl. LVII et fig. 89 ; XVIIIe et XXVe D.
»	Descr. 16, 89 ; pl. LXXVIII ; XXVe D.
»	Descr. 98-99 ; pl. LXXXVI ; XXVe D.
D 416	Descr. 89 ; pl. LXXVIII ; XXVe D.
»	Descr. 98-99 ; pl. LXXXVI ; XXVe D.
D 417	Descr. 98-99 ; pl. LXXXVI ; XXVe D.

D 445 Descr. 65 ; fig. 109 ; XIX-XXe D.
D 447 Pos. 74 ; descr. 88 ; pl. LXXVII B ; XXVe D.

Niveau central ptolémaïque

B 1 Descr. 32 ; fig. 61 *a*.
E 49*bis* Pos. 28 et 56 ; descr. 55 *sq.* et 57 ; pl. LII-LIV ; XVIIIe-XIXe D.
E 51 Pos. 28 et 56 ; descr. 55 *sq.* ; pl. LII-LIV ; XVIIIe-XIXe D.
E 53 Pos. 28 et 56 ; descr. 55 *sq.* ; pl. LII-LIV ; XVIIIe-XIXe D.
E 54 Pos. 28 et 56 ; descr. 55 *sq.* ; pl. LII-LIV ; XVIIIe-XIXe D.
E 63 Pos. 28 et 56 ; descr. 55 *sq.* ; pl. LII-LIV ; XVIIIe-XIXe D.
E 68 Pos. 28 et 56 ; descr. 55 *sq.* et 57 ; pl. LII-LIV et fig. 86 *a* ; XVIIIe-XIXe D.
E 70 Pos. 28 et 56 ; descr. 55 *sq.* ; pl. LII-LIV ; XVIIIe-XIXe D.
E 73 Pos. 16, 28 et 56 ; descr. 55 *sq.* et 57 ; pl. LII-LIV et fig. 87 ; XVIIIe-XXVe D.
E 77 Pos. 28 et 56 ; descr. 55 *sq.* ; pl. LII-LIV ; XVIIIe-XIXe D.
E 79 Pos. 28 et 56 ; descr. 55 *sq.* ; pl. LII-LIV ; XVIIIe-XIXe D.
E 80 Pos. 28 et 56 ; descr. 55 *sq.* et 57 ; pl. LII-LIV et fig. 86 *b* ; XVIIIe-XIXe D.
E 89 Pos. 28 et 56 ; descr. 55 *sq.* ; pl. LII-LIV ; XVIIIe-XIXe D.
E 91 Pos. 28 et 56 ; descr. 55 *sq.* ; pl. LII-LIV ; XVIIIe-XIXe D.
E 92 Pos. 28 et 56 ; descr. 55 *sq.* et 57 ; pl. LII-LIV ; XVIIIe D.
E 95 Pos. 28 et 56 ; descr. 55 *sq.* et 57 ; pl. LII-LIV ; XVIIIe D.
E 97 Pos. 28 et 56 ; descr. 55 *sq.* ; pl. LII-LIV ; XVIIIe D.
E 133 Pos. 32 et fig. 60 *a* ; descr. 139 ; pl. CXVI et fig. 134 ; XIIe D.
E 134 Pos. 32 et fig. 60 *b* ; descr. 142-143 ; pl. CXVIII et fig. 136 ; XVIIIe D.
E 144 Pos. 31 et pl. XXXV ; descr. 144 ; pl. CXXI et fig. 138 ; XIXe D.
E 161 Descr. 63 ; fig. 97 ; XIXe D.
E 162 Descr. 63 ; fig. 96 ; XIXe D.

Porte monumentale du Nord

P 1 Pos. 43 ; descr. 61 ; pl. LVIII A ; XVIIIe D.
P 2 Pos. 43 ; descr. 61 ; pl. LVIII A ; XVIIIe D.
P 4 Pos. 62 ; descr. 62 ; pl. LVIII B ; XVIIIe D.
P 13 Pos. 43 ; descr. 135 ; fig. 133.
P 14 Pos. 43 ; descr. 100 ; pl. LXXXVIII A ; XXVe D.
P 15 Pos. 43 et 100 ; XXVe D.
P 16 Pos. 43 et 100 ; XXVe D.
P 21 Descr. 64 ; fig. 102 ; XXe D. ?
P 22 Pos. 44 ; descr. 62 ; pl. LIX ; XVIIIe D.
P 23 Descr. 44, 135 ; fig. 130 ; XXVe D.

Dromos

S 1 Pos. 46, fig. 79-81 et pl. XLVIII ; descr. 161-162 ; pl. CXLVII ; XIXe D.
S 2 Pos. 46, fig. 79-81 et pl. XLVI-XLVIII ; descr. 161 ; pl. CXLVIII ; XIXe D.
S 3 Pos. 47 ; descr. 47 ; fig. 80.
S 4 Pos. 46 et fig. 79 ; descr. 162 ; pl. CXLVIII B ; XVIIIe D. ?
S 5 Pos. 47, fig. 79-81 et pl. XLVI-XLVIII ; descr. 157-159 ; pl. CXXXVII-CXL ; fig. 158-159 ; XVIIIe D.
S 6 Pos. 47, fig. 79-81 et pl. XLVI-XLVIII ; descr. 159-160 ; pl. CXLI-CXLVI, fig. 160-161 ; XVIIIe D.
S 7 Pos. 47 ; descr. 162 ; fig. 162 ; XVIIIe D.
S 8 Pos. 47 ; descr. 163 ; fig. 163 ; XVIIIe D.
S 9 Pos. 47 ; descr. 163 ; fig. 164.

Niveau central éthiopien

T 6 Pos. 33 ; descr. 144-145 ; pl. CXXII et fig. 139 ; XXe D.
T 8 Pos. 34 et fig. 64 ; descr. 139-142 ; pl. CXVII et fig. 135 ; XVIIIe D.
T 12 Pos. 34 ; descr. 155 ; fig. 63.
T 13 Pos. 34 ; descr. 144 ; pl. CXX ; XVIIIe D.
T 14 Pos. 34 ; descr. 53 ; fig. 82 ; XVIIIe D.
T 15 Pos. 34 ; descr. 154 ; pl. CXXXIV A et fig. 154 ; XXVe D.
T 16 Pos. 34 et fig. 64 ; descr. 150-151 ; pl. CXXVIII-CXXIX et fig. 146-148 ; Basse-époque.

T 17 Pos. 34 ; descr. 156 ; fig. 157 ; Basse-époque.
T 18 Pos. 34 ; descr. 156 ; fig. 157 ; Basse-époque.
T 20 Pos. 34 ; descr. 155 ; pl. CXXXV, fig. 155 ; Basse-époque.
T 22 Pos. 34 ; descr. 154 ; pl. CXXXIV B ; XXVe D. ?
T 33 Pos. 34 ; descr. 143 ; pl. CXIX et fig. 137 ; XVIIIe D.
T 34 Pos. 33 ; descr. 155 ; fig. 156 ; XXXe D.
T 35 Pos. 33 et fig. 64 ; descr. 145-150 ; pl. CXXIII-CXXVII et fig. 140-145 ; XXIIe D.
T 36 Pos. 33 et fig. 64 ; descr. 151-152 ; pl. CXXX et fig. 149-150 ; XXVe D.
T 39 Pos. 53 ; descr. 53 ; pl. L-LI ; XVIIIe D.
T 40 Pos. 33 et fig. 64 ; descr. 153-154 ; pl. CXXXII-CXXXIII et fig. 151-153 ; XXVIe D.
T 41 Pos. 34 et fig. 65 ; descr. 152 ; pl. CXXXI ; XXVe D.
T 42 Pos. 61 ; descr. 61 ; fig. 92 ; XVIIIe D.
T 43 Pos. 34 ; descr. 156 ; pl. CXXXVI.
T 44 Pos. 34 ; descr. 156 ; pl. CXXXVI.
T 46 Descr. 63 ; fig. 95 ; XIXe D.
T 48 Pos. 34 ; descr. 64 ; fig. 103 ; XXe D. ?
T 51-53 Pos. 34 ; descr. 64 ; XXe D.
T 57 Descr. 65 ; fig. 108 ; XXe D. ?
T 60 Pos. 61 ; descr. 61 ; fig. 92 ; XVIIIe D.
T 68 Descr. 64 ; XXe D. ?
T 75 Descr. 85-86 ; pl. LXXIV A ; XXVe D.
T 79 Pos. 53 et fig. 83 ; descr. 53 ; pl. L-LI ; XVIIIe D.

TABLE DES ILLUSTRATIONS

FIGURES DANS LE TEXTE (FASC. 1)

Pages.

1. Croquis perspectif montrant les divers éléments du terrain et les tranchées ptolémaïques 6
2. Les quatre tranchées de fondation : A a été totalement retirée, montrant les terrains antérieurs ; D est descendue jusqu'au sable ; B est encore en place, prise dans les terrains voisins ; les blocs de C sont retirés, on distingue nettement les tranchées de fondation 6
3. Schéma des trois états d'Aménophis III (pour le détail, cf. pl. III) 7
4. *a*) Bourrage ovoïde de la partie axiale de la rampe I 7
   b) Les trois têtes d'uraei, systématiquement brisées 7
5. *a*) Base et soubassement de l'obélisque Est d'Aménophis III 10
   b et *c*) Base de l'obélisque Ouest d'Aménophis III 10
6. Inscription grecque sur un tambour de colonne ptolémaïque 11
7. *a*) Tracés sur la base d'une colonne du centre Ouest 11
   b) Base de colonne, côté Est 11
   c) Base de colonne, côté Ouest 11
8. La fondation Est « déchaussée » des terrains avoisinants 14
9. Flanc Ouest de la fondation C : tracé horizontal de niveau et coups d'outils 15
10. Traces de pas dans la boue de la cuvette 15
11. Bloc 21 de la chapelle rouge d'Hatchepsout, de Karnak 15
12. Dessin perspectif des assises et des paquets des fondations A et B 18
13. Queue-d'aronde du bloc A 116 19
14. *a*) Traces de doigts dans le plâtre 19
    b) Bloc A 96 *bis* 19
15. Statuette féminine de terre cuite 19
16. Pastilles de terre au sol 19
17. Tracés d'axe et de pourtour 22
    a) Obélisque Ouest, face Nord 22
    b) Obélisque Est, face Nord 22
18. *a*) Tracés de pourtour (fondation C) 23
    b) Tracé de pourtour (fondation A, bloc 189) 23
19. Tracé de pourtour passant sur un sceptre 𓌀 (A 94) 26
20. Tracé de pourtour traversant un 𓋹 (CC 212) 26
21. Détail du passage du tracé de pourtour sur les signes 𓌀 et 𓋹 26
22. Petites encoches 27

23. Engravures 27
24. Pied gravé sur le bloc A 129 27
25. Type de griffe sur un bloc 27
26. Bas-relief badigeonné d'un lait de plâtre (C 460) 30
27. Bas-relief badigeonné d'un lait de plâtre (B 326) 30
28. Blocs plâtrés à la main, avant nettoyage (A 654 et A 668) 30
29. Blocs plâtrés à la main, après nettoyage (A 654 et A 668) 30
30. Logements des coins de bois 31
31. Trois types de surface de blocs : *a*) hachures biaises ; *b*) hachures en chevrons ; *c*) éclats de cassure 31
32. *a*) et *b*) Assemblage de blocs par mortaise et tenon 34
33. Bandes de piquetage (coulées de plâtre) sur l'assise V de la fondation A (M 2, I 2, M 3). 34
34. *a*) et *b*) Marques gravées sur les blocs de l'assise VI de la fondation A 34
35. Marque gravée sur le pourtour du temple d'Amon-Rê-Montou 34
36. Marques de carrière de Silsileh 34
37. *a*) Bloc taillé en forme de chapiteau de la fête Sed, dans l'assise V de la fondation A .. 35
b) Détail du bloc A 25 35
38. Le bloc A 27 35
39. Dessin du jeu des perpendiculaires (intercalaire I 2) 35
40. *a*) Le bloc A 80 38
b) L'intercalaire I 3 dessinant le signe *ḥtp* 38
41. *a*) Détail de l'assemblage des pierres de l'assise III 38
b) Bloc A 163 38
42. *a*) Les pierres des paquets M 2, I 2, M 3, en place, vues de l'Ouest 39
b) Bloc d'angle A 333 39
43. Blocs A 594-595, en place dans la fondation A 40
44. Cliché montrant les deux faces inscrites, redressées, du bloc A 597 40
45. Les deux faces opposées du bloc A 622 40
46. Traces de calcination autour de l'assise I 41
47. Couches obliques de sable, à la tête Nord de la fondation A 41
48. Fragment de sceau en terre sigillaire 41
49. Briquettes à l'extrémité Sud-Ouest de la fondation B 41
50. Bloc de remploi à l'angle Nord-Ouest du mur-bahut thoutmoside du sanctuaire de barque du grand temple de Karnak 42
51. Briquettes aux angles Sud de la fondation C 43
52. Fosse dans la cuvette de la fondation C 43
53. *a*) Colonne d'Aménophis III (D 297). *b*) Croquis montrant la superposition de quatre types de colonnes (I 5) 43
54. Fosse dans la cuvette de la fondation D 43
55. Schéma de position des éléments du niveau supérieur (ptolémaïque) de la zone axiale. 46

56. Les quatre grandes bases blanches, après dégagement 46
57. Muret de bourrage semi-circulaire en avant des grandes bases de calcaire 46
58. Linteau remployé en fondation sur la face Nord de l'entrée de la porte du temple, sous son seuil de granit 47
59. *a*) Barre d'attache en grès, en fondation de la porte du temple 47
b) Assemblage de pierres entre elles par des cordes 47
60. *a*) Statue E 133 en place 47
b) Statue E 134 en place 47
61. *a*) Schéma de base de colonne retaillée en vase 48
b) Le premier vase Ouest 48
62. Le second vase Ouest posé sur un muret circulaire de pierres 48
63. La main tenant le vase 48
64. Le dépôt de statues au Nord des vases 48
65. La grande statue T 41 retournée, et les sphinx 49
66. Bloc fiché verticalement en terre et marquant l'axe de la porte 49
a) au Nord 49
b) au Sud 49
67. La rampe II d'Aménophis III sous le dallage de Taharqa 56
68. Emplacement de l'emblème de Thèbes 56
69. Les avant-corps éthiopiens TBB et TCC, à l'avant des fondations ptolémaïques (l'avant-corps Ouest, à droite, est démonté.) 57
70. Avant-corps TBB, vu du Nord 57
71. Tambour de colonne TBB 53, avec tracé en croix, vu du Sud 57
72. La porte de la XVIII[e] dyn., dans le passage de la porte monumentale du Nord 64
73. Départ de la rampe III d'Aménophis III, avec le dessin peint, vu de l'Ouest 65
74. Le bassin attenant au Sud du dessin peint, vu du Nord 65
75. Coupe schématique sur la porte monumentale, montrant les divers niveaux depuis la XVIII[e] dyn. jusqu'à la dernière époque 72
76. *a*) Socle de la statue Ouest, au Nord de la porte monumentale 72
b) L'architrave remployée sous le socle de la statue ramesside Ouest 72
77. *a*) Les colosses de Louxor 73
b) Appui dorsal des colosses de Karnak-Nord sur la porte monumentale 73
78. Coupe de l'allée de sphinx 80
79. Les statues du dromos, vues de l'Ouest 80
80. Phallus en schiste 80
81. Les statues du dromos, vues du Nord 80
82. Bloc T 14 81
83. Montant de la porte d'Aménophis II, en place dans le terrain 81
84. Porte de Thoutmosis IV 81
85. Fragment au nom de Thoutmosis IV 81
86. Blocs *a*) E 68, *b*) E 80 81
87. Bloc E 73 81

88. La porte d'Aménophis III (BB 87) : *a*) embrasure 88
b) plan 88
c) les deux faces du montant droit 88
89. Abaque d'un chapiteau d'Aménophis III, repris par Pinedjem et réutilisé dans un entrecolonnement de Taharqa 88
90. Bloc BB 214 88
91. Blocs D 266 et TBB 2 89
92. Blocs T 60 et T 42 89
93. Bloc TBB 39 89
94. Bloc CC 243 89
95. Bloc T 46 89
96. Bloc E 162 89
97. Bloc E 161 89
98. Bloc BB 239 89
99. Bloc D 221 89
100. Blocs *a*) BB 119, *b*) BB 116 96
101. Bloc A 325-A 96
102. Bloc P 21 96
103. Bloc T 48 96
104. Bloc C 448 *bis* 96
105. Blocs A 437-A, A 447, et C 432 96
106. Bloc A 722 96
107. Bloc TCC I (éch. : 0 m. 15/1 m.) 96
108. Bloc T 57 (éch. : 0 m. 15/1 m.) 97
109. Eléments de colonnes D 445 et TBB 53 97
110. Porte du temple, de Taharqa 97
111. Corniche d'entrecolonnement A 276 104
112. Entrecolonnement du temple d'Opet à Karnak 104
113. Colonne de la colonnade éthiopienne de Karnak-Est 104
114. Corniche de la porte de l'édifice secondaire (bloc B 294) 104
115. Allaitement d'Aménophis III à Louxor 105
116. Blocs de l'embrasure de la porte de l'édifice secondaire 105
117. Plan schématique de l'édifice des Divines Adoratrices; la flèche indique le sens de marche de la Divine Adoratrice 105
118. Schéma de la façade de l'édifice des Divines Adoratrices 112
119. Compléments de la façade, moitié droite, de l'édifice des Divines Adoratrices 112
120. Façade centrale (porte), montant droit, de l'édifice des Divines Adoratrices 113
121. Bloc du Musée du Caire 113
122. Schéma de la coupe de l'édifice des Divines Adoratrices 120
123. Blocs A 25 et A 133 120
124. Eléments d'une porte intérieure : linteau et montants 121

125. Fragment de paroi intérieure de l'édifice des Divines Adoratrices (bloc A 222) 121
126. Bloc A 308 128
127. Bloc D 383 et D 307 128
128. Blocs ayant pu appartenir à la porte jubilaire d'Ankhnesneferibrê 128
129. Blocs C 294 et TCC 4 129
130. Bloc P 23 avec son complément 129
131. Bloc C 433 129
132. Autel à niches, T 31 et T 54 129
133. Grès en forme de lion, P 13 129
134. Texte du socle de la statue E 133 d'Amenemhat III 129
135. Textes de la statue-cube T 8 d'Ouserhat 140
136. Textes de la statue E 134 du vizir Ahmès 140
137. Textes de la statue T 33 d'Aménophis II 140
138. Textes de la statue-cube E 144 d'un vizir de Merneptah 140
139. Texte de la statue théophore T 6 de Ramsès IV 140
140. Texte de la statue-cube T 35 de Djed-Thot-iouf-ankh : face 140
141. Texte de la statue-cube T 35 de Djed-Thot-iouf-ankh : dos 141
142. Texte de la statue-cube T 35 de Djed-Thot-iouf-ankh : flanc gauche 141
143. Texte de la statue-cube T 35 de Djed-Thot-iouf-ankh : flanc droit 148
144. Texte de la statue-cube T 35 de Djed-Thot-iouf-ankh : face supérieure du cube 148
145. Texte de la statue-cube T 35 de Djed-Thot-iouf-ankh : socle 149
146. Textes de la statue T 16 de Pa-kher-Khonsou 149
147. Textes de la statue T 16 de Pa-kher-Khonsou 152
148. Textes de la statue T 16 de Pa-kher-Khonsou 152
149. Texte de la statue T 36 de Pesechouper 152
150. Texte de la statue T 36 de Pesechouper 152
151. Texte de la statue-cube T 40 de Montouemhat 152
152. Texte de la statue-cube T 40 de Montouemhat 153
153. Texte de la statue-cube T 40 de Montouemhat 153
154. Texte de la base de statue T 15 d'Aba 153
155. Texte dorsal de la statuette T 20 153
156. Tête de sphinx T 34 153
157. Statue calcaire T 17 — T 18 160
158. Texte du poteau de l'Aménophis III de l'Est S 5 160
159. Texte de la ceinture d'Aménophis III de l'Est S 5 160
160. Texte du poteau de l'Aménophis III de l'Ouest S 6 160
161. Texte de la ceinture d'Aménophis III de l'Ouest S 6 160
162. Siège de statue S 7 161
163. Stèle S 8 161
164. Stèle S 9 161

PLANCHES HORS-TEXTE (FASC. 2)

Photographie aérienne de l'enceinte d'Amon-Rê-Montou (1951) .... I A
Plan de Lepsius .... I B
Schéma général du temple, avec position des divers monuments II
Temple d'Aménophis III : les divers états III
Vue générale du site après nettoyage, mais avant la fouille IV
Détail de l'entrecolonnement ptolémaïque .... V A
Détail de la base d'une colonne ptolémaïque .... V B
Plan des vestiges de la superstructure du portique ptolémaïque VI
Exemples d'encastrements des fondations ptolémaïques dans les terrains antérieurs :
La fondation A s'adossant à un mur de briques ramesside .... VII A
La fondation C coupant les dallages éthiopiens .... VII B
Division d'une fondation en paquets (massifs et entrecolonnements) :
Fondation A : face Ouest, M 1-I 1-M 2 .... VIII A
Fondation A : face Ouest, I 2 .... VIII B
Fondation A, assise I, bandes transversales .... VIII C
Fondation A : vestiges de la colonnade ptolémaïque .... IX A
Fondation A : assise VI .... IX B
Fondation A : vestiges de la colonnade ptolémaïque .... X A
Fondation A : assise VI .... X B
Fondation A : assise V .... XI A
Fondation A : assise IV .... XI B
Fondation A : assise V .... XII A
Fondation A : assise IV .... XII B
Fondation A : assise III .... XIII A
Fondation A : assise II .... XIII B
Fondation A : assise III .... XIV A
Fondation A : assise II .... XIV B
Fondation A : assise I .... XV A
Fondation A : position des briquettes dans le sable et des pas dans la boue .... XV B
Fondation A : assise I .... XVI A
Fondation A : sous-sol .... XVI B
Fondation A : la cuvette .... XVII A
Fondation A : les traces de pas .... XVII B
Fondation A : dessin des traces de pas .... XVII C
Fondation A : façade Est .... XVIII A
Fondation A : façade Ouest .... XVIII B
Fondation A : façade Nord .... XVIII C

Fondation B : assise VI .... XIX A
Fondation B : assise V .... XIX B
Fondation B : assise IV .... XIX C
Fondation B : assise III .... XX A
Fondation B : assise II .... XX B
Fondation B : assise I .... XX C
Fondation C : assise VI .... XXI A
Fondation C : assise V .... XXI B
Fondation C : assise IV et IV *bis* .... XXI C
Fondation C : assise III .... XXII A
Fondation C : assise II .... XXII B
Fondation C : assise I .... XXII C
Fondations B et C XXIII
Fondation D : assise V .... XXIV A
Fondation D : assise IV .... XXIV B
Fondation D : assise III .... XXIV C
Fondation D : assise II .... XXV A
Fondation D : assise I .... XXV B
Fondation D : poche dans le fond de la cuvette .... XXV C
Fondation D : la fondation avant son enlèvement .... XXVI A
Fondation D : assise I .... XXVI B
Disposition générale des briquettes des quatre fondations dans le sable .... XXVII A à D
Plan et coupe du dallage central de Taharqa, avec latéralement et au Sud, quelques remaniements postérieurs XXVIII
Le dallage central de granit de Taharqa XXIX
Analyse du terrain autour de la porte du temple proprement dit .... XXX A à E
L'ensemble du dépôt de statues qui se trouvaient sous les vases, vu du Nord .... XXXI A
L'ensemble du dépôt de statues qui se trouvaient sous les vases, vu de l'Ouest .... XXXI B
Les statues en place le long de la porte du temple : au premier plan Aménophis II adossé au montant Ouest de la porte ; au fond, Montouemhat XXXII
Les statues vues de l'Ouest .... XXXIII A
Le groupe Ouest du dépôt de statues .... XXXIII B
La porte du temple proprement dit, vue du Sud : dallage .... XXXIV A
Troisième assise .... XXXIV B
La statue E 144 dans la niche de la porte du temple XXXV
La rampe II d'Aménophis III XXXVI
Les différentes transformations du temple d'Aménophis III aux époques :
Ramesside .... XXXVII A
Ethiopienne .... XXXVII B
Ptolémaïque .... XXXVII C
Les fondations éthiopiennes TBB et TCC XXXVIII

Les dépôts de fondation de Taharqa, de l'Ouest (A) et de l'Est (B) .... XXXIX A et B
Le dépôt de fondation de l'Est XL
La rampe peinte d'Aménophis III XLI
La porte monumentale du Nord, son avant-porte et les dallages XLII
La porte monumentale du Nord et les dallages du côté Sud XLIII
La porte monumentale du Nord et les dallages du côté Nord XLIV
Le monument du dromos .... XLV A
L'avant-porte .... XLV B
Le monument du dromos XLVI
Le monument du dromos avant la fouille en profondeur XLVII
Fouille en avant des statues du dromos XLVIII
Monnaie de Ptolémée X Sôter II .... XLIX A
Monnaie vraisemblablement de Domitien .... XLIX B
Monnaie de Trajan Hadrien .... XLIX C
Monnaie non identifiée .... XLIX D
Porte d'Aménophis II et de Tiâa L
Porte d'Aménophis II et de Tiâa LI
Porte d'Aménophis III reprise par Ramsès II : face Nord, montant Ouest et embrasure, texte ramesside LII
Porte d'Aménophis III reprise par Ramsès II : face Nord, montant Est et embrasure, et blocs complémentaires ; texte ramesside LIII
Porte d'Aménophis III reprise par Ramsès II : texte d'Aménophis III LIV
Porte d'Aménophis III avec inscription d'Horemheb LV
Le texte d'Horemheb dans la porte d'Aménophis III (éch. : o m. 25/1 mètre) LVI
Les abaques de la colonne d'Aménophis III, usurpés par Pinedjem et réutilisés dans les entrecolonnements de Taharqa LVII
Linteau de porte de Thoutmosis IV (?) .... LVIII A
Le bloc P 4 .... LVIII B
Bloc monolithe de granit rose P 22 LIX
Eléments d'une porte de Nemrod LX
Entrecolonnement Eα1 LXI
Entrecolonnement Eα2 LXII
Entrecolonnement Eα3 LXIII
Entrecolonnement Eα4 LXIV
Entrecolonnement Eβ'1 LXV
Entrecolonnement Eβ'3 LXVI
Entrecolonnement Eβ'4 LXVII
Entrecolonnement Eβ1 LXVIII
Entrecolonnement Eβ3 LXIX
Entrecolonnement Eβ4 LXX
Entrecolonnement Eγ1 LXXI

Entrecolonnement Eγ3 LXXII
Entrecolonnement Eγ4 .... LXXIII A
Entrecolonnement Eγ'4 .... LXXIII B
Entrecolonnement Eγ5 .... LXXIV A
Entrecolonnement Eγ'5 .... LXXIV B
Entrecolonnement Eγ'1 LXXV
Entrecolonnement Eγ'3 LXXVI
Entrecolonnement Eδ1 .... LXXVII A
Entrecolonnement Eδ2 .... LXXVII B
Entrecolonnement Eδ3 LXXVIII
Entrecolonnement Eδ4 LXXIX
Entrecolonnement Eδ5 LXXX
Entrecolonnement Eα'5 .... LXXXI A
Entrecolonnement Eα'3 .... LXXXI B
Entrecolonnement Eα'4 LXXXII
Entrecolonnement Eα'2 LXXXIII
Entrecolonnement Eα'1 LXXXIV
Entrecolonnement Eδ'5 LXXXV
Entrecolonnement Eδ'3 LXXXVI
Entrecolonnement Eδ'1 LXXXVII
Blocs complémentaires d'entrecolonnement .... LXXXVIII A
Eléments de colonnes de la colonnade de Taharqa (chapiteau A 471 ; abaque A 306 ; tambour A 78 ; détail A 29) .... LXXXVIII B
Détails de quelques tambours de colonnes de la colonnade de Taharqa LXXXIX
Détails de quelques tambours de colonnes de la colonnade de Taharqa XC
Position générale des entrecolonnements de la colonnade de Taharqa XCI
Porte de l'édifice secondaire de l'Est : façade extérieure XCII
Porte de l'édifice secondaire de l'Est : façade extérieure XCIII
Porte de l'édifice secondaire de l'Est : façade intérieure XCIV
Porte de l'édifice secondaire de l'Est : façade intérieure XCV
Façade gauche de l'édifice des Divines Adoratrices avec ses colonnes hathoriques XCVI
Façade gauche de l'édifice des Divines Adoratrices XCVII
Façade droite de l'édifice des Divines Adoratrices XCVIII
Façade droite de l'édifice des Divines Adoratrices XCIX
Façade centrale (porte), montant gauche, de l'édifice des Divines Adoratrices .... C-CI
Edifice des Divines Adoratrices : salle A, montant droit de la porte CII
Edifice des Divines Adoratrices : salle A, paroi gauche, reg. inf. et sup. CIII
Edifice des Divines Adoratrices : salle A, paroi gauche, reg. inf. et sup. CIV
Edifice des Divines Adoratrices, salle B CV
Edifice des Divines Adoratrices, salle B CVI

Eléments des murs intérieurs de l'édifice des Divines Adoratrices CVII
Eléments des murs intérieurs de l'édifice des Divines Adoratrices CVIII
Dessus de porte et naos de l'édifice des Divines Adoratrices .... CIX-CX
Eléments des murs extérieurs de l'édifice des Divines Adoratrices.................... CXI-CXII
Porte jubilaire d'Ankhnesneferibrê.. CXIII
Blocs éthiopiens et saïtes de la fondation ptolémaïque CXIV
Bloc B 320.. CXV A
Colonnes cannelées.. CXV B
Statue E 133 d'Amenemhat III.. CXVI
Statue-cube T 8 d'Ouserhat... CXVII
Statue E 134 du vizir Ahmès.. CXVIII
Statue T 33 d'Aménophis II CXIX
Tête d'Amon T 13 CXX
Statue-cube E 144 d'un vizir de Merneptah CXXI
Statue théophore T 6 de Ramsès IV CXXII
Statue-cube T 35 de Djed-Thot-iouf-ankh.................................. CXXIII-CXXVII
Statue théophore T 16 de Pa-kher-Khonsou.................................. CXXVIII-CXXIX
Statue-cube T 36 de Pesechouper CXXX
Statue murale T 41.. CXXXI
Statue-cube T 40 de Montouemhat...................................... CXXXII-CXXXIII
Base T 15 d'une statue d'Osiris au nom d'Aba.. CXXXIV A
Fragment T 22 d'Osiris... CXXXIV B
Statuette de terre cuite T 20.. CXXXV
Sphinx T 43 et T 44.. CXXXVI
Socle de la statue d'Aménophis III de l'Est S 5...................................... CXXXVII
La statue d'Aménophis III de l'Est, partiellement remontée CXXXVIII
La statue d'Aménophis III de l'Est, partiellement remontée CXXXIX
Détails de la statue d'Aménophis III de l'Est.. CXL
Socle de la statue d'Aménophis III de l'Ouest S 6.................................... CXLI
La statue d'Aménophis III de l'Ouest, remontée....................................... CXLII
La statue d'Aménophis III de l'Ouest, remontée....................................... CXLIII
Détails de la statue d'Aménophis III de l'Ouest CXLIV
Détails de la statue d'Aménophis III de l'Ouest CXLV
Fragments en cours de montage de l'Aménophis III de l'Ouest.......................... CXLVI
La statue de Séti II S 1... CXLVII
La statue d'Horemheb S 2... CXLVIII A
La statue agenouillée S 4.. CXLVIII B

TABLE DES MATIÈRES

Pages.

INTRODUCTION.. VII

PREMIÈRE PARTIE. Étude du terrain :

CHAPITRE PREMIER. Histoire sommaire du terrain 3

CHAPITRE II. Description des éléments de l'avant-temple d'Amon-Rê-Montou 8

I. Les vestiges de la superstructure du portique ptolémaïque............. 8

II. Les soubassements de pierre de la colonnade ptolémaïque 9
1. Étude générale 9
2. La fondation A 17
3. La fondation B 23
4. La fondation C 24
5. La fondation D 26

III. Le dallage central, les fondations de la zone axiale et des portes d'entrée de l'avant-temple et du temple proprement dit 28
1. Le dallage supérieur de la zone axiale.............................. 28
2. Les fondations de la zone axiale.................................... 29
3. La porte ptolémaïque du temple et ses abords 30
4. Fondations des avant-corps éthiopiens 35

CHAPITRE III. Les niveaux d'accès à l'avant-temple d'Amon-Rê-Montou. Étude du passage et des abords de la porte monumentale du Nord de Karnak 40

1. Le passage de la porte monumentale de Karnak-Nord et les niveaux d'accès au Sud d'elle 40
2. L'accès Nord de la porte monumentale et son avant-porte 43
3. Le dromos à sphinx de Karnak-Nord..................................... 46

DEUXIÈME PARTIE. Inventaire des blocs remployés. Essai d'étude des ensembles dont ils proviennent.

CHAPITRE PREMIER. Blocs de la XVIIIe dynastie... 53

CHAPITRE II. Blocs de la XIXe à la XXIIe dynastie 63

CHAPITRE III. Blocs éthiopiens 68

Porte du temple de Taharqa 68
Colonnade de Taharqa 68
Façade de l'édifice secondaire de l'Est............................... 106
Édifice des Divines Adoratrices Chepenoupet et Aménirdis.............. 109
Blocs divers, éthiopiens ou postérieurs............................... 128

TROISIÈME PARTIE. Les statues :

CHAPITRE PREMIER. Statues provenant de remplois, devant et dans la porte du temple proprement dit....... 139
1. Statue d'Aménemhat III offrant les vases à vin : E 133....... 139
2. Statue-cube d'Ouserhat : T 8....... 139
3. Statue d'Ahmès, dit ʿMT : E 134....... 142
4. Statue d'Aménophis II assis : T 33....... 143
5. Tête d'Amon en calcaire : T 13....... 144
6. Statue-cube d'un vizir de Merneptah : E 144....... 144
7. Statue de Ramsès IV : T 6....... 144
8. Statue-cube de Djed-Thot-iouf-ankh : T 35....... 145
9. Statue de Pa-kher-Khonsou : T 16....... 150
10. Statue-cube de Pesechouper : T 36....... 151
11. Statue murale de grès : T 41....... 152
12. Statue-cube de Montouemhat : T 40....... 153
13. Base de statue au nom d'Aba : T 15....... 154
14. Fragment de statuette d'Osiris : T 22....... 154
15. Statuette de terre cuite vernissée : T 20....... 155
16. Main de roche verte : T 12....... 155
17. Tête de sphinx : T 34....... 155
18. Partie inférieure d'une statuette de femme assise : T 17 et 18....... 156
19 et 20. Deux sphinx fragmentaires en grès : T 43 et T 44....... 156

CHAPITRE II. Statues du dromos....... 157
21. Statue de quartzite d'Aménophis III : S 5....... 157
22. Autre statue de quartzite d'Aménophis III : S 6....... 159
23. Statue d'albâtre d'Horemheb : S 2....... 161
24. Statue de grès de Seti II : S 1....... 161
25. Statue de granit noir agenouillée : S 4....... 162
26. Siège de statue : S 7....... 162
27. Fragments de stèle : S 8....... 163
28. Fragment de stèle : S 9....... 163

INDICES....... 165

FIGURES DANS LE TEXTE....... 185

PLANCHES HORS-TEXTE....... 190



EN VENTE :

AU CAIRE : chez les principaux libraires et à l'Institut français d'Archéologie orientale, 37, Shareh El-Mounira.

A PARIS : à la Librairie d'Amérique et d'Orient, Adrien Maisonneuve, 11, rue Saint-Sulpice.

A LA HAYE : chez Martinus Nijhoff, 9, Lange Voorhout.

Imprimé en Égypte